page 463.



LE

CONSERVATEUR SUISSE,

OU

RECUEIL COMPLET DES ÉTRENNES HELVÉTIENNES.

ÉDITION AUGMENTÉE.

TOME II.

A LAUSANNE,

Chez Louis Knab, Libraire.

1813.

Parva quidem fateor, sed quâ non altera major cœli muneribus.... PATRIA!

LE CONSERVATEUR SUISSE,

OU RECUEIL COMPLET DES ÉTRENNES HELVÉTIENNES.

BATAILLE DE SEMPACH,

le 8 juillet 1386.

LÉOPOLD d'Autriche, nourrissoit contre les Suisses une haine implacable : leur fermeté leur courage, avoient porté des coups funestes à ses ancêtres ; Laupen et Morgarten étoient toujours présens à sa pensée. Ce prince à la fleur de son âge, puissant, habile, exercé dans les combats, et valeureux jusqu'à la témérité, étoit un ennemi bien dangereux pour les Suisses. Toute la noblesse de la haute Allemagne partageoit ses ressentimens et ses desseins ambitieux.

L'an 1386 devoit décider à jamais du sort de la Liberté helvétique. Dès le commencement de cette année, Léopold envoya son défi aux Suisses ; il fut suivi de celui de plus de trois cents seigneurs et gentilshommes titrés, tous des premières maisons de l'Empire : mais nos braves ayeux ne se laissèrent abattre ni par tous ces défis, ni par les préparatifs de leurs ennemis ; ils se disposèrent à affronter un orage qu'ils ne pouvoient plus détourner.

Le Duc arriva vers la St. Jean aux environs de Baden et de Brugg. Ses troupes, au nombre de sept mille hommes, paroissoient menacer Zurich. Les Suisses y envoyèrent seize cents hommes, et garnirent Sempach et autres endroits exposés. La forte garnison de Zurich laissant peu d'espérance à Léopold de s'en rendre maître, il se contenta de détacher de ce côté-là le Baron de Bonstetten, avec un corps assez considérable pour en imposer aux ennemis et les retenir dans la ville, tandis qu'il marchoit contre Sempach, suivi de l'élite de son armée : ce prince se flattoit de châtier sévérement les habitans de cette ville qui avoient sécoué son joug pour s'unir aux Suisses. L'avant-garde, forte de quatorze cents hommes, commit les plus grands excès, et ravagea tous les envi-

rons. Le baron de Reinach qui la commandoit étant monté sur un chariot plein de cordes, crioit aux habitans, qu'avant le soleil couché, chacun d'eux en auroit une au cou.

Les Autrichiens s'étoient munis de faulx pour détruire tous les biens de la terre, et disoient insolemment à ceux de Sempach: Que n'apportez vous le goûter aux faucheurs? A quoi ceux-ci répondirent: Attendez, attendez, messieurs de Lucerne et nos bons amis Suisses viennent vous l'apporter. En effet, les Suisses parurent bientôt après; ayant appris le danger de leurs nouveaux alliés, ils étoient partis de Zurich, et avoient marché à leur secours avec la plus grande diligence. Ils arrivèrent à-peu-près en même-temps que le gros de l'armée ennemie, et se préparèrent au combat.

Léopold ayant assemblé ses principaux officiers autour de lui, le baron d'Hasenbourg, vieux et brave guerrier, qui s'étoit avancé vers les Suisses pour examiner leur contenance, représenta au Duc qu'il ne devoit ni mépriser ni attaquer légèrement de tels ennemis, et que puisqu'ils n'avoient point pris le change, le séjour du baron de Bonstetten près de Zurich devenant inutile, il falloit attendre ce

renfort pour livrer bataille ; mais Léopold et toute la noblesse qui l'entouroit, brûloient de combattre. Ce sage conseil parut être le discours d'un timide vieillard ; et le doyen de la cathédrale de Strasbourg, Jean d'Ochsenstein, lui dit : Mont de lièvre (c'ést le sens littéral d'Hasenbourg), cœur de lièvre, puis se tournant vers le duc : Comment voulez-vous avoir ces paysans-ci, rôtis ou bouillis ? vous n'avez qu'à dire. Hasenbourg se contenta de répondre à ce prêtre fougueux, qu'on verroit dans la mêlée qui avoit le plus de cœur : en effet, après avoir montré sa sagesse au conseil, il prouva son courage au combat, et périt des premiers, en attaquant vaillamment.

Le Duc avoit un fou auprès de lui, suivant la coutume de ces temps-là ; ces fous disoient quelquefois des vérités utiles. L'usage en a passé de mode, et les sages qui entourent maintenant les princes, n'ont garde d'imiter les fous en ce point : celui de Léopold étoit d'Uri ; et quelques jeunes gens lui ayant dit qu'il devroit bien aller voir ses compatriotes, il fut dans sa simplicité tout droit au camp des Suisses ; d'abord arrêté comme espion, bientôt relâché : il avoit été si frappé des prières ferventes des Suisses, de leurs sermens de

défendre la patrie jusqu'à la dernière goutte de leur sang, qu'il ne cessoit d'en parler et de supplier le Duc de ne point se battre contre ces gens-là, on fut obligé de le renvoyer du côté de Sursée.

Egalement sourd aux remontrances de la sagesse et de la folie, Léopold prit une résolution qui décida sa perte. Le champ de bataille étoit un terrein serré et inégal, peu propre aux manœuvres de la cavalerie; il fit mettre pied à terre à la nombreuse noblesse qui l'entouroit, et à toute sa gendarmerie pesamment armée. Ces troupes d'élite se placèrent aux premiers rangs, ne voulant point céder à la simple infanterie l'honneur de combattre et de vaincre les Suisses.

Alors plusieurs seigneurs voulurent engager le Duc à rester à cheval, et à n'être ainsi que spectateur du combat; mais ce prince généreux rejeta ces prudens conseils : je combats, leur dit-il, pour mes amis et mes héritages; à Dieu ne plaise que vous mourriez et que je vive heureux : je veux partager avec vous le bien et le mal; aujourd'hui je mourrai avec mes chevaliers et mes sujets, ou je jouirai avec eux de la victoire.... Descendans des vainqueurs de Léopold, de ce peuple de héros dont nous racontons avec tant de plaisir

les exploits, rendons cependant justice à leurs plus cruels ennemis.... Ces paroles du duc d'Autriche sont d'un grand prince, d'un bon prince même; Léopold eut des vertus et des talens. Si les Suisses avoient pu recevoir un maître, peut être étoit-il digne de les gouverner.

Les deux armées, ou plutôt les deux troupes s'avancèrent. Celle des Autrichiens, forte de plus de 4000 hommes, étoit composée de l'élite de la noblesse et des chevaliers les plus valeureux d'Allemagne : leurs cuirasses étoient à l'épreuve, et leurs longues lances tenoient l'ennemi éloigné; formant un long bataillon quarré, ils s'avançoient lentement et bien serrés, ainsi qu'une citadelle de fer mouvante. La troupe des Suisses étoit d'environ 1300 hommes de Lucerne, d'Uri, de Schwitz, d'Underwald et de Glaris : ils étoient mal armés, sans cuirasses, n'ayant qu'une courte hallebarde et une épée, avec une espèce de petite fascine au bras pour parer les premiers coups. Ils se formèrent, suivant leur coutume, en bataillon triangulaire et pointu; c'est dans cet ordre que les Suisses firent leur attaque.

Mais tous leurs efforts pour pénétrer dans le bataillon ennemi sont inutiles; des lances de sept à huit pieds les en-

ferrent, leurs courtes hallebardes ne peuvent arriver jusqu'aux Autrichiens : déja ils ont livré plusieurs assauts malheureux à cette masse inébranlable ; déja l'avoyer de Lucerne Pierre de Gundelfinguen et soixante chefs de file ont mordu la poussière, sans qu'il ait péri un seul Autrichien : c'en étoit fait peut-être de la Liberté helvétique. Arnold de Winckelried, du canton d'Underwald, se tourne vers ses compatriotes : Je veux mourir pour vous et pour la patrie ; ayez soin de ma femme et de mes enfans ; ne m'oubliez pas, et suivez-moi.... A ces mots, il se met à la pointe du triangle, marche à la tête des Confédérés, jette ses armes, embrasse et serre autant de lances qu'il en peut embrasser, et se laisse clouer à la place où il tombe, pour ouvrir à ses compatriotes le sentier de la victoire. Homme généreux ! non, nous ne t'oublierons jamais ! aussi longtemps que les noms de Patrie et de Liberté rétentiront dans nos montagnes, le nom de Winckelried sera prononcé avec respect et gratitude ; sa mémoire sera chère à nos cœurs.

Les Suisses percent alors dans le bataillon autrichien, jouent à droite et à gauche de leurs hallebardes, et mettent bientôt l'ennemi en déroute. Les Autri-

chiens pesamment armés, accablés de lassitude et de la chaleur qui étoit excessive, embarrassés de leurs longues lances, ont à leur tour tout le désavantage du combat : les seigneurs regrettent leurs chevaux, mais trop tard ; des valets infidèles les ont emmenés, les laissant ainsi à la merci de leurs ennemis ; ils conjurent du moins le duc d'Autriche de se retirer, mais ce prince magnanime leur répond : A Dieu ne plaise que je m'éloigne : tant de braves gens, de comtes, de seigneurs, de chevaliers et de fantassins se sont exposés à la mort pour moi, les abandonnerois-je ? non, j'aime mieux mourir avec honneur, que vivre sans honneur sur la terre.... Alors voyant la bannière d'Autriche flottante et très-pressée par les Suisses qui étoient sur le point de s'en emparer, et entendant la voix du porte-enseigne qui crioit, sauvez l'Autriche, il se précipite au plus fort de la mêlée, court à sa bannière, et périt en la défendant. Telle fut la fin glorieuse de ce grand prince, à l'âge de 37 ans, le 8 juillet 1386 : 676 gentilshommes restèrent autour de lui étendus sur le champ de bataille ; 350 de ces seigneurs portoient des casques couronnés ; honneur qui n'étoit permis alors qu'à ceux des premières maisons de l'Em-

pereur; aussi cette défaite affoiblit-elle pour toujours cette noblesse, ennemie naturelle des Suisses. Plusieurs grandes maisons furent anéanties; et dans la haute Allemagne, dans l'Alsace et la Souabe, il n'y eut presque point de famille distinguée qui ne fut plongée dans le deuil.

Plus de la moitié de l'armée ennemie périt à Sempach : les Suisses y perdirent environ deux cents hommes; ils restèrent trois jours sur le champ de bataille pour constater leur victoire, et accordèrent des sauf-conduits aux ennemis pour venir enterrer leurs morts. On reconnut parmi eux l'avoyer de la ville de Zoffingue, qui servoit alors l'Autriche; celui-ci, voyant la bannière qu'il portoit, prête à tomber entre les mains de l'ennemi, avoit du moins voulu la lui soustraire, et on lui en trouva encore des lambeaux dans la bouche: de tels adversaires honorent bien leurs vainqueurs. Le duc d'Autriche fut enterré au couvent de Kœnigsfeld, avec vingt-sept des seigneurs les plus distingués; on y transporta son corps dans le même coffre qui renfermoit les cordes destinées aux habitans de Sempach.

JUBILÉ D'ARNOLD DE WINCKELRIED,

Célébré à Stanz dans le canton d'Underwald, le 9 juillet 1786.

Is postquam frangi res atque augescere videt
Exitium brevis hoc vitæ quodcunque relictum est
Extendamus ; ait.

SILIUS ITAL.

PLUS que toutes les harangues et que tous les livres, les grands exemples et les grands souvenirs ont de l'ascendant sur ces ames neuves et fortes que l'égoïsme n'a pas encore dépravées ; pour elles une simple pierre posée avec la date de l'année sur une place qu'un grand événement a illustré dans les siècles passés, est plus éloquente que tous les orateurs, et la vue des lieux consacrés par quelque belle action en disent cent fois plus que les déclamations les plus pompeuses : c'est pour cela, que Pausanias fit transporter des Thermopyles à Sparte les os de Léonidas ; afin que son tombeau fut au

milieu de ses concitoyens, comme une perpétuelle leçon de valeur et d'amour de la patrie; c'est pour cela que dans les grandes cérémonies, les Romains faisoient porter devant eux les images de ceux de leurs ancêtres, qui s'étoient rendus fameux par quelque exploit mémorable: c'est pour cela, que dans chaque siècle le canton d'Underwald a honoré par une fête le jubilé de la mort d'Arnold de Winckelried, de ce héros, qui fut de la même trempe que les Codrus, les Scævola et les Decius.

Originaire du bourg de Stanz dans le bas Underwald, près duquel on montre encore sa maison, Winckelried étoit de famille noble et portoit le titre de chevalier: ses vertus seules et non ses richesses donnoient du relief à sa naissance; ainsi que tous ses concitoyens, la tradition nous le représente, tantôt comme soignant ses troupeaux, tantôt comme labourant ses propres champs: être noble et s'occuper n'étoit pas incompatible alors; le travail ne deshonoroit personne dans ces temps-là; on n'avoit point honte d'être utile à sa patrie et à sa famille..... C'est de rester sans rien faire au milieu d'une société active, qu'on auroit rougi.

Quoique chacun connoisse déja les détails que nous allons donner sur Arnold,

cependant on ne les retrace et on ne les lit jamais sans intérêt ou sans émotion.

Au combat de Sempach, contre l'archiduc Léopold, le bataillon triangulaire des 1300 Suisses ne pouvoit se faire jour à travers la forêt des piques autrichiennes. En vain Antoine Amport avoit donné le conseil de frapper sur les lances vuides pour les briser; le dernier rang des ennemis en faisoit passer de nouvelles au premier, à mesure qu'il en manquoit. En vain tout ce qu'il y avoit de braves dans la petite armée des Confédérés, s'étoit mis à la tête de ce coin toujours repoussé; soixante de ces chefs de file, parmi lesquels on comptoit l'avoyer de Lucerne, son banneret et quatre landammans des autres cantons, étoient tombés percés de coups, et l'inutilité de tant d'efforts commençoit à rebuter la valeur helvétique. Alors Winckelried conçoit et exécute le projet d'assurer la victoire à son parti; il sait qu'il lui en coutera infailliblement la vie: n'importe.... dans sa grande ame, la crainte de la mort ne peut point contrebalancer l'amour de la patrie. Avec une calme intrépidité, il se met à la tête du bataillon; il recommande à ses concitoyens, pour lesquels il va s'immoler, le souvenir de son dévouement et le soin de ses en-

fans et de sa femme, et il ordonne à ceux qui le suivent de se précipiter par le chemin qu'il saura leur ouvrir : puis il jette ses armes, s'élance sur les piques des ennemis, en embrasse et en fixe contre lui autant qu'il peut en empoigner, et les baissant de tout le poids de son corps contre terre, il s'y laisse clouer plutôt que de lâcher prise : à l'instant les Suisses passant sur Winckelried expirant, entrent comme par une brêche dans l'intervalle qu'il a dégarni, et dès ce moment la victoire se décide pour la cause de la liberté.

A en juger par la vénération attachée au souvenir de ce héros, il n'est point à douter que la reconnoissance de ses concitoyens n'ait rempli religieusement ses derniers ordres, en prenant un soin tout particulier de sa veuve et de ses orphelins; puis qu'encore à présent, quatre cents ans après sa mort, on célèbre dans son lieu natal une fête bien honorable à sa mémoire. Voici une courte description de la dernière, qui fera sans doute plaisir à tous les vrais citoyens.

Au milieu de la place de Stanz, une statue de pierre grossièrement taillée, qui depuis long-temps a pour piédestal la colonne d'où sortent les tuyaux d'une belle fontaine, est le seul monument public qui

rappelle Winckelried. Le 9 juillet 1786, quatrième jubilé de la bataille de Sempach, cette statue fut surmontée d'un double arc de triomphe, orné de bandelettes blanches et rouges aux couleurs du canton : à cet arc étoient appendues quelques inscriptions latines, comme celles-ci,

Mors mea, vita tua est.
Non ille pro charis amicis
Et patriâ timidus perire.
Dulce et decorum est pro patria mori.

A huit heures du matin, précédés d'un héraut en livrée avec l'épée à deux mains, le baudrier et la hallebarde antiques, parurent les douze bannerets du jour ; c'étoient six hommes faits et six jeunes garçons, les uns et les autres costumés en anciens Suisses : les premiers en noir avec des chaînes d'or ; les seconds, en blanc et rouge. Ils marchèrent deux à deux jusqu'à l'hôtel-de-ville pour y prendre douze bannières, dont la moitié remise aux jeunes garçons avoit été gagnée à Sempach, les six autres, qui étoient les drapeaux du canton, furent confiées aux bannerets plus âgés qui étoient venus avec eux. La

jeune milice de Stanz et des villages voisins, au nombre de 400 soldats, beaux hommes et bien armés, s'étant rassemblée devant l'arsenal, marche alors vers l'hôtel-de-ville, salue les bannerets de quelques salves, les accompagne à l'église paroissiale, en trois divisions et fait sur le perron une décharge générale; les bannerets entrent et vont planter leurs bannières devant le grand autel; celles de la patrie comme pour les mettre sous la protection du ciel, et celles des ennemis comme pour lui en faire hommage: on chante la grand-messe avec le bruyant accompagnement d'une musique militaire. Puis la troupe sort de l'église; les drapeaux du canton restent seuls devant l'autel, sous la garde du Père de la Patrie; mais les bannières prises à Sempach sont pompeusement portées devant la statue d'Arnold, comme pour orner son triomphe et être témoin des hommes rendus à celui qui les avoit payées de son sang. Ainsi jadis à Rome, on traînoit les images des villes et des nations vaincues à la suite du char d'un général triomphateur.

Pendant que les magistrats, les bannerets et les soldats donnèrent un repas public, les bannières captives restèrent aux deux côtés de la statue d'Arnold, triste-

ment penchées et abandonnant aux vents leurs antiques lambeaux, déchirés par les coups des piques Suisses. A deux heures après midi, la troupe se rassemble, reprend les armes, relève les sentinelles et retourne encore à l'église pour entendre un sermon de Mr. le chapelain Zelger, sur ce texte : Que l'Eternel qui est notre arbitre, juge aujourd'hui entre nous. (Juges XI, v. 27). Ce savant ecclésiastique qui vouloit que son discours fut tout à-la-fois helvétique et chrétien, après avoir comparé dans son exorde l'état des Suisses opprimés sous Léopold, à celui des Juifs opprimés par les Hammonites du temps de Jephté, fait voir que des deux parts ce n'étoit pas révolte, mais défense nécessaire de ses droits contre d'injustes aggresseurs : puis il indique et remplit ces trois parties, la légitimité, les circonstances, et les avantages de cette guerre contre la maison d'Autriche. Ce discours éloquent et instructif tout ensemble, contient un tableau de la révolution qui assura l'indépendance de la Suisse, noblement tracé avec autant de vérité que de précision ; il allie très-bien la dignité de l'histoire avec la majesté de la chaire, et finit par d'excellents conseils sur la manière dont un peuple libre doit user de sa liberté. Pour faire connoître la méthode et le ton

de l'orateur, nous allons traduire ses dernières périodes, qui ne pourront que perdre beaucoup de leur énergie, en passant dans notre langue. » N'oubliez jamais, » chers concitoyens, n'oubliez jamais que » la religion, la vertu et la probité seu- » les, qui ont fait la gloire des pères, » doivent aussi faire celle des enfans. » N'employez votre liberté que pour le » même usage qu'on en a fait aux temps » passés, et gardez-vous sur-tout de la » faire dégénérer en licence et en insu- » bordination, d'après ces principes si » communs dans ce siècle et si dangereux » sur-tout pour une jeunesse imprudente, » qui croit que l'ardeur tient lieu d'expé- » rience. Elevez du fond de vos cœurs » l'hymne de votre reconnoissance vers » le trône de Dieu, pour lui rendre grâces » de ce qu'à pareil jour, il y a quatre » siècles, il conserva comme par miracle, » et votre pays et vos aïeux. Bénissez » aussi la mémoire à jamais vénérable de » votre concitoyen Arnold de Winckel- » ried, ce martyr de la liberté helvéti- » que, dont le souvenir doit vivre d'âge » en âge. Vous le savez, ce furent sa » prudence, sa valeur et sa mort héroï- » que qui, après Dieu, procurèrent à vos » ancêtres la victoire de Sempach. Bé-

„ nissons, dis-je, son souvenir, et à nos
„ prières pour la paix, l'indépendance et
„ la prospérité de la commune et chère
„ patrie, que chacun joigne avec moi ce
„ vœu plus particulier.... Dieu des misé-
„ ricordes! Toi, qui jadis rendis triom-
„ phante la juste cause de nos pères à
„ Sempach, veuille aussi prendre en main
„ la cause de notre ame, tellement que
„ par ta grâce, elle sorte victorieuse et
„ triomphante de ce pénible combat de la
„ vie, dont le terme est l'éternité!„

Après ce discours bien digne de la circonstance, et bien propre à élever l'ame de tous les citoyens qui l'entendirent, on chanta un Te-Deum solennel, on bénit l'assemblée par l'élévation du saint sacrement: les bannerets reprirent les drapeaux de devant l'autel; on marcha sur la place, où l'on fit un bataillon quarré autour de la statue d'Arnold, et la fête se termina par des salves réitérées.

Un peuple immense venu non-seulement des vallées d'Underwald, mais aussi des cantons voisins, participa aux douces émotions que devoit donner cette fête à tous les enfans de la liberté. Chaque citoyen prit plaisir à en apprendre l'occasion à ses fils, pour jeter dans leurs jeunes ames ces précieuses semences d'amour de la pa-

trie qu'on ne peut trop tôt faire éclore. Ce n'étoit pas, il est vrai, les richesses et la pompe de ces triomphes qui dans les beaux jours de Rome montoient au Capitole: mais aux yeux et sur-tout au cœur du simple habitant des Petits-Cantons, si fier de sa patrie, si attaché à son indépendance, et si bien fait pour porter et pour défendre le titre et les droits d'homme libre, c'étoit sans doute le plus grand, le plus délicieux des spectacles.

L'ordonnateur de cette fête étoit Mr. le procureur général Würsch de Buosch, citoyen instruit et zélé, que distinguent également ses connoissances et son patriotisme: il auroit pu sans doute charger davantage ce spectacle; mais il l'a sagement proportionné à la simplicité rustique de ceux pour lesquels il étoit fait.

Quoique la plupart des soldats quimanœuvrèrent ce jour-là n'eussent aucun service régulier, cependant ils prouvèrent par leur bonne contenance et leur discipline, que les bergers des Alpes sont aussi propres à la vie militaire qu'à la vie pastorale; et quiconque approfondira leur caractère se convaincra sans peine, que si les mêmes scènes des temps passés reparoissoient sur le théâtre de l'Helvétie, Arnold de Winckelried ne resteroit point sans successeur parmi ses concitoyens.

BATAILLE DE DORNACH,

DANS LE CANTON DE SOLEURE.

Le 22 juillet 1499.

Fortia facta patrum, series longissima rerum.
VIRG.

LA guerre allumée par le refus des Suisses de renoncer à l'alliance de la France et de se soumettre à la chambre impériale, étoit dans sa force ; la ligue de St. George, couvrant de ce motif une vieille animosité, avoit armé contre ces républicains toute la noblesse de Souabe et des environs [1], et la dernière année du quinzième siècle ne voyoit des deux parts que combats et ravages mutuels, sur toute la frontière qui s'étend des sources de l'Inn aux rochers de Motiers - grand - Val. Les Grisons et les Suisses réunis avoient repris avec gloire Mayenfeld et le pas de Ste. Lucie, et remporté près du Hard un avantage signalé : une poignée de volontaires de Berne, Lucerne et Soleure, avoit

repoussé toute une armée d'Allemands au Bruderholz, presque aux portes de Bâle: le combat de Schwaderloch avoit fait perdre à la Ligue plusieurs de ses plus braves chevaliers, et quinze canons très-nécessaires aux Suisses; Henri Volleb d'Uri, à la tête des troupes d'Urseren et de Sargans avoit forcé les retranchemens de Frastenz, qu'il teignit de son sang, en bénissant le ciel de ce que sa mort assuroit une victoire à sa patrie: cependant malgré ces pertes multipliées et l'horrible dévastation des châteaux et des villes de cette noblesse confédérée, il falloit encore une affaire plus décisive; la bataille de Malzerbeide si honorable pour les Grisons, où leur chef Fontana se dévoua comme un autre Winckelried, ne l'avoit point été, puisque les impériaux portèrent bientôt après dans la basse Engadine la même désolation, que les Grisons avoient portée dans le Tyrol.

L'empereur Maximilien d'Autriche, qui avoit formé sous main cette ligue, revient enfin de Gueldre pour soutenir son ouvrage. Arrivé à Fribourg en Brisgaw avee un gros corps de troupes, il commence par lancer un manifeste, dans lequel suppléant aux raisons par des injures, il traite les Suisses de rebelles, de brigands, d'assas-

sins de sa brave noblesse, et somme tout l'Empire de prendre les armes contre cette république, qui n'avoit pas encore toute sa consistance, puis qu'elle ne comptoit alors que dix cantons. Malgré ces fulminantes menaces, les Suisses passent le Rhin presque sous les yeux de l'Empereur, portent le fer et le feu dans la Souabe, font prisonniers plusieurs des seigneurs les plus acharnés contr'eux, et n'accordent la vie au baron de Rosenek, qu'en voyant sa femme, à qui ils avoient permis de sauver bagues et joyaux, de l'Emporter sur son dos tout au travers de leurs bataillons attendris par cette touchante preuve d'amour conjugal.

La dévastation fut si affreuse, qu'allant de Fribourg à Constance, l'Empereur entouré dans un bourg incendié, de veuves et d'orphelins qui demandoient à grands cris du pain et du secours, ne peut s'empêcher de leur dire avec plus de franchise que de dignité : Eh ! quel secours vous donnerois-je, puisque tant de troupes de canons et de remparts n'ont pas été suffisans pour vous défendre contre des ennemis, qui nous sont si inférieurs en nombre ?

Cependant malgré leur petit nombre, Maximilien résolut pour faire diversion,

d'avoir trois corps d'armée, l'un à Feldkirch, l'autre à Constance, le troisième à Dornach, afin de les attaquer en même-temps. Sitôt que les Bernois et les Soleuriens en furent instruits, ils se détachèrent en hâte des autres cantons, pour venir couvrir leurs frontières du côté de Bâle. Pendant qu'ils s'éloignoient, l'Empereur résolut de déloger le reste des Suisses du poste de Schwaderloch, dans lequel bien retranchés au nombre de 6000, ils défiloient son armée, poussant l'audace jusqu'à venir faire la moisson sous le canon de Constance. Impatient d'en connoître le nombre, il ordonna de faire des prisonniers; mais il étoit plus facile de tuer les Suisses que de les prendre.... tel est le témoignage que leur rend Pirckeimer colonel des troupes de Nuremberg, alors à la suite de l'Empereur, et qui a écrit comme témoin oculaire, l'histoire de cette guerre de Souabe, avec autant de discernement que d'impartialité.

Il nous apprend encore, que, soit défiance, soit mépris mutuel, on ne se servoit point de part et d'autre de hérauts, pour porter les conditions d'accommodemens : mais que les Autrichiens envoyoient aux Suisses une vieille femme, et que ceux-ci chargeoient de leurs réponses une

petite fille : il trouva même la fermeté de cet enfant si frappante et si analogue à l'énergie du caractère helvétique, qu'il a consigné dans son histoire une conversation qu'il écouta, dit-il, avec admiration.. Un garde de l'Empereur dit à ce héraut de nouvelle espèce, que font donc les Suisses dans leurs retranchemens ? — Ils vous attendent. — Combien sont-ils ? — Assez pour vous battre. — Mais enfin, quel est à-peu-près leur nombre ? — Il falloit les compter dans le dernier combat aux portes de la ville, et non pas fuir. Irrité de ces réponses, l'Autrichien tirant son épée, la menaça de lui couper la tête. Grande preuve de valeur, dit-elle dédaigneusement, que de tuer un enfant désarmé : si vous avez si grande soif de sang, attaquez nos troupes et vous trouverez à qui parler ; mais sans doute qu'il est plus facile de s'en prendre à une petite fille qu'à nos soldats, qui ne perdroient pas leur temps en paroles.

Deux fois l'armée impériale sortit de Constance et se rangea en bataille ; les Suisses trop foibles pour attaquer 20000 hommes, firent de leur côté la plus fière contenance, et tournèrent même leurs canons contr'eux le second jour : alors Maximilien qui ignoroit qu'ils eussent de l'artillerie,

tillerie, entra dans une si grande colère qu'il ordonnât de marcher droit à leurs retranchemens; mais la division élevée entre les chefs des divers contingens de l'Empire qui composoient cette armée, arrêta l'impétuosité de l'Empereur. — Les uns dirent qu'ils étoient venus pour défendre Constance, et non pour attaquer les Suisses. — D'autres prétendirent qu'il falloit attendre l'arrivée de nouvelles troupes qu'on savoit en marche. — Plusieurs même soutinrent, que ce seroit compromettre la dignité de l'Empereur et tous les princes qui le suivoient, que d'exposer leur vie en se battant contre de vils paysans, avec lesquels il n'y avoit ni honneur ni butin à gagner. Attribuant ces discours plus à la perfidie qu'à la lâcheté, Maximilien s'indigne, jette son gant de dépit, en disant, il ne fait pas bon vouloir combattre des Suisses par des Suisses, et se retire précipitamment au fond de la Souabe, laissant en son absence le commandement au comte Henri de Furstenberg.

Tel étoit cet Empereur, manquant également de prudence et de fermeté; plein de feu au commencement d'une entreprise, et découragé par le plus petit revers; méprisant trop ses ennemis, et ne se confiant pas assez en ses amis: il joignoit

encore à ce caractère inconstant et foible, la manie de l'astrologie judiciaire, et prenoit moins conseil de ses vieux et fidèles serviteurs, que des astres ou plutôt des fourbes qui lui faisoient lire dans le ciel tout ce qui leur plaisoit. Il donna au comte de Furstenberg, l'ordre de se porter du côté de Dornach dans le canton de Soleure, uniquement parce qu'un astrologue qui avoit sa confiance le voyant battu dans le Tirol et au bord du lac de Constance, lui conseilla de placer le théâtre de la guerre aux environs de Bâle, avec assurance d'un meilleur succès.

Le comte de Furstenberg rassemble donc incessamment 18000 hommes, parmi lesquels on regardoit comme l'élite 4000 vieux soldats, que l'empereur avoit amenés de Gueldre, et 3000 chevaux des gardes de Flandre et de Bourgogne.... partageant cette armée en trois corps, il vient former le siège du château de Dornach, situé à une lieue et demi de Bâle, sur une des dernières collines du Jura. — Brave, mais téméraire, croyant qu'il suffit d'être noble pour battre ceux qui ne le sont pas, attribuant la prudence à la lâcheté, et la discipline à la foiblesse, persuadé surtout que le courage est l'unique talent nécessaire à un général, le Comte ne se tenoit

point sur ses gardes, permettoit à ses soldats de se débander, et pourvu que de temps en temps quelques boulets allassent frapper les vieilles tours de Dornach, il voyoit sans peine son camp changé en salle de bal ou de festin, offrir l'image d'une fête perpétuelle.

Quoique Dornach ne semblât pas en état, avec ses murailles ruineuses, d'arrêter les Autrichiens plus d'un jour; le commandant soleurien Benedict Hugi, mit le sceau à sa réputation, en faisant avec sa foible garnison une si belle défense, qu'il donna le temps d'arriver aux troupes de Berne, de Soleure et de Zurich; en petit nombre il est vrai, car l'avoyer Cunradt de Soleure ne put pas rassembler autour de la grande bannière de sa république au-delà de 1500 hommes, et Zurich craignant pour ses frontières, n'en envoya que 400, commandés par le colonel Goldlin. Le fort de l'armée Suisse étoit 3400 Bernois, ramenés en partie du Frickthal par Gaspard de Stein, et en partie rassemblés par le brave Rodolph d'Erlach, qui, soutenant le nom et la gloire de ses ancêtres, avoit été créé chevalier 23 ans auparavant, sur le champ de bataille de Grandson: parmi les officiers on comptoit plusieurs Suisses déja connus avantageusement par leur va-

leur et leur expérience, tels que Urs Ruchti, Banneret de Soleure, Jacques Stapfer, qui portoit le drapeau de Zurich, Conrad Vogt, chargé de la grande bannière de Berne, Gaspard Wiler, son porte-enseigne, et Adam Willading, le seul de ces braves guerriers qui mourant sur le champ de bataille, ne rentra point vainqueur dans les murs de sa patrie.

Tandis que les Suisses marchoient vers Dornach, les ennemis étoient dans la plus profonde sécurité, et les chevaliers se promenoient hors du camp, désarmés, remarque un vieux chroniqueur, comme s'ils eussent été aux bains. — La veille du combat, les députés de Bâle viennent annoncer au Comte l'approche des ennemis; le général les renvoye avec mépris, en leur reprochant d'être d'intelligence avec les cantons. On lui amène un soldat Suisse, qui lui dit que ses compatriotes sont arrivés à Liestal; il le fait pendre comme un espion ou un imposteur. Quelques chevaliers plus clairvoyans le conjurent de poser des sentinelles; il leur demande fièrement, qui commande d'eux ou de lui? Les vieux soldats plus accoutumés à la discipline militaire, sollicitent la permission d'établir des gardes avancées; il les renvoye avec ce piquant reproche : si vous avez

peur, partez ; je ne vous retiens pas. Ce qui l'entretenoit dans cette folle confiance, étoit les fausses informations de Jean de Gilgenberg. Ce bourgmaître de Bâle, déposé par la bourgeoisie, parce que dans la neutralité qu'elle avoit embrassée, il favorisoit trop ouvertement le parti autrichien, assuroit le Comte que les Suisses avoient porté toutes leurs forces au Schwaderloch, pour s'opposer à l'armée de Constance ; et lui-même en étoit pleinement persuadé.

Ils approchoient cependant, et instruits du désordre de l'armée impériale ils n'hésitèrent point, quoiqu'ils ne fussent guères plus de 5000 pour le moment, d'aller l'attaquer sans attendre le secours des autres cantons, qu'ils savoient être en marche ; et quand le conseil de guerre auroit voulu retarder le combat, il ne l'auroit pas pu, tant l'impétuosité du soldat étoit grande. On convint de marcher sur trois colonnes, pour tomber en même-temps sur les trois camps qui investissoient Dornach. — L'avoyer de Soleure se défiant du petit nombre des Suisses, se permit de coudre un morceau de peau de renard à la peau de lion, et conseilla un stratagême qu'un siècle auparavant on auroit peut-être rejeté avec le plus grand mépris.

Dans ces temps où il n'y avoit point d'uniforme, les Suisses se distinguoient par une croix d'étoffe blanche, placée sur la poitrine, et les impériaux portoient la croix rouge de Bourgogne : Cunradt fit prendre aux soldats des cantons la croix rouge sur le devant et leur fit placer la croix blanche sur le dos, pour qu'en trompant les ennemis, ils pussent en même-temps se reconnoître : puis formant l'avant-garde avec ses 1600 Soleurois, et marchant à droite le long d'un ravin, il arriva sans être aperçu au pied du château de Dornach. Les Autrichiens qui les reçurent comme un renfort qui leur arrivoit, furent bientôt désabusés ; car à grands coups de piques et d'épées à deux mains les Suisses les firent reculer en désordre : la colonne du milieu embarrassée par des chemins creux et des haies épaisses, n'eut pas d'abord un succès aussi heureux, et le troisième corps qui avoit pris la gauche, forcé de se replier avec perte sur le centre, faillit à le culbuter et causa même la fuite des soldats du dernier rang.

Ce fut au bord de la Birs que le combat s'engagea avec chaleur, et que des deux parts on fit les derniers efforts après s'être rejoints. A la première nouvelle de l'attaque, le Comte de Furstenberg, opiniâtre dans son erreur,

sort de sa tente, et ne voulant en croire ni les blessés, ni les fuyards, s'écrie avec indignation : Toujours les Suisses ; les Suisses.... croyez-vous donc qu'il en pleuve ? Mais bientôt il découvre leurs bannières, et pouvant à peine revenir de son étonnement, il se fait armer en hâte, monte à cheval, marche droit aux Suisses avec sa meilleure noblesse, tourne son artillerie contr'eux, et ordonne aux vétérans de Flandre et à la cavalerie de Gueldre de les prendre en flanc. Alors le nombre des ennemis, avec leurs canons, commencent à l'emporter sur l'héroïsme helvétique : la petite garnison de Dornach tente inutilement de les seconder par une sortie, et malgré les plus grands efforts, les Suisses vont succomber, quand le comte de Furstenberg, qui veut à force de valeur réparer ses imprudences, tombe percé de coups avec ses plus braves officiers, près du pont de la Birs : les vieux soldats se serrant autour du corps de leur général, jurent de le venger : mais la nouvelle de sa mort, les difficultés d'un terrein serré et l'approche de la nuit, favorisent les troupes des trois cantons, et causent chez l'ennemi un désordre qui lui devient funeste.

Cependant la victoire était encore in-

décise, quand tout-à-coup on commence à distinguer sur le côteau voisin deux bannières qui s'avançent à grands pas ; l'un et l'autre parti flottant entre la crainte et l'espérance, voit sa victoire ou sa défaite dépendre de ces nouvelles troupes, suivant qu'elles seront amies ou ennemies. Mais bientôt un cri de joie et d'encouragement s'élève du milieu des Suisses : ils ont reconnu leurs amis de Lucerne et de Zug, qui sans être attendus arrivoient en hâte d'Arlesheim. C'étoit un corps de 1200 hommes commandés par l'avoyer Feer et l'amman Steiner, qui, en allant renforcer les troupes qui gardoient le Schwaderloch, avoient appris à Winterthour le siège de Dornach et le petit nombre de Suisses qui s'y étoient rassemblés : là, ils avoient résolu de courir au plus pressé, et par des marches précipitées ils arrivoient fort à propos pour décider un combat douteux. A l'entrée de la forêt qui leur cachoit les deux armées, ils avoient trouvé quelques soldats des trois villes, qui, découragés par cette longue mêlée et séparés de leurs drapeaux, se retiroient à la débandade. Après leur avoir vivement reproché la lâcheté et le parjure dont ils se rendoient coupables, en préférant contre leur serment militaire la fuite à la mort,

ils les prennent pour guides et les ramè-
nent au champ de bataille, incertains s'ils
trouveront leurs amis vainqueurs ou vain-
cus: les premiers qu'ils rencontrent, sont
des soldats bernois du gouvernement d'Ai-
gle, qui poursuivoient chaudement un corps
d'impériaux qu'ils avoient mis en déroute:
trompés par leurs croix rouges, par leurs
armes différentes et sur-tout par leur langage
absolument inconnu, ils les prennent pour
des Bourguignons ou des Flamands, les
attaquent et les enfoncent. Sans doute
que cette funeste méprise auroit duré plus
long-temps, faute de pouvoir s'entendre,
si des officiers bernois n'eussent réussi
avec beaucoup de peine, à leur appren-
dre que le sang dont ils se couvroient étoit
celui de leurs compatriotes de la Suisse
françoise: cette erreur malheureuse coûta
la vie à plus de 150 hommes, parmi les-
quels on compta quelques Neuchâtelois,
qui suivant toujours la bannière de Berne,
dont ils étoient combourgeois depuis près
d'un siècle, s'étoient naturellement joints
à ceux d'entre les soldats dans ce canton,
qui parloient la même langue qu'eux.

Les Lucernois commandés par le brave
Feer, qui avoit fait son apprentissage dans les
champs de Morat, réparent bientôt leur
faute; ils se précipitent tête baissée sur la

cavalerie et les vétérans qui soutenoient courageusement le combat, et les poussent jusqu'au pont de la Birs. Là il y a un affreux carnage, parce que le pont obstrué de cadavres refuse un passage aux fuyards. Là, Henri Rhan de Zurich ayant terrassé le banneret de Strasbourg, lui arracha avec la vie son drapeau teint de son sang: Laurent Brandenberg de Zug, enlève aussi par les efforts de la plus rare valeur la grande bannière d'Einsisheim. La déroute des Autrichiens auroit été plus complète, si la nuit eut permis de les poursuivre. Quatre mille des leurs, la plupart vieux soldats ou cavalerie, restent sur le champ de bataille avec le général et ses plus braves chevaliers, entr'autres Conrad d'Urenheim, Arbogast de Kageneck, Mathias le dernier de l'antique maison de Castelwart et le vieux comte de Pitsch, qui déja quelques mois auparavant s'étoit fait battre par les Suisses, et qui croyoit dans ce combat rétablir sa réputation.

La perte des cantons n'eût pas surpassé 200 hommes, sans la méprise des Lucernois à l'égard des troupes romanes: on regretta sur-tout deux guerriers d'un rare mérite, le banneret de Lucerne Rodolph Haas, qui, après s'être couvert de gloire

quelque temps auparavant au combat d'Ermatingen fut mortellement blessé au moment où commençoit la déroute des Autrichiens, et Paul Léwensprung peintre bernois, dont on disoit qu'il savoit aussi bien manier les armes que le pinceau.... entre les officiers qui s'illustrèrent dans cette sanglante journée, Kollin (1) banneret de Zug, passa généralement pour avoir beaucoup contribué à la déroute des ennemis. Les Suisses entrèrent dans le camp des vaincus et y firent un butin également riche et glorieux : vingt canons, dont plusieurs aux armes d'Autriche, les grandes bannières de Fribourg en Brisgau, d'Einsisheim, de Strasbourg, et sept autres drapeaux allèrent décorer les arsenaux des vainqueurs. Suivant l'antique usage de la nation, ils remercièrent Dieu de cet heureux succès, et restèrent trois jours sur le champ de bataille, sachant mieux vaincre que profiter de la victoire. Le lendemain arrivèrent les secours d'Uri, d'Underwald et de Fribourg, et le sur-lendemain celui de Schwitz. Toutes ces troupes réunies firent une course dans le Suntgaw, et après avoir inutilement provoqué et attendu l'ennemi pendant plusieurs jours, elles retournèrent triomphantes dans leurs cantons. Quelques années après une cha-

pelle élevée à Dornach rassembla sous ses voûtes les ossemens poudreux des victimes de l'ambition autrichienne, et conserva le souvenir des tristes scènes dont l'an 1499 fut témoin.

Maximilien ayant reçu à Lindau la nouvelle de la défaite de son armée, s'enferma dès le matin dans son appartement ; mais sur le soir il se mit tranquillement à table et s'entretint fort avant dans la nuit, des astres et de leur influence, avec un astrologue qui, pour le consoler, lui montra sans doute tous ses malheurs écrits dans le ciel par un destin inévitable.

Cette victoire abattit enfin l'hydre toujours renaissante de la ligue de Souabe. Bientôt une paix durable signée à Bâle, le 27 septembre de la même année, termina cette guerre si mémorable, par la supériorité en nombre des aggresseurs, par l'acharnement des deux partis, par six batailles gagnées sur les impériaux, et par l'horreur des ravages mutuels si affreux, que dans le Tirol, un témoin digne de foi assure avoir vu les enfans brouter l'herbe comme des moutons, manque d'autres alimens.

Les Suisses devenus sans le savoir les instrumens des ennemis de l'Autriche, abaissèrent pour le moment sa puissance

déjà redoutable. Par tous ces exploits ils ne gagnèrent pas, il est vrai, un seul arpent de terre; mais ils mirent le sceau à la gloire de leurs armes, ils affermirent pour jamais leur indépendance de l'Empire, et applanirent le chemin de la liberté et de la paix, à Bâle et à Schaffouse, qui deux ans après fortifièrent le corps helvétique en augmentant le nombre des cantons.

COMBAT DE COFFRANE.

13 *décembre* 1295.

Multi præterea quos fama obscura recondit.

En examinant la carte du comté de Neuchâtel, je fus surpris de voir le signe d'une bataille au village de Coffrane: curieux d'en connoître les causes, les détails, et les suites, j'ai feuilleté les vieilles chroniques du pays, et voici ce qu'elles m'ont appris. (2)

La seigneurie de Valangin étoit originairement un fief détaché de celle de Neu-

châtel : celui qui en étoit investi devoit foi et hommage au comte de Neuchâtel, comme à son suzerain, et il étoit tenu, selon le droit féodal, d'en faire la reprise de ses mains à certaines époques déterminées.

En 1294, les deux frères Jean et Thierri d'Arberg, seigneurs de Valangin, eurent des difficultés avec leur cousin, le comte de Neuchâtel, Rodolph V (connu en Suisse sous le nom de Rollin) ou plutôt avec ses tuteurs, car il n'avoit alors que douze ans : il s'agissoit de quelques *hommes royés* des terres de Valangin, qui avoient assisté sans la permission des dits Seigneurs aux assises de Neuchâtel, appelées plaid de mai : on nommoit alors hommes *royés* ou *royaux*, des gens qui, selon le droit de Bourgogne, ne dépendoient que du roi ou de l'empereur, et nullement des comtes dont ils habitoient les terres : en vertu de cette dépendance ils devoient monter à cheval pour le service du dit roi ou empereur, qui les tenoit de père en fils sous sa protection spéciale.

Des arbitres parvinrent cependant à les racommoder pour le moment, et même les deux frères consentirent à restituer une jument et un manteau, qu'ils avoient enlevés au bâtard d'un chanoine de Neuchâ-

tel, pour commencer les hostilités. Mais l'année suivante, quand ils virent Rollin, ses tuteurs et tous ses sujets excommuniés par Guillaume de Champvent, évêque de Lausanne, pour avoir pris contre ce prélat le parti de Louis de Savoie, baron de Vaud, qui lui faisoit la guerre, ils résolurent de se soustraire absolument à la dépendance du comte de Neuchâtel, persuadés que le Ciel ne manqueroit pas de favoriser leur révolte contre un prince frappé des foudres de l'église. En conséquence, ils prêtèrent l'oreille aux propositions que leur faisoit l'évêque de Bâle, Pierre Reich de Reichenstein, de se reconnoître ses vassaux, croyant sans doute qu'il valoit mieux avoir un suzerain ecclésiastique qu'un séculier. Ils se fondoient sur ce que, déja cinquante ans auparavant, un de ses prédécesseurs avoit voulu forcer le seigneur de Valangin à lui prêter foi et hommage, et étoit venu brûler Neuchâtel pour mieux établir ses droits.

Dès que la félonie des seigneurs de Valangin fut connue de Rollin, il les cita à paroître devant lui; ils se rendirent à sa sommation bien accompagnés, et refusèrent le serment de fidélité, à moins qu'il ne leur fut permis de réserver le service de l'évêque de Bâle: Rollin ne voulut point y entendre, et prit

le parti de temporiser : mais les deux frères firent bientôt après une remise solennelle de leur fief à l'évêque de Bâle, et le reprirent de ses mains avec les cérémonies usitées. Alors Rollin ne gardant plus de mesure, leva une petite armée contr'eux, à dessein de les punir de leur trahison : les rebelles de leur côté, se mirent en campagne, et l'évêque vint lui même à leur secours avec un petit corps de troupes. Il se livra un combat dans la plaine de Coffrane, près du château de Valangin : la mêlée fut vive et sanglante ; les troupes de Neuchâtel quoique inférieures en nombre, montrèrent beaucoup de valeur, et l'évêque de Bâle ayant pris le premier la fuite avec les siens, occasionna la défaite de ses protégés ; les deux frères furent faits prisonniers et conduits à Neuchâtel. La loi portoit peine de mort pour crime de félonie, et ils devoient s'y attendre : mais leur cousin aima mieux pardonner, et leur rendit même leur domaine sous trois conditions ; premièrement, qu'ils lui livreroient le château de Valangin et l'acte de l'hommage qu'ils avoient prêté à l'évêque de Bâle : en second lieu, qu'ils payeroient deux mille livres du pays (la livre à trois batz) pour les frais de la guerre ; et enfin, qu'en monument d'un crime qui

devoit leur faire perdre la tête, ils placeroient dans l'église de Neuchâtel deux têtes d'argent massif. Trop heureux d'éviter la mort, ils remplirent les conditions qui leur étoient imposées; et laissèrent même leurs deux bannières prises dans le combat, qui furent suspendues dans l'église de Neuchâtel, près du tombeau des anciens comtes.

Cette leçon auroit dû suffire aux deux frères; mais dès l'année suivante, ils prêtèrent de nouveau hommage à l'évêque de Bâle. Lassés de guerroyer, les deux partis essayèrent pendant cinq ans des voyes de conciliation qui furent inutiles: les seigneurs de Valangin refusèrent même de marcher sous la bannière de Rollin, qui accéda en 1298 à la grande ligue de la noblesse contre les Bernois, et combattirent pour ces derniers à la bataille de Jammerthal qu'ils gagnèrent. Ne pouvant donc les faire rentrer à l'amiable dans le devoir, Rollin secouru de quelques alliés, se remet en campagne contr'éux en 1301, assiège, prend et brûle une petite ville qui leur appartenoit, nommée la Bonneville au Val-de-Ruz, (3) et en disperse les habitans, dont une partie s'étant retirée sur les terres de l'évêque de Bâle cause de leur malheur, fonda la Neuveville, au

bord du lac de Bienne. Enfin l'évêque de Lausanne, Girard de Wippens, signala le commencement de son épiscopat, en procurant une paix durable entre les deux partis qui étoient de son diocèse : les seigneurs de Valangin se reconnurent pour vassaux du comte de Neuchâtel et lui restèrent fidèles ; ils lui payèrent les frais de la guerre et lui cédèrent la mairie de Baudevillers, enclavée dans leur domaine, qui en est resté détachée dès lors. Ainsi se termina cette guerre, fomentée par l'ambition d'un prélat, et éteinte par les soins d'un autre, qui se rappela mieux que son collégue, que l'église doit avoir horreur du sang.

Quant aux deux têtes que les seigneurs de Valangin furent obligés de placer dans l'église de Neuchâtel, elles y restèrent couvertes de poussière et oubliées jusqu'au temps de la réformation : mais en 1530, quand les disciples de Farel se mirent à briser les images et à brûler les tableaux des saints, un vieillard qui se rappeloit de quel métal étoient ces têtes, les ramassa d'un air dédaigneux, les cacha sous son manteau, en disant.... je vais bien me divertir à briser ces idoles, et les emporta dans sa maison, où sans doute il sût les métamorphoser en écus.

A propos de ces scènes d'Iconoclastes, je me rappelle un voyageur anglois avec lequel j'eus, il y a quelques années, le dialogue suivant. — Vous vous êtes convertis bien tard, vous autres Suisses. — Comment donc? — Oui, vous étiez encore païens au commencement du seizième siècle. — Qui vous a dit cela, Monsieur? dès le sixième siècle toute la Suisse étoit chrétienne; rien n'est plus vrai. — Qui me l'a dit? vos monumens publics, Monsieur. — Eh quels, s'il vous plait? — Lisez donc, reprit-il, en sortant son journal de sa poche, lisez l'inscription que j'ai vue et copiée moi-même à mon grand étonnement sur une colonne du temple de Neuchâtel: le 23 octobre 1530, fust ostée et abolie l'idolastrie de céans par les bourgeois: Eh bien! ajouta-t-il d'un air triomphant, qu'avez-vous à répondre à une preuve de cette force?.... J'avoue que j'eus honte, de lui apprendre la signification du mot idolâtrie, dans le dictionnaire des injures théologiques, usitées de réformés à catholiques et de catholiques à réformés, c'est-à-dire de chrétiens à chrétiens: plutôt que de lui ouvrir les yeux sur l'étrange intolérance, tant de ceux qui gravèrent cette inscription scandaleuse dans le temple du Dieu de

paix, que de ceux qui l'ont laissé subsister si long-temps, j'aimai mieux le laisser tout bonnement retourner dans son île, avec la ferme persuasion qu'on adoroit encore il y a 250 ans, au bord du lac de Neuchâtel, Vénus, Bacchus, la Fortune, etc.

TRADUCTION

DE QUELQUES LETTRES LATINES DU MOYEN AGE.

Lettre de St. Bernard, Abbé de Clairvaux, à Gui de Marlanie, à l'occasion de son élection à l'évêché de Lausanne, l'an 1129.

Vous commencez une œuvre pénible; vous avez donc besoin de force; vous êtes établi sentinelle sur la maison d'Israël, vous avez besoin de prudence; vous devez également vos soins aux sages et aux fous, vous avez besoin de justice, et sur-tout de tempérance, de peur que celui qui a prêché aux autres ne soit lui-même réprouvé : ce dont Dieu vous préserve! Adieu.

NOTE.

Cette laconique lettre, la vingt-cinquième dans les *Œuvres de St. Bernard*, ne fut pas d'un grand effet; car pour avoir manqué d'une manière un peu trop scandaleuse à la dernière des vertus cardinales, l'évêque de Lausanne, quoique décoré des honneurs du *pallium*, ne put éviter d'être déposé par le pape en 1143. Peu de temps avant cette catastrophe, St. Bernard lui avoit fait une visite; et c'est alors qu'un de ses biographes raconte de lui une anecdocte qui mérite d'être mieux connue. „ Il „ alloit paisiblement monté sur son âne „ de Lausanne à Genève; il mit tout un „ jour à faire cette course le long du lac „ Léman, et ne vit point ce lac, ou ne „ vit point qu'il le voyoit. Sur le soir, „ quand ses compagnons de voyage vin„ rent à en parler, il leur demanda, où „ étoit donc ce beau lac, et ils en furent „ tous grandement émerveillés ". Cela prouve, ou que le saint avoit bien mauvaise vue, ou qu'il étoit sujet à des distractions démésurément longues; ou peut-être que ce paysage n'étoit point alors si beau ni si digne d'attention qu'il l'est de nos jours. O certainement ce saint ne sera point mon patron en fait de paysage!

LETTRE

De l'évêque Boniface au clergé et au peuple de Lausanne pour lui annoncer son abdication en 1239.

Boniface, par la seule miséricorde de Dieu, ci-devant évêque de Lausanne, à Cunon prévôt, (4) et au chapitre de Lausanne, et à ses féaux tous les hommes d'armes et les bourgeois de Lausanne, salut et paix perpétuelle en Christ!

Comme il n'y a point de valeur égale à celle de son ame ; qu'il n'est point de rachat équivalent au prix du salut ; et qu'on n'en peut payer la rançon avec l'or le plus fin; (car que donneroit l'homme en échange de son ame ?) je me suis donc proposé, et je me dispose de pourvoir à mon propre salut, et à celui des ames qui me sont confiées; aussi bien qu'à l'utilité et au profit de l'église de Lausanne, dans laquelle Dieu m'avoit établi pour y faire du fruit. J'avois d'abord espéré d'y réussir avec le secours de la grâce : mais je n'ai pu ni guérir Babylone, ni rendre la santé à l'hémorroïsse, dans laquelle il n'y a rien de saint depuis la

plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, et qui se plaint grièvement de douleurs au ventre et au côté, sans espoir d'amendement. Ne voulant donc plus travailler à peine perdue dans une *maison de fâcherie*, où je ne puis ramener la paix, j'ai demandé à grandes instances, comme je l'avois déjà fait précédemment à réitérées fois par moi et par d'autres, mon abdication à monseigneur le Pape et aux frères, laquelle je viens enfin d'obtenir par la grâce de Dieu, quoique avec beaucoup de difficultés. Si je vous ai caché mon dessein, lorsque j'étois dernièrement à Lutry, c'est que j'en avois diverses raisons, et que je ne voulois pas rendre l'affaire publique, avant d'en avoir parlé à mon vénérable seigneur et père, l'archevêque de Besançon. Le Seigneur Jésus-Christ veuille vous donner un pasteur capable de fouler aux pieds satan, qui ne cesse de vous troubler! Si je suis resté aussi long-temps à la cour de Rome, ce n'est pas ma faute; j'y serois encore demeuré plus long-temps, si j'avois voulu croire en tout point monseigneur le Pape. J'ai emprunté cent-dix marcs de Pierre de la Tour, citoyen romain, et de son frère, pour lesquels j'en dois rendre cent-quarante à la prochaine foire de *Bari*, sans quoi les intérêts mon-

teront à une très-haute usure; ces deux frères ont d'ailleurs des lettres d'exécution de monseigneur le Pape, et pour exécuteur le seigneur Gaufredi évêque de Sabine, qui doit forcer votre futur évêque à payer la susdite somme : et vous, seigneurs chanoines, vous êtes tenus et avertis avec instance de songer sérieusement à faire acquitter cette dette, par votre seigneur évêque, que Dieu veuille vous donner prudent et ferme! Je remercie le seigneur Prévôt, (Cuno d'Estavayer) et tous les chanoines qui m'ont traité honorablement : le Seigneur pardonne à tous les autres qui m'ont injustement offensé. Si j'ai de mon côté, ce dont je ne me souviens pas, injustement offensé quelqu'un, je lui en demande pardon. Que le Seigneur aime tous ceux qui aiment l'église de Lausanne, et qu'il abaisse tous ses ennemis! quant à nous, nous aimons l'église de Lausanne, et nous l'aimerons toujours, prêts que nous sommes à procurer son bien en tout temps et en quelque façon que ce soit, autant que nous le pourrions. Au surplus, je vous notifie et vous confirme en toute bonne conscience et bonne foi, que nous avons conféré le doyenné de Vevey à Ulrich de Chexbres avant ces dernières fêtes de Noël; et que nous excommunions tous ceux

qui

qui lui contestent ce doyenné, ou qui lui font des injustices à ce sujet; car c'est contre le salut de son ame que W.... trésorier (du chapitre) de Lausanne le moleste. Avertissez-le donc qu'il laisse en paix le susdit Ulrich. Sachez encore que j'ai laissé à Rome, dans le couvent des frères prêcheurs, toutes les lettres concernant l'église de Kœnits : elles sont dans une petite cassette fermée, et ne doivent être remises qu'à l'évêque de Lausanne, ou à un homme de sa part. Comme il y est fait fréquente mention de l'empereur et de ses baillis, personne d'autre n'oseroit s'en saisir. Dans le susdit procès j'ai eu pour favorables monseigneur le pape et tous les frères; mais j'ai eu pour ennemis déclarés, le chancelier de monseigneur le pape, maître Jean de Capoue, et Conrad le maréchal du pape, qui sont les frères de la maison teutonique; lesquels frères ne sont point dans les bonnes grâces de monseigneur le pape, parce qu'ils lui ont manqué, comme je l'ai appris en cour, et de monseigneur le pape lui-même. Que la paix et le salut éternel vous soient donnés en Christ! Mon sentiment dans l'affaire de l'église de Kœnits est en somme, qu'il faut défendre l'église avec les armes temporelles quand elle est attaquée par de pareilles

armes. La susdite église doit rembourser à celle de Lausanne les dépenses que j'ai faites en allant à Rome. N'ayant pas mon sceau, je me suis servi de celui de monseigneur l'archevêque. Je vous fais mes adieux en Christ : priez pour moi.

N O T E.

Cette lettre trouvée dans les collections diplomatiques du savant Ruchat, n'avoit point encore été publiée, elle a tous les caractères d'authenticité qu'on peut désirer dans une pièce de ce genre, et a paru très-propre à faire connoître l'état de l'évêché de Lausanne vers le milieu du treizième siècle, et le caractère de l'évêque qui l'écrivit. Ce dernier contraste d'une manière bien frappante avec Gui de Marlanie : l'un est déposé honteusement à cause du peu de fruit qu'il fait dans son évêché. Du reste il est bon de dire pour la justification de Boniface, qu'on pourroit peut-être accuser d'avoir manqué de capacité, qu'alors l'église de Lausanne étoit, au temporel comme au spirituel, une des plus difficiles à bien conduire. Nous lisons dans la vie de St. Bernard, que cet abbé, après avoir séjourné dans cette ville, déploroit avec amertume les désordres qui y

régnoient déjà de son temps, c'est-à-dire, environ cent ans avant l'abdication de Boniface : il se plaint sur-tout des dissensions interminables du clergé et du peuple, des débauches et de la fureur du jeu, tant des ecclésiastiques que des séculiers, des mœurs dépravées des femmes de tous les rangs, etc. Aussi n'est-il pas étonnant que Boniface, homme plus pieux que ferme, et qui préféroit le calme du cabinet aux scènes tumultueuses du palais épiscopal, ait mieux aimé quitter les rênes de l'évêché que de les tenir d'une main mal assurée. Ce Boniface n'avoit point été élu par le chapitre de la cathédrale de Lausanne comme ses prédécesseurs, parce que les chanoines divisés en deux factions sur le choix d'un évêque, sans avoir pu tomber d'accord pendant plus de deux ans, forcèrent Grégoire IX à en nommer un de son chef, qu'ils acceptèrent néanmoins d'assez bonne grâce.

Ce prélat, né à Cologne, avoit fait de bonnes études, et étoit savant pour son siècle. Après avoir été long-temps professeur de théologie dans l'université de Paris, ce fut à son mérite seul, et non à la brigue, qu'il dut les honneurs qui vinrent le chercher. Pendant les huit ans qu'il tint le siège de Lausanne, il se retiroit souvent

soit au château de Bulloz, soit à celui de Villarzel, qu'il avoit fait fortifier l'un et l'autre, pour y jouir des charmes de la retraite et du repos. Son plus grand plaisir étoit de prêcher. On parle avec éloge de plusieurs sermons qu'il fit, pour porter les prêtres de son diocèse à mieux observer leur vœu de célibat. Il donna des preuves de la bienfaisance la plus active en 1285, qu'un incendie consuma en majeure partie Lausanne avec sa cathédrale à moitié bâtie, détruisit les trésors et les archives de l'église, et acheva de désoler cette malheureuse ville qui en vingt-cinq ans éprouva quatre catastrophes de ce genre.

Peu de temps après son décès un anonyme écrivit l'histoire de sa vie; et Boniface fut canonisé à plus juste titre que plusieurs de ses confrères dans les calendriers grecs et latins. Cette lettre d'abdication, très-originale dans son genre, annonce tout à la fois, un théologien érudit à la manière de son temps, un évêque désintéressé, qui aime assez son église pour la quitter dans l'espoir que son successeur sera plus utile et mieux écouté, et un honnête homme profondément affecté d'avoir voulu le bien sans avoir jamais pu le faire. On y voit les longueurs et les frais énormes des procès ecclésiastiques, les

usures criantes qu'on exerçoit à Rome de l'aveu, ou pour mieux dire sous l'autorisation du pape etc. etc.

LETTRE

d'Æneas Sylvius à Jean Gers, pronotaire royal à Vienne en 1444.

JE sais que vous désirez recevoir une lettre de moi, pour savoir où nous en sommes; car l'esprit humain est toujours avide de nouvelles. Je vous aurois déjà écrit il y a long-temps, si j'avois trouvé des occasions sûres : mais quand il vient ici quelqu'un de votre part, on diroit qu'il me fuit à dessein, de peur que je ne le charge du paquet de mes dépêches : ainsi sont faits les gens d'aujourd'hui, très-peu empressés à rendre service. Sur cela j'ai résolu d'abandonner cette lettre aux soins de la fortune; elle vous parviendra si elle peut, et vous mettra au fait des nouvelles dont nous avons maintenant à foison.

Je pense que vous aurez été bientôt instruit par les bruits publics de l'arrivée des François; mais apprenez maintenant de moi la vérité, et rapportez-vous-en à tout ce

que je vous écris comme à l'évangile.....
du moins, si les choses vous sont données pour authentiques dans ma lettre. Louis, dauphin du Viennois, et fils aîné du roi de France, est entré depuis peu dans les terres de l'empire, et s'est mis à assiéger une ville nommée Montbeillard, que les ducs de Wirtemberg tiennent en fief de l'empire. Le dauphin, au bout de quelques jours, est enfin convenu avec ceux qui défendoient le château, qu'ils lui livreroient la ville pour un certain temps, au bout duquel il la remettroit en liberté : sans quoi il avoit résolu de la prendre de force, pour avoir un lieu où il put demeurer, parce qu'il ne convient pas au fils d'un roi de rester en rase campagne sans avoir d'abri.

Après que le dauphin se fut emparé de Montbeillard, il répandit de tout côté le bruit de son arrivée, mais il ne la présenta pas à tout le monde sous le même point de vue. Il fit savoir aux uns qu'il étoit venu au secours de la noblesse d'Allemagne, comme si elle étoit opprimée par les communes; il dit aux autres qu'il avoit été appelé par le roi des Romains contre les Suisses : il déclara à quelques personnes qu'il se proposoit de revendiquer les droits de la couronne de France, dont il prétend que le domaine doit s'étendre jusqu'au Rhin.

En conséquence il assuroit qu'il alloit assiéger Strasbourg; puis il disoit qu'il étoit aussi venu à cause du duc Sigismond; et il s'étudioit à faire courir de toutes parts ces divers bruits, non qu'ils fussent fondés en réalité, mais pour gagner ainsi des partisans. Pendant que ces bruits courent, les nobles d'Alsace, à qui la domination des Suisses semble très-onéreuse, envoient des députés au dauphin, et lui demandent de leur fournir du secours contre les Suisses. On parle diversement de l'armée du dauphin : ceux qui la portent le plus haut, disent qu'il a soixante mille hommes à sa suite; ceux qui la mettent au plus bas ne la font monter qu'à vingt-cinq mille ; ceux qui tiennent un milieu disent qu'elle est forte de trente à trente-six mille hommes. Il fut convenu entre le dauphin et les Alsaciens que vingt-cinq mille hommes de son armée seroient reçus pour cet hiver dans les villes d'Alsace ; et le dauphin promit de marcher au secours des Zuricois et des autres assiégés. (5) Les troupes du dauphin, nommées communément les Armagnacs, se mettent bientôt en chemin pour aller délivrer un château près de Bâle (Farnsbourg) que les Suisses assiégeoient. Dès que les Suisses l'ont appris, sans attendre l'enne-

mi, ils s'avancent contre lui, se jettent sur les premières bandes des Armagnacs, les enfoncent, en tuent un grand nombre, et les forcent à se replier successivement sur la grande armée. Les Suisses altérés de sang, et brûlans d'être victorieux, courent à leur perte en cherchant la gloire. Ils avoient poussé leur marche jusqu'à l'hôpital de St. Jacques, qui est à peine à cinq cents pas de Bâle : là toute l'armée des Armagnacs fond sur les Suisses, après avoir mis quelques détachemens devant les portes de Bâle, pour contenir et repousser ceux qui en sortiroient. Bientôt il se livre un attroce et funeste combat : un grand nombre périt de part et d'autre. Les détails en sont horribles. Les Suisses arrachoient les flèches sanglantes de leurs corps, ils se jetoient encore sur les ennemis, quoiqu'ils eussent les mains coupées, et ils ne mouroient point qu'ils n'eussent tué celui dont ils avoient reçu le coup mortel. Quelques-uns criblés de coups de lance et hérissés de traits, couroient au milieu des Armagnacs pour venger leur mort inévitable. Quatre Armagnacs s'acharnoient sur un Suisse; déjà ils l'avoient renversé percé de coups, et le fouloient aux pieds; son compagnon empoigne une hache, s'élance

sur les quatre Armagnacs, en tue deux, met les deux autres en fuite, charge sur ses épaules le corps sanglant de son ami, et l'emporte au milieu des siens.

Les Suisses, ayant à dos le mur du jardin de St. Jacques, se croyoient en sûreté de ce côté, et ne se défendoient que de front; mais des soldats allemands qui étoient avec les Armagnacs entrent dans le jardin, abattent le mur, et attaquent les Suisses par derrière; ce qui fut la grande cause de leur entière déconfiture. Alors on combat de plus près, chaque homme se mesure avec un autre, et ce n'est plus de loin que le fer est employé. Les Suisses, tels que des lions se jettent au travers de toute l'armée, renversant et massacrant leurs vainqueurs, bien certains qu'ils ne se battent plus dans l'espoir de vaincre, mais dans le dessein de venger leur propre défaite. Le combat dura dès le commencement de la journée jusqu'au soir: enfin les Suisses bien moins vaincus que fatigués de vaincre, tombèrent sur de vastes monceaux d'ennemis tués : la victoire fut triste et sanglante pour les Armagnacs; et ils demeurèrent maîtres du champ de bataille, l'emportant par le nombre, et nullement par la valeur. Ceux qui la portent le plus haut, estiment la perte des

Suisses à quatre mille hommes, et à quinze cent ceux qui la mettent au plus bas. Bien des gens prétendent qu'il a péri plus d'Armagnacs que de Suisses. La cavalerie a beaucoup souffert. Plusieurs allemands qui avoient voulu secourir les Suisses ont été tués. Rien n'a été aussi fatal aux Suisses que leur intrépidité, ou leur témérité, comme on voudra l'appeler; et c'est pour avoir trop méprisé leurs ennemis qu'ils sont venus en telle passe dont ils n'ont pu sortir ensuite. Le sage ne doit ni trop craindre ni trop dédaigner ses ennemis.

Sur ces entrefaites le roi des Romains envoie au dauphin l'évêque d'Augsbourg, le docteur Jacob d'Aich, et quelques chevaliers, afin de s'informer de lui, pourquoi il est entré dans l'empire avec une armée. Ces députés reviennent, et avec eux cinq personnages de distinction que le dauphin députe au roi. Pendant ce temps-là les cardinaux d'Arles et de St. Calixte, et plusieurs autres docteurs, vont trouver le dauphin de la part du concile de Bâle, ainsi que deux citoyens de cette cité, pour le prier de ne nuire en rien ni au concile, ni à la ville. Celui-ci a renvoyé avec eux des députés à Bâle, qui y sont encore, et qui doivent s'y accorder sur divers articles, car les députés du pape

Félix, duc de Savoye, et de la faction des Suisses, s'y sont rendus. Le bruit court qu'on lui rendra la ville de Bâle, comme faisant partie du royaume de France; et si cela a lieu, il promet de grands priviléges à cette ville. Les députés du dauphin qui sont ici, disent qu'il est venu contre les Suisses sur la réquisition du roi, qu'il a déjà défait une grande troupe de ses ennemis, et qu'en conséquence il a été cause qu'on a levé le siège de Zurich; ils exigent qu'on ratifie son accord avec les nobles d'Alsace, ils demandent des quartiers pour y passer l'hiver, et déclarent que si on les leur refuse ils ne peuvent se dispenser d'agir hostilement. Ils tiennent déjà Lauffenbourg, Seckingen, et quelques autres villes; mais ils prétendent qu'elles ne leur suffisent pas, et veulent qu'on y ajoute Brisach et Fribourg. Ensuite ils exigent que Sigismond duc d'Autriche, parte pour consommer son mariage avec la fille du roi de France, sœur par conséquent du dauphin. On ne leur a fait encore aucune réponse; ni les villes ni les princes ne doivent être consultés. Dieu veuille donner une bonne fin à tout cela! car le proverbe nous apprend, combien il est peu sûr de nourrir un rat dans une besace. Le serpent, qui recueillit dans sa demeure un

hérisson engourdi par le froid, fut chassé de son trou lorsque celui-ci réveillé se mit à dresser ses pointes. Que nos chefs voient donc à se bien consulter sur tout ceci, pour que quand la chose sera faite, ils ne viennent point dire : Nous ne l'avions pas prévu.

Maintenant vous savez de moi ce qui s'est passé du côté des Armagnacs; dans les affaires de l'église, rien n'est encore conclu. Il y a ici quatre électeurs; ceux de Mayence, de Trèves, le duc de Saxe, et le marquis de Brandebourg. L'électeur palatin, à cause des Armagnacs, a été dispensé de venir pour pouvoir défendre son pays. L'archevêque de Cologne, occupé au siège de Soëst, n'a pu encore arriver. Mais comme par une députation du roi il y a eu une trêve, on dit qu'il viendra sous peu. Les députés des deux partis sont ici, et défendent leurs causes. L'évêque de Verdun y est aussi de la part du duc de Bourgogne, et il s'efforce de nous persuader que sa majesté le roi avec toute la nation, doit se déclarer pour le pape Eugène, qui aujourd'hui encore a fait une grande harangue devant toute l'assemblée. Voilà tout ce que je puis vous écrire pour le moment. Portez-vous bien, vous et votre épouse, qui peut-être est

plutôt bonne que prudente, parce que la prudence n'est pas commune parmi les femmes. Adieu, encore une fois, et aimez-moi toujours.

De Nuremberg, l'an 1444.

NOTE.

Cette lettre d'Æneas Sylvius Piccolomini de Sienne, d'abord secrétaire du concile de Bâle, et ensuite pape, sous le nom de Pie II, est moins connue qu'elle ne le mérite; c'est la quatre-vingt-septième dans le recueil intitulé *Epistolæ Ænea Sylvii*, imprimé pour la première fois à Nuremberg en 1496. Il se trouvoit dans la ville de Bâle pendant le fameux combat de St. Jacques, qu'il pouvoit voir du haut des remparts; et il devoit être très-au fait par sa place et ses entours de tout ce qui se passoit. Il paroît cependant qu'alors, on ne savoit trop à quoi attribuer l'arrivée du dauphin et de son armée en Alsace, qu'on en ignoroit la force, et qu'on ne s'accordoit pas même sur le nombre des Suisses qui furent tués en l'attaquant. Æneas Sylvius le porte de quinze cent à quatre mille; et il faut tout au plus s'en tenir au premier nombre : car nos historiens nous apprennent que l'armée Suisse

qui assiégeoit Farnsbourg étoit à peine de quatre mille hommes ; qu'elle envoya un détachement pour renforcer la garnison de Bâle ; détachement qui ne pouvoit être considérable, puisque le siège de ce château continua, et qu'en comptant les contingens des sept cantons et de Soleure, qui sont bien connus, on ne trouve que onze cent nonante Suisses. Ce qu'il pouvoit y avoir de plus étoit cent cinquante volontaires de Liestall et de Wallenbourg, qu'Amandus Seevogel sénateur de Bâle avoit conduits au siège de Farnsbourg ; et c'est probablement de ces derniers dont Æneas Sylvius fait mention, quand il dit, que plusieurs allemands qui avoient secouru les Suisses furent tués ; car ce ne pouvoit être les Bâlois de la ville, qui furent prudemment empêchés par leurs chefs d'aller au secours de leurs alliés, en faveur desquels ils avoient commencé de faire une sortie : ce qu'il y a de sûr, c'est que Scevogel y périt avec beaucoup de gloire ainsi que deux de ses concitoyens, Falckner et Mérian (6).

Quoiqu'il en soit, il paroît qu'Æneas Sylvius étoit plus instruit des affaires du concile que de celles de la guerre ; aussi il en parle plus en orateur qu'en soldat. On pourroit d'autant mieux le croire mal

informé à certains égards, que dans une lettre très-curieuse qu'il écrivoit au cardinal Julien sur la ville de Bâle, il annonce la plus grande ignorance de la manière dont on s'y gouvernoit alors; il en décrit fort agréablement la situation, les entours, les places, les fortifications, les mœurs mêmes; mais dès qu'il parle de son régime politique, on voit qu'il en a des idées tout-à-fait fausses.

Finissons par une anecdote sur cette lettre. Comme il avoit dit à son ami Gers que sa femme étoit plutôt bonne que prudente, celui-ci s'en formalisa, et à l'instigation, sans doute de sa chère moitié, il en fit faire des reproches à Æneas Sylvius, qui à son tour crut devoir se justifier; il le fit donc, ou crut le faire, d'une manière qui peint originalement les ressources des beaux esprits du quinzième siècle, et leur genre de politesse. „ Quoiqu'il en soit, lui
» marque-t-il dans une autre lettre, je
» n'ai pu comprendre qu'un homme comme
» vous, d'âge mûr et de vie exemplaire,
» se tienne pour offensé de ce mot. Car
» enfin qu'ai-je dit? j'ai loué sa probité
» aux dépens de sa prudence. Je pense
» que vous n'ignorez pas ces paroles de
» l'Ecclésiaste : J'ai bien trouvé un homme
» sur mille, mais pas une femme sur tou-

„ tes (Chap. VII. 29.) Et comment ferois-
„ je tort aux femmes, puisque chez les
„ hommes même la probité est regardée
„ comme plus louable que la sagesse : car,
„ ainsi que St. Paul l'écrit aux Corinthiens,
„ Dieu a rendu folle la sagesse de ce mon-
„ de ; c'est pourquoi le Seigneur dit dans
„ l'Evangile : si vous ne vous changez
„ pour devenir comme ces petits, vous
„ n'entrerez pas dans le royaume des
„ cieux. Ce n'est donc point la sagesse
„ de ce monde que le Sauveur préfère, mais
„ la simplicité de cœur et la pureté de la
„ conscience. Et je vous ai écrit que votre
„ femme étoit douée de ces qualités ; je
„ n'ai point dit qu'elle fut belle parleuse
„ comme Cornélie mère des Gracques, ou
„ comme Calpurnie, qui plaidoit en
„ public, j'ai dit seulement qu'elle étoit
„ telle que Dieu veut que les femmes
„ soient, lui qui a choisi les choses folles
„ de ce monde, et dissipé le conseil des
„ sages. Mais on me dira peut-être qu'il
„ faut savoir se taire sur les femmes,
„ quelles qu'elles soient etc "....

C'est ce qu'on appelleroit de notre temps un persifflage, si ce n'est indécent, au moins du plus mauvais goût. Mais respectons sa mémoire : nous devons plus que nous ne pensons à Pie II. En fondant

l'université de Bâle, il a introduit en Suisse le goût de l'étude et l'amour des lettres, il a commencé à dissiper les ténèbres de la barbarie gothique : et il a ainsi préparé sans s'en douter, les moyens de la grande révolution qui s'opéra dans les opinions religieuses de nos pères, au commencement du seizième siècle, et dont leurs enfans se trouvent si bien.

TRADUCTION

Du plus ancien traité d'alliance perpétuelle entre les trois premiers cantons, en 1291.

Au nom de Dieu, amen ! C'est faire une chose honnête, et pourvoir au bien public, que de confirmer les traités de paix et de tranquillité comme ils le méritent.... Qu'il soit donc notoire à tous et à un chacun, que les hommes de la vallée d'Uri, l'assemblée générale de la vallée de Schwitz, et la communauté des montagnards de la vallée inférieure, considérant la malice des temps présens, se seroient promis de bonne foi, pour se défendre d'autant mieux eux et leurs propriétés, et pour se conserver dans l'état actuel, de se donner assistance mutuelle, en secours, en conseils, en toutes sortes de bons offices, de corps et de biens, au-dedans et au-dehors des vallées, et cela de tout leur pouvoir et de toute leur force, contre tous et un chacun, qui à eux ou à quelqu'un d'entr'eux, feroit quelque violence,

vexation ou injure, en machinant quelque mal contre leurs personnes ou leurs biens.... Or donc, à tout événement, chacune des dites communautés promet à l'autre d'accourir à son aide, lorsqu'il sera nécessaire pour la secourir à ses propres frais, selon le besoin, afin de résister aux attaques des méchans, et de venger les injures à elles faites ; prêtant, aux fins de rester fidèles à ces promesses, un serment sans dol ni fraude, et renouvelant par les présentes l'antique forme de notre confédération déjà confirmée par serment : en telle sorte cependant, que chacun des dits hommes sera tenu selon sa condition de naissance, de servir son seigneur, et de lui être soumis convenablement.

Par une volonté générale et un accord unanime, nous promettons, statuons et établissons que dans les vallées susmentionnées, nous ne recevrons et reconnoîtrons aucun juge, qui auroit acheté sa charge par argent ou de quelque autre manière que ce fût, ou qui ne seroit pas d'entre nos bourgeois ou confédérés.

S'il survenoit quelque dissension entre quelques-uns des confédérés, les plus prudens d'entre les dits confédérés doivent s'entremettre, aux fins d'éteindre la

discorde survenue entre les parties, et cela par les moyens qui leur paroîtront les plus expédiens; et si l'une des parties se refuse à leur accommodement, tous les confédérés doivent s'élever contre elle.

Avant toute chose, il a été statué entr'eux, que si quelqu'un en tue un autre de propre délibéré et par surprise, s'il est appréhendé, il perdra la vie, comme l'exige un aussi déloyal délit, à moins qu'il ne puisse prouver son innocence d'un pareil crime; et si par hazard il s'étoit enfui, il ne doit jamais rentrer au pays. Les fauteurs et défenseurs d'un tel malfaiteur doivent être exilés des vallées, jusqu'à-ce que les confédérés jugent à propos de les rappeler sous condition.

Si quelqu'un a fait tort à quelque confédéré, par incendie, soit de jour, soit de nuit, en secret et en manière de traître, il ne peut plus être regardé comme notre concitoyen; et celui qui favorisera et défendra le susdit malfaiteur dans les vallées, sera tenu de satisfaire celui qui en a reçu du dommage. En outre, si quelqu'un des confédérés dépouille un autre de ses biens, ou lui fait tort en quelque manière que ce soit, si les biens du coupable sont dans les vallées, on doit les saisir, pour procurer selon la justice un

dédommagement à la partie lésée. De plus, personne ne doit prendre des gages d'un autre, si celui-ci n'est reconnu pour être son débiteur, ou caution de son débiteur; et encore ne doit-il le faire qu'avec la permission de son juge connu : outre cela chacun doit obéir à son juge, et si le cas l'exige, déterminer quel est le juge dans les vallées, auprès duquel il préfère de se pourvoir en droit. Que si quelqu'un refuse d'obéir à la sentence, et que par son obstination quelqu'un des confédérés soit lésé, tous les confédérés doivent par leur serment, forcer le susdit *contumax* à donner satisfaction.

S'il s'élevoit guerre ou discorde entre quelques-uns des confédérés, et qu'une des parties en dispute n'eut pas reçu justice et satisfaction complète, les autres confédérés sont tenus de la procurer. Lesquelles susmentionnées ordonnances, sagement établies pour l'utilité commune, dureront à perpétuité, avec l'aide du Seigneur; et en témoignage manifeste de la chose, le présent instrument est corroboré du sceau des trois communautés et vallées, à la réquisition des susdits confédérés.

Passé l'an du Seigneur mil deux cent nonante et un, au commencement du mois d'août. . . .

LE SCEAU

(de l'assemblée générale, à Schwitz.)

LE SCEAU

(de la communauté de la vallée d'Uri)

LE SCEAU

(de l'assemblée générale des hommes de Stantz et de la vallée supérieure.)

Eclaircissemens sur la pièce précédente.

ON croit assez communément en Suisse, que le premier pacte fédératif des cantons d'Uri, de Schwitz et d'Underwald, est celui qu'ils firent à Brunnen en 1315, trois semaines après la victoire de Morgarten; mais il paroît que long-temps auparavant les trois vallées s'étoient unies par un traité qui se renouveloit tous les dix ans, afin d'assurer leur tranquillité et leur indépendance. Placées au sein des Alpes, loin de la protection impériale, elles ne tenoient que par un foible lien au reste du corps germanique, et avoient besoin de s'appuyer mutuellement contre l'oppression des grands feudataires qui les environnoient. Dès le commencement du douzième siècle,

on voit par les différends qui s'élevèrent entre l'abbaye d'Einsidlen et la communauté de Schwitz, que les hommes qui composoient cette dernière se disoient hommes libres, et agissoient en conséquence. Quand ensuite l'empereur Otton IV, portant envie à la liberté des trois cantons, les força à recevoir un gouverneur contre leur gré, son successeur, Henri de Thuringe, écouta leur réclamation et les en délivra. Puis, ayant donné quelques secours à l'empereur Frédéric II, ils en obtinrent la chartre suivante, que nous traduisons littéralement du latin.

» Frédéric par la grâce de Dieu, em» pereur des Romains toujours auguste, » roi de Sicile et de Jérusalem, à tous » les hommes de la vallée de Schwitz, » comme à ses féaux, souhaite gracieu» sement tout bien : prenant en considéra» tion votre attachement et votre dévoue» ment à nos intérêts, ayant bien reçu » vos lettres et messagers qui nous les » ont apportés et manifestés, nous vou» lons concourir favorablement à la pu» reté de vos intentions. Ayant pour re» commandables votre dévouement et fi» délité, d'autant que vous avez prouvé » par de grands efforts le zèle que vous » avez toujours eu pour notre service et

» celui de l'Empire, et que vous vous re-
» tirez sous nos ailes et celles de l'Em-
» pire, nous vous tenons, (ainsi que vous
» étiez regardés précédemment) pour
» hommes libres, qui ne devez hommage
» qu'à nous et à l'Empire: puis donc que
» vous choisissez volontairement notre
» protection et celle de l'Empire, nous
» recevons à bras ouverts cette preuve
» de fidélité; et nous démontrerons la pu-
» reté de notre faveur et bienveillance à
» votre sincère affection, en vous pre-
» nant sous notre protection spéciale et
» celle de l'Empire, tellement qu'en au-
» cun temps, nous ne permettrons que
» vous soyez aliénés ou séparés de nous
» et de la domination impériale; vous ac-
» cordant l'assurance et la plénitude de la
» gracieuse faveur, que tout bon seigneur
» doit à gens fidèles et prompts à le ser-
» vir; jouissez donc d'une pleine pros-
» périté dans tout ce qui vous concerne,
» pourvu que vous restiez fidèlement at-
» tachés à notre service : donné au siège
» de Faenza, l'an du Seigneur 1240, au
» mois de décembre". (7)

Ensuite Rodolphe d'Habsbourg qu'ils avoient choisi pour leur défenseur, durant les troubles du grand interrègne, confirma et augmenta leurs anciens privi-
léges,

léges, quand il fut devenu empereur. Cependant lorsqu'ils virent que ce dernier, sur la fin de ses jours, achetoit par des conseils intéressés de son fils Albert, tous les droits que l'abbaye de Murbach et le chapitre de Munster avoient dans leur pays, ils pensèrent encore plus sérieusement à prendre leurs précautions contre ce qu'ils appeloient la malice du temps présent, et c'est alors qu'ils conclurent le traité de 1291.

Ce traité est certainement un morceau aussi curieux qu'important, qui manquoit à notre histoire nationale : le premier et le seul qui l'ait mis au jour, est feu Mr. le justicier Gléser de Bâle. Il le fit imprimer à la fin d'une excellente dissertation sur les alliances des Suisses entr'eux, qu'il publia en 1760 ; jusqu'à lui ce traité étoit resté dans l'oubli ; aucune de nos chroniques, même celle de Tschudi, n'en faisoit point mention : aucun de nos historiens ne le rapportoit. Il n'en existe que deux manuscrits connus ; l'original muni du sceau des trois cantons, qui se trouve dans les archives de Schwitz, et une traduction allemande qu'on garde dans celles de Stantz. La première de ces pièces est si pleine d'abréviations, et la seconde est écrite dans un allemand si dif-

ficile à entendre de nos jours, qu'il a fallu qu'un heureux hasard permit de les confronter, pour les expliquer l'une par l'autre.

Le traité de Brunnen, dont nous avons donné la traduction dans le volume précédent, à la fin du récit de la bataille de Morgarten, est fondé sur la base de celui-ci, et n'est autre chose qu'une paraphrase plus claire et plus étendue de ce texte devenu trop laconique. On ignore le nom des rédacteurs de cette pièce : mais au ton loyal et simple dont elle est écrite, on reconnoît la manière helvétique de ces temps reculés, et il est naturel de présumer que Furst, Melchtal, Stauffacher et le baron d'Attinghausen, qui passent pour avoir rédigé le traité de Brunnen, ne firent que reprendre et perfectionner un ouvrage qu'ils avoient fait vingt-quatre ans auparavant.

On voit par son contenu, pourquoi les cinquante exilés qui combattirent à Morgarten séparément des autres Suisses, furent refusés quand ils offrirent leurs services ; c'étoient des meurtriers ou des incendiaires, qui ne pouvoient rentrer dans leur pays sans y être conduits au supplice, ou qui, étant déchus depuis leur fuite de tous les droits de citoyen, n'avoient plus

de patrie : il paroît aussi qu'on achetoit alors les charges de judicature ; il étoit naturel, qu'un peuple aussi juste et aussi loyal que celui-là, eut en horreur un semblable usage. Mais cette même justice et loyauté le portoit à ordonner un payement fidèle de tout ce qui étoit légitimement dû aux seigneurs temporels et spirituels, qui avoient des fiefs dans leurs vallées. Les Suisses savoient très-bien distinguer leur liberté et leur indépendance de ces redevances territoriales, sous lesquelles ils possédoient leurs domaines de père en fils, et qui leur paroissoient aussi incontestables que l'intérêt payé par un débiteur au créancier, dont il a reçu une somme en prêt sous cette condition.

Quoique la teneur du traité ne mette au rang des contractans, que la communauté des montagnards de la vallée inférieure, c'est-à-dire le bas Underwald, il paroît néanmoins par le sceau, que ce furent non-seulement les habitans de Stantz, mais aussi ceux de la vallée supérieure, qui entrèrent dans cette association ; parce que de temps immémorial, chaque vallée ayant son sceau particulier, le sceau commun à l'une et à l'autre n'étoit employé que dans les affaires qui les concernoient toutes deux.

Ce traité doit donc être regardé à juste titre comme le fondement de la Confédération helvétique, puisque ce fut d'après sa teneur, que les soldats des deux autres cantons se réunirent, pour préserver celui de Schwitz de l'invasion de Léopold, et combattre de concert à Morgarten : on peut même dire qu'il subsiste encore dans toute sa force entre les descendans de ceux qui l'ont conclu : car le nœud de l'union helvétique, que des guerres civiles ont malheureusement failli à rompre quatre fois, ne s'est au moins jamais relâché entre Uri, Schwitz et Underwald, toujours indissolublement liés dans leur bonne comme dans leur mauvaise fortune.

LETTRE

Sur les anciens tournois de la Suisse.

Vous m'avez demandé, monsieur, des renseignemens sur les tournois qui se sont donnés jadis en Suisse; pour pouvoir vous satisfaire, j'ai pénétré à travers les rangs des in-folio de nos bibliothèques; j'ai ouvert des volumes fermés depuis plus d'un siècle, et, tout chargé de notes et de poussière, je viens vous rendre compte de mes découvertes. S'il s'agissoit des tournois françois, nous ne manquerions pas de sources excellentes; il n'y auroit qu'à lire les Traités du père Menestrier, le Théâtre d'honneur et de chevalerie par la Colombière, et sur-tout l'ouvrage piquant de Sainte Palaie, qui peut tenir lieu des autres.... Mais il n'en est pas de même des tournois allemands; il faut glaner çà et là et parcourir des livres entiers, avant d'en tirer une page de résultat.... et encore je ne puis vous garantir l'authenticité des détails que je vous envoie.... mais j'indiquerai mes sources, et vous leur donne-

rez le degré de confiance que bon vous semblera.

On prétend que les Maures qui envahirent l'Espagne, apportèrent les premiers en Europe le goût des tournois, et que ce peuple galant ne tarda pas à être imité par les autres nations. Ils furent introduits en Allemagne, un siècle au moins plutôt qu'en France, et ce fut l'empereur Henri de Saxe, surnommé l'Oiseleur, à cause de sa passion pour la chasse, qui en donna le premier. Ce prince brave et politique, après avoir fait rentrer dans le devoir les grands seigneurs de l'Empire qui s'étoient révoltés, crut que le meilleur moyen de prévenir de nouveaux désastres, seroit d'adoucir les mœurs de cette noblesse superbe et féroce : mais la difficulté étoit de la rassembler, de faire sortir tous ces petits despotes de leurs châteaux inaccessibles, et de les tirer du milieu de leurs vassaux tremblans, pour les faire vivre avec leurs égaux. Il crut, et il ne se trompa point, qu'il pourroit parvenir à ce but, en donnant des fêtes où le plaisir d'une représentation magnifique, la pompe du spectacle, l'espoir de gagner une gloire moins périlleuse que celle des combats attireroient de toute part la nombreuse noblesse de l'Empire. Le premier tournoi fut ce-

lui de Magdebourg en 938, dans lequel cet empereur, de concert avec le comte Palatin du Rhin, les ducs de Souabe et de Franconie et plusieurs autres seigneurs, fixa les lois fondamentales des tournois, pour servir de base à tous ceux qu'on donneroit dans la suite.

Le détail de ces lois servira à prouver que dans leur origine les tournois avoient tout à la fois un but moral et un but militaire; au premier égard, parce qu'ils étoient comme une cour de justice, où l'on pouvoit faire punir les chevaliers coupables; au second égard, parce que c'étoit une revue, où chaque prince suivi de ses vassaux, paroissoit publiquement, et durant laquelle on concerta plus d'une fois des expéditions importantes. Ces articles fondamentaux consentis par toute la haute noblesse de l'Empire, sont au nombre de douze: ils font trop bien connoître les mœurs du dixième siècle pour ne pas les rapporter ici, comme un monument curieux de ces temps reculés, qu'on auroit grand tort de regretter d'après ce tableau. (8)

1°. Tout noble de race, qui aura dit ou fait quelque chose contre la sainte foi, sera exclu du tournoi; et s'il y entre, chassé à coups de bâton.

2°. Tout noble qui aura mal parlé du

saint empire romain ou de son Chef, sera exclu, ou battu s'il se présente.

3°. Tout noble qui aura trahi ou abandonné son seigneur dans le combat, qui aura incité l'armée à prendre la fuite, ou frappé des bourgeois, sera exclu, ou puni exemplairement, s'il entre dans le tournoi.

4°. Tout noble qui aura violé ou diffamé de fait ou de paroles soit fille, soit femme, sera exclu et châtié s'il ose paroître.

5°: Tout noble convaincu de parjure et de faux signé, ou déjà déclaré infâme, sera exclu; s'il entre, il ne sortira pas impuni.

6°. Tout noble qui aura tué sa femme en public ou en secret..... qui aura, par fait ou par conseil, contribué à la mort de son seigneur, sera puni à toute rigueur.

7°. Tout noble qui aura dépouillé église, chapelle, veuve ou orphelin, ou qui retient de force le bien de ceux qu'il devroit défendre et secourir, y sera puni.

8°. Tout noble devenu l'ennemi des autres nobles, qui ne leur accordera pas justice, soit par le droit, soit par les armes, dans une guerre légitimement déclarée, mais qui fait tort à ses voisins par

rapine et par incendie, en détruisant les moissons et les vignes, ou en faisant des brigandages, y sera chargé de coups de bâton.

9°. Tout noble qui fera des innovations dans l'Empire, qui établira de nouveaux péages dans ses villes, seigneuries ou jurisdictions, sur terre ou sur eau, sans la permission de l'empereur, de manière qu'il vexe ou opprime les marchands ou passagers dans leurs effets ou dans leurs corps, y sera châtié.

10°. Tout noble adultère, ou qui aura deshonoré femme ou fille, y sera puni.

11°. Tout noble qui ne mènera pas une vie digne de sa noblesse, qui ne vivra pas soit du revenu de ses fiefs héréditaires, ou à lui accordés pour ses services, soit de sa solde militaire, soit de pensions gagnées par ses bons conseils, mais qui se mêle de trafiquer comme marchand et banquier, qui achète pour revendre plus cher, ou qui se sert de voies injustes et mauvaises pour s'enrichir, sera chargé de coups, s'il a la témérité de s'y présenter; car il s'est rendu méprisable.

12°. Quiconque voudra assister aux tournois sera noble de race, comptant quatre générations de noblesse; sinon il ne peut entrer d'aucune façon.

D'après ces lois, qu'on croiroit être d'un peuple de Cannibales qui fait le premier pas vers la civilisation, il semble que le nombre des nobles admissibles aux tournois dût être bien petit; et en effet, l'histoire de ces temps nous les montre tous comme ayant contrevenu à plusieurs ou du moins à l'un de ces articles. Mais d'un côté, les coupables osoient se présenter quand ils trouvoient le moyen de faire taire leurs accusateurs; et d'un autre côté, le législateur qui craignoit de n'y voir venir personne, s'il y faisoit observer ces lois à toute rigueur, établit lui-même un moyen légal de s'y soustraire: c'est que quand un gentilhomme étoit cité au tournoi pour être puni comme transgresseur de l'un des douze articles; si un parent ou un ami vouloit recevoir les coups de bâton pour lui, il satisfaisoit en lieu et place du coupable, sans en être déshonoré: seulement s'il désiroit être frappé plus doucement, il en avertissoit le héraut d'armes, qui engageoit les exécuteurs de la sentence à ménager son dos par égard à sa générosité.... D'ailleurs dans le premier tournoi, l'empereur déclara que ces lois ne seroient point exécutées pour cette fois seulement, qu'elles n'avoient point une action rétrograde et qu'elles n'auroient

force que pour l'avenir ; aussi y eut-il plus de deux mille nobles qui s'y rendirent en faveur de cette amnistie. Peu-à-peu ces lois tombèrent en désuétude ; on les publioit solennellement avant le tournoi, mais on ne les exécutoit pas, à moins qu'une femme outragée ne vînt demander publiquement justice en touchant l'écu du chevalier, dont elle avoit à se plaindre ; alors la cour du tournoi écoutoit et vérifioit ses griefs pour y faire droit : du reste quand la sentence étoit portée, les dames pouvoient la mitiger, jusqu'à un certain point : elles avoient même un héraut particulier qui venoit dire de leur part, c'est assez, quand elles le jugeoient à propos.

Tout tournoi devoit être annoncé d'avance par des hérauts dans tout l'empire : on choisissoit une ville commode pour y établir les lices : on déterminoit le nombre de combattans, la manière du combat, et la durée des joûtes : ordinairement le prince qui donnoit ces fêtes nommoit ou faisoit nommer quatre chefs de tournoi, douze nobles qui devoient juger des coups, et huit chevaliers qui étoient placés aux barrières d'entrée et de sortie pour y maintenir l'ordre. Ils étoient pris en nombre égal, des quatre provinces

nommées alors Souabe, Cours du Rhin, (qui comprenoit l'ancienne Suisse en grande partie) Bavière et Franconie; chacun de ces quatre départemens fournissoit de plus trois dames, une mariée, une veuve et une demoiselle qui étoient chargées de remettre les prix aux vainqueurs, de faire les honneurs des bals et des festins, et d'encourager les combattans par leur présence dans une loge magnifiquement décorée.

Quelques jours avant ces exercices, où justice, valeur et amour avoient chacun leurs droits, les écus des combattans étoient publiquement exposés avec leurs devises; un poursuivant d'armes les nommoit à tout venant, étoit censé recueillir les plaintes, s'il y en avoit, et les porter à la cour du tournoi, composée d'un nombre indéterminé de vieux chevaliers: la veille on annonçoit au bruit d'une musique militaire, que le lendemain prouesse seroit vendue et achetée au fer et à l'acier. Dès le matin, les hérauts ouvroient la marche, les menestriers se tenoient prêts à chanter les louanges des vainqueurs, les maréchaux de camp distribuoient des armes égales, et au son des fanfares, les dames éclatantes d'or et de pierreries se rangeoient sur les gradins

d'un amphithéâtre : là tous les regards des chevaliers se fixoient sur elles, et souvent ils chantoient des ballades allemandes, dont le refrein revenoit à celui qu'on fit pour le tournoi de St. Denis en 1389.

> Servans d'amour, regardez doucement
> Aux échafauds, anges de paradis;
> Lors joûterez fort et joyeusement,
> Et vous serez honorés et chéris.

Les jeunes chevaliers portoient les couleurs de leur dame, étaloient les présens qu'ils en avoient reçus, comme écharpe, bague ou bracelets, et aspiroient à les entendre crier sur leur passage.... Honneur aux fils des preux, par qui valeur et prouesse sont gagnées en sang mêlé de sueur.

Ceux qui avoient rompu le plus de lances, fait le plus beau coup d'épée, désarçonné le plus de chevaliers, combattu le plus long-temps sans lever la visière pour prendre haleine, étoient nommés aux juges du tournoi : sur le rapport des experts, les prix étoient décernés aux plus braves ou aux plus adroits : les dames venoient les distribuer, et ne pouvoient même refuser de donner l'accolade, en remettant au vainqueur les marques de sa

gloire. Telle étoit en bref la manière des tournois allemands.

La noblesse d'Allemagne étoit alors divisée en deux classes bien distinctes. La grande, qui tenoit ses fiefs immédiatement de l'Empire, et la petite qui tenoit les siens de la grande. Dans ce que nous nommons maintenant la Suisse, et qui faisoit alors partie du Corps germanique, étoient dans la première classe, les comtes de Kibourg, de Werdenberg, de Toggenbourg, de Lentzbourg, d'Habsbourg, de Masox, etc. La seconde classe renfermoit une quantité prodigieuse de gentilshommes, qui rendoient foi et hommage à ces comtes, marchoient sous leurs bannières et s'en reconnoissoient vassaux : à proportion de sa grandeur, aucune partie de l'Allemagne n'a eu autant de noblesse que la Suisse ; cette foule de châteaux et de tours en ruine ou encore sur pied, répandue dans les nombreuses vallées des Alpes et du Jura, en sont des preuves incontestables : et le docte Bucelin qui a fait d'immenses recherches sur les généalogies, dit et prouve dans ses ouvrages, que les montagnes de l'Helvétie furent l'asile des grands de l'Empire romain, et le berceau de ceux de l'Empire d'Allemagne. (9) On y comptoit dans les douzième et

treizième siècles cinquante comtes, cent-cinquante barons, et environ mille chevaliers. Les maisons des premiers sont éteintes pour la plupart, à la réserve de quelques-unes qui, sous d'autres noms, sont comptées parmi les princes souverains d'Allemagne : personne n'ignore que cette fameuse maison d'Autriche, qui a compté seize empereurs, et qui s'est éteinte à la mort de Marie-Thérèse, étoit originaire de la Suisse, et portoit le nom de Habsbourg. Il reste encore dans les cantons quelques familles des anciens barons, et un assez grand nombre de noms nobles connus dans les X, XI, XII et XIII siècles. Quatre causes principales ont contribué à l'extinction ou à l'éloignement de tant de ces maisons illustres, qui nous ont laissé pour seul souvenir les masures des châteaux dont elles tiroient leurs noms, et des messes pour le repos de leur ame dans presque tous nos couvents : premièrement l'horrible massacre que la famille de l'empereur Albert fit de la noblesse helvétique, pour venger l'assassinat de son père, avec un tel acharnement qu'à la prise de la forteresse de Farwangen, on décapita soixante et trois gentilshommes ; en second lieu, la grande quantité de chevaliers qui périrent dans

les batailles de Morgarten, Laupen, Tættvill, Sempach, Næfels et Dornach : en troisième lieu, l'expulsion de presque toutes les familles nobles de Bâle en 1445 et dans les années suivantes; et enfin la haine que ces gentilshommes conçurent, pour des gouvernemens républicains où tout citoyen étoit leur égal : haine qui les porta à se retirer en Souabe, en Alsace et autres pays voisins.

Voici, en y comprenant l'évêché de Bâle, les familles encore existantes en Suisse, qui ont figuré dans les tournois d'Allemagne, avec l'année où on les trouve nommées pour la première fois.

En 948 De Landenberg de Zurich, dont une Cécile fut demoiselle du tournoi de Constance cette même année.

En 968 Fleckenstein de Lucerne dont une Elisabeth fut demoiselle du tournoi de 1284.

En 1042. Eptingen de Bàle, et dans la plupart des tournois suivans.

En 1080. Halwill et Bonstetten de Berne.

En 1119. Andlau, ci-devant dans la ville de Bâle, maintenant dans l'Evêché : deux dames

de ce nom donnèrent les prix aux tournois de 1235 et de 1392.

En 1165. Schœnau de Zurich; un de ces derniers fut juge de camp au tournoi de 1374; Erlach et Luternau de Berne, Waldner de Mulhouse, Waldkirch de Schaffouse, Bœrenfels de Bâle, Rheinac de l'évêché de Bâle.

En 1374. Wattenville de Berne, Lentzbourg de Fribourg.

En 1408. Zoller de Zurich. (10).

En 1484. Hertenstein de Lucerne, Ab Yberg de Schwitz, Reichenstein de Bâle.

Quant à la noblesse de l'Helvétie occidentale, sauf en deux ou trois occasions, elle ne paroît point dans les tournois germaniques, soit à cause de la différence de la langue, soit parce qu'attachée aux maisons de Bourgogne et de Savoie, elle eut encouru leur disgrâce, en allant là où il n'y avoit que la noblesse de l'Empire, dont on tendoit à se séparer absolument.

Les comtes et ducs amenoient avec eux et à leurs frais, autant de leurs vassaux que possible: rien de plus honorable que d'arriver à un tournoi accompagné d'un

grand nombre de casques couronnés. Si le vassal étoit brouillé avec son suzerain, ou trop fier pour ne paroître qu'au second rang, il venoit pour son propre compte; et plus d'une fois tel gentilhomme aliéna une partie de ses domaines, ou dépensa d'avance ses revenus de plusieurs années, afin de briller deux ou trois jours dans un tournoi et de revenir conter ses prouesses à ses pages et à ses écuyers. Depuis celui de Magdebourg, il y a eu trente-cinq grands tournois dans l'Empire; le dernier fut celui de Worms, en 1487. Sebastien Munster, éditeur d'une énorme cosmographie, qui a paru en latin, en allemand et en françois au milieu du seizième siècle, a conservé la liste de tous les ducs, comtes, barons et chevaliers qui vinrent dans chacun de ces tournois: (11) ce bon professeur bâlois finit par déplorer leur abolition, comme une des causes de l'accroissement de la corruption chez les nobles de son temps."

„ Quand il n'y en eut plus, dit-il naïve-
„ ment, nous avons vu la plupart de nos
„ seigneurs dégénérer: chacun, hélas!
„ connoît les désordres auxquels ils se li-
„ vrent publiquement; du moins la honte
„ dont on couvroit les mauvais nobles en
„ plein tournoi les retenoit encore.... et
„ maintenant que ce dernier frein est rom-

„ pu, plusieurs donnent impunément et à
„ tête baissée dans tout genre de vices et
„ de débauche."

Sans doute, que sous ce point de vue, les tournois avoient quelque utilité et qu'ils pouvoient devenir une école de valeur et un aiguillon à l'honneur et à la vertu; mais d'un autre côté, ils étoient une source de luxe, et par conséquent de ruine pour le peuple, que les grands fouloient en proportion de la dépense qu'ils vouloient faire ou qu'ils avoient faite. (12) Ils ne servoient qu'à augmenter l'orgueilleux mépris de ces nobles pour les roturiers, en traçant entr'eux une nouvelle ligne de démarcation; ils attiroient dans une ville, *tout* ce qu'il y avoit de femmes perdues à cinquante lieues à la ronde, ni plus ni moins, dit un vieux chroniqueur, qu'à un concile; ils donnoient naissance à plusieurs querelles particulières et à une foule d'attentats contre l'honneur des familles: quelquefois ces jeux dégénéroient en combat réel; il ne s'en passoit aucun, qu'il n'y eut du sang répandu; témoin le tournoi de Nuis en 1240 qui coûta la vie à plus de soixante chevaliers, et le tournoi de 1556, où Henri II roi de France fut tué d'un éclat de lance.... aussi l'Eglise les défendit prudemment, menaça d'excommunication les

évêques qui y assisteroient, et fit des efforts, il est vrai, bien inutiles pour en arrêter ou en modérer la manie. Mais ce ne fut qu'en s'éclairant davantage, que l'Europe en connut et la folie et les dangers, et qu'elle y renonça entièrement, à-peu-près dans le temps que la Réformation répandit tant de lumière en Allemagne et en France.

Nous avons eu en Suisse deux grands tournois impériaux, celui de Zurich en 1165, et celui de Schaffouse en 1392.

Le tournoi de Zurich, le 10e dans leur ordre chronologique, fut un des plus magnifiques et des plus nombreux : une rue de cette ville porte encore un nom qui le rappelle (Rennweg). L'Allemagne en fut redevable à Guelphe duc de Bavière et de Spolette, margrave de Corse, seigneur de Sardaigne, à qui l'empereur Conrad III avoit remis l'avocatie impériale de Zurich. Il dura trois jours consécutifs ; près de six cent cinquante nobles de tout rang y accoururent : Guelphe s'y montra avec tout le faste d'un des plus grands seigneurs de ce siècle : il avoit à sa suite soixante et dix-huit casques couronnés. Tout ce qu'il y avoit alors d'illustre en Suisse s'y fit remarquer par sa magnificence et par sa valeur. On y vit paroître et combattre

les comtes de Kibourg, Habsbourg, Werdenberg, Frauenfeld, Baden, Toggenbourg, Farwangen, Winterthour; parmi les noms des barons et des chevaliers, on lit ceux de Halwill, Bonstetten, Andlau, Landenberg, Rheinac, Bœrenfels, Schœnau, Erlach, Waldner, Luternau : une liste qui passe pour authentique, dit qu'il y avoit alors dans Zurich quatorze princes, nonante-un comtes, huitante-quatre barons, cent trente-trois chevaliers, et près de trois cents nobles, parmi lesquels cent vingt-quatre étoient venus à leurs frais; les autres suivoient leurs seigneurs suzerains : le comte Jean de Neuchâtel et Nicolas de Valangin s'y distinguèrent, dit une chronique de leur pays. Parmi les douze gentilshommes chargés de l'ordre et de la discipline du tournoi, étoit le chevalier Vernard de Grandson, le seul noble avec les deux précédens, venus de l'Helvétie occidentale : du nombre des douze dames qui firent les honneurs de la fête et qui distribuèrent les prix étoient la baronne Elisabeth d'Halwill, née d'Ellerbach, et Agnès d'Entlibuch, née de Landenberg. Entre les huit chevaliers gardes des barrières, étoit Diétric d'Andlau, et Christophle d'Erlach siègea avec vingt-sept autres gentilshommes pour former le

conseil suprême du tournoi. La magnificence des pavillons tendus hors des portes, des armures, des chevaux et des livrées, la riche variété des bannières, des emblêmes et des devises, l'appareil de tout ce luxe guerrier et de cette galanterie moitié gothique et moitié éspagnole, la beauté des dames qui donnèrent l'accolade aux vainqueurs, ont laissé dans Zurich un souvenir de cette fête, que six siècles n'ont pu effacer.

Le second tournoi impérial en Suisse, le vingt et unième en ordre, fut celui de Schaffouse, qui eut lieu deux cent vingt-sept ans après, le 3 de novembre. Ce fut la noblesse de Souabe qui le donna et qui en fit les honneurs : mais il ne fut ni si brillant ni si nombreux que le précédent. On y compta néanmoins deux cent soixante deux assistans, parmi lesquels huit princes souverains, vingt-deux comtes, dix barons, quarante et un chevaliers et cent huitant-un nobles. Les comtes de Werdenberg, de Thierstein, de Masox avoient amené plusieurs gentilshommes tant de l'Helvétie que de la Rhétie : deux Waldner, deux Eptingen, deux Wattenville, un Landenberg, un Rheinac y parurent honorablement. Le chevalier George d'Andlau avoit conduit sa femme de la maison de

Rheinac, pour être une des douze dames du tournoi; le chevalier Arnold de Fleckenstein fut un des vingt-quatre juges, et sa femme distribua les prix avec Wilhelmine de Grandson, veuve depuis peu de temps..

On choisissoit toujours ces dames parmi les plus jeunes et les plus belles : huit devoient être à marier ; ordinairement à la fin de la fête, leur main étoit demandée et elles n'avoient que l'embarras du choix : aussi un vieux chevalier du pays grison, partant pour un tournoi avec ses trois filles, répondit naïvement à un de ses vassaux, qui lui demandoit s'il alloit y combattre : „ Non, je vais seulement „ pour y débiter cette belle marchandi- „ se.... "

Outre ces deux tournois généraux, il y a eu encore en Suisse quelques tournois particuliers : je ne parlerai que de deux : ils donnèrent lieu à des scènes trop curieuses pour que je les passe sous silence.

Le premier fut celui de Berne en 1365 : l'empereur Charles IV revenoit d'Avignon, où il étoit allé faire une visite au pape Urbain V ; il repassa par la Suisse, accompagné du duc de Savoie, et partout il reçut les plus grands honneurs, principalement à Berne, où il fut fêté, régalé, défrayé lui et toute sa cour de la manière

la plus splendide : aucun plaisir ne fut re-
fusé aux jeunes seigneurs de sa suite, et
ce qui les charmoit le plus, c'est que tout
cela ne leur coûtoit rien : on donna à
l'empereur le divertissement de ces jeux
militaires qui entrent dans tous les tour-
nois. La jeunesse bernoise y fit preuve d
courage et d'adresse ; mais bientôt un inci
dent inattendu vint troubler la fête : pen
dant que l'empereur la regardoit, le comt
de Kibourg et le baron de la Tour-Chati
lon en Vallais, venus de leurs château
pour faire leur cour à Charles IV,
mettent à lui porter des plaintes très aigr
contre les Bernois ; entr'autres griefs,
les accusent de donner le droit de bou
geoisie à leurs sujets, ce qui les sou
trayoit à leur dépendance. Les Bernois
leur côté se justifient de cette inculpatio
en s'autorisant d'un diplôme que leur av
accordé en 1218 l'empereur Frédéric I
et déclarent qu'ils regardent leur droit
bourgeoisie comme communicable à
bon leur semble, et qu'il n'appartien
personne de borner leur générosité à
égard. Le baron de la Tour ne sach
que repliquer, se rabat sur les ravages
les Bernois avoient portés dans sa seign
rie de Frutingen, sans qu'il les eut attaq
le premier : on lui nie le fait, indigné

ci

cette audace, l'orgueilleux Valaisan tire son gant, le jette au pied de l'empereur, et offre de soutenir son accusation contre tout venant.... Soudain un gentilhomme bernois, Conrad de Rinckenberg, relève fièrement le gant, accepte le défi, et dit qu'il est prêt à pied ou à cheval, avec la lance ou l'épée, de prouver que le baron en a menti; et si l'empereur n'eut interposé son autorité ou plutôt sa médiation, les deux champions alloient ensanglanter la lice sous ses yeux. Il paroît que cette bravoure impétueuse étoit une affaire de famille chez les Rinckenberg: car le père celui-ci, vingt-six ans auparavant, en oit fait preuve quelques momens avant bataille de Laupen. Un gentilhomme ibourgeois, nommé Jean de Mangenberg, ant avancé tout près de la petite armée noise, l'accusa d'avoir des femmes haées en hommes dans ses rangs: aussi Cuno de Rinckenberg en sort, et sedé d'un brave de Schwitz, il offre de uver à tout venant, qu'il n'y a point de me parmi eux. Le Fribourgeois se retira accepter le défi, non point qu'il mant de bravoure, car il se fit tuer dans ombat, mais parce qu'il n'étoit venu pour observer la contenance des Ber-

nois, afin d'en rendre compte aux seigneurs confédérés.

Le second tournoi particulier digne de remarque est celui de Bâle, connu sous le nom du mauvais carnaval. Léopold d'Autriche avoit acheté la petite ville de Bâle, que le Rhin sépare de la grande; l'évêque Jean de Vienne, toujours pressé d'argent la lui avoit vendue pour 30000 florins d'empire : les Bâlois voyoient de fort mauvais œil, que ce qui étoit proprement leur fauxbourg, fut ainsi tombé entre les mains d'un prince trop puissant pour en aimer le voisinage. Charmé de sa nouvelle acquisition, Léopold s'y rendit pendant le carnaval de 1376; il invita pour un tournoi toute la jeune noblesse des environs, et bientôt elle accourut au rendez-vous : tant que les joûtes se firent dans le petit Bâle, tout alla bien, rien n'interrompit les plaisirs de la fête.... mais cette noblesse au sortir d'un repas où le vin ne fut point épargné, jugea à propos de venir dans le grand Bâle, et choisit pour théâtre de ses jeux, la place de la cathédrale. Alors la bourgeoisie s'approche pour voir ce spectacle; mais ces gentilshommes échauffés, ayant maltraité quelques citoyens, et voulu prendre des privautés indécentes avec les jeunes Bâloises qui les regardoient, tout-à-

coup le peuple indigné s'assemble en tumulte, fond sur cette noblesse imprudente, et force le plus grand nombre des chevaliers à se retirer dans l'hôtel d'Eptingen situé non loin de là. Bientôt les portes en sont enfoncées; plusieurs seigneurs sont blessés, et ils auroient été massacrés, si le bourguemestre Pierre de Lauffen n'eut ordonné de les faire tous prisonniers: Léopold n'échappa qu'avec peine; Eggon de Fribourg, gendre de Louis comte de Neuchâtel, se sauva en sautant dans les fossés de la ville; tout le reste fut pris: on trouva le baron de Hasenbourg prêt à périr dans un conduit de retrait où il s'étoit jeté tout armé, et l'on arracha quelques damoiseaux d'entre les bras ou de dessous les lits de leurs maîtresses, pour les conduire en prison. Le duc d'Autriche, furieux de cet affront, vouloit en tirer la vengeance la plus éclatante; mais tous ses amis restés en ôtage dans la ville, et bientôt lassés de leur captivité, quoique les citoyens la leur rendissent aussi agréable que possible, moyennèrent un accommodement dont leur liberté fut le prix: tout fut oublié des deux parts: il en coûta la tête à quelques Bâlois; d'autres furent exilés pour détourner l'orage: les comtes de Habsbourg, de Montfort, (13) de Réte-

len, de Zollern, etc. retournèrent dans leurs châteaux, et n'oublièrent jamais qu'il ne faut pas trop se familiariser avec les filles des républicains, sous les yeux de leurs pères, de leurs frères et de leurs amans.... Du reste, si cette leçon leur donna de la prudence, elle ne fit qu'augmenter leur haine contre les Bâlois.

Mais ce qu'il y a de singulier, c'est que l'historien Tschudi, dans sa chronique suisse, et Guilliman après lui, dans son histoire de la maison d'Habsbourg, placent cette scène en 1267, et qu'ils en racontent encore une toute semblable en 1376; comme si elle se fut répétée à un siècle de distance. Le savant auteur de l'histoire de Bâle, M. le chancelier Ochs a rectifié cette erreur, en montrant par diverses raisons qu'il n'y a rien eu de pareil à la première époque, et que c'est par des manuscrits fautifs que ces deux historiens, d'ailleurs très-estimables, ont été sans doute trompés; d'autant plus que les chroniques de Colmar et de Strasbourg n'en disent pas un mot. La première scène n'est donc probablement dans Tschudi qu'une répétition de la seconde, antidatée de 109 ans; ce qui étonne dans un auteur aussi exact et aussi bien instruit que le chroniqueur de Glaris.

Si les seigneurs de l'Helvétie occidentale paroissoient rarement dans les tournois de l'empire, ils se distinguèrent à leur tour dans ceux que donnoient les maisons de Savoie et de Bourgogne. Je n'en citerai qu'un exemple, tiré des chroniques manuscrites de Neuchâtel, par Boive. Albert de Valangin assista en 1443 au tournoi de Fontaine Charles, à une lieue de Dijon, près d'un chêne nommé l'Arbre de Charlemagne. Pierre de Beaufremont qui donnoit ce tournoi, le choisit avec dix autres chevaliers des plus braves pour garder un pas : ils le défendirent pendant quarante jours contre tout venant : à l'entrée étoient suspendus deux écus ; l'un violet, semé de larmes noires ; on le touchoit pour demander le combat à pied : si l'on vouloit se battre à cheval, on touchoit l'autre écu qui étoit noir, semé de larmes d'or. Au bout des quarante jours, le chevalier de Valangin revint chez lui, meurtri de coups, chargé de gloire et léger d'argent. Les écus des douze champions défenseurs du pas, furent sculptés sur la voûte qui recouvroit la fontaine, et le sien étoit le second en rang ; mais le tout est tombé de vétusté au commencement de ce siècle.

Puisque j'en suis à l'article de Valangin, j'ajoute pour finir par un détail curieux,

cette prolixe lettre, que les habitans de ce comté, ainsi que leurs voisins de Neuchâtel, outre les impôts ordinaires, devoient à leurs seigneurs cinq impôts extraordinaires, connus sous le nom d'aides : le premier, quand ils marioient une de leurs filles pour la doter : le second, quand ils achetoient un nouveau fief pour le payer. Les croisades entr'autres bons effets amenèrent les trois suivans ; quand le seigneur étoit armé chevalier : quand il faisoit le voyage d'outremer : et quand il étoit fait prisonnier pour sa rançon.... et puis ! regrettons après cela ce bon vieux temps de la féodalité, où les pauvres sujets payoient toutes les sottises de leurs maîtres du prix de leurs sueurs, et n'en avoient souvent en retour que dures paroles et procédés tyranniques !

En voilà, je pense assez, ou plutôt beaucoup trop sur cette matière.... je serai satisfait, monsieur, si mes recherches peuvent être utiles à votre plan : elles sont lourdes et pesantes ; je n'ai point su parer des grâces du style ce narré des mœurs gothiques : je vous laisse ce soin, et je ne doute nullement que vous ne sachiez tirer un parti tout à la fois philosophique et agréable de l'indigeste fatras que je vous envoie. Mais du moins tenez-moi bon compte de l'ennui que je vous ai épargné, en feuilletant pour

vous plus de cinquante volumes de toute taille, avec un courage et une gravité digne des Scaliger et des Saumaise.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROIT PUBLIC DES SUISSES.

Des représentans du corps helvétique. (14)

C'est à tort que plusieurs écrivains étrangers ont prétendu, qu'il n'existoit aucun lien commun entre les divers membres qui constituent le corps helvétique, et que les différens états dont il est formé n'avoient nul centre d'unité: (5) il ne faut pour sentir la fausseté de cette assertion, qu'observer la Suisse, sitôt qu'un danger quelconque menace la nation dans son ensemble, ou dans quelqu'une de ses parties...... Alors le besoin de défense devient le lien commun, et les mesures qu'on statue à cet égard servent de centre d'unité. Comme dans les cas urgens, la marche des diètes est trop lente par sa nature, le corps helvétique y a pourvu, en choisissant des hommes qu'il investit de tout le pouvoir nécessaire, pour agir en son nom:

on les appelle représentans, parce que dans le fait ils représentent toute la nation dont ils tiennent leur commission : il n'y en a point dans les temps ordinaires ; ces magistrats ne sont créés que dans les circonstances orageuses, principalement lorsque des armées ennemies sont près des frontières de la Suisse, et qu'il s'agit soit de faire respecter son territoire, soit d'assurer sa neutralité ; alors les représentans sont expressément chargés de veiller à ce que la confédération générale ne reçoive aucun dommage, selon la formule de l'ancienne Rome, *Ne quid respublica detrimenti capiat.*

La date précise de l'institution des représentans n'est pas bien connue : seulement nous voyons par nos chroniques, que depuis la fondation de notre liberté, il étoit d'usage dans toutes les expéditions de joindre aux officiers généraux qui commandoient l'armée une commission d'un ou de plusieurs députés de chacun des états dont les contingens formoient la dite armée ; l'urgence des circonstances, la diversité du régime intérieur de chacune de nos républiques, le temps qu'il auroit fallu perdre à les consulter successivement nécessitoient assez cette mesure : ce conseil nommé militaire, étoit composé de gens

d'âge et d'expérience choisis parmi les premiers magistrats, et autant que possible dans le nombre de ceux qui avoient servi : on leur conféroit après un serment solennel, le pouvoir de régler les marches et les attaques, de conclure des trèves, et de déterminer provisoirement les préliminaires de paix ou d'alliance, réservant toujours à ce dernier égard le consentement de leurs commettans respectifs.

Quand on eut établi en 1647 et ratifié en 1668 le plan de sauve-garde générale connu sous le nom de *défensional*; il fut statuée que par-tout où se porteroient des troupes helvétiques pour protéger les frontières de la patrie, il s'y trouveroit des représentans : en conséquence on en vit pour la première fois à Bâle, en 1668, afin de garantir cette ville de toute hostilité de la part des puissances alors en guerre.

Les rescrits des diètes des mois de février 1647 et d'avril 1689 décidèrent qu'ils assisteroient aux conseils de guerre assemblés dans le lieu de leur résidence ou dans son voisinage, pour y prendre des mesures décisives si le danger étoit pressant; ou pour en renvoyer la connoissance au corps helvétique, si la chose étoit susceptible de délai.

En 1674, il fut arrêté que si une armée étrangère paroissoit avoir l'intention de violer le territoire suisse, les représentans écriroient aux généraux, ou iroient s'aboucher avec eux pour les en détourner, (15) et qu'au cas où ces démarches deviendroient inutiles, ils pourvoiroient aux moyens de repousser la force par la force. On leur délégua de plus le soin de protéger les convois de vivres nécessaires au pays et d'empêcher qu'il n'en fut fourni à aucune des puissances belligérantes.... et comme ils avoient besoin d'une force militaire, on leur accorda un corps de troupes combinées des divers états helvétiques, qui devoit se trouver à leur portée et être mis à leur disposition pour procurer la sûreté générale et exécuter leurs ordres.

Le nom de représentant ne fut proprement employé, que lors que le *défensional* se trouva consenti et adopté par la plus grande majorité des cantons et des alliés : quoique ce plan eût été généralement trouvé utile et reçu comme tel pendant quelques années, des raisons particulières empêchèrent en 1677 et 1680 Uri, Schwitz, Underwald, Zug, Glaris catholique et Appenzel intérieur d'y accéder : (16) de manière que le *défensional* et l'usage d'envoyer des représentans ne furent plus reçus

jusqu'en 1792 que par Zurich, Berne, Lucerne, Glaris réformé, Bâle, Fribourg, Soleure, Schaffouse, Appenzel extérieur et les trois alliés intimes, l'abbé de St. Gall et les villes de St. Gall et de Bienne. Bâle, se trouvant à cause de sa situation entre l'Allemagne et l'Alsace qui ne sont séparées que par trois lieues de son territoire, le canton le plus exposé en temps de guerre, c'est aussi dans ce canton seulement qu'on a vu des représentans : car on ne donne point ce nom aux députés suisses, qui de temps en temps ont été envoyés dans quelque état helvétique agité par des factions intestines, pour y rétablir l'ordre et la paix ; les fonctions de ces derniers étant très-différentes de celles des premiers ; et jugées même si incompatibles qu'en 1691, des troubles intérieurs s'étant manifestés à Bâle pendant le séjour des représentans pour les affaires extérieures, Zurich et Lucerne y firent passer des députés particuliers, pour pacifier celles du dedans.

Cette année là, une armée françoise étoit dans le voisinage de Bâle, et ce canton ayant demandé des représentans, Zurich, Berne, Lucerne et Soleure lui en avoient incessamment envoyés : mais pour que les états, qui en auroient besoin à l'avenir, ne

fussent pas chargés de trop grandes dépenses, la diète de Baden, arrêta peu après cette époque, qu'il n'y auroit par la suite que deux représentans à la fois, l'un d'un canton catholique, l'autre d'un canton réformé ; et que si au bout de six semaines leur mission n'étoit pas finie, on en enverroit deux nouveaux de deux autres cantons à tour de rôle : dès lors Bâle a eu des représentans en 1702, 1704, 1709, 1713, 1733, 1736, 1743, 1744, 1792 et enfin en 1793. Cette dernière fois, il est à remarquer que tout le corps helvétique a unaniment accédé au *défensional* pour soutenir la neutralité à main armée ; que les cantons, qui jusqu'alors s'y étoient refusés, l'ont accepté dans cette importante occasion, (sans tirer il est vrai à conséquence pour l'avenir) et que la diète a réglé que les représentans resteroient huit semaines et que le tour se feroit dans l'ordre suivant.

1 Zurich et Lucerne.
2 Berne et Uri.
3 Schwitz et Fribourg.
4 Underwald et Soleure.
5 Zug et l'Abbé de St. Gall.
6 Glaris et la ville de St. Gall.
7 Bâle et Bienne.
8 Schaffouse et Appenzel,

Quand un état Suisse a besoin de représentans il écrit au canton de Zurich, qui invite aussi-tôt les deux cantons de tour à nommer un de leurs principaux magistrats : celui-ci muni des lettres de créance tant de sa république que de celle de Zurich, se rend dans la ville qui l'a demandé ; et si une diète helvétique se trouve pour lors assemblée, c'est d'elle qu'il tire sa commission et qu'il tient ses pleins pouvoirs. Arrivés au lieu de leur destination, les deux représentans assistent soit au conseil secret, soit au conseil de guerre, toutes les fois qu'il s'agit d'affaires qui concernent leur mission : ils y opinent les premiers, comme ayant voix et suffrage; et d'autant qu'ils sont plus spécialement chargés de maintenir la neutralité, ils doivent par lettres ou par pourparlers prévenir les entreprises des voisins qui voudroient la troubler, connoître leur correspondance à ce sujet avec le canton où ils sont envoyés, disposer en cas de besoin urgent des troupes combinées commises à la garde des frontières, et même en demander un plus grand nombre, si les circonstances le requièrent. C'est ce qu'ils ont fait à la fin de mars 1793, par une lettre adressée à Zurich, qui l'a communiquée selon l'usage à tous les membres du corps helvétique.

Cette charge importante dut nécessairement être décorée des plus grands honneurs et des immunités les plus respectables ; aussi pendant la durée de leur commission ni les représentans, ni même ceux qui sont attachés à leur suite ne peuvent être cités en droit ; et s'il y a lieu de se plaindre de la conduite des premiers, ils n'en sont comptables qu'à la diète générale, qui seule peut leur en demander raison ; puisqu'ils sont, comme nous l'avons dit, les représentans non de leur canton propre, mais de tout le corps helvétique. (17) Dès qu'ils sont élus il choisissent un secrétaire de légation ; et ils ont un héraut qui marche devant eux avec un manteau aux couleurs de l'Etat qui les a nommés.

Comme la république de Bàle seule en a eu besoin jusqu'à présent, voici le cérémonial d'usage : le grand bailli du département le plus voisin du lieu par où ils arrivent sur le territoire du canton, les attend sur la frontière et les conduit jusqu'à Sissach ou à Liestall : là, deux sénateurs de Bàle vont les recevoir au nom de l'Etat, avec un cortège convenable, et les conduisent jusqu'au logement qui leur est destiné. Toute la bourgeoisie du quartier par lequel ils entrent en ville prend les armes et se range en haie sur leur passage :

le lendemain de leur arrivée, (du moins pour l'ordinaire) ils font leur première visite aux quatre chefs de la république : bientôt après ces derniers vont leur en faire une, à la tête du conseil des treize, autrement dit conseil secret ; le chancelier les complimente, et fixe le jour auquel le corps souverain du deux-cent fera lecture de leurs lettres de créance, pour qu'ils puissent immédiatement entrer en fonction. Les représentans rendent bientôt après en toute cérémonie les visites qu'ils ont reçues, non au conseil secret assemblé, mais à chacun de ses membres en commençant par les quatre chefs. Pendant tout le temps de leur séjour, eux et toutes les personnes de leur suite sont logés, nourris et défrayés aux dépends de l'Etat ; trois fois par semaine, quelques-uns des sénateurs vont dîner avec eux pour leur tenir compagnie : chaque fois que le conseil secret ou le conseil de guerre s'assemble pour des affaires de leur compétence, deux de ses membres vont prendre les représentans et leurs secrétaires dans les voitures de l'Etat pour les mener à l'hôtel-de-ville et les ramènent de la même façon : dans les cérémonies publiques, les bourguemestres et grands tribuns leur cèdent le pas, et ne marchent qu'après eux. Quand

leur commission est finie, ils reçoivent selon l'usage des remercîmens de la république puis ils partent avec le même cérémonial, observé à leur arrivée. Anciennement ils ne partoient qu'après avoir reçu leurs lettres de rappel de Zurich et pris celles de congé de l'état de Bâle. Cet usage ne s'est point observé dans ces derniers temps.

Comme par le fait ils représentent toute la nation, on a cru devoir rendre leur dignité aussi honorable et leur pouvoir aussi étendu que possible : on peut même les envisager à juste titre comme la sauvegarde du canton où ils sont envoyés, puisque tant qu'ils y résident, tout ce qui a rapport à sa sûreté, ne se traite point au nom de ce canton seul, mais au nom de tout le corps helvétique, qui prend ainsi fait et cause pour l'un de ses *co-Etats*, et se trouve engagé partout ce que les représentans font ou ratifient de sa part.

Il est à remarquer que la ville de Mulhouse qui n'est à proprement parler alliée que des quatre cantons évangeliques, se trouvant en danger dans la guerre de 1743, demanda un représentant à ses alliés : alors Berne y fit passer cent hommes pour renforcer sa garnison, et y envoya un sénateur qui y remplit toutes les fonctions de représentant; non il est vrai

de la part de tout le corps helvétique, mais seulement au nom des membres de ce corps, en rapport d'alliance avec cette république. De même, quoi qu'il ait séance aux diètes, le petit Etat de Bienne a demandé tout récemment un représentant de Berne : sa position non loin de la frontière de l'évêché de Bâle en partie envahi par les François, lui rendant nécessaires et les conseils et les armes de ce canton, qui de tout temps a protégé sa foiblesse par les secours les plus actifs et les plus désintéressés, et qui vient de lui en donner depuis peu une preuve incontestable en lui conservant l'important passage de Pierrepertuis, par le déployement d'une force imposante.

Arrêtons-nous un moment sur les circonstances du printemps de l'année 1792. La guerre prête a éclater entre la maison d'Autriche et l'Assemblée Nationale, les troupes allemandes et françoises répandues sur les deux rives du Rhin dans le voisinage de la Suisse, engagèrent Bâle à demander des représentans : Zurich et Lucerne en envoyèrent dans le mois de mai, savoir les seigneurs sénateurs Hirtzel et de Balthazar; leur séjour fut prolongé au-delà du terme fixé pour de pareilles missions : quand la diète assemblée extraordi-

nairement à Frauenfeld vers la fin de juin, eut déterminé l'ordre de succession, ils furent remplacés bientôt après par les seigneurs Stettler et Muller, le premier sénateur de Berne, et le second ancien landamman d'Uri. (18)

Comme ainsi qu'il a été dit plus haut, quelques-uns des cantons n'avoient point accédé au *défensional* jusqu'à cette année, et qu'ils n'envoyoient point de contingent à la frontière, ils n'envoyoient par conséquent point de représentans : tous les membres du corps helvétique étant convenus à la dernière diète, de faire marcher leurs contingens respectifs à Bâle, pour y maintenir à main armée la neutralité absolue que la Suisse a adoptée et qu'elle est décidée à garder, tous, par conséquent, si les circonstances l'exigent, enverront des représentans, selon l'ordre ci-devant rapporté.

Voilà donc le nœud qui lie tous les états de la Suisse...... le soin de conserver la neutralité déclarée et le besoin de la commune défense, en cas qu'on voulût y porter atteinte : jamais il n'y a eu dans le corps helvétique plus d'union et de concorde, et tout ce qui se fait à Bâle pour soutenir le plan unanimement adopté de ne point s'immiscer dans la guerre actuelle, est fait au nom et de la part des treize

cantons et des trois alliés. — On ne doit point oublier de dire que la république de Valais, qui depuis 1777 est entrée plus avant dans l'alliance helvétique, a offert avec beaucoup de fraternité d'envoyer aussi son contingent, et qu'on l'en a remerciée très-affectueusement, ne l'acceptant pas pour le moment, vu la distance de Sion à Bâle; mais se réservant de profiter de cette offre amicale, si le danger devenoit plus imminent, et qu'il fallût employer un plus nombreux corps de troupes à la garde des frontières.

S'il y a un état en Suisse qui ait lieu de se féliciter d'être membre de la confédération helvétique et de se louer de la loyale fidélité de ses alliés et de leurs secours en conseils et en hommes toutes les fois qu'il en a eu besoin, c'est certainement le canton de Bâle, puisque c'est la dixième fois dans un siècle qu'il a obtenu des représentans avec des troupes, ou prêtes à marcher ou envoyées, pour la défense générale de la patrie il est vrai, mais surtout pour la sienne, comme étant le point le plus exposé. Aussi cette république le sent très-vivement; elle le témoigne en toute circonstance, et n'a jamais laissé passer une occasion de prouver qu'elle tient à la confédération helvétique pour

le moins autant par les liens de la reconnoissance, que par ceux de l'intérêt : sans doute encore si les Bâlois avoient à rendre à leurs alliés des services pareils à ceux qu'ils en reçoivent, ils y déploieroient une énergie et une activité toute particulière, pour leur montrer qu'ils n'ont point obligé des ingrats. Mais loin de désirer que le cas arrive, il faut bénir le Ciel de ce que jusqu'à présent aucune crise fâcheuse ne l'a fait naître.

S'il est en Suisse une charge importante et délicate, c'est celle de représentant : aussi les cantons décorent toujours de cette haute magistrature des hommes d'une rare prudence et d'une expérience consommée, puisqu'il peut arriver telle circonstance imprévue, où le salut commun de tout le corps helvétique dépend des mesures et des démarches d'un moment. On s'est même aperçu que leur commission à Bâle est devenue toujours plus difficile à mesure que cette ville a été plus commerçante, vu que ses intérêts et ses rapports étoient plus compliqués, et qu'il sera toujours plus aisé en Suisse de préserver de tout danger en temps de crise, un état pauvre et agriculteur, qu'une cité opulente et dont les premiers citoyens sont en possession d'un commerce

lucratif et étendu. (*Intelligenti pauca*).

On ne peut mieux terminer ce précis, qu'en traduisant un fragment d'un discours latin prononcé en 1702 dans l'université de Bâle, par feu M. le professeur J. J. Battier, pour remercier les cantons des troupes et des représentans qu'ils avoient envoyés : après avoir parlé des dangers que sa patrie avoit courus par le voisinage de deux armées ennemies, des services éminens rendus par les troupes helvétiques, de la bonne discipline des soldats de la liberté et des témoignages d'affection et de reconnoissance que tous ses concitoyens leur avoient prodignés à leur départ, ce littérateur aussi savant que bon patriote s'adresse aux quatre représentans qui avoient séjourné à Bâle, MM. le tribun Escher de Zurich, le sénateur Steiguer de Berne, le colonel de Fleckenstein de Lucerne et le conseiller de Diesbach de Fribourg. — Oui, leur dit-il, (page 32 et 33) — » Oui, vous avez été » au milieu de nous comme des dieux tu» télaires.... et qui pourroit, illustres ma» gistrats, vous contester ce beau titre? » Qui d'entre nous n'a pas vu avec ad» miration comment vous avez garanti no» tre ville de toute insulte et de toute » agression hostile ; comment vous n'avez

» épargné pour nous mettre à l'abri ni
» soins ni veilles, ne prenant pas même le
» temps nécessaire à votre repos, assis-
» tant à nos conseils de jour et de nuit,
» vous transportant sans crainte au mi-
» lieu des troupes ennemies, ayant tou-
» jours l'œil ouvert sur les démarches et
» les projets des armées voisines, qui
» vouloient troubler notre neutralité ou
» violer notre territoire pour y passer, et
» pourvoyant assidûment à tout ce qui
» pouvoit contribuer au salut de notre
» république. Toutes les fois qu'il a fallu
» délibérer dans notre sénat sur l'état
» de nos affaires, vous avez ouvert des
» avis qui prouvoient tout ensemble vo-
» tre prudence et votre fermeté, et qui
» assuroient la sûreté et l'honneur de no-
» tre ville confiée à vos soins : lorsque
» les armées s'approchoient trop près de
» nos frontières, que la férocité des sol-
» dats étrangers menaçoient nos citoyens
» et qu'il naissoit chaque jour des diffi-
» cultés et des embarras de tout genre,
» comme on devoit s'y attendre en pareil-
» les circonstances, vous n'avez point pris
» de repos que vous n'ayez fait cesser
» toute insulte par votre entremise, et
» ramené les généraux irrités contre nous
» à des mesures plus équitables; souvent

„ au lieu de vous livrer à un sommeil,
„ que le travail des négociations et des
„ délibérations de la journée vous rendoit
„ si nécessaire, vous passiez encore les
„ nuits à visiter les postes de nos sol-
„ dats, et vous ne vous refusiez point à
„ veiller sans relâche pour que nous pus-
„ sions dormir en paix. Aussi, respecta-
„ bles amis! notre ville élèvera un monu-
„ ment à vos vertus et à vos services;
„ mais il ne sera pas ce monument, taillé
„ dans le marbre ou sculpté sur le bronze:
„ non! il sera gravé en traits ineffaçables
„ dans le cœur de tous mes concitoyens
„ que vous avez sauvés." (19)

FONDATION

DU BOURG DE DAVOS, DANS LES GRISONS.

LES habitations de la communauté de Davos, dans le pays grison, ont une origine qui mérite d'être connue, et qui date de l'an 1250: Walther l'ancien, baron de Watz, possédoit les hautes vallées du Prétigau, de Schanfic, de Belfort, dans le sein des Alpes rhétiennes. C'étoit un

chasseur déterminé ; il aspiroit à bien connoître ses vastes domaines, qui renfermoient des vallons jusqu'alors inconnus, et des forêts que personne n'avoit parcourues ; il désiroit sur-tout de trouver les sources d'un torrent rapide qui se décharge dans l'Albel, en dessous d'Alveneu. Il avoit amené du haut Valais une troupe de jeunes gens robustes, devenus les compagnons de ses chasseurs et de ses courses ; et suivant les mœurs de ces temps-là, il y avoit peu de jours qu'il ne s'exerçât avec eux à franchir des précipices, à gravir des rochers, et à forcer l'ours et le chamois jusques dans leurs refuges les moins accessibles. Quelques-uns de ces chasseurs valaisans remontent à travers mille obstacles le long du torrent rapide qui s'appelle maintenant Landwasser, parviennent dans une vaste plaine, entourrée d'un retranchement de mélèses et de sapins que nul mortel n'avoit franchi avant eux, et y découvrent deux lacs inégaux, très-poissonneux, et peu distans l'un de l'autre. Ils annoncent au baron cette intéressante découverte, et lui vantent la beauté de cette solitude. Celui-ci court incessamment la visiter, et il donne ce petit pays à habiter et à défricher à douze des chasseurs valaisans qui l'avoien

l'avoient découvert. C'étoient les plus robustes, les plus actifs, les mieux accoutumés aux rigueurs de ce sauvage climat, assez ressemblant à leur terre natale. Chacun choisit un terrein selon son goût, y bâtit une maison de bois, y amène sa femme et ses enfans: bientôt la population s'augmente; de nouveaux colons arrivent de toute part, et cette contrée, quoiqu'une des plus reculées, devient une des plus peuplées du pays grison. Heureusement que Walther et ses héritiers furent de bons seigneurs, car, s'ils n'eussent pas accordé à cette peuplade naissante de grandes immunités, la sévérité du climat l'eût bientôt mise en fuite: mais la liberté adoucit et rend supportables les plus âpres frimats. Comme le terrein étoit la propriété du baron de Watz, il le leur remit à perpétuité, sous une redevance annuelle consistant en fromage, en drap du pays, et en brebis. Cette redevance convertie dès-lors en argent, monte à la modique somme de vingt-sept florins et demi d'Allemagne. Il exigea aussi de ceux à qui il inféoda les lacs, remplis d'excellens poissons et sur-tout de truites dorées des Alpes, qu'ils lui en livrassent mille pièces chaque année, à moins qu'ils n'aimassent mieux lui donner un florin pour chaque

centaine qu'ils ne fourniroient pas. Ces anciens droits étant parvenus par diverses successions à la maison d'Autriche, les habitans du pays s'en rachetèrent, par une somme une fois payée en 1648, et obtinrent ainsi l'indépendance la plus absolue. Le nom de Davos est un mot de l'ancienne langue, encore usitée dans le pays grison, qui veut dire derrière ou par delà, et qui, dans le patois de la Suisse françoise, a presque la même signification. (20) La peuplade qui habite ces lieux reculés est une des plus robustes et des plus simples des Alpes. Jaloux à l'excès de leur liberté, satisfaits de leur existence obscure et à peine soupçonnée, fiers de leur pauvreté mâle et laborieuse, ces montagnards n'ont point oublié qu'ils sont les descendans de ces anciens Viberi que les vainqueurs de l'univers, les Romains, ne purent jamais dompter entièrement. C'est à eux sur-tout que s'applique ce beau passage d'une lettre écrite dans le siècle passé à Ferdinand de Gonzague duc de Mantoue, par Daniel l'hermite.

„ Ibique demum vera Rhætia est, non
„ alienis imbuta moribus, non corrupta
„ deliciis; solas nives, solas solitudines
„ veneratur; hic ambitionis meta, hic
„ cupiditatum terminus; hic manent, hic

» generant : nec extra nec ultra norunt ;
» hic sui similis natura, suas tantum leges
» sequitur, nec præpostera aut præmatura
» Venere corrupta numerosas validasque
» gentes alit". (21)

EXCURSION

DE BEX A SION PAR LE MONT ANZEINDAZ, EN 1786.

Mundi moles operosa laborat.

OVID.

J'ÉTOIS à Bex.... j'avois visité les ruines majestueuses de son vieux château, le lac singulier du Luissel, le confluent romantique du Rhone et de l'Avençon, le pont de St. Maurice, son abbaye et son hermitage, et les bâtimens destinés à la graduation des sels : il me restoit à voir ce fameux mont Anzeindaz, dont j'avois tant entendu parler, et je me mis en route dans ce dessein ; la distance de Bex à son sommet est d'environ six lieues :

pour y arriver on peut suivre deux chemins; le premier moins pénible, mais aussi moins court, remonte le long de l'Avençon, passe au village de Frenière, et traverse l'agreste vallon des Plans semé d'habitations nombreuses. Le torrent qui coule à vos pieds tour-à-tour blanc d'écume et verdi par la teinte foncée des mousses de ses bords pierreux; la diversité d'effets, que produit la lutte des eaux et des rocs vue à travers les arbustes aquatiques dont son lit est décoré; la succession variée d'une file de métairies, dont plusieurs sont comme perdues dans des recoins solitaires; la beauté des plantes qu'on rencontre en entrant dans le domaine de la Flore des Alpes.... tout contribue aux plaisirs du voyageur, qui choisit cette route; et si comme moi, il avoit à se rappeler d'avoir reçu dans ces lieux ces premières et fortes commotions, que donne à une ame neuve l'aspect des scènes sublimes jouées par la nature sur le théâtre des montagnes; s'il se souvenoit que dans ces retraites isolées se développa dans son cœur le sentiment des beautés de la création, jusqu'alors presque invisibles pour lui; s'il pouvoit se dire, c'est au charme de ces solitudes, à la majesté des tableaux qui s'y succèdent, à l'attrait

des mœurs pastorales qui s'y conservent encore, à l'ascendant que prend sur une existence toute novice l'assemblage physique et moral de ce que les Alpes et leurs habitans ont de plus frappant, pour qui ne connoît que les plaines... c'est à tout cela que je dois le goût de la vie et des travaux rustiques, l'amour ou plutôt le besoin de la campagne, et cette sensibilité, qui associe à l'ame tout ce que la nature a de grand et de beau, par l'impression même de sa grandeur et de sa beauté.... Ah ! certainement un tel homme ne parleroit jamais du vallon de Plans sans attendrissement, il ne le traverseroit point sans une ravissante émotion, et il aimeroit qu'on pardonnât à son imagination d'y promener, d'y égarer un moment ses souvenirs.

L'autre route, et c'est celle que nous allons suivre, conduit à Anzeindaz par le village de Grion: ce village si intéressant par la vie pastorale que la moitié de ses habitans mène pendant l'été sur la montagne de Taveyannaz est situé sur une colline assez fertile entre la Grionne et l'Avençon, et offre dans ses entours une grande richesse de sites pittoresques: le pasteur de cette paroisse, M. Decoppet, de qui l'amitié me sera toujours ho-

norable et précieuse, m'a reçu plus d'une fois sous son toit hospitalier; et grâce à ses soins, à l'air pur qu'on respire dans cette retraite, et à la vue, j'ai presque dit à l'influence des Alpes voisines, j'ai recouvré auprès de lui une santé altérée par le séjour des villes, et que tous les secours de l'art n'avoient pu me rendre. Je le crois, parce que je l'ai éprouvé moi-même, et qu'outre le mien, j'en ai plusieurs témoignages; il est nombre de maladies, telles que les fièvres d'accès, les vapeurs, les hypocondres, dont un des plus simples et des plus sûrs remèdes est le séjour des montagnes pendant la belle saison: il y a alors une telle force de vie dans la végétation, une telle activité dans l'air chargé d'émanations aromatiques, une telle efficace dans toutes les sensations qu'on éprouve, et dans tous les phénomènes dont on est spectateur, qu'il semble que la santé, la gaîté, et ce doux calme de l'ame qui apaise les agitations d'un corps souffrant, entrent chez vous par tous les pores, font couler dans vos veines un baume restaurateur, et vous rendent participant de tout ce que la nature y déploye de vigueur et d'énergie. Plus souvent qu'une autre vallée des Alpes, celle que Grion domine, offre un spectacle, dont

celui qui ne l'a pas vu ne peut se former une idée juste. Un coup de vent déroulant en vapeurs les nuages entassés sur la plaine, étend dans un instant un voile uniforme sur tout le paysage, qui semble alors effacé du tableau du monde visible : un second coup de vent emporte des brouillards, avec la même vîtesse que si l'on eut tiré un rideau devant une décoration magique ; et la contrée qui étoit comme anéantie pour vous, sort pour ainsi dire du néant sous vos yeux, et se révèle dans toute sa beauté. Dans une demi-heure, j'ai souvent observé jusqu'à dix fois cet accident, qui a quelque chose de fantastique et de surnaturel. Je tournois la tête, tout étoit englouti dans un océan de vapeurs blanchâtres et ondoyantes.... je regardois de nouveau, et tout reparoissoit comme par une nouvelle création.

Depuis Grion au pied d'Anzeindaz, la route serpente dans une plaine assez longue, partagée en petits domaines, dont chacun contient un ou deux de ces bâtimens pour serrer le fourrage, qu'on appelle *mazot* dans le langage du pays ; ce n'étoit jadis qu'un bois de sapin, dont l'extirpation n'est pas même fort ancienne, ainsi que nous l'apprend le nom de *Cerniement* qu'on donne à l'un de ses dis-

tricts. Ce mot dérive du verbe cerner, couper tout au tour : et *tzernissa*, en patois signifie un sapin dont on enlève une partie de l'écorce pour le faire sécher. D'où l'on peut conclure que ces lieux qui offrent maintenant de riches fourrages à la faulx du berger et à la dent des troupeaux, étoient ci-devant une épaisse et sombre forêt. En sortant de cette plaine, on passe entre une multitude de blocs de rochers descendus des hauteurs voisines ; la plupart recouverts de terre végétale ne se distinguent du reste du sol que par le tertre qu'ils forment ; revêtus de plantes, ombragés d'arbustes épais, ils présentent un singulier aspect à l'œil et à l'imagination ; les uns ressemblent à une table chargée de verdure et de fleurs ; les autres sont comme un petit théâtre, sur lequel trois ou quatre arbres par leurs attitudes et leurs balancemens variés au gré des vents, jouent, si j'ôse hasarder l'expression, une espèce de pantomime. Quelquefois, du milieu d'un roc fendu sort un grouppe de jeunes hêtres, dont le feuillage moins foncé contraste avec la teinte noirâtre des sapins.

A mesure qu'on s'élève, les escarpemens se multiplient ; les chaînes de rochers s'élancent et se prolongent, et la

belle végétation des pâturages inférieurs est relevée par la stérilité de leurs chauves sommets. Au moment où après une montée fort escarpée, au milieu du bruit sourd des torrens grossis par la pluie du jour précédent, du retentissement des échos, et du bruissement des forêts agitées, nous atteignîmes les plaines d'Anzeindaz, des écharpes de brouillards ceignoient les trois pics des Diablerets; des souffles légers découpoient ces vapeurs, les frangeoient, les replioient sous mille formes diverses, et nous craignions que bientôt étendues sur toute la face de ces hauts lieux, elles ne nous privassent du plus imposant des aspects; quand un coup de vent venu très à propos, les brisa en flocons, et les emporta par delà les masses énormes qui dessinent le pourtour de l'amphithéâtre, au milieu duquel nous arrivions. Je ne suis point surpris, que l'imagination ardente d'Ossian et des autres Bardes calédoniens ait aperçu si souvent des fantômes aëriens dans leurs montagnes mélancoliques: pour peu qu'on soit poëte ou superstitieux, on croira voir les mêmes choses dans nos Alpes, lorsque des nuages légers s'élevant du fond des vallées, glissent le long des rocs supérieurs, en contournent les cimes mena-

çantes et hérissées de sapins, disparoissent un moment derrière elles, s'en détachent avec lenteur et majesté, se représentent cent fois sous une apparence toujours nouvelle, et déroulent, en se balançant dans les airs, les plis majestueux d'une robe de brouillards. C'est bien alors que l'ami du merveilleux croit voir les ombres des trépassés errer autour de lui.... et son illusion est encore plus complète, si pendant le silence de la nuit, la lune argente ces formes fugitives, en éclaircit les bords ondoyans, et semble de concert avec les zéphirs leur communiquer le mouvement et la vie.

Les pâturages d'Anzeindaz sont couronnés par les rochers d'Argentine, et par cette effrayante chaîne des Diablerets, dont nous aurons bientôt à parler; ils communiquent à droite à d'autres montagnes qui s'abaissent vers le vallon des Plans, et contiennent dix-sept châlets jetés au hasard près des sources de l'Avençon: c'est là que des bergers de Bex et d'Ollon viennent dans la belle saison avec leurs troupeaux: isolés du reste du monde, la journée se passe à traire les vaches matin et soir, à faire le fromage, à tenir propres tous les vases nécessaires aux laitages, à couper et à charier le bois,

dont ils ont besoin. Malgré toutes ces occupations, il leur reste encore du temps pour la lecture, pour la conversation, et souvent pour des observations fines et curieuses sur les grands phénomènes dont ils sont fréquemment témoins. Leurs jours s'écoulent ainsi doucement, et les premières neiges les avertissent de descendre dans les pâturages inférieurs, sans qu'ils aient éprouvé un moment d'ennui. Quant aux détails de leurs occupations pastorales, je les connois très-bien ; mais quelque intéressans qu'ils fussent pour quelques lecteurs, je ne puis les décrire manque de termes. Notre langue françoise est très-pauvre pour tout ce qui concerne l'art de faire le fromage, parce que la nation qui la parle n'a pas encore l'idée des opérations et des procédés nécessaires à ce qui fait la richesse de nos montagnes : je dirai seulement que plus les pâturages sont élevés, meilleurs sont les fromages qu'on y fabrique, s'ils sont bien faits, à cause de l'excellence et de la force des herbages dont les troupeaux s'y nourrissent.

Chaque année à la *michautein*, c'est-à-dire le premier ou le second dimanche du mois d'août, une foule de jeunes-gens des deux sexes se rassemblent sur An-

zeindaz de la plupart des villages du Gouvernement d'Aigle : c'est un jour de plaisir et d'allégresse.... on chante en chœur, on danse sur le gazon élastique ; on mange avec appétit les mets simples mais abondans que fournit la contrée. Tous les entours retentissent des cris tumultueux de la troupe joyeuse : chaque berger réunit autour de lui ses parens et ses amis, dont plusieurs sont arrivés la veille ; et toute cette belle et robuste jeunesse, au centre du local le plus imposant, se livre aux transports d'une joie franche et helvétique, se partage en divers grouppes, s'égare çà et là pour causer sur la pelouse, et ne songe à regagner ses maisons, souvent à six ou sept lieues de distance, que quand le soleil dore de ses derniers rayons le sommet des glaciers voisins. O ! que ces fêtes montagnardes, où un peuple libre, simple et bien portant s'égaie au milieu des beautés d'une nature qu'il ne dépare point, sont intéressantes à voir et à partager ! qu'elles ressemblent peu à ces fêtes des cours et des villes, où le plaisir se commande, où la joie est factice, où l'ennui perce à travers tous les masques dont on le couvre, où l'on croit s'amuser parce qu'on s'agite et qu'on s'étourdit par système. Plus j'étudie la

condition de l'habitant de nos Alpes, plus je suis porté à croire qu'il n'est aucun peuple dans l'univers auquel la joie convienne mieux qu'à lui: là où l'on pense à la taille qu'on a payée le samedi, et à la corvée pour laquelle on est commandé le lundi, comment se réjouir le dimanche? hélas! ce jour-là, on prie le Père des miséricordes, on pleure au pied de ses autels, on jette un coup d'œil sur ce monde meilleur dont la mort nous sépare; mais le cœur reste triste et serré, parce qu'il n'a aucun sujet de joie qui le dilate et l'épanouisse.

Cette source de l'Avençon, qui sort de terre près des châlets d'Anzeindaz, a ceci de singulier, qu'elle est remplie ainsi que tout le terrein d'alentour de coquillages pétrifiés; cela n'étonneroit pas dans le Jura: mais dans les Alpes, et à une aussi grande élévation, ces médailles du déluge sont assez extraordinaires; c'est un mélange de strombites, de buccinites, de cochlites etc. qui attestent le long séjour des eaux sur nos montagnes les plus hautes. Je laisse décider à nos naturalistes, si comme on l'a prétendu il y a près de-là des indices de lave et des traces d'un ancien volcan, et s'il existe réellement des couches de charbon de terre, parmi les rochers des Diablerets.

Pour voir les habitans naturels de cette sauvage contrée, il faut s'éloigner des lieux fréquentés par les troupeaux et des sentiers graduels que leur marche uniforme y a creusés; il faut se rapprocher de certaines couches de neige, qu'on peut regarder comme l'avant-garde des glaciers, puisque de dix étés, il n'en est peut-être pas un où elles fondent entièrement: de-là un œil exercé découvre quelquefois des chamois paissans sur de petites places vertes entre des rocs et des précipices qu'on croiroit inaccessibles. Plus près de soi, on aperçoit courir çà et là des marmottes, qui au sifflement de leur sentinelle regagnent aussitôt leur terrier à double issue: souvent on voit se glisser de roc en roc une sorte d'hermine de couleur blanchâtre, à laquelle un long corps effilé et des jambes fort courtes donnent de loin l'apparence d'un serpent. L'alouette plus petite et moins chantante que celle des plaines, l'ortolan qui ne fréquente ces hauteurs qu'en été, le lagopède dont les pieds destinés à fouler la neige sont velus et comme recouverts d'un gant de fourrure, voilà presque les seuls oiseaux qu'on rencontre sur Anzeindaz; tandis qu'autour de vous voltige le brillant Apollon, ce roi des papillons des Alpes.

D'une des sommités d'Anzeindaz on montre un petit glacier fameux dans le pays, et voici pourquoi. Un jeune étudiant y chassoit il y a une quinzaine d'années avec quelques amis ; il voit un troupeau de chamois : il se sépare de ses compagnons pour l'approcher.... au moment qu'il alloit lacher son coup de fusil, la neige qui le porte fond sous lui, et il tombe entre deux murs de glace à une grande profondeur. Là, presque à demi noyé dans un amas d'eau qui le reçoit, il voit la grandeur du danger sans cependant perdre courage ; avec des efforts incroyables, il parvient à remonter le long de cette fente fort étroite, en s'appuyant du dos et des genoux à la manière des ramoneurs. Mais au moment qu'il veut s'élancer hors de cet abîme, un pan de glace sur lequel il s'assuroit s'écroule, et il retombe meurtri dans tous ses membres à la même profondeur. Alors il a un moment de désespoir, et ne doute point que sa mort ne soit inévitable. Il fait néanmoins une seconde tentative ; aidé du Ciel protecteur, il rampe de nouveau, mais avec plus de peine que la première fois, à cause des douleurs que lui causoient ses mains et ses genoux déchirés, et il parvient à la gueule supérieure de cet enfer glacial.

Craignant un nouvel accident, il ne cherche plus à sortir : mais par ses cris réitérés, il réussit à se faire entendre de ses compagnons de chasse, qui ne savoient ce qu'il étoit devenu. Ils arrivent, tremblent d'approcher de trop près, de peur de retomber avec lui dans le soupirail ; et ce n'est qu'après bien des précautions qu'ils parviennent à l'arracher du gouffre sur lequel la mort le tenoit suspendu. Je tiens le fait de sa bouche même, et il n'est pas le seul qui regarde cette délivrance comme une espèce de miracle. Quand on voyage dans les glaciers, il faut pour éviter de pareils malheurs, porter horizontalement une longue et forte perche sous le bras, à l'aide de laquelle on se soutient, si le pied manque, sur les deux côtés de ces fentes ordinairement peu larges.

Dans le voisinage d'Anzeindaz, mais sur un plan inférieur, est une vallée nommée Boulaire : ce nom vient du verbe *ébouëler*, qui dans le patois du pays signifie éventrer, et dérive de *bouë*, des boyaux. Des armes antiques trouvées dans ce lieu appuyent une vieille tradition, qui en fait le théâtre d'un combat entre les Valaisans et les habitans du Gouvernement d'Aigle : mais on ignore la date de cet événement, et aucune de nos

chroniques n'en parle. Je soupçonne que cette rencontre eut lieu vers l'an 1384, dans cette sanglante guerre, que le duc de Savoie Amédée VII soutenu par les Bernois, fit aux Valaisans, pour maintenir son frère Edouard dans l'évêché de Sion. Le Gouvernement d'Aigle lui appartenoit alors, et les vieillards du pays m'ont dit qu'un parti de Valaisans qui étoit venu enlever les troupeaux d'Anzeindaz et de tous les pâturages voisins, fut poursuivi et atteint dans sa retraite par une troupe de paysans accourus des villages de la plaine; que surpris dans leur marche tumultueuse à l'entrée d'un passage étroit, ces fourrageurs avoient été tués ou dispersés, et tous les troupeaux repris. Mais, ajoutent-ils, comme par un singulier instinct, les vaches ne peuvent voir couler le sang d'une de leurs semblables sans se jeter sur elle avec une sorte de fureur, il arriva que quelques vaches ayant été blessées dans le combat par ceux qui se les disputoient, cet accident fit naître entr'elles une guerre civile, qui coûta la vie à plusieurs. De là le nom de Boulaire, que j'ai expliqué plus haut. Si cette horreur des vaches pour le sang est réelle comme les bergers l'assurent, elle est un trait singulier du caractère de cet animal pacifique.

Encore une anecdote bien digne d'être conservée dans les archives de l'amour paternel. Il y a une quarantaine d'années qu'un père et un fils du nom de Thomas, et du village des Plans, poursuivoient des chamois au dessus de la Boulaire ; c'étoit au mois de décembre ; tout-à-coup le fils, âgé de vingt ans, glisse et roule de rochers en rochers d'une hauteur qu'on a trouvée être de 1324 pieds de roi, et s'arrête mourant au fond de la vallée. Son père arrive, le trouve noyé dans son sang et la tête fracassée, le charge sur ses épaules, l'emporte à travers les neiges et les précipices, sans qu'il y eut aucun chemin frayé, jusqu'à sa maison distante de près de quatre lieues. Le jeune homme fut trépané, et se rétablit. Il vit encore; je l'ai vu plusieurs fois, et cette affreuse catastrophe n'a rien diminué ni de sa santé, ni de ses forces.

O ! si j'étois peintre.... je consacrerois un tableau au plus énergique des sentimens de la nature.... au milieu du triste paysage des Alpes en hiver, paroîtroit ce couple intéressant, prêt à rentrer dans sa maison ; le visage du fils sanglant et défiguré allieroit le caractère de la douleur à celui de la reconnoissance ; le visage du père avec les traits mâles d'un Hercule fatigué,

rendroit tout ce qu'en pareille circonstance les impressions du cœur peuvent donner d'expression à la tête; ce grouppe auroit plus de noblesse dans les attitudes respectives qu'on n'en donne communément à celui d'Anchise emporté par Enée, et au bas on liroit ce vers de la Henriade.

Une seconde fois il lui donna la vie.

A l'extrêmité d'Anzeindaz, on trouve les limites des deux républiques de Berne et de Valais; la main des hommes ne les a point posées et ne les déplacera jamais: c'est une énorme bande de rochers, qui fait dans cet endroit la ligne de démarcation. Du haut de ces bornes naturelles on descend par un sentier qui partout ailleurs s'appelleroit précipice, dans une vallée profonde, où sont les huttes des bergers valaisans: en comparaison de ces dernières, les châlets vaudois sont des palais. Ce sont des pans de murs composés de pierres assez mal arrangées; quelques planches forment un toît percé à jour: le tout est noirci par la fumée. De petites niches, où l'on ne peut entrer debout, tant elles sont basses, servent de chambre à coucher à ces pâtres endurcis; de la

pour la plupart : ceux qui restèrent en furent les victimes. Au moment où l'une de ces quatre dents, plus grosse qu'une montagne ordinaire, s'écroula dans la vallée, tous les environs tremblèrent ; il s'éleva une épaisse fumée, qui n'étoit autre chose que la poussière causée par le frottement des blocs détachés, dont plusieurs ne s'arrêtèrent qu'à plus de deux lieues de leur première position. Si comme on le dit, on vit des étincelles, ce phénomène n'annonce point un volcan, mais seulement le choc des pyrites, qui se heurtèrent dans leur chute : la pression seule de l'air déplacé courba et même renversa plusieurs arbres qui se trouvoient dans le voisinage, mais hors du chemin de l'écroulement : les habitans de quelques villages de la plaine y gagnèrent de voir dans une certaine saison lever le soleil quelques minutes plutôt, par cette disparition d'un des pans de la quadruple pyramide des Diablerets. On parla bien diversement de cet événement, soit en Suisse, soit dans l'étranger : il est assez curieux de connoître les opinions les plus accréditées alors : voici ce qu'on lit dans l'Histoire de l'Académie des sciences, (année 1715, page 4.) : „ Au mois de juin 1714, une „ partie de la montagne des Diablerets en

» Valais, tomba subitement, et tout à la
» *fois* entre deux et trois heures après
» midi, le ciel étant fort serein : elle étoit
» de figure conique ; elle renversa cin-
» quante cinq cabanes de paysans, écrasa
» quinze personnes et plus de cent bœufs
» et vaches, et beaucoup plus de menu
» bétail, et couvrit de ses débris une
» bonne lieue quarrée ; il y eut une profonde
» obscurité causée par la poussière : les
» tas de pierres amassées en bas sont
» hauts de plus de trente perches. Ces
» amas ont arrêté des eaux qui forment
» de nouveaux lacs très-profonds ; il n'y a
» dans tout cela nul vestige de matière
» bitumineuse, ni de soufre, ni de chaux
» cuite, ni par conséquent de feu souter-
» rain : apparemment la base de ce grand ro-
» cher s'étoit pourrie elle-même et réduite
» en poussière ".

Opposons à ceci une lettre qui présente des apperçus bien différens ; elle fut écrite dans le temps même de la catastrophe, par M. Constant, pasteur de l'église de Bex, à M. Frisching, alors bailli de Morges. Quoiqu'il paroisse que celui qui l'a écrite n'avoit pas une notion bien exacte du théâtre de l'évènement : comme c'étoit cependant un homme judicieux et digne de foi, elle mérite d'être conservée.

De Bex, ce 28 septembre 1714.

„ Le phénomène qui vient d'arriver
„ dans notre voisinage, mérite bien de vous
„ être mandé. Voici ce dont il s'agit : il y
„ a deux hautes montagnes qui se touchent,
„ l'une en Valais, nommée Cheville,
„ l'autre dans l'état de Berne, nommée
„ Anzeindaz. Dans l'entre-deux de ces mon-
„ tagnes, il y a une source qui, en se
„ partageant, forme deux rivières, l'une
„ appelée l'Avençon et l'autre la Lyzer-
„ ne : je dois ajouter que le sommet de la
„ montagne Cheville est un roc fort élevé ;
„ après cette petite description nécessaire,
„ je vous dirai que dimanche dernier 23,
„ l'on entendit un bruit sourd et profond
„ sur la dite montagne de Cheville, qui,
„ le 24 à minuit, continua avec une telle
„ violence pendant 24 heures, comme des
„ continuelles volées de canon, que l'on
„ vit sortir du haut de la montagne une
„ fumée fort épaisse, et au milieu une
„ flamme fort vive et fort lumineuse, et
„ enfin la montagne sauta ; la poussière
„ en vint jusqu'à Frenière, qui est un
„ dixain de mon église. Quatorze hom-
„ mes en furent ensevelis ; tous les bâti-
„ mens, tout le bétail de ces montagnes
fort

„ fort nombreux, ont été aussi ensevelis:
„ le lit de la rivière Lizerne a été com-
„ blé, et il n'en paroît plus une goutte:
„ nos montagnards nous dirent hier que
„ le bruit continuoit.... c'est quelque mine
„ de soufre qui s'est enflammée; si celle
„ qui est au-dessus du Bévieux s'enflam-
„ moit (c'est le lieu des salines le plus
„ abondant), nous serions ici en danger;
„ Dieu nous en préserve"!

Ces deux narrés de l'Académie des Sciences et du pasteur de Bex, sont défectueux et même contradictoires en plusieurs points, parce que l'un comme l'autre porte plutôt sur des ouï-dire, que sur des témoignages authentiques pris sur les lieux mêmes. Ils auroient dû ajouter, que depuis long-temps il se détachoit de petits blocs de la montagne, qui sembloient présager sa subversion prochaine. Et actuellement encore, quand on est dans le voisinage, il se passe peu d'heures qu'on n'entende le bruit, ou qu'on ne voie la chute de quelque pierre plus ou moins grosse.

Dans le nombre des Valaisans qui disparurent, il y avoit un homme du village d'Aven; on fonda un service pour le repos de son ame; ses enfans furent déclarés orphelins, et sa femme veuve. Trois mois

après, la veille de Noël, il reparoît pâle, défait de maigreur, pouvant à peine se soutenir, les cheveux hérissés, couvert de quelques sales lambeaux, avec tout l'air et le costume d'un spectre. On lui ferme la porte de sa maison : tout le village s'épouvante ; on court au curé pour le faire exorciser : mais enfin il parvient à leur persuader qu'il est en vie ; et on apprend de lui, qu'au moment de cette épouvantable catastrophe il étoit à prier dans son étroite case ; qu'un des rocs détachés vint s'appuyer en formant un angle contre celui au pied duquel étoit son habitation ; que bientôt après un bruit affreux passa sur sa tête, et que les terres et les pierres s'entassèrent sur le sommet et tout autour des rochers protecteurs ; „
„ Alors, dit-il, je n'eus point peur, je ne
„ perdit point courage, je travaillai sans
„ relâche à me faire une issue ; quelques
„ fromages qui se trouvoient dans ma
„ case me nourrirent ; un filet d'eau qui
„ découloit d'enhaut m'a désaltéré, et
„ après bien des jours, que je n'ai pu
„ compter dans la longue nuit de ce ca-
„ chot souterrain, j'ai trouvé une ouver-
„ ture en rampant entre les décombres.
„ J'ai revu la lumière que je ne puis
„ encore supporter ; et Dieu qui ne m'a

„ jamais ôté l'espérance, et en qui je me
„ suis toujours confié, Dieu me renvoye
„ au milieu des miens, pour y être un
„ témoin et une preuve de sa puissance
„ et de sa bonté„. Il faut une ame d'une
trempe bien forte, pour être inaccessible
à l'effroi d'une telle situation : il faut que
la religion ait un ascendant bien réel,
pour que, dans une si étrange captivité,
il reste encore espoir, courage et consolation.
Qu'on se figure l'état de cet homme
perdu dans les entrailles de la terre, séparé
du reste de l'univers par une barrière
qu'on croiroit impénétrable, n'ayant
aucune mesure pour calculer les heures
immobiles de sa détention ténébreuse,
n'étant averti par rien des révolutions des
jours et des nuits, et toujours incertain s'il
reverroit jamais ce soleil, dont aucun rayon
ne perçoit jusqu'à lui.... Le cœur se froisse,
quand la réflexion se concentre sur un
pareil tableau; un frisson involontaire se
communique jusqu'au siège de la pensée,
et l'on croit entendre sortir du sein de la
terre une voix gémissante, qui chante un
de profondis clamavi ad te Domine.

Passons au second éboulement arrivé
en 1749. Il entassa de nouvelles ruines
sur les premières, porta ses ravages sur
des pâturages jusqu'alors fertiles, mainte-

nant condamnés à une éternelle stérilité, et détruisit plus de quarante bâtimens alpestres. Les mêmes mugissemens souterrains s'étoient fait entendre, et les valaisans avertis de ce que cela leur annonçoit, s'étoient prudemment retirés avec leurs troupeaux, après avoir pris la précaution de faire exorciser la montagne. Mais cinq paysans du canton de Berne, qui étoient dans un moulin à scie à une lieue en-dessous, payèrent de la vie leur opiniâtreté à y rester; sollicités par les valaisans de se retirer aussi, instruits des menaces de la montagne supérieure, ils méprisèrent tous ces avis, prétendant qu'à cette distance ils n'avoient rien à craindre; mais le torrent de pierres et de terres, entremêlé de quartiers de roc, qui descendit des Diablerets, les couvrit pour jamais: à présent on marche sur la place où étoit ce bâtiment, à 500 pieds peut-être au-dessus de son niveau primitif. Une personne de ma connoissance m'a dit, que la veille de leur mort elle sortoit de sa maison pour aller les joindre et les aider dans leurs travaux, lorsqu'un obstacle imprévu l'empêcha de faire ce voyage, et d'être par conséquent la sixième victime de cette terrible crise de la nature. J'ai parcouru et examiné avec soin la plaine

de plus de deux lieues de tour qu'ont couvert ces ruines : ici, me disoit mon guide, étoit une forêt de sapin, et vous y voyez des rocs entassés.... là on voyoit une petite vallée, maintenant ce n'est plus qu'une colline de pierres brisées.... devant vous une foule de châlets répandus dans un vaste pâturage, un lac a pris leur place. La Lizerne qui traversoit ce théâtre de destruction, obstruée dans son cours et arrêtée comme par une digue, disparut pendant huit jours pour les vallées inférieures qu'elle arrose : elle profita de cet intervalle pour former deux lacs, distans l'un de l'autre d'une demi lieue. Le moins petit, qu'on appelle le lac de la Derborentze, est à peu-près de la grandeur du lac de Bret, entre Moudon et Vevey. Il date donc de 1749, et c'est le plus jeune sans contredit des lacs de la Suisse : aucune carte n'a consigné sa naissance.... aucun géographe, peut-être, ne la connoît; car rien n'est moins fréquenté que les lieux que je décris.... Quelques bergers des montagnes voisines, quelques chasseurs de chamois, quelques contrebandiers, quand l'exportation des grains est défendue d'un Etat à l'autre, voilà les seuls hommes qui passent dans ces sinistres paysages. Aucun de ces voya-

geurs qui parcourent et décrivent si légèrement notre patrie, aucun de ces peintres qui ne cessent de faire des vues Suisses, aucun peut-être, de ces naturalistes qui enfantent des systêmes sur la formation de nos montagnes, et qui suivant la mode du jour, cherchent et trouvent des volcans par-tout, n'a jamais été sur les bords du lac de la Derborentze. La longueur d'un chemin qu'on ne peut faire qu'à pied, arrête le voyageur qui aime ses aises: la possibilité de nouveaux éboulemens retient le voyageur timide, et l'ignorance des beautés introuvables ailleurs, que renferme cette contrée, fait que tel qui voudroit y aller n'y va pas.

J'ai interrogé sur la cause de ces écroulemens des paysans du canton de Berne et des paysans du Valais : il est assez curieux d'opposer leurs réponses, et de juger lesquels des uns ou des autres ont le plus de lumières ou de préjugés, d'après l'éducation qu'ils reçoivent. Les premiers m'ont dit: „ Cette ovaille, (c'est „ ainsi qu'il l'appellent dans le patois du „ pays) vient de ce que les Diablerets „ sont composés de plusieurs bancs alter„ natifs de roc et de terre, et chargés „ d'une partie du poids d'un glacier voi„ sin qui y aboutit. Les eaux qui s'intro-

„ duisent entre les diverses couches de
„ rocs entraînent les terres qui les sépa-
„ rent, et ces masses perdant leur sou-
„ tien, doivent nécessairement culbuter:
„ comme les glaciers avancent toujours,
„ leur pression peut contribuer à ce dé-
„ placement: outre cela, ces rochers sont
„ d'un grain peu tenace, sujet à se dé-
„ composer, et soit le froid des hivers,
„ soit les pluies qui les battent en été, les
„ moulinent et les rongent par le bas".

Si vous demandez des explications à un paysan valaisan, comme l'ignorance trouve plus commode de recourir aux causes surnaturelles qu'aux causes physiques, et que plus l'homme est rapproché de la nature, plus il est ami du merveilleux; il vous répondra que les Diablerets, comme leur nom l'indique, sont un fauxbourg de l'enfer.... qu'il y a là une colonie de diables ou tout au moins de damnés, tous gens très-malfaisans, comme chacun sait.... qu'ils tiennent d'un jésuite de Sion, que depuis très-long-temps ces ennemis du genre humain étoient en force dans ce lieu-là, qu'il y avoit parmi eux deux partis, l'un qui vouloit renverser la montagne sur le Val-lais, l'autre sur le canton de Berne, et qu'enfin les premiers avoient été les plus

forts et avoient fait culbuter une partie de leur prison sur le Valais. Le jésuite, ajoutent-ils, fit plus; il leur nomma plusieurs de ces démons, leur prédit le jour du grand écroulement, et leur promit qu'aucun valaisan n'y périroit. Je ne rapporte ceci que pour caractériser ces deux classes de paysans voisins, et faire sentir combien il importe d'éclairer le peuple, ne fut ce que pour le débarrasser du joug pénible d'une aveugle superstition.

Il est à craindre que les trois pics restans, conformés comme ceux qui sont tombés, ne subissent tôt ou tard le même paroxisme, et ne causent les mêmes malheurs. Je sais bien que toutes les fois qu'on craint quelque danger du côté du Valais, on fait venir un moine pour exorciser; cependant je ne me fierois pas absolument à cette précaution: je ne vois d'autre moyen de dormir en paix dans ce voisinage, que de croire fermement à la prédestination; et je trouve dans la persuasion de ce dogme une des sources du courage de nos peuples montagnards, exposés à un bien plus grand nombre de dangers, que l'habitant des plaines.

Après avoir quitté les châlets du mont Cheville, vous entrez comme dans les

atteliers d'un génie destructeur ; pendant plus d'une lieue, vous marchez au sein des débris les plus imposans.... ce ne sont pas les ruines d'une forteresse, ni même celles d'une puissante cité.... ce sont les ruines de deux montagnes ! O que l'homme est petit quand il se trouve au milieu de cette scène !... De toutes parts s'élèvent des blocs plus ou moins grands, et de mille formes différentes ; les uns hauts comme des pyramides, les autres vastes comme des amphithéâtres ; isolés, ou entassés ; ici dressés en colonne, là appuyés les uns contre les autres comme des châteaux de cartes, et présentant tous de loin un aspect aussi majestueux qu'effrayant. Il est impossible de décrire la variété de groupes, de sites, d'accidens, qu'offre à chaque pas le sentier sinueux, qui se promène entre les diverses parties du squelette d'une Alpe dans son sépulcre, si je puis parler ainsi. Les premières années après l'événement, sans doute que ce spectacle devoit être encore plus sinistre, avant que la nature eut repris ses droits sur ces portions déplacées de son ouvrage. Maintenant les arbres renversés se sont pourris ; la terre végétale a recouvert une partie de la nudité du sol, et Flore en a fait une nouvelle province

de son brillant empire : elle a étendu des tapis de verdure et de fleurs sur plusieurs de ces masses ; elle a semé tout autour les nombreuses familles des gentianes, des renoncules et des linaires : la haute lisimachie en décore les flancs ; de leurs fentes s'élancent des saxifrages, des anémones et des immortelles de diverses couleurs. La mouterine odorante, le lys jaune, l'orchis noirâtre, la primevére de montagne y croissent à l'envi : un grand nombre de ces pierres sont revêtues d'une tapisserie diaprée, où l'on distingue la driade à huit pétales, le silène sans tige, des capillaires bruns et des fougères à feuille étroite. Le rhododendron dont la fleur est couleur de flamme, le citise dont les bouquets pendent en grappe, une foule de saules nains y ont fixé leurs racines ; par tout où il y a de l'eau, l'ériophore élève le duvet de sa tête cotonneuse, la parnassia, la soldanelle, les cressons, les pinguicules, les pédiculaires poussent à côté des neiges qui n'ont pu se fondre ; et des rosiers sauvages, de jeunes sapins, des melèzes dont la feuille rougit avant de tomber en automne, couronnent le front, et peuplent les saillies de plusieurs de ces rocs, maintenant rentrés dans le domaine de la végétation.

C'est ainsi que la nature à des souvenirs de destruction oppose des images pleines de vie, qu'elle semble vouloir par des lichens et des mousses voiler ces ossemens épars du grand cadavre d'une montagne, et cacher sous des apparences moins tristes les preuves de la vieillesse du monde et des ravages du temps : mais dans tout ce paysage rien ne m'a plus frappé que le lac de la Derborentze.... c'est pour emprunter une phrase angloise.... une beauté couchée dans le sein de l'honneur. Ce lac, qui peut avoir dans sa forme irrégulière mille pas de long sur une largeur fort inégale, est entouré d'un côté d'une ceinture de rocs culbutés, et présente, de l'autre, des rives plus unies : l'ombre des sapins le noircit à droite de ses reflets, et la Lizerne, qui tombe d'un glacier supérieur, s'y précipite avec bruit par une dernière cascade. Aucun poisson ne l'habite encore ; seulement quelques oiseaux de montagne passent dessus en sifflant. Jamais bateau n'en sillonna les eaux écumeuses ; seulement quelque arbre entraîné par les torrens y flotte au gré des vents.... Errant en silence sur ces tristes bords, quand mon ame oppressée de l'aspect de cette nature tour-à-tour menaçante et dévastée, du souvenir de ces bouleverse-

mens encore de fraiche date, de la crainte de catastrophes prochaines, qui ne manqueront pas d'imprimer de nouvelles formes à ce lugubre paysage, se replioit péniblement dans un sentiment inexprimable.... Quand je me disois, si les montagnes, ces masses qu'on croiroit éternelles, ont leurs maladies, leur mort, leur décomposition; nous, frêles et éphémères machines, que devons-nous durer dans ce monde, qui lui-même vieillit, et n'est peut-être pas loin de son agonie? Quand mon imagination liant tous ces détails aux images présentes à ma vue, pour se créer idéalement une esquisse de toutes les scènes désastreuses dont ces lieux ont été témoins depuis la création, m'égaroit dans un dédale de réflexions, plus faites pour être senties que pour être communiquées.... un coup d'œil imprévu vint inopinément soulager mon cœur: je tombai au milieu d'un troupeau de brebis et de chêvres, qui fuyant l'ardeur du midi, étoit venu chercher le frais autour de la cascade, entre le lac et le pied du mont voisin; et ce tableau champêtre et animé rappella mes sensations éparses, me dégagea du serrement importun qui m'obsédoit, et me mit au large, en substituant une mélancolie douce et paisible à une tristesse sèche et tumultueuse.

Après avoir formé ce lac, la Lizerne, en passant sous des rochers d'où elle ressort comme d'une nouvelle source, va se joindre à l'écoulement du second lac, qui n'est proprement qu'un marais encaissé dans une vase stérile et sablonneuse. On la passe plusieurs fois sur des ponts faits de claies légères, dont le pied sent très-bien l'élasticité en s'y posant. L'incertitude de son cours et l'inégalité de ses eaux ne permettent que des ouvrages peu dispendieux : du dernier de ces ponts, encore entouré des quartiers gigantesques de l'éboulement, on voit ce torrent se précipiter au pied des montagnes pelées par les avalanches, forcer pour ainsi dire leurs flancs rapprochés à lui céder un passage tortueux, et s'engouffrer enfin sous un pont, qui n'a je crois son pareil qu'à la descente du Gothard dans la vallée Lévantine (*Livinerthal*); c'est une voute de glace et de neige perpétuelle : chaque année il tombe une avalanche à cette place, et la Lizerne arrêtée en mine la base et s'y fraye une route : l'aspect de cet endroit est vraiment horrible. Les plus hardis chasseurs ne traversent point sans frayeur cette arcade périlleuse, sous laquelle on entend mugir le torrent : et c'est beaucoup dire.... car je ne connois rien de

plus intrépide que le chasseur des Alpes. Braver les chûtes des neiges et des rochers ; s'élancer d'un précipice à l'autre ; se tenir suspendu à l'aide d'une saillie de deux pouces de large au-dessus d'abymes sans fond ; gagner en rampant ces bancs de verdure entre deux bandes de rocs nuds où vont paître les chamois ; s'exposer à tomber dans des fentes de glace à une profondeur d'où l'on ne ressort plus, ou à être renversé par le chamois forcé dans son dernier asyle ; être réduit quelquefois à se taillader les pieds et les mains pour humecter de son sang le rocher trop glissant ; passer souvent plusieurs nuits sans autre lit que la terre ou la neige, et sans autre couverture que le ciel.... voilà comme l'habitant des Alpes fait cette dangereuse chasse, qui coûte chaque année la vie à plusieurs personnes.

Plus on avance dans cette plaine dévastée, plus grands sont les blocs qu'on rencontre : leur masse énorme leur a imprimé une vitesse proportionnée ; d'une minute ils ont dû franchir des espaces d'une lieue. Les derniers sont de la taille d'une cathédrale. Arrivés près de l'extrêmité de l'éboulement, nous nous assîmes au bord d'une source abondante, et

nous y primes un repas frugal dont l'appétit fit un festin. Il n'est pas possible de dîner dans une salle plus romantique, et d'une plus majestueuse décoration ; notre table sembloit dressée par la nature sur le champ de bataille des élémens, entre les monumens des victoires remportées par la destruction sur l'ordre primitif : il est dans ces lieux une foule d'effets qu'aucun terme ne peut exprimer ; je me rappelle entr'autres une colline, sur laquelle étoit un certain nombre de sapins clairs-semés, qui n'avoient de branches que d'un seul côté, et tous courbés contre la pente qui les porte. On m'apprit que cela venoit des bises violentes qui arrêtoient l'accroissement des branches du côté d'où elles soufflo ient ; de loin, chacun de ces arbres ressemble à une nymphe échevelée qui court contre le vent. Dans toute cette traversée on voit à diverses distances une multitude de cascades, qui découlent des glaciers : les unes tombent perpendiculairement en fusée d'une éclatante blancheur, qui se brisent en poussière à l'approche de la terre ; les autres glissant sur le rocher y dessinent des bandes argentées, quand le soleil les éclaire ; plusieurs descendent en nappes comme sur des gradins, et se teignent, quand l'œil saisit le moment favorable, de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

Nous entrâmes de là dans ce qu'on appelle le chemin neuf. Mais quel chemin! c'est une lisière étroite, où un mulet peut à peine passer, qui serpente plus d'une lieue sur le flanc d'un rocher immense : ici des arbres croisés sont substitués au terrein qui manque ; là vous passez nécessairement sous une cascade qui vous inonde ; sous vos pieds vous entendez mugir la Lizerne sans la voir ; de tout côté la mort est comme suspendue sur l'étroit espace qui vous porte. Ce chemin conduit au village d'Aven et de-là à Sion ; il sert aux habitans des hameaux voisins, pour se rendre à des pâturages lointains, dont quelques-uns ne sont accessibles que par des échelles, et où il faut porter les moutons et les chèvres, qui y passent quelques semaines. C'est un paysan, qui, possèdant des terres dans ces recoins perdus, a frayé le premier ce hardi sentier : il le rendit praticable à ses frais ; mais il s'y ruina, et ceux qui avoient des possessions dans les mêmes endroits se cottisèrent dans la suite pour tirer sa famille de la misère : il est impossible de ne pas frémir d'horreur, sur-tout dans l'endroit qu'on appelle le saut du chien, au bord d'un mur, d'où l'on découvre dans toute sa profondeur l'abyme le long duquel on s'avance.

Au bout de ce chemin, qui est un chef-d'œuvre dans son genre, se trouve une petite chapelle de St. Bernard. Là une vue des plus animées s'étend tout d'un coup sous l'œil fatigué de n'avoir vu que sapins, précipices et solitudes. Le regard plonge dans la belle vallée qu'arrose le Rhône et qu'il désole trop souvent: du bord de ses eaux jaunes et rapides jusqu'au sommet des premières montagnes, on découvre vingt-cinq villages, et la ville de Sion avec ses trois châteaux. Par tout l'agriculture présente ses travaux industrieux; la vigne grimpe parmi des rochers; des lisières de bleds dorés s'étendent entre des forêts de sapins; des pâturages verdoyans couronnent le sommet de collines, qui présentent sur leur surface tous les genres de culture: mais quelque intéressant que soit ce paysage, dont la bordure et les limites de toute part sont diverses chaînes des Alpes, il inspire plus de tristesse que de plaisir.... toutes ces habitations, tous ces défrichemens semblent autant de conquêtes faites dans une longue et pénible guerre contre la nature et les éléments en courroux. Des espaces immenses encombrés de rocs ou couverts de sables, attestent par leur aridité les ravages du Rhône, de la Morge et de la

Lizerne. Ces deux derniers torrens, une fois sortis des montagnes, qui les ont contenu, n'ont plus de lit fixe, et s'en forment un différent presque chaque année: dans un royaume, dans une aristocratie même, on les eut forcé par des digues à suivre un canal déterminé; mais dans une démocratie telle que celle du Valais, l'homme doit tout attendre de lui seul et rien de l'Etat; il semble qu'il paye sa liberté absolue de tous les avantages que son sacrifice lui auroit procuré sous un régime plus actif. Il n'a à espérer de personne, ni dédommagement des catastrophes qu'il essuie, ni préservatif contre celles qui le menacent; et le gouvernement sous lequel il vit, se bornant à conserver l'indépendance générale, ne fait rien pour l'utilité de l'individu; il est vrai que le valaisan libre ne paye rien à l'Etat, et qu'il ne doit par conséquent pas espérer d'en retirer plus qu'il ne lui donne. Tous les pays qui ont un trésor public où le malheureux peut trouver quelque ressource, ne l'ont qu'autant que chaque citoyen y contribue de quelque façon: mais il n'en est ainsi, ni dans le Valais, ni dans les Grisons, ni dans les petits-cantons, où l'Etat est si pauvre, qu'à peine il a de quoi subvenir aux dépen-

ses publiques les plus indispensables.

Un commun proverbe du pays dit, et l'opinion publique soutient, que la Lizerne et l'Avançon sortent de la même maison; cependant leurs sources m'ont paru fort éloignées l'une de l'autre, quoique le caractère de ces torrens soit le même: tous deux tourmentent leurs eaux avec un bruit affreux à travers d'horribles vallées; tous deux grossissent d'une manière effrayante à la fonte des neiges, et après de longues pluies; tous deux, excepté vers leur embouchure dans le Rhône, ne nourrissent aucun poisson: la truite même qui peuple la plupart des ruisseaux des Alpes ne peut les remonter.

Le premier village valaisan qu'on rencontre par la route que nous venons de suivre, est Aven, et ce que j'ai à dire de ses habitans convient à peu de chose près aux autres villages situés entre la Lizerne et la ville de Sion. Le paysan y est en général fort à son aise, parce qu'il a prés, champs, vignes et pâturages, et que son terrein assez fertile en lui-même, n'exige pas une culture bien perfectionnée: un vin passable, s'il étoit mieux soigné, un pain de seigle d'une bonne saveur, une grande abondance de fruits, de beurre et de fromage, voilà ce qu'on trouve chez

la plupart ; aucun objet du luxe moderne n'y a encore pénétré, pas même le café, qui perce par-tout. Il leur manque des plantations de pommes de terre, et je ne leur pardonne pas leur négligence à les introduire chez eux, et leur mépris pour le plus utile des présens que nous ait fait l'Amérique. Les chevaux y sont presque inconnus ; la difficulté des routes fait qu'on ne s'y sert que des mulets ; le paysan le plus pauvre en a un, et le plus riche souvent six ou huit. Ce sont les mulets qui portent les gerbes dans les granges, les vendanges sous le pressoir ; les engrais sur les champs ; ils vont chercher les fromages dans les montagnes, le bois de chauffage dans les forêts ; on les attelle, on les monte et le paysan où qu'il aille, est toujours sur son mulet. Rien n'égale l'hospitalité de ces villageois : dès qu'ils voient passer un étranger, ils l'appellent du nom de sage, (c'est leur titre d'honneur, le mot de monsieur leur est presque inconnu :) ils le font entrer dans leur cave, qui est la pièce la plus propre de la maison ; on s'assied sur de grands madriers ; un tonneau renversé sur son fond sert de table : le paysan y met des verres, et s'il est riche des gobelets d'argent ; il vous offre du pain, du vieux fromage,

des œufs.... et plus long-temps vous resterez avec lui, fut-ce la moitié de la nuit à manger, à boire, à causer, plus il sera content de votre visite : il ne s'agit pas de vouloir le payer; ce seroit l'offenser, et il vous répondroit, me prenez-vous pour un cabaretier : il quittera même son lit pour vous l'offrir.... Mais à tout prendre, il vaut mieux aller dormir sur le foin ou sur la paille dans la grange : tout en se louant de l'hospitalité helvétique de ces bonnes gens, on ne peut s'empêcher de blâmer l'excessive malpropreté de leurs habits et de leurs maisons : leurs alimens mêmes ne sont guères tentatifs; ils n'attaquent leurs provisions de beurre et de viande salée, que quand il faut les disputer aux vers; et le voyageur fera bien de se contenter de pain, de fromage, d'œufs et de lait, après avoir pris soin de laver lui-même les vases dont il veut se servir. Cette malpropreté est sans contredit nuisible à la santé, et le désordre qu'elle entraîne contraire à l'économie domestique.

Leur langage est un patois assez doux en lui-même, mais dur par la manière gutturale dont ils le prononcent; quoique j'entende assez bien les divers patois de la Suisse françoise, je ne compris d'abord

rien au leur, à cause de la terminaison de la plupart de leurs mots allongés d'un *o* ou d'un *a* : cependant peu à peu je m'apperçus qu'ils se servoient d'une foule de mots presque latins : par exemple ; *mino* de *minor*, est chez eux un petit garçon ; *cellay*, de *cella*, une cave ; *cabé* de *scabellum*, une chaise ; *neura* de *nurus*, une belle fille ; *maio* de *major* un vieillard ; *mayen* de *majus*, leur habitation de montagne. (le mois où l'on y va,) *Fratzi* de *frangere*, briser, etc. Ils ont aussi plusieurs mots dont il faut puiser je crois, l'étymologie dans l'ancien celtique. *Matta*, une fille ; *matton*, un garçon ; *fimmalle*, boucle de soulier ; *bretzi*, chercher, etc. On pense que déja dès le tems des proscriptions, et sur-tout dans les siècles où les peuples du Nord ravagèrent l'empire d'Occident, des familles romaines vinrent chercher un asile dans ces montagnes, et se mêlèrent peu à peu avec les habitans du pays ; une connoissance plus étendue de leur patois et de leurs usages vérifieroit sans doute cette tradition.

Du village d'Aven on se rend en trois heures à Sion, à travers des champs et des vignes très-fertiles, quoiqu'en général ils pussent être mieux cultivés. On découvre les ruines de deux châteaux fa-

meux dans ces temps orageux, où la liberté luttoit contre l'opression féodale; plusieurs fois pris, brûlés, rebâtis par le peuple, les évêques et la noblesse, ils n'offrent à présent que des masures et des souvenirs. Ces forteresses s'appelloient Montorge et Séon. C'est du haut de cette dernière que le baron Antoine de la Tour fit précipiter en 1375 son oncle Guiscard de Tavel, évêque de Sion, après l'avoir surpris et poignardé ainsi que son chapelain. Il s'agissoit de quelques domaines que l'évêque répétoit à son neveu, qui les avoit enlevés à l'église. Mais l'assassin paya bien cher quelques mois après sa perfidie: ayant levé une armée contre le peuple qui vouloit le punir de son attentât, il fut vaincu et tué dans un sanglant combat près de St. Léonard à une lieue de Sion; ses châteaux furent brûlés, ses partisans chassés du pays et l'évêque fut mis au rang des martyrs.

Je n'entrai point sans un sentiment de respect dans l'antique capitale du Valais: cette Sion si fréquemment agitée dans les temps passés par les tempêtes des révolutions féodales; si souvent victime de la longue lutte du peuple et des grands; si bizarrement située entre trois rochers surchargés de vieux châteaux, qui ne

l'épouvantent plus. J'y cherchai d'abord ces belles inscriptions romaines, qui conservoient le nom des anciens *Seduni.* Mais hélas! l'une a été effacée pour y substituer les armes d'un évêque. L'autre placée pour la mieux conserver dans le mur de l'hôtel-de-ville, ne peut-être lue qu'en tournant le marbre, puisque le côté intéressant est dans la muraille même: il faut donc se borner à les lire dans nos antiquaires, et pardonner aux habitans de Sion leur négligence à conserver ces honorables monumens, en faveur du courage, de l'amour de la patrie et de l'hospitalité qui font les traits les plus frappans de leur caractère.

Je voulois pourtant voir ce fameux château Tourbillon, théâtre ci-devant de tant de débats et de scènes sanglantes, et qui ne sert plus à présent qu'à l'assemblée paisible de la diète des sept dixains.... mais l'évêque étoit absent, et je ne pus en avoir les clefs. J'y grimpai néanmoins par un étroit sentier taillé dans le roc, le seul chemin pour y arriver: en en faisant le tour, je vis une brèche dans la muraille, je tentai l'escalade et je sautai dans la cour intérieure. Maître alors du château, dont tous les appartemens étoient ouverts, je les parcourus tout a mon aise. De vastes salles

salles démeublées, désertes et silencieuses, la plupart sans fenêtres, où le vent promenoit en tournoyant les feuilles des arbres qu'il y a portées; des murs d'une épaisseur immense; des issues secrettes pour s'échapper dans les temps malheureux, et la chambre garnie des portraits des évêques : voilà tout ce que j'y vis. Je crois bien que dans cette collection, qui remonte à St. Théodore, évêque d'Octodurum (maintenant Martigny) vers l'an 380, les tableaux jusqu'au treizième siècle, sont faits à plaisir; mais depuis Guillaume de Saillon, élu en 1203, ils ont un air de vérité et de vie qui me fait croire à leur originalité; c'est toujours la physionomie valaisanne, et il n'est pas difficile de reconnoître le petit nombre d'étrangers qui ont partagé le siège de Sion avec les naturels du pays. Ces têtes sont en général belles; elles annoncent plus d'énergie que d'esprit, et plus de courage que de politique. A ses traits fortement prononcés, à son visage allongé, à sa mine hautaine, à son air guerrier se distinguoit dans la foule, ce fameux cardinal Matthieu Schiner mort en 1523, le boute-feu de son pays et de toute la Suisse, qui a inondé les plaines d'Italie du sang de notre nation, et que

les plus vastes talens tirèrent de l'obscurité pour l'introduire dans le sacré collége, où il figuroit mieux à titre de militaire, qu'à titre d'ecclésiastique.

La vue qu'on a du sommet de cette forteresse du côté du haut Valais, est unique dans son genre, et les trois châteaux en ruine de Gradetz dans une île du Rhône n'en sont pas la partie la moins pittoresque : en général, il y a dans la plupart des paysages du Valais, un mélange sublime de culture et de désolation, de sites rians et de formes horribles, de monumens des ravages, soit du temps, soit des hommes ; de preuves et de la décrépitude d'un monde qui tend à sa fin, et du courage de ceux qui disputent aux glaciers, aux tempêtes, aux torrens, aux tremblemens de terre le sol qui les nourrit.... Aucune partie de la Suisse peut-être n'offre au physique et au moral tant de phénomènes naturels et politiques ; et je pense que c'est à cause de la destruction qui semble en tous sens les menacer depuis tant de siècles, que les habitans de Sion croient, qu'il s'agit d'eux, dans ce mot d'un psaume devenu la devise de leur ville.... *Dominus dilexit Sion super tabernacula Jacob.*

Depuis cette description, à laquelle on n'a pas cru convenable de rien changer, tout a pris une face bien différente à Sion, et l'on n'y marche plus que sur un tas de cendres et de décombres. Un incendie affreux a consumé, le 4 mai 1788, la plus grande partie de cette ville infortunée, le palais épiscopal, le château Tourbillon et les archives. C'est le troisième embrasement qu'elle a éprouvé, ayant déjà été brûlée en 1384 par les Bernois et les Savoyards, et en 1417 par les troupes auxiliaires de son propre évêque Guillaume de Rarogne: plus d'ordre et de police auroient peut-être rendu son dernier désastre moins complet; qu'il soit permis de le dire, non pour blâmer le passé, mais pour servir de leçon à l'avenir... il falloit travailler aux pompes, et non faire des processions... Il falloit jeter de l'eau dans le feu, et non y jeter des saints, qui ne l'éteignent plus dans ce siècle... il falloit encourager et remercier les paysans accourus au secours de la ville, et non les maltraiter, et tout seroit mieux allé. Heureusement que s'il y a un pays où de tels malheurs puissent se réparer promptement, c'est en Suisse. L'utilité du lien de notre confédération générale ne paroit jamais mieux que dans des catas-

trophes pareilles : tous les membres du corps helvétique vont donner à l'envi à cette capitale du Valais des preuves de confraternité. Pour lui aider à se relever de ses ruines, Berne offrit un subside très-considérable ; Genève seul a envoyé 700 louis. Répétons - le, il vaut la peine de naître et de vivre dans notre patrie.... je voudrois que chacun en fut aussi intimément pénétré qu'un vieillard de nos Alpes, à qui je demandois un jour s'il étoit Suisse : Il me répondit — Oui, par la grace de Dieu !

P. B.

JOURNAL

d'une course à pied dans l'intérieur de la Suisse, en Juillet 1790.

Beaucoup en ont parlé, mais peu l'ont bien connue.

MARDI.

LA meilleure manière d'apprendre à connoître la Suisse, n'est point de la parcourir tout d'une traite; mais c'est de faire chaque année un voyage dans quelqu'une de ses parties, suivant le conseil et la manière du célèbre Scheuchzer : il ne faut pas non plus la traverser sur la ligne droite des grands chemins : qui veut bien la voir, doit préférer les sentiers aux routes battues, entrer dans les vallées écartées, et visiter ces peuplades isolées, que des lacs et des chaînes de montagnes séparent des quartiers plus fréquentés. C'est là sans doute qu'on retrouvera les vrais Helvétiens

et qu'on n'aura point de regret d'être allé les y chercher. Le jeune Suisse qu'on ne peut trop exhorter à étudier et à parcourir sa patrie, doit faire ses courses à pied, simplement vêtu, sans appareil de luxe, sans recherche de commodité, sans prétention à un meilleur traitement que le voyageur le moins exigeant; ainsi ne dépendant que de lui-même, il partira ou s'arrêtera quand bon lui semblera, et sera par-tout bien reçu. Un ami qui penseroit et verroit à notre unisson, seroit certainement un compagnon bien doux pour des excursions semblables : mais si l'on ne peut en avoir un pareil, il vaut mieux aller seul, et chercher une compagnie incessamment variée, toujours intéressante et jamais à charge, dans la belle nature qu'on va parcourir.

Sorti de Bâle dans le temps de la moisson, je prenois plaisir à voir les richesses de la campagne et l'espoir de l'abondance succédér à la disette qui a travaillé dernièrement presque toute l'Europe : je me marrêterai point à parler des terres de la maison d'Autriche qu'on traverse, en allant de Bâle à Brouck; je dirai seulement qu'on y voit beaucoup de femmes et d'enfans, mais fort peu d'hommes, par une cause facile à deviner, à la fin de

cette longue et sanglante guerre contre les Turcs ; que Rheinfeld, jadis place forte et importante, plusieurs fois assiégée et prise, maintenant démantelée, n'a rien de remarquable que son pont ; que Sekingen offre le tableau de la plus profonde misère dans le plus charmant paysage, et qu'à l'entrée de chaque ville, bourg et village impérial, il y a un poteau qui porte son nom, son numéro, et celui du régiment et de la compagnie que les habitans de ce lieu doivent recruter. Quelques voyageurs trouvent cet usage fort commode, et d'autres n'y voyent qu'un signe de plus de la servitude des peuples, aggravée par la conscription militaire. Du reste la vallée du Frickthal est gracieuse, pleine de sites d'une beauté frappante, tels que celui du village de Stein, et quoique assez bien cultivée, susceptible de l'être encore plus, quand sa population naturelle sera rétablie. Je me hâte de passer les bornes, pour entrer dans le canton de Berne ; et quand je ne le saurois pas, je m'apercevrois que je suis en Suisse, à ce que l'agriculture y est plus florissante, les villages plus peuplés, les paysans mieux vêtus et moins mal logés : quoique ce soit ici une des contrées les moins fertiles de ce canton, à cause de son sol arride et ferru-

gineux, néanmoins la comparaison avec le Frickthal lui est fort avantageuse. Ici une superbe chaussée traverse cette dernière branche du Jura, nommée Bœtzberg, et connue des Romains sous le nom de *Mons Vocetius* : (23) Quand on est arrivé au point le plus élevé de cette route, on découvre une vue des plus vastes et des plus variées de la Suisse..... c'est l'Aar, qui se déploie en longs replis; c'est une foule de petites villes, de villages, de châteaux qui en décorent les bords; c'est l'antique manoir de la maison d'Habsbourg, qui n'a de grand que les souvenirs qu'il rappelle et d'intéressant que les bains de Schintznach, au-dessus desquels il se montre : ce mélange de champs et de forêts, de collines et de plaines parsemées d'habitations et coupées par de grandes routes, offre à l'œil un dédale dans lequel il aime à s'égarer.

La petite ville de Brouck, une des quatre municipalités privilégiées de l'Argovie, qu'on trouve au pied de la montagne, n'a rien de remarquable que le pont sur l'Aar, qui lui donne son nom. Ce pont doit être fort ancien, parce que cet endroit fut de tout temps un passage fréquenté, et que la rivière serrée entre des rocs qui rétrécissent son lit, invitoit à y établir ce moyen

de communication d'un bord à l'autre. Deux têtes en relief, qu'on aperçoit dans les murs en le traversant, portent le caractère d'une sculpture à demi barbare; quelques savans prétendent que l'une doit être celle d'Attila, qui étendit autrefois ses ravages dans cette contrée. Soit.... mais j'aimerois mieux y voir celle du fondateur ou de l'architecte du pont, que le visage hideux de ce fléau de l'humanité.

Au sortir de Brouck, on ne tarde pas à rencontrer un endroit fameux dans nos annales : c'est l'abbaye maintenant sécularisée de Kœnigsfelden, (en françois, le champ du roi); mais ce n'est point du roi vainqueur, du roi triomphant, du roi comblé de prospérité.... non, c'est le champ du roi assassiné, d'Albert d'Autriche, second empereur de cette maison, massacré par son neveu au passage de la Reuss, abandonné à son dernier soupir, et enfin secouru par une jeune paysanne, sur le sein de laquelle il expire le premier mai 1308. Sa veuve Elisabeth et sa fille Agnès, après avoir fait périr pour le venger une grande partie des nobles de ces contrées, fondèrent de leurs dépouilles sanglantes un superbe monastère : le grand autel de l'église fut posé sur la place où Albert cessa de vivre ; des mausolées et des inscrip-

tions consacrèrent la douleur vindicative de ces princesses, qui confondirent les innocens avec les coupables, dans leurs cruelles proscriptions.... elles y furent ensuite ensevelies l'une et l'autre; les deux Léopolds d'Autriche, que les Suisses avoient vaincus, l'un à Morgarten et l'autre à Sempach, y furent aussi inhumés, ainsi que la plupart des nobles qui restèrent sur ce dernier champ de bataille. Ces écus antiques par lesquels l'orgueil croit survivre à la mort, ces vitraux qui représentent l'histoire des deux Reines, tous ces monumens de vengeance, de deuil et de gloire, méritent d'être observés par le voyageur qui aime à réfléchir. Au reste, depuis quelques années la plupart de ces ossemens royaux n'y sont plus; l'impératrice Marie-Thérèse les a redemandés, ainsi que les cadavres de quelques princes de sa famille qui reposoient dans la cathédrale de Bâle : ils ont été exhumés en 1770, et on leur a fait faire le voyage de St. Blaise dans la Forêt-noire, où ils ont trouvé de nouveaux tombeaux, plus dignes d'eux sans doute que ceux qu'ils occupoient chez les anciens ennemis de leur maison.....

Quand vous aurez passé les eaux impétueuses de la Reuss, un peu au-dessus de

sa jonction avec l'Aar, tournez-vous..... regardez sur une colline charmante un petit village nommé Windisch, et cherchez-y l'ancienne Vindonissa, ville déjà connue du temps des Romains, qui en avoient fait, dit Tacite, un boulevard de leur empire contre les Germains ; ville épiscopale dans les premiers siècles de l'église ; ville importante par la force de son assiette et dont Brouck n'étoit originairement qu'un faux-bourg ; ..... maintenant elle est détruite cette cité.... le pampre recouvre les vestiges de son enceinte presque effacée ; on moissonne et on vendange sur le local qu'occupoient ses principales rues ; la mousse et le lierre dérobent au regard le nom de Vespasien qu'on y lisoit naguère dans une inscription ; dès long-temps son évêché a été transporté à Constance ; un pasteur de village prie Dieu en allemand, là où l'on chanta si long-temps ses louanges en latin.... Il ne lui reste qu'un grand nom et une place dans l'histoire : *sic transit gloria mundi.* (24) L'observateur ne se rappelle de Vindonissa qui a été pillée, brûlée, saccagée deux ou trois fois, et enfin renversée de fond en comble, que pour maudire la fureur des conquérans et détester la gloire des conquêtes. L'an soixante et onze de notre ère, Cécinna général de

Vitellius, battit dans son voisinage les Helvétiens qui refusoient d'obéir à cet empereur, ou plutôt à ce monstre; courut de là porter le fer et le feu dans Avenches, et n'éteignit sa colère que dans le sang de Julius Alpinus, dont la malheureuse fille a transmis sa douleur jusqu'à nos jours par une si touchante épitaphe.... Ce fut encore sous Windisch qu'en 298, Constance Chlôre tailla en pièces une armée d'Allemands et retarda de quelque temps l'explosion de leurs ravages sur les provinces de l'Empire voisines du Rhin. Que de sang versé dans ces belles plaines! il falloit bien toute l'eau qui y passe pour les laver; car c'est ici le rendez-vous de trois rivières larges et profondes, l'Aar, la Reuss, la Limmat, qui un peu plus loin vont grossir le Rhin du tribut de leurs ondes réunies, et y verser le superflu des lacs de Wallenstadt, de Zurich, de Lucerne, de Zug, de Sempach, d'Halwil, de Brientz, de Thoun, de Neuchâtel, de Morat et de Bienne. Vu du haut d'une colline, ce labyrinthe de fleuves sinueux, dont on a peine à démêler les traces presque confondues dans leur rapprochement, n'est pas une des moins grandes beautés de cette intéressante contrée.

MERCREDI.

APRÈS avoir passé la Reuss sur un pont volant, on se trouve dans le comté de Baden, une des plus riantes et des plus fertiles provinces de la Suisse ; mais rien ne la dépare autant à mes yeux que cette foule d'enfans qui mendient ; abus dangereux et avilissant, qu'une meilleure éducation pourroit prévenir, et qu'une administration plus rigoureuse devroit réprimer. Une route agréable le long de la Limmat, la vue de côteaux chargés de vignes dont la rivière baigne le pied, une multitude de petites vallées qui aboutissent des deux parts à la grande, offrent aux regards une singulière variété dans le paysage : c'est au village de Gebisdorf (en latin *Gabinii villa*) que les curieux pourront lire en passant une inscription romaine à l'honneur d'un médecin de la 21e légion, et c'est je pense, un heureux présage pour les malades qui vont chercher du soulagement à Baden. Pour moi je me hâte de gagner cette petite ville, et je vais me reposer chez un ami, dans ces bains connus depuis plus de dix-huit siècles par leurs salutaires effets. C'est sans doute à ses eaux bienfaisantes que la ville de Ba-

den doit son existence, dans un lieu sauvage et escarpé. En la parcourant, on est surpris que Montaigne dans le journal de ses voyages, la trouve belle et bien bâtie.... il faut qu'elle ait bien changé dès lors, ou que le goût de Montaigne, qui admiroit les peintures, les devises et les fenétrages de ses gothiques édifices, ne soit plus celui de ce siècle. Son château qui domine la ville, déja vieux du temps de Galba, ensuite rebâti plusieurs fois, noble demeure de quelques anciens comtes de Lentzbourg et d'Habsbourg, tombe maintenant en ruine et présente un aspect très-pittoresque : les Zuricois en ont retiré et transporté dans leur ville une inscription à l'honneur du Mercure Marunus, qui a fort tourmenté les savans.... et certes il y avoit dequoi; car outre le nom du Dieu, il ne reste sur le marbre que quelques lettres éparses, dont on peut faire tout ce qu'on veut : je ne parlerai ni des dés factices ou naturels, (25) dont il y avoit jadis une carrière à Baden, ni des priviléges du peuple de cette contrée, ni des huit cantons qui l'ont gouvernée jusqu'en 1712, ni des trois qui la régissent maintenant, ni des fameuses diètes du corps helvétique qui y ont siégé bien long-temps, ni du congrès de 1714 qui mit la dernière main à la

paix de Rastadt; encore moins de la dispute de religion qui s'y tint en 1526 : je renvoie sur tous ces articles à nos dictionnaires, à nos topographies, à nos histoires de la Suisse, qui en traitent fort au long; je veux seulement m'arrêter aux bains, non en médecin pour en noter le degré de chaleur, en faire l'analyse chimique, en déterminer les propriétés, en raconter les cures nombreuses, comme tant d'autres l'ont fait; mais en observateur qui cherche à lire quelques lignes dans le livre de la nature et du cœur humain : grand Dieu! quel contraste d'orgueil et de misère j'aperçois en arrivant.... ici je vois les murs pompeusement chargés des écus armoriés des grands seigneurs qui sont venus y chercher la santé, à commencer par l'aigle d'Autriche.... là je vois une foule de paralytiques, d'estropiés, de gens perclus et souffrans de toute manière, qui se baignent ensemble dans de vastes réservoirs publics, où chacun peut aller passer en revue les maux de la vie et prendre des leçons d'humilité et de compassion : mais voulez-vous adoucir ces tristes sentimens par quelque chose de moins pénible et de plus consolant? Interrogez le pasteur réformé, il vous dira qu'il reçoit annuellement des sommes considérables soit des

cantons de Zurich, de Berne, de Bâle, soit de la bienfaisance des particuliers ; et votre cœur serré se dilatera, en pensant que ces malheureux ne sont point là sans amis et sans secours. Le quartier des grands bains est assez triste en lui-même, d'une chaleur brûlante pendant le gros du jour, d'un froid pénétrant le soir et le matin : les petits bains qui sont au-delà de la Limmat, semblent moins exposés à ces inconvéniens ; mais plus mal bâtis que les premiers : ce qu'on appelle les gens comme il faut, c'est-à-dire les gens riches, ne s'y établissent guères.

On trouve à Baden, dans la saison des bains, une foule de dames zuricoises de tout âge, qui y vont autant pour leur plaisir que pour leur santé : on les accusoit autrefois de stipuler dans leurs contrats de mariage, qu'elles auroient le droit d'y aller au moins tous les deux ans : maintenant elles n'ont plus besoin de cette clause juridique... elles sont assez maîtresses d'elles-mêmes, ou elles ont des pères et des maris assez complaisans pour y venir quand bon leur semble. Ces eaux sont, au dire de plusieurs médecins, très-efficaces pour détruire les diverses causes de stérilité : les femmes qui désirent les plaisirs de la maternité, doivent s'asseoir

dans les bains publics, sur un certain trou dit de *Ste. Vérène*, et y rester quelques heures : jadis cette opération se faisoit en plein jour.... maintenant on y va de nuit et en grand secret, du moins les femmes qui se disent du bon ton. Luc de Linda, dans sa *Description du monde*, dit entr'autres choses plaisantes sur la Suisse, „ que la nature a rendu stériles toutes les „ femmes de Baden et des environs, et „ qu'elles vont par milliers à ces bains, „ que la nature a aussi mis là tout à point „ pour que le pays ne devienne pas un „ désert (26). "

Ce que j'aime à Baden ce n'est pas la cuisine, qui n'est rien moins que rafraîchissante ; ce n'est pas la comédie, où l'on va s'enfermer chaudement dans les heures agréables de la soirée pour gagner des catarrhes en en sortant de nuit : mais c'est la jolie promenade du bois qui borde la Limmat et sur-tout l'aimable compagnie des dames de Zurich. Elles ont peut-être plus de jugement que d'esprit, plus de solidité que de brillant, plus de franchise que de civilité : comme je ne suis pas françois, je le leur pardonne sans peine ; mais en général elles ont dans le caractère plus de sincérité, d'énergie et d'originalité qu'on n'en rencontre nulle

autre part chez nos concitoyennes : on ne cause pas seulement avec elles, on fait réellement la conversation. En un mot, comme diroit Sterne, elles sont taillées dans la vieille et bonne étoffe helvétique; on voudroit seulement, et je le leur dis à l'oreille, qu'elles se donnassent une coupe moins françoise : car il est à craindre que peu à peu la forme ne cache entièrement le fond. Gaîté franche, honnête liberté, humeur badine; amitié affectueuse et sans compliment, voilà le ton et la manière que j'ai trouvés à Baden. Je n'y ai point vu jouer, je m'en suis réjoui : j'y ai peu entendu médire, j'en ai béni le ciel : mais j'y ai ouï force bonnes et jolies choses, et j'en ai fait mon profit. Je ne désire sûrement pour mon compte ni rhumatisme, ni sciatique; mais si tel malheur m'étoit réservé dans la suite des temps, j'irois à Baden, et s'il y avoit même compagnie que cette année, je crois qu'elle contribueroit autant à me guérir que les bains... Si je n'y prends garde, je vais m'arrêter trop long-temps ici; j'ai encore un long chemin à faire, et voilà bien du temps perdu, non pour le plaisir, cela s'entend, mais pour le voyage : du reste, j'avertis tous mes chers compatriotes de ne point juger de Baden par le livre plat et maussade-

ment sottisier, intitulé *Amusemens des bains de Baden en Suisse* etc. composé par un Neuchâtelois nommé de Merveilleux ; il ne tient pas à lui de représenter ces bains comme un mauvais lieu, de les faire passer pour le théâtre des plus dégoutantes intrigues, et d'y placer le rendez-vous de la moins agréable compagnie des treize cantons.

Il faut avouer au reste que leur réputation seroit des plus équivoques, s'ils étoient encore tels que le Pogge Florentin prétend les avoir trouvés en 1417, qu'il s'y rendit durant le concile de Constance : il les appelle une école de la secte épicurienne ; il en fait un lieu de mollesse et de délices ; il décrit avec complaisance tous les détails de la vie voluptueuse que l'on y menoit : mais, ou son tableau est trop chargé, ou les choses ont bien changé depuis qu'il l'a fait (27).

Il ne faut pas quitter Baden sans avoir visité deux endroits remarquables, le champ de bataille de Tettwil et le couvent de Wettingen, l'un et l'autre dans son voisinage ; à Tettwil, l'an 1351, douze cents Zuricois surpris dans une embuscade au fond d'un défilé par 4000 Autrichiens, les battent complètement, rapportent en triomphe six bannières et soixante-cinq casques

couronnés, et placent cette journée, qui auroit dû être pour eux celle des fourches caudines, parmi les plus beaux faits d'armes de nos annales. Le bourguemestre Braun se couvrit d'une honte éternelle en les abandonnant dès le commencement du combat, et Roger Mannès qui prit le commandement à sa place, fut inscrit dès lors sur la liste des héros que Zurich se glorifie d'avoir vu naître dans ses murs.

Le second endroit digne d'être cité, c'est Wettingen, riche abbaye de Citeaux, elle se nomme dans les actes latins l'*Etoile de la mer*, parce qu'Henri, comte de Rapperschwil, surnommé le Pélerin, fonda ce couvent l'an 1227, en mémoire d'une fort belle étoile qui lui apparut en plein jour pendant une tempête, et qui l'empêcha de faire naufrage à son retour de terre sainte; si bien que cette étoile est restée avec une sirène, qu'il vit aussi, je pense, dans les armes de l'abbaye.

Ce couvent obtint en 1241, une belle forêt du comte de Kibourg, à condition qu'il ne feroit ou laisseroit bâtir aucun pont sur la Limmat dans son voisinage; il a tenu sa parole pendant six siècles, mais les cantons souverains l'en ont dégagé depuis peu, et l'on trouve tout auprès un pont construit sur le même modèle

que le fameux pont de Schaffouse, et par le même paysan Ulrich Grubenmann de Teuffen dans le canton d'Appenzel : il faut aussi voir dans la bibliothèque du couvent quelques manuscrits rares et plusieurs médailles romaines, trouvées aux environs; dans son église de superbes vitraux colorés et les tombeaux de plusieurs anciens comtes de la Suisse, et dans le mur du clocher du village une inscription qui nous apprend qu'il y avoit là un temple d'Isis, bâti aux frais d'Anucius Magianus, bourgeois de Baden (*vir Aquensis*) et de sa femme Alpinia Alpinula. Cette famille Alpinia est bien helvétienne, elle se trouve citée dans quelques autres inscriptions : on la rencontre aussi dans l'ancienne Calédonie, dont un des Bardes appelé *Alpin* mérita l'amitié d'Ossian : l'une et l'autre de ces familles habitant un pays montagneux, dérivoit probablement son nom, du mot celtique *alp*, que nos étymologistes font signifier une sommité couverte de neige.

JEUDI.

Deux chemins conduisent de Baden à Zurich, l'un à la droite, l'autre à la gauche de la Limmat; celui d'enhaut doit être préféré par le voyageur à pied, comme

plus pittoresque. Arrivé sur un monticule que couronne une belle maison appartenant au couvent de Wettingen, je découvris un riche tableau, dont le bleu de la rivière, le verd des pâturages, le noir des forêts et le jaune des moissons tombant sous la faucille, nuançoient les divers compartimens; la Limmat déployoit ses bras autour de plusieurs petites îles; les unes boisées, les autres tapissées d'un frais gazon, où les vaches arrivoient à la nage.

Je rentre dans le canton de Zurich : tout annonce l'abondance; tout invite à la joie, excepté l'habillement des paysannes du pays.... vêtues de noir, on les auroit dit en deuil au milieu de la plus riante nature, avec laquelle leur triste costume contrastoit singulièrement : ce ne sont point non plus les gaies chansons et les agaceries piquantes des moissonneuses de l'Argovie; tous ces travailleurs sont mornes, taciturnes et concentrés : les oiseaux seuls chantent dans le paysage. Mais je fus bien dédommagé de ne pas trouver ces apparences trop souvent trompeuses d'une gaîté folâtre, par l'aspect de plaisirs plus purs et plus vrais : arrêté un moment sous un arbre, je vis assez près de moi, un vieux paysan en cheveux blancs, entrer dans son champ, s'approcher d'une gerbe, appeler

trois ou quatre glaneuses qui passoient sur le chemin, et la leur partager; à l'aspect de cette scène du temps des patriarches, mon œil attendri se mouilla, une bénédition s'élança de mon cœur vers cet autre Boos; je me rappelai avec une émotion délicieuse les plaines de Bethléem, et je me promis bien de ne jamais relire le livre de Ruth sans me souvenir du bon vieillard zuricois, qui m'en retraçoit à la lettre un des traits les plus touchans.

Peu à peu on découvre les hautes tours de Zurich; on cherche son beau lac, qui ne se laisse voir que près de la ville; on commence à rencontrer des campagnes agréables, très-bien situées au milieu d'une belle nature; et qui, pour être restées dans la simplicité du goût antique, n'en doivent que plaire davantage. Mais j'entrevois dans l'éloignement l'abbaye des Bénédictines de Farh.... Je suis père, et un sentiment triste mais doux y doit arrêter un moment encore plus mon cœur que mes yeux; car c'est un monument de la tendresse paternelle. Le jeune baron de Regensberg s'étoit noyé dans la Limmat; son père inconsolable fit bâtir ce couvent sur le lieu même où son corps fut retiré des eaux: il éleva son tombeau dans une chapelle, où il venoit souvent prier et pleu-

rer ; lui-même voulut être inhumé à ses côtés, ainsi que sa femme Judintha, et les chants pieux de la religion planent maintenant dans ces lieux dépositaires de leurs soupirs : ils semblent monter vers les cieux de leur part, pour demander qu'aucun père n'ait plus jamais à gémir sur un pareil malheur.... Malgré la distance des siècles, on ne peut s'empêcher de rapprocher de soi cette scène de désolation, d'y associer son deuil et de verser sur ce tombeau une larme, qu'on donne moins au regret des infortunés qui y reposent en paix, qu'à un retour pénible sur nous-mêmes et sur tous les êtres qui nous sont chers, menacés peut-être de semblables calamités.

Non loin de ce couvent sont les ruines de la forteresse de Glantzenberg : les brigandages de son châtelain incommodoient depuis long-temps les Zuricois ; Rodolph de Habsbourg qui étoit leur capitaine-général avant de parvenir à l'empire, résolut de la détruire en 1268 : il fit descendre sur la Limmat deux bateaux chargés de marchandises, qui devoient nécessairement passer sous le château ; tandis que la garnison les attaque, les arrête et s'amuse à les piller, Rodolph sort d'un bois voisin, s'empare de la place restée presque

sans

sans défense, y met le feu et la rase de fond en comble. Que j'aime à voyager en Suisse ! on ne fait presque pas une demi-lieue sans rencontrer des paysages, ou quelque souvenir intéressant.... L'œil, la mémoire, l'imagination, la réflexion tour-à-tour ou tous ensemble trouvent à s'occuper à chaque pas, et à s'occuper d'une manière à la fois instructive et agréable.

Depuis le beau village de Hongg, on ne rencontre qu'une longue série de jolies maisons de campagne, jusqu'aux portes de Zurich. Le lac se développe plus manifestement, la Limmat s'en détache avec rapidité sur la courbe la plus gracieuse, et les deux chaînes de monts qui la bordent se perdent dans une dégradation lointaine et vont se confondre avec l'horison. Je ne crois pas qu'il y ait dans tout le reste de la Suisse autant de conducteurs électriques qu'on en trouve ici, soit dans la ville, soit dans les environs ; on reconnoît à ce trait seul le goût des Zuricois pour toutes les découvertes utiles, et il en est cent autres qu'on pourroit citer, et que je passe sous silence.

J'entre enfin dans Zurich ; et quoique j'y aie déjà été plusieurs fois, je ne puis me défendre de cette émotion que m'inspire la capitale du premier des cantons,

en pensant à cette foule d'hommes fameux par leurs vertus, leur valeur, leurs talens, leur savoir, leurs travaux en tout genre qu'a produit l'Athènes de la Suisse... Je me rappelle cette longue liste de noms illustres que la renommée a consignés dans les fastes de cette république, depuis plus de cinq siècles; cette multitude d'établissemens utiles, auxquels elle a ou donné naissance dans son domaine, ou contribué dans le corps helvétique; ces preuves répétées du plus pur patriotisme, par lesquelles ses citoyens ont attesté qu'ils savoient être suisses avant d'être zuricois... Je me réjouis d'y avoir quelques amis; car c'est là sur-tout qu'il faut en avoir si on les veut francs, solides, à toute épreuve, en traitant l'amitié à l'antique, c'est-à-dire, autant en passion qu'en vertu. Entre les diverses teintes qui différencient la physionomie morale des habitans de chaque canton, sur le même fond de caractère national, on démêle aisément celles du Zuricois: ses traits les plus frappans sont le goût des sciences, l'amour du travail et de la gloire, le désir brûlant de se distinguer chacun dans son état, une originalité piquante dans les idées plus profondes que brillantes, et dans l'expression moins douce qu'énergique, un attachement fon-

cier au militaire intérieur et en général à tous les exercices violens, beaucoup de promptitude dans ses résolutions soutenues de la fermeté la plus vigoureuse, beaucoup d'union dans les familles et par conséquent de bonheur domestique, et une affabilité peu commune envers les habitans de leur canton, dès qu'il s'agit de leur rendre justice ou de les éclairer. A ce dernier égard j'ai vu un magistrat respectable se lever trois fois de table, durant un seul repas, pour donner audience à des paysans : je ne le nomme pas, parce qu'il ne veut pas être loué d'une chose dans laquelle il ne voit que son premier devoir d'homme public ; mais mon cœur lui adresse ici son hommage, et à tous ceux qui lui ressemblent. Aucune de nos villes, que je sache, n'a conservé autant de simplicité dans les mœurs parmi les hommes d'un certain âge, autant de vénération pour la mémoire de leurs pères, autant d'enthousiasme pour tout ce qui peut honorer le nom suisse, autant de ces anciennes coutumes qu'on aime tant à retrouver. J'en citerai quelques-unes. Quand un enfant vient au monde, un des domestiques de la maison, en habit de dimanche, un bouquet au corset et un autre à la main, va annoncer cette naissance en cérémonie à

toute la famille; son costume semble dire, une nouvelle fleur vient d'éclore sur votre arbre généalogique, priez Dieu qu'elle devienne un bon fruit ! ... Image douce et touchante, qui parle au cœur autant qu'aux yeux. Quand deux époux se marient, au lieu de leur faire perdre ces premiers jours de l'hymen si précieux à l'amour, en visites maussades, en invitations fastidieuses; au lieu de les forcer à être à plusieurs, quand ils désirent n'être qu'à deux.... on les fait partir le soir même; ils vont faire un voyage de huit à dix jours, où bon leur semble, ordinairement dans les cantons voisins; et on les rend ainsi à eux-mêmes par une attention bien aimable et bien discrète.

Le 21 mars (équinoxe du printemps) il y a un repas dans toutes les *tribunes*, et au moment où la cloche du soir annonce la fin du dernier jour de l'hiver, le chef de la table fait un petit discours analogue à la circonstance et invite à profiter du retour de la belle saison pour les travaux de la campagne; tandis que les enfans élèvent de petits bûchers hors de la ville, y mettent le feu en dansant tout autour, et célèbrent à grands cris l'arrivée du printemps. Chaque jour d'ascension, s'il fait beau temps, ou un des jours suivans,

les jeunes garçons et les jeunes filles se rendent en bandes nombreuses sur la sommité du mont Uetliberg, situé à une lieue de la ville (28). Un usage immémorial y conduit à cette époque la jeunesse zuricoise, pour y jouir de la superbe vue de leur terre natale, pour y chanter des hymnes en l'honneur de la Providence et de la patrie, et s'y livrer à l'impulsion d'une joie innocente et vive, au milieu du beau spectacle de la création. Toutes les années, une troupe de jeunes citoyens de douze à quinze ans s'en va à pied, sous la conduite d'un homme sûr et instruit, faire une course en Suisse, visiter les endroits et les hommes fameux, et s'instruire ainsi sur les lieux mêmes où la patrie tient école de grands exemples.

Je ne finirois point si je voulois rappeler toutes les coutumes intéressantes de Zurich; ce que j'en ai dit suffit à mon but : parler de la forme de son gouvernement, de son commerce, de ses fabriques, de son académie, de ses cabinets et collections de tout genre, de ses arsenaux de terre et d'eau, n'entre point dans mon plan, parce que tout cela est connu et peut se lire par-tout. Mais il est neuf heures du soir.... je dois chercher un gîte; il me tarde d'être à demain pour voir mes

amis, que je ne veux point incommoder à pareille heure; allons donc à l'auberge.

Si Dieu veut du bien à un Suisse, dit un vieux proverbe, il lui donne une maison à Zurich : moi je n'y voulois point une maison, mais tant seulement un lit; et j'eus toutes les peines du monde à le trouver. Arrivé à pied, tout couvert de poussière, dans le costume le moins brillant, je vais d'abord à l'Épée, où l'on ne veut rien de moi. On en avoit pourtant voulu quelques années auparavant.... mais c'est que j'arrivai en berline à quatre chevaux, et qui plus est, avec un prince. Cette fois, simple piéton, n'ayant d'autre compagnon de voyage que mon bâton à loger avec moi, un sommelier me reçoit au vestibule, me toise en connoisseur et me congédie : je demande l'aubergiste en chef, qui n'est pas plus traitable : il me déclare qu'il n'y a point de place pour moi, et me renvoie au Corbeau.... j'y vais donc avec une meilleure conscience que jadis les meurtriers de St. Meinrad (29); on m'y offre à souper; mais pour un lit, il n'y en a point, hormis un petit grabat que je dois partager, si j'en veux, avec un gros homme de Rapperschwil : j'aime les gens de Rapperschwil de tout mon cœur, mais cependant pas assez pour coucher

avec eux sans une absolue nécessité, et encore moins dans un petit lit.... Je sors de cette seconde hôtellerie, curieux de voir jusqu'à quel point je payerai la façon de ma mauvaise mine par-tout rejetée ; j'entre au Cheval blanc : oh, pour le coup, bon visage d'hôte et d'hôtesse, couvert mis sur le champ, promesse d'une chambre à moi, et à moi seul. On me place à côté d'une excellente dame du Toggenbourg, et vis-à-vis de deux bons Appenzellois ; nous nous trouvons des gens de presque toute la Suisse, et nous soupons le plus cordialement du monde : aussi quand je retournerai à Zurich, je ne veux plus de l'Epée, ni du Corbeau, je m'en irai droit au Cheval blanc. Du reste, tout ceci soit dit sans rancune quelconque ; je ne l'ai raconté que pour faire un épisode du goût de certaines gens, qui veulent quand on voyage, qu'on parle beaucoup de soi et des auberges, et très-peu du pays qu'on parcourt : car enfin quand on écrit, ne faut-il pas s'étudier à plaire à tous ses lecteurs ? ....

VENDREDI.

Le lendemain bien reposé, je fais quelques visites ; je revois en passant cette

vaste bibliothèque, où les lettres originales de l'infortunée Jeanne Gray au réformateur Bullinger (30) intéressent si vivement toutes les ames sensibles ; ce bel hôtel de ville qui offre sur sa façade les têtes de la plupart de nos grands hommes, sculptées en relief ; ce sanctuaire de la vraie bienfaisance, la maison des orphelins, où le nom de Lavater sera à jamais béni : mais qui pourroit quitter Zurich sans faire ses adieux aux promenades délicieuses situées au confluent de la Limmat et de la Sill : emplacement unique en son genre, romantique dans tous ses détails, et qui n'attend, pour être ce que la Suisse allemande a de mieux en ce genre, que le monument de Gessner : la pierre qui doit le porter est déjà placée.... quand viendra le reste ? c'est une question que je ne suis pas le seul à faire.... Que ces beaux lieux seront encore embellis par ton souvenir, aimable chantre d'Abel et de la campagne ! ton nom n'y sera point prononcé sans respect.... on y relira tes ouvrages immortels avec un nouvel attendrissement...... on croira y jouir de ta présence, et voir errer au clair de la lune ton ombre fortunée dans ces bosquets ou sur ces rivages paisibles.

Des grâces, des vertus, peintre heureux et facile,
La nature et l'amour respirent dans ses chants :
Rival de Théocrite, il surpassa Virgile,
Et dans la ville même il fit aimer les champs.

J'ai écrit ces quatre vers sous son médaillon : c'est ce que j'ai vu en françois de mieux dit sur le poëte de Zurich ; mais je dois craindre de les louer, puis qu'ils sont d'un de mes meilleurs amis... d'un de mes frères.

On rencontre en remontant le long de la Sill, une autre promenade plus écartée et plus silencieuse. Tout auprès est ce pont fameux que le bourguemestre Stussi défendit long-temps seul une hache à la main, contre une foule d'ennemis, en 1444, avec une intrépidité égale à celle d'Horatius Coclès, mais non avec le même bonheur, puisqu'il y fut à la fin accablé par le nombre.

Hâtons-nous de rentrer dans Zurich ; le bateau sur lequel je dois traverser son vaste bassin, n'attend plus que moi, j'y saute avec empressement.... bientôt il a passé sous la *porte de l'eau*, seule communication entre le lac et la ville ; et tout en m'éloignant, mon œil se fixe avec une impression mélancolique sur la tour solitaire bâtie au milieu des ondes de la Limmat :

„ Vers l'an 1328, dit-il, un baron de
„ Regensberg, très-versé dans les sciences
„ sacrées et profanes, étudioit à l'ordi-
„ naire dans l'une des tours de son châ-
„ teau de Balb ; laquelle étoit aussi fré-
„ quentée par un certain esprit familier
„ qui épouvantoit tellement tous les habi-
„ tans du château, que personne ne s'avi-
„ soit d'entrer dans ladite tour, excepté
„ le seigneur : celui-ci qui ne craignoit
„ nullement le démon, étudioit sans relâ-
„ che dans ce lieu-là : l'esprit lui apparut
„ plusieurs fois de jour et de nuit, en
„ habit séculier (c'est un moine qui écrit,
„ comme vous voyez) s'asseyoit à ses
„ côtés, s'informant du genre et de la
„ manière de ses études, et s'entretenant
„ fort au long avec lui : cependant il ne
„ lui fit jamais ni mal ni peine quelcon-
„ que : ils vécurent ensemble long-temps
„ en bonne intelligence, et le baron en
„ auroit appris bien des choses, si seule-
„ ment il les avoit demandées" (32). Le
mot de l'énigme est sans doute quelque
charlatanerie du Socrate moderne, qui vou-
loit ou étudier sans être interrompu, ou se
faire un nom, en donnant à croire qu'il
étoit en liaison avec les gens de l'autre
monde.

Comme cette petite course n'est pas un

traité topographique, je ne parlerai point de tous les bourgs, villages et châteaux qu'on découvre à droite et à gauche ; c'est un pays à voir et non à décrire.... Notre bateau, sur lequel nous étions au moins quarante personnes, ramenoit les paysans de Richtenschwil du marché de Zurich ; cinq robustes rameurs le faisoient voguer : ils travaillèrent six heures sans relâche, quoiqu'ils eussent déjà ramé une partie de la nuit pour venir ; et ce que je n'ai vu sur aucun autre lac de la Suisse, ils firent ce trajet sans boire ni manger, bien que le bateau passa dans le voisinage de plusieurs cabarets. Leur abstinence seroit, il est vrai, encore plus étonnante, si le vin des bords du lac de Zurich valoit mieux ; mais c'est en général un verjus, potable seulement pour les habitans du pays, qui y sont accoutumés ; ce n'est pas qu'il n'y ait quelques côteaux sur lesquels croît un vin passable : mais la réputation de ces vignobles privilégiés est fort supérieure à la réalité.

Le fond de cale du bateau étoit jonché de paillasses et de couvertures, sur lesquelles une partie des passagers dormit durant le trajet : les autres restèrent sur le pont à fumer, à jouer aux cartes, à causer avec intelligence et vivacité : car

le paysan zuricois passe pour avoir beaucoup d'esprit naturel, développé par une bonne éducation convenable à son état. Quelques jeunes filles chantèrent fort joliment les chansons de Lavater : c'étoit de riches campagnardes qui revenoient des bains de Baden, où elles étoient descendues par la Limmat, pour s'amuser pendant quelques jours, suivant l'usage du pays. Les paysannes zuricoises ne peuvent point se comparer pour la beauté du sang, les grâces et la fraîcheur à celles des cantons de Berne, de Fribourg et de Soleure. Rarement on en voit de jolies; d'ailleurs elles ont contre elles un costume qui n'est rien moins que favorable au beau sexe, et cet habillement varie presque à chaque bailliage, sans changer en bien : leur coiffure, qui est un petit bonnet, autour duquel elles font circuler deux minces tresses de cheveux excessivement serrés, est du plus mauvais effet; aucun costume ne m'a frappé agréablement que dans le bailliage de Knonau, au village d'Ottenbach; là les jeunes filles laissent pendre de longues tresses d'où se détache un cordon rouge terminé par un mouchet de même couleur, leur corset, qui marque assez bien la taille, est orné d'un ruban de couleur tranchante qui y dessine la forme d'un grand V.

Mais le soleil couchant dore les montagnes de ses derniers rayons ; la lune lui succéde et les étoiles se répétent en vacillant dans le miroir des eaux : nous doublons le promontoire d'Au , et les superbes chênes qui l'ombragent ; les lumières du château de Wédenschwil nous servent de fanal ; le silence de la nature tendant au repos , n'est interrompu que par le bruit monotone de nos rames : tout-à-coup un des bateliers prend un cornet à bouquin , il en tire des sons qui effraient les échos voisins ; tout le village accourt sur le port pour assister au débarquement : les paysans qui dormoient à fond de cale se réveillent en sursaut, et sortent, en se frottant les yeux, de leur couche ténébreuse ; on auroit dit une résurrection.... Le bateau gagne le rivage à six lieues de Zurich , et je cours à l'auberge voisine chercher le sommeil , également satisfait de cette charmante navigation , de l'honnêteté de mes compagnons de voyage , de l'air d'aisance et de bien-être qu'offrent ce pays et le peuple heureux qui l'habite.

SAMEDI.

Réveillé le lendemain par le chant matinal des oiseaux , je dévance l'aurore ,

et j'attends sur le rivage le lever du soleil. Je ne puis me rassasier de promener mes yeux sur le local qui m'entoure ; c'est ici la plus grande largeur du lac : vis-à-vis, de l'autre côté, est l'immense paroisse de Stæfa. Là habite un jeune paysan de vingt un ans, nommé Néracher, tout à la fois potier de terre et poëte dans le genre de Gessner. Dans ses momens de loisir il a composé plusieurs morceaux de poèsie descriptive qui annoncent de vrais talens ; il peint la nature avec fraîcheur et vérité : on voit qu'il l'a connoît, qu'il l'aime et qu'il vit dans un pays pittoresque ; seulement il la pare quelquefois d'un faux luxe par l'entassement de trop d'images accumulées : sans doute qu'une critique éclairée le corrigera de ce défaut commun à la plupart des commençans. Ses deux pièces intitulées *Elégies sur Gessner* et *Sentiment au retour de l'hiver*, lui ont déjà valu une réputation : nouvelle preuve qu'en Suisse les talens sont de tous les états, et qu'en quelle classe obscure que le génie se trouve, il est sûr d'être distingué, favorisé et bien accueilli.

Richtenschwil est un bourg plutôt qu'un village : quatre belles auberges sont sur la place où les bateaux abordent : les paysans, comme tous ceux des bords du lac, y

sont industrieux, et joignent aux travaux de l'agriculture plusieurs travaux domestiques, tels que la filature de coton, la fabrication des toiles etc. La belle saison y amène beaucoup de malades des villes et des cantons voisins, qui vont consulter le fameux docteur Hotz : les maladies des femmes sont sur-tout du ressort de cet Esculape moderne, dont je dirai comme quelqu'un disoit de Michel Schuppach : » Je ne sais s'il est bon médecin, mais » je sais seulement une chose... c'est qu'il » guérit ".

Je profite de la fraîcheur du matin pour quitter ces beaux rivages.... je gagne la colline, afin de traverser cette chaîne de monts qui sépare le canton de Zurich de celui de Zug. A mesure qu'on s'élève, on découvre le lac dans toute son étendue; on démèle dans l'éloignement les tours jadis fameuses de la petite mais heureuse ville de Rapperschwil, qui, sous la protection de Zurich, Berne et Glaris, jouit de tous les avantages de la liberté (33); une trace noirâtre sur les eaux, me montre l'emplacement de ce pont de dix-huit-cent cinquante pas de longueur, qui joint les deux rivages, et en avant j'aperçois les deux îles de Luzelau et d'Uffnau. La dernière, qui a une demi-lieue de tour, renferme des

champs, des vignes, des pâturages, quelques fermes et deux chapelles. Dans l'une de ces deux chapelles se voyoit autrefois un tombeau remarquable, maintenant détruit, parce que sans doute le zèle de l'abbaye d'Einsidlen n'a voulu laisser aucun vestige de la sépulture d'un Luthérien, dans un lieu qui lui appartient : c'étoit le tombeau du chevalier Ulrich de Hutten, portant cette épitaphe :

Hic eques auratus jacet, oratorque disertus
Huttenus vates, carmine et ense potens.

Ce gentilhomme franconien, tour-à-tour guerrier et poëte, courtisan et solitaire, couvert des lauriers du Parnasse, et payant par des maux cuisans et alors incurables les égaremens de sa jeunesse, mena une vie fort agitée : au milieu de tous ses revers, il contribua beaucoup à la renaissance des lettres par ses écrits, devenus aujourd'hui très-rares et qui mériteroient d'être réimprimés ; lié, puis ensuite brouillé avec Erasme, il avoit beaucoup de son sel, de sa plaisanterie et de sa manière de démasquer, soit les ridicules de la superstition, soit les manèges de l'hypocrisie : ses poèsies sont marquées au coin du bon goût et de la belle latinité ; les lettres des

hommes obscurs auxquelles il eût la principale part, portèrent un coup funeste à la scolastique monacale et à la manie des sottes controverses. Lassé du monde et de ses tempêtes, il se retira dans la charmante île d'Uffnau, comme Rousseau dans celle du lac de Bienne; mais plus heureux et moins inquiet que le philosophe de Genève, rien ne vint troubler le calme de sa solitude que la visite de quelques savans : il y trouva ce vrai repos du sage qu'il avoit en vain cherché sur la scène tumultueuse des cours et des villes, et il y mourut encore jeune en 1523, fâché de n'avoir vu que l'aurore de ce siècle lumineux, qui succéda aux ténèbres de la barbarie gothique.

A quelque distance de Richtenschwil, je coupe le chemin de Notre-Dame-des Hermites, perpétuellement foulé par les pieds des pélerins : malgré la proximité du couvent, je ne fus point tenté d'y retourner, y ayant déjà été il y a quelques années : après y avoir vu tout ce que va y voir, soit la dévotion, soit la curiosité, je n'en avois rien rapporté.... qu'un œil fatigué de la profusion d'or et d'argent sous toutes les formes, et de pierreries tant vraies que fausses qui s'y accumulent depuis huit siècles,... un vœu profond pour

qu'en attendant que tous ces trésors enfouis deviennent utiles aux pauvres, vrais enfans de l'église, l'Etre suprême tienne du moins pour agréable l'intention de tous ceux qui vont y prier.... et le souvenir d'une réponse remarquable d'un des quatre-vingt moines de l'abbaye. Je lui demandois si la Ste. Vierge qui y attire tant de gens faisoit encore des miracles ? — Oui, sans doute, me dit-il. — Et quel est le plus grand qu'elle ait fait dans ce siècle ? — C'est que dans un siècle tel que celui-ci, on vienne encore la visiter.

A une lieue au-dessus du rivage, se trouve dans les montagnes le hameau de Hutten : situé sur une éminence, il domine un petit lac qui embellit et vivifie cette contrée isolée : sa forme est triangulaire ; ses eaux paroissent belles ; les écrevisses qu'on y pêche sont recherchées, et le terrein qui l'environne, quoique marécageux, est devenu très-utile par la quantité de tourbe qu'il fournit aux villages voisins. Ce moyen de chauffage peu coûteux, est fort usité dans le pays de Zurich, où l'on ne néglige aucune des branches de l'économie rurale ; et il devroit en être de même dans plusieurs de nos cantons remplis de marais à tourbe, dont personne ne songe à tirer parti, au grand détriment des fo-

rêts qui se dégradent toujours davantage.

Un orage qui grondoit dans les vallées de Schwitz, qui se promena toute la journée entre les diverses chaînes des Alpes, et que je retrouvai le soir sur le lac de Lauwertz, me força à m'arrêter à Hutten pour le laisser passer : il rafraîchit sensiblement l'air, la campagne et les voyageurs. Alors, comme transporté dans un autre atmosphère, je descends pour trouver un pont de bois, sur la Sill qui sert de borne aux cantons de Zurich et de Zug. Cette rivière écumeuse et bruyante roule dans des vallons très-profonds : long-temps avant de la voir on entend le sourd mugissement de ses eaux, par-tout arrêtées et par-tout franchissant l'obstacle des rochers qui l'obstruent. Un pont ramène ordinairement l'idée de société, de communication entre les hommes, de passage incessamment fréquenté ; mais celui-ci, jeté dans une vaste solitude, loin de tout lieu habité, n'offrant à l'oreille que le fracas monotone du torrent, et à l'œil que précipices de toutes parts, presse l'ame par un sentiment pénible d'abandon qu'on ne sauroit exprimer.

Mes pieds se posent enfin sur le territoire du plus petit, mais non du moins intéressant des treize cantons((34) et je vais en parcourir la partie supérieure. Quelques

fermes isolées se présentent çà et là sur les divers étages de monts : tous les paysans qu'on rencontre ont un costume de campagne qui n'est ni cher, ni embarrassant : c'est une chemise de toile grossière qui pend jusqu'au genou pour tenir lieu de tablier : elle a une *cappe* pour s'en couvrir la tête quand le temps est froid ou qu'on porte des fardeaux de foin ; les plus pauvres n'ont sous cette chemise qu'un simple caleçon. En passant devant diverses habitations j'admirai la physionomie mâle, les traits fortement prononcés, la mine martiale sans être farouche, qui caractérisent les montagnards de Zug : si on les aborde, ils vous serrent cordialement la main à vous disloquer les doigts. Accoutumés à se parler de loin, au milieu du bruit des torrens et des sapins agités, ils ont le ton de voix si haut, que vous croiriez qu'ils se fâchent quand ils vous font amitié. Un cri particulier à ce pays, prolongé de monts en monts par les échos, attira mon attention : ce sont les vachers qui s'entre-répondent, qui rappellent leurs troupeaux dispersés, qui avertissent ainsi les vaches dociles à ces sons sauvages de les suivre à tel ou tel endroit. Je n'en dirai pas davantage pour le moment : j'ai déja recueilli à dessein de les publier, plusieurs rensei-

gnemens, touchant notre musique alpestre, les chansons de nos bergers et les effets physiques et moraux de ces airs helvétiques, sur les hommes et sur les animaux qui les entendent.

Dans un enfoncement circulaire, entre plusieurs collines d'une belle verdure et d'une pente assez roide, j'aperçus fort en-dessous de moi, un phénomène, dont je ne pus d'abord déterminer la cause.... c'étoit comme si le soleil eut été réfléchi à mes yeux éblouis par une glace de miroir, qui un moment après m'offroit une surface presque noire: cela venoit d'un petit lac nommé Finstersée (en françois le lac obscur) situé dans la grande paroisse de Mentzingue : en effet, quand le soleil n'y donne pas, ou qu'un nuage intercepte ses rayons, il prend la teinte verd-foncé des pâturages qui s'y répétent et s'obscurcit naturellement par la hauteur des bords qui l'encaissent; du reste, c'est une miniature de lac qui a peut-être 1200 pas de tour; il ne manque, selon moi, à ses romantiques rivages, qu'un bosquet, pour couper l'uniformité du gazon, et une ferme qui montre que ce bassin n'est point dans un désert.... Car par-tout où je vois un beau spectacle je m'attriste, si je n'y vois point de spectateur.

Une montée longue et rude me conduisit au sommet d'une assez haute montagne, qu'on appelle dans le pays Mangliberg. Ce sommet étoit occupé quand j'y arrivai par un nombreux troupeau de chèvres ; au milieu, grimpé sur un roc, un jeune berger, beau comme l'amour et presque aussi nud que lui, leur chantoit avec lenteur et en se balançant, un air rustique de trois ou quatre notes au plus, qu'elles sembloient écouter avec plaisir, et qui ne me parut point désagréable.

Je fus bien dédommagé de mes sueurs pour escalader cette cîme aërienne, par l'immense point de vue que mon œil eut à parcourir. — Je découvrois, comme à vol d'oiseau, une des plus belles parties de la Suisse intérieure. D'un côté, le petit lac de Hutten brilloit à mes pieds ; plus loin le lac de Zurich s'étendoit, comme une écharpe blanche, à travers un paysage foncé ; sur un plan supérieur, celui de Griffensée formoit encore une autre nuance : un amphithéâtre de collines et de forêts, s'élargissant par gradins, bornoit la scène et en dessinoit les contours. — De l'autre côté, ce n'étoit plus des montagnes ordinaires, cultivées ou boisées jusqu'à leur sommet ; c'étoit la masse immense des Alpes de Lucerne, de Schwitz, de Glaris,

Glaris, qui se déployoit majestueusement.... et à la tête desquelles le fier Rigi élevoit son front, alors ceint d'un diadème de nuages : enfin mon regard plongeant perpendiculairement sous moi, s'arrêtoit au fond d'une profonde vallée, sur les hameaux reculés d'Egeri, et ce lac fameux qui baigne le champ de bataille de Morgarten.

Les pâturages de ces contrées ne m'ont point paru aussi herbeux que ceux des Alpes de Berne et de Fribourg, et même de plusieurs districts du Jura.... Peut-être seroient-ils un peu plus fertiles, si l'on extirpoit d'épais taillis de mirtilles, qui couvrent des arpens entiers, et de larges lisières de fougères et de scolopendres, qui empêchent les gramens nourriciers de croître, et ne laissent venir autour de leurs touffes penchantes que des immortelles ou des saxifrages; preuve certaine de la stérilité du sol : — mais cependant il y a une petite compensation à tout cela : car les enfans des bergers se nourrissent, en grande partie pendant six semaines, des baies du mirtille : les broussailles alimentent le foyer du pauvre; les fougères se convertissent en litières pour les écuries, ou mêlées avec des joncs de montagne, elles font la base de la couche dure et peu coûteuse des vachers.

Je redescends bientôt le flanc opposé de la montagne, en suivant les replis d'un étroit sentier taillé dans le roc, au bord d'un précipice, ou plutôt d'un abîme : à mesure que j'approche du fond de la vallée, le chemin devient moins scabreux ; la pente est chargée çà et là d'habitations en bois, dans le genre des maisons de l'Oberland bernois, mais moins élégamment construites.

Egeri, partagé en deux villages peu éloignés, est une des quatre communautés libres du canton de Zug. L'aubergiste chez lequel je logeai est un des membres de la Régence, homme honnête et prévenant, qui sait aussi bien, dit-on, parler au conseil, que servir ses hôtes. Sa maison étoit pleine de paysans, dont plusieurs alloient à Notre-Dame-des-Hermites ; j'y vis entr'autres une bande de dix jeunes gens des Bailliages libres, (35) beaux hommes, bien vêtus et d'une gaîté charmante, qui avoient tout l'air de faire de ce pélérinage une partie de plaisir, encore plus qu'un acte de religion.... De l'excellent poisson, du fromage exquis, des choux de montagne et du vin qui croît au-delà du St. Gothard ; c'étoit plus qu'il n'en falloit à notre appétit, pour en faire un dîner délicieux.

En me mettant à table, j'eus occasion

de remarquer la dévotion des assistans, quand ils virent que je m'étois acquitté de la prière d'usage, ils me tirèrent tous le chapeau avec un salut amical; et l'aubergiste, son bonnet à la main, me fit un compliment usité dans le pays, en me souhaitant bon appétit; — compliment qu'il ne m'eût point adressé, si je me fusse attablé comme un philosophe moderne : la salutation ordinaire, dans l'intérieur de la Suisse est une phrase allemande, qui signifie loué soit Jésus-Christ, et à laquelle on répond, aux siècles des siècles. — Si vous ne faites pas cette réponse, vous risquez de passer tout au moins pour un Juif. — Les tables de ces contrées sont presque toutes d'ardoise de Glaris, pour la plus grande commodité des paysans : comme ils font leurs affaires et règlent leurs comptes ordinairement au cabaret, ils se passent, par ce moyen, de papier et d'encre, et n'ont besoin que d'un morceau de craie blanche.

Les auberges de la Suisse intérieure sont en général moins mauvaises qu'on ne le croit communément : le portrait qu'en trace le savant Mabillon dans le voyage qu'il fit dans cette même contrée en 1683, est maintenant faux en plusieurs points, quoique vrai en quelques autres.

» Lorsqu'on arrive, dit-il, dans une
» auberge, l'hôte et l'hôtesse vous ten-
» dent la main et vous assurent qu'il ne
» pouvoit venir chez eux personne qui leur
» fût plus agréable. — On entre ensuite
» dans la chambre à manger, dans laquelle
» il y a une si grande quantité de mou-
» ches, à cause du poële, où elles se ca-
» chent en hiver, qu'il faut se défendre
» de leur importunité avec un petit balai.
» L'odeur d'un tabac très-violent n'est pas
» moins incommode..... on vous sert plus
» souvent ce que vous ne voulez pas que
» ce que vous voulez; un pain désagréable
» fait avec du levain de bierre et assai-
» sonné de fenouil; des viandes impré-
» gnées de poivre selon l'usage de la na-
» tion, ou d'autres épices de cette force.
» Chaque plat est soigneusement noté sur
» une table d'ardoise : la forme des lits est
» très-incommode pour des François, car
» ils sont plus courts que le corps, et
» tellement chargés d'oreillers qu'on y
» semble moins couché qu'assis. La ma-
» tière n'en vaut pas mieux que la forme,
» parce qu'en été même, au lieu d'une
» légère couverture, vous êtes étouffé
» sous une pesante couëtte de plume. Du
» reste tout y est propre et net : chaque
» salle à manger d'une auberge catholique

» a toujours un crucifix dans le lieu le plus
» éminent. Quand on se dispose à partir,
» l'hôte apporte le tableau de votre dé-
» pense écrit avec de la craie, et après
» avoir compté à demi voix, il vous in-
» dique la somme sur laquelle on ne peut
» pas élever impunément la moindre con-
» testation, tant est grande la bonne foi
» et l'équité de cette nation. Au moment
» du départ c'est la coutume de porter
» aux partans une santé pour l'amour de
» St. Jean " (36).

Les jeunes filles d'Egeri, dont je vis plusieurs puiser de l'eau à la fontaine, et d'autres conduire leurs bateaux sur le lac, sont en général bien faites. De grands yeux bleus, des dents très-blanches, un bel ovale de physionomie, un teint des plus frais, des cheveux artistement noués autour d'une large épingle de métal, qui passe derrière la tête ; c'est ce qui frappe au premier coup-d'œil, et l'on ne tarde pas à démêler, qu'elles ne sont point aussi sauvages que la contrée qu'elles habitent. — Tous les petits enfans que j'ai rencontrés, m'ont semblé jetés dans le moule des grâces.

Un des chapelains de la paroisse vint s'entretenir avec moi ; pour mieux nous entendre nous parlâmes latin, et je fus

surpris de la facilité avec laquelle il fit les frais de la conversation : c'est un ecclésiastique instruit, et qui m'apprit beaucoup de choses intéressantes sur son canton.

Dans le nombre des paysans ou des citoyens, (car c'est ici heureusement la même chose), avec lesquels je me suis familièrement entretenu dans le cours de ce voyage, plusieurs m'ont étonné par la vivacité de leurs réponses et la solidité de leurs réflexions. Je fus curieux, en quelques endroits, de leur parler de la révolution de France, pour savoir ce qu'ils en pensoient. (37) Un vieux berger, descendu d'une montagne fort isolée, n'en avoit pas encore entendu parler. — Je ne sors, me dit-il, „ de ma ferme, que pour aller à la messe, „ fètes et dimanches avec ma famille..... „ je fais mes petites affaires sans me mêler „ de celles des autres : je sais à peine ce „ qui se passe à Schwitz, comment saurois-je ce qui se passe à Paris ? Je tâche „ de faire de mon mieux pour ma part, „ que chacun fasse de même, et tout ira „ bien ". Qu'elle est respectable, ce me semble, cette ignorance, et qu'elle est digne d'envie ! il est bien doux de vivre ainsi obscur, en remplissant sa tâche d'homme et de citoyen, dans une retraite innaccessible aux tempêtes du monde, aux fracas

des intérêts politiques qui s'entrechoquent, et au bruit inquiétant des trompettes de la renommée : — on est trop heureux d'échapper ainsi aux atteintes de la cupidité, de l'ambition, à toutes ces passions orageuses qui agitent perpétuellement les sociétés trop nombreuses.

Un autre paysan me dit qu'il avoit appris en gros, " Que les François s'étoient ré-
„ voltés, qu'ils avoient enlevé le roi du
„ milieu de ses gardes pour l'emmener
„ prisonnier à Paris, où ils lui faisoient
„ dire et signer tout ce qu'ils vouloient : —
„ quant à moi, ajoutoit-il bonnement, si
„ j'étois né sujet d'un roi, je trouverois
„ autant de gloire à lui rester fidèle, que
„ j'en trouve à l'être à la république, où
„ je suis né homme libre."

J'ai observé, en général, que la plupart des gens sensés des cantons démocratiques, sont plutôt contre la nouvelle constitution françoise que pour ; soit qu'ils connoissent mieux, par leur propre expérience, tous les inconvéniens de la liberté illimitée du peuple ; soit qu'il soit vrai, comme on l'a dit il y a long-temps, que le Suisse n'est républicain que chez lui et qu'il est royaliste par-tout ailleurs.

Je ne puis m'empêcher de rapporter ici le précis d'une conversation sur ce sujet,

avec un vieillard des environs de Zug. Voici à peu près ce qu'il me dit : — « Quoi-
» que je sente parfaitement, vu les abus
» affreux qui y régnoient, le besoin d'une
» révolution en France, néanmoins je ne
» crois point que ce peuple ait choisi la
» constitution qui lui convenoit : il pré-
» tend se gouverner en république, et il
» ne sait ce qu'il veut : nous avons déjà
» tant de peine à nous gouverner démo-
» cratiquement dans notre petit canton,
» où nous sommes à peine vingt mille
» ames.... que sera-ce là où il y en a vingt
» millions ? Les difficultés et les peines
» seront dans la même proportion, (c'est-
» à-dire, comme un est à mille ;) ce n'est
» rien, me répéta-t-il plusieurs fois, ce
» n'est rien que d'avoir des principes de
» république, si l'on en a en même temps
» les mœurs.... Ces principes nés depuis
» deux ans chez les François, sont au
» moins de douze siècles plus jeunes que
» leurs mœurs. C'est donc un projet im-
» praticable, que de prétendre enter les
» vertus démocratiques sur les vices enra-
» cinés d'une longue monarchie : — pour
» réaliser ces plans, dont on ne peut nier
» la beauté dans la théorie, il faudroit un
» peuple tout neuf. Transportez notre petit
» état au milieu de Paris, dont il occupe-

„ roit à peine un quartier, il ne pourroit
„ subsister, parce que nos mœurs en se
„ corrompant tomberoient en contradiction
„ avec nos principes ". Ce même homme
remarquoit encore avec beaucoup de justesse, que beaucoup de gens, en Suisse, ne prônoient la révolution que par motif d'intérêt : „ Quand vous voyez un homme
„ riche la défendre dans tous ses points,
„ dites, ce n'est pas un philantrope ; c'est
„ un rentier.... il craint la banqueroute,
„ non pour le royaume, mais pour lui ; et
„ tout ce grand amour des droits de l'hom-
„ me, revient à ceci : je veux être payé.
„ Pour en parler impartialement, il faut
„ n'y avoir aucun rapport, sans quoi la
„ prévention s'en mêlera, et vous rendra
„ juge et partie ". — Sans décider du plus ou moins de solidité de ces raisonnemens, ils suffiront pour donner une idée du génie naturel de ces montagnards, nourris dans la solitude et dans la réflexion, et de leur supériorité sur les paysans ordinaires, avec lesquels il faut bien se garder de les confondre.

La vallée d'Egeri est assez bien cultivée ; l'âpreté de son aspect est éclaircie par son lac, qui peut avoir trois quarts de lieue de long, sur un tiers de large : — il est ordinairement, dans la belle saison,

couvert de bateaux, parce que les habitans ayant tous leur demeure sur un des côtés de l'eau, et une partie de leurs domaines sur l'autre, la passent journellement. — Ces bateaux sont exactement semblables aux canots des Sauvages; ..... c'est un tronc d'arbre creusé et enduit de terre glaise; un seul rameur le conduit avec beaucoup de vîtesse; s'il survient un coup de vent, il se couche dans le fond, et ne chavire jamais : six personnes peuvent aisément y tenir. — Ce lac appelé, dans les anciennes chartes, les eaux royales, (*aquæ regiæ*), est très-profond, fort poissonneux, marécageux à ses deux extrêmités, surtout à celle où le Loretz en sort, pour couler vers le lac de Zug; le treffle de marais croît abondamment sur ses bords, et le nénuphar élevant sa fleur blanche sur la surface des eaux, les tapisse en plusieurs endroits de ses larges feuilles, presque toujours en mouvement.

Je pris un des canots dont j'ai parlé pour aller visiter le champ de bataille de Morgarten, situé près de la tête du lac; et ma traversée fut très-agréable, par la diversité des points de vue qu'on a sur les deux côtes, dont l'une est fort riante, et l'autre agreste et mélancolique; aucun des promeneurs anglois ou françois, qui cou-

rent la Suisse pour la décrire, n'a été dans cette contrée, parce qu'elle est hors des grands chemins : cependant elle est très-digne de la visite des curieux, et sur-tout des voyageurs nationaux.

J'arrive à Morgarten.... terre sacrée, je vous salue....! souvenirs des temps passés renaissez dans mon ame enflammée! Ombres des généreux guerriers des trois cantons, recevez l'hommage de ma vénération profonde! Oui, sans votre intrépidité c'en étoit fait de notre liberté naissante! mais vos massues et vos haches d'armes lui ouvrirent ici une large porte pour s'établir en Suisse! Quel cœur ne béniroit votre mémoire dans ces lieux témoins de vos exploits! quelle bouche ne chanteroit l'hymne de reconnoissance, sur le sol où vous avez combattu? quel œil ne fixeroit avec émotion ces rivages qui attesteront d'âge en âge et vos dangers et vos succès? quel pied ne fouleroit fièrement ce point central du pays de la liberté, cette place glorieuse, où treize cents citoyens mirent en fuite vingt mille soldats.

Je ne répéterai point ici la description de cette bataille. Je remarquerai seulement que pour n'avoir pas visité le local, plusieurs de nos historiens suisses sont tombés dans des erreurs assez graves, touchant cette fameuse journée.

J'ajouterai encore que si les trois cantons se couvrirent de gloire par ce combat, ils n'en acquirent pas moins par la manière dont ils usèrent de la victoire : contens de repousser les prétentions de la maison d'Autriche, dont ils étoient indépendans, en tant qu'hommes libres de l'Empire et reconnus pour tels par les empereurs précédens, ils respectèrent les propriétés de leurs ennemis ; ils continuèrent à payer toutes les redevances aux seigneurs temporels et spirituels qui avoient des fiefs chez eux, et se gardèrent bien de ternir le lustre de leur cause et de souiller la pureté de leur révolution, par aucun acte d'injustice, de violence ou de spoliation, bien que les circonstances semblassent les y autoriser.

Rien ne réveille autant l'amour de la patrie, que la vue des lieux où nos ancêtres ont combattu pour elle.... Les Grecs le savoient bien.... et les Suisses ne l'ignorent pas, puisqu'ils ont institué des fêtes, sur plusieurs de leurs champs de bataille : mais ce qu'on fait annuellement à Morgarten, à Sempach, à Næfels, pourquoi ne le fait-on pas aussi à Laupen, à St. Jacques, à Grandson, à Dornach ? Encore une fois on ne peut trop multiplier les moyens de conserver d'aussi grands sou-

venirs. — Qu'on me permette ici une réflexion sur cet amour de la patrie, qu'il importe si essentiellement de conserver et de réchauffer parmi nous; c'est que rien n'est plus opposé à ce noble sentiment, que cette noble philantropie universelle, que nos philosophes modernes ont mis à la mode depuis quelques années; philantropie qu'il ne faut point confondre avec la bienveillance évangelique, dont elle affecte de porter le masque. — Autrefois on aimoit tout bonnement son pays, ses lois, ses concitoyens; maintenant on prétend qu'il faut aimer tout l'univers également. A force de chérir toutes les nations, on se trouve de la plus grande indifférence envers la sienne, et pour être citoyen du monde entier, on ne l'est plus du lieu de sa naissance. — Nos ancêtres n'avoient point le cœur si vaste : ils bornoient leurs affections pour les rendre utiles; ils n'aimoient que la Suisse seule, et laissoient les Allemands, les François, les Italiens aimer leur pays à leur manière. — Voilà pourquoi ils étoient vraiment citoyens. C'est là, si je puis parler ainsi, l'égoïsme national, qui est aussi certainement une vertu en saine politique, que l'égoïsme individuel est un vice en saine morale : pour moi je n'ai point honte d'avouer, en qualité de Suisse, que j'af-

fectionne uniquement ma patrie, que je lui consacre tous mes travaux, que j'y rapporte tous mes vœux, que mon bonheur est intimement lié au sien, que je ne puis ni ne veux avoir pour aucune autre nation les sentimens que j'ai pour la mienne, et que mon amour pour l'humanité consiste à désirer que l'Anglois, l'Espagnol, le Russe aient de même le véritable amour de leur patrie, dans la persuasion que chaque peuple travaillant à rendre la sienne heureuse, tout ira aussi bien que possible sur la face du globe.

En quittant les bords du lac d'Egeri, pour entrer dans le canton de Schwitz, on trouve sur la frontière, le hameau de Schornau. Le passage est gardé par une vieille tour, qui servit de point de ralliement aux Suisses pour le combat de Morgarten : — elle faisoit partie d'un mur de défense, qui s'étendoit dans la longueur de près de deux lieues, depuis le territoire de Notre-Dame des-Hermites, jusqu'à l'extrêmité du lac de Zug. — On découvre çà et là quelques vestiges de cet ouvrage, qui fermoit l'entrée du canton de Schwitz ; il étoit flanqué de plusieurs tours avec des portes, dont il reste encore trois ; une à Art, la seconde à Schornau, et la dernière au village de Rothenthurn, (la tour rouge,) qui en tire

son nom. — Ce retranchement prolongé à travers des rochers et des précipices, fut fait en 1260, durant le grand interrègne, pour repousser la noblesse voisine, dont les brigandages et les fureurs étoient alors sans borne: — négligé depuis plusieurs siècles, il n'est pas étonnant que ce mur soit presqu'entièrement détruit. Les fragmens qui ont échappé au ravage du temps, suffisent pour prouver les efforts des anciens Suisses contre la tyrannie, déjà cinquante ans avant la grande explosion de leur patriotisme.

En descendant, on trouve la paroisse de Sattel, qui renferme un hameau nommé Biberegg, dont je ne fais mention que parce qu'il fut le berceau de l'illustre famille Réding, si connue dans les fastes helvétiques, et sur-tout dans les annales de Schwitz. Il n'est presque aucun des combats où les Suisses se sont signalés, soit dans leur pays, soit dans l'étranger, où quelque Réding ne se soit couvert de gloire; et dans leur canton, ils ont toujours occupé jusqu'à ce jour les premières places du gouvernement, où les portent l'amour et la reconnoissance de leurs concitoyens: car on croit encore en Suisse, qu'on peut honorer les vertus des pères dans les enfans, et même qu'on doit payer à ces der-

niers, quand ils le méritent, les services que la patrie a reçu des premiers. — Du reste on voit par nos chroniques et par une foule d'anciens documens que les Réding, les Ab-Iberg, les Schorno, et les Von Hospital, sont les plus anciennes familles du canton de Schwitz.

En descendant de Sattel à Steinen par un chemin très-roide, le paysage change tout à coup : on découvre une belle et fertile vallée, sans néanmoins voir le lac de Lucerne, qui n'en est pas loin. On parcourt de l'œil plusieurs villages et une multitude d'habitations éparses, et l'on fixe avec étonnement les sommets escarpés des deux immenses rochers, qui protégent le bourg de Schwitz.... Ces obélisques superbes, taillés des mains de la nature, sont de la plus imposante décoration.... on diroit que la liberté a gravé de ses mains triomphantes son nom sur leur base, comme pour prendre possession de cette contrée.

Je me hâte d'arriver au grand village de Steinen : le souvenir de Werner de Stauffacher, qui y naquit dans le treizième siècle, m'y rappelle d'une manière trop énergique, pour ne pas m'empresser d'offrir à la mémoire de ce preux chevalier les hommages dont elle est digne. — Fils d'un ancien landamman, il ne put échapper à

l'inquiète tyrannie de Gessler, à qui son mérite personnel, son influence sur le peuple et ses richesses déplaisoient également. — Sous le frivole prétexte qu'il bâtit une maison trop belle pour un homme comme lui, le gouverneur lui fait les plus sanglans reproches et les plus affreuses menaces.... Interdit, effrayé de ce traitement, il eût peut-être plié devant le despote, sans les généreux conseils de sa femme, qui instruite du sujet de ses craintes, relève son courage abattu, l'excite à une prompte vengeance avec une fierté romaine, et l'engage à s'éloigner pour se réunir aux mécontens des cantons voisins. C'est peut-être cette héroïne nommée Marguerite Herlobig, qui donna la première idée de coalition des braves citoyens qui renversèrent le bonnet de Gessler, pour y substituer le chapeau de la liberté. — Tschudi rapporte dans son vieux style, l'entretien de Marguerite et de son mari; et c'est un des morceaux les plus curieux de sa chronique.

La maison de Stauffacher ne subsiste plus; mais dès l'an 1400 on bâtit tout auprès une chapelle, en mémoire de l'événement, suivant la coutume de ces temps-là; et quand je passai à Steinen, j'appris que la république de Schwitz

venoit de la faire reparer à ses frais : je trouvai en effet qu'un artiste finissoit de peindre les premières scènes de la révolution, dans l'intérieur du petit bâtiment : — sur le devant, Stauffacher à côté de sa maison, dans une attitude respectueuse, parle au gouverneur, qui le menace fièrement du haut de son cheval : et dans un autre panneau, on le voit s'éloigner en hâte, par les conseils de sa femme, qui lui fait ses adieux. — Le paysage représente la contrée qu'habite le héros Suisse, et un coin du lac voisin de Lauwertz : au bas sont les armes de Stauffacher, un corbeau battant des aîles sur un arbre : et celles de sa femme, mi-parties de deux H et de deux fleurs de lys : — le compartiment de la gauche, offre la prairie du Grutli, et les trois libérateurs, Stauffacher, Furst et Melchtal, jurant de rétablir leur patrie dans sa légitime indépendance. Le lac de Lauwertz avec ses deux îles, leur chapelle et leur vieux château, remplit le compartiment de la droite, en mémorial de l'événement qui s'y passa deux ans après. Dans la partie la plus haute, est représentée la bataille de Morgarten ; les Suisses sortent avec les trois bannières d'Uri, de Schwitz et d'Underwald de la tour de

Schornau pour fondre sur la cavalerie ennemie, dont les cinquante exilés ont déja commencé la déroute ; il n'y a d'autre inscription que le lieu et l'année....... MORGARTEN. M. CCC. XV. — Et certes, elle vaut mieux que les plus longs discours : j'aurois même désiré qu'il n'y en eût point d'autres dans le reste du bâtiment ; car il faut le dire, les inscriptions allemandes qu'on y lit, sont du plus mauvais goût, et tout-à-fait indignes de la majesté du lieu. M. le docteur Zay en avoit proposé de très-analogues au sujet, et j'ignore pourquoi elles n'ont pas été préférées.... Les peintures de cette chapelle sont très-médiocres, les costumes manqués, les règles de la perspective et de la proportion manifestement violées ; mais les grands événemens que ces tableaux rappellent.... mais les grandes leçons qu'ils donnent...... mais les grands sentimens qu'ils réveillent, inspirent une émotion profonde à quiconque s'arrête sur cette place sacrée : c'est la meilleure manière d'apprendre au peuple son histoire ; de tels tableaux en disent davantage à ses yeux, que les plus pompeux récits à ses oreilles ; et l'on n'a eu garde de négliger cette sorte d'instruction nationale dans les petits-cantons, où tout parle le lan-

gage de la liberté. Les murs de cette chapelle sont déja couverts d'une foule de noms suisses : et qui ne s'inscriroit avec fierté sur ce noble régistre ? Quel citoyen des treize cantons ne prendroit plaisir à consigner ainsi son pélérinage dans les lieux saints de la commune patrie ?

La route de Steinen à Schwitz n'est qu'une promenade charmante, à travers une plaine bien cultivée. Arrivé près de ce bourg célèbre qui a donné son nom à toute la Suisse, je n'y entrai point..... j'y avois déja séjourné deux fois dans mes precédens voyages, et j'avois visité tout ce qu'il renferme de curieux, son arsenal enrichi de dépouilles et d'armes ennemies ; son église de St. Martin nouvellement rebâtie avec une noble simplicité ; la place remarquable où le peuple s'assemble annuellement près du hameau d'Ibach ; la bannière bénite donnée à ce canton en 1512 par le Pape Jules II, avec le titre de défenseurs de la foi, et la collection de toutes les médailles gravées par le fameux chevalier Hedlinger.... Je n'ignorois pas d'ailleurs, que quand on a des connoissances à Schwitz, on sait bien quand on y arrive, mais non quand on en repart, grâce à leur pressante hospitalité... Je pris donc à gauche pour voir une partie

du canton que je ne connoissois pas encore. Un orage me força à me refugier dans l'auberge du petit village de Séwen, où j'attendis un moment plus calme pour m'embarquer sur le lac de Lauwertz ; — j'y trouvai plusieurs paysans rassemblés, entre lesquels un soldat qui avoit long-temps servi en France me prit d'abord en grande affection ; il se mit à me tutoyer suivant la coutume du pays, et vouloit absolument me conduire dans sa maison : je suis bien aise de remarquer ici, que lorsqu'on voyage simplement, sans faste ni prétention, on n'a qu'à se louer des habitans de la Suisse intérieure. Si quelques voyageurs se sont plaints de leur grossiéreté, c'est qu'ils ont commencé par être grossiers avec eux, et qu'on a usé de représailles. Quant à moi, je n'ai rencontré dans les petits-cantons que des hommes honnêtes et même prévenans : il est vrai qu'ils ne peuvent souffrir la morgue de certains voyageurs étrangers, qui les traitent avec dédain, et qui persifflent la simplicité de leurs mœurs et de leurs usages. Je me suis dit Suisse ; j'ai pris leur ton franc et naïf ; je n'ai point refusé de partager leurs repas ou de les associer aux miens, et ils m'ont toujours traité en compatriote, souvent même appelé frère.

Quand le tonnerre eut cessé d'ébranler les échos des montagnes, je pris un bateau à l'endroit où l'Aa qui entre dans le lac de Lauwertz, en ressort sous le nom de Séweren, pour se jeter dans la Muotta, non loin du lac de Lucerne. Un vieillard courbé sous la rame et les années, me reçut dans son frêle esquif, et nous voilà à voguer au milieu des ondes encore agitées: soudain le vent redouble, le batelier dit à haute voix ses litanies, et moi j'ouvre un grand parapluie de toile cirée qui étoit au fond du bateau; je l'oppose au vent, et bientôt à l'aide de cette voile, nous gagnons une petite île, où nous débarquons avec peine; un grand homme à barbe noire, en longue robe d'anachorète, et déja sur le retour, nous reçoit au port, nous fait entrer dans son hermitage, et nous offre tout ce qui est en son pouvoir: c'est un ancien cent Suisse, qui, ennuyé des antichambres de Versailles et du baudrier helvétique, s'est fait hermite et habite depuis deux ans cette romantique retraite. Son île n'est qu'un rocher d'une centaine de pas de tour. La cellule, son prie-Dieu, un petit jardin et une allée pour se promener, voilà tout son domaine. Ce solitaire connoît le monde et paroît y avoir eu bien des peines: sa conversation

est intéressante; ses manières annoncent un homme qui a vu la bonne compagnie, et son costume ajoute encore aux charmes de son asyle. On voudroit presque le partager avec lui : il a le talent de faire aimer sa manière de vivre et d'en paroître satisfait. L'hermite détacha son bateau et nous accompagna à la grande île, qui n'est qu'à une portée de fusil de la petite. Beaucoup plus vaste et plus éloignée du rivage, cette île renferme une jolie chapelle, un second hermitage très-commode, et une vieille tour nommée Schwanau (38) d'une forme noble et majestueuse, ombragée de sapins et habitée par une horde mélancolique de corbeaux et d'oiseaux de nuit. C'étoit jadis la résidence d'un des tyrans subalternes des comtes d'Habsbourg, qui, de ce donjon défendu par les rocs et les eaux, opprimoit impunément tout le voisinage. En 1308, ce châtelain ayant enlevé et conduit dans son île une jeune paysanne du village d'Art, pour en faire la victime de sa brutalité, ne tarda pas à être puni de cet attentat, très-fréquent dans ce siècle. Les deux frères de cette infortunée surprirent l'infâme ravisseur, l'égorgèrent et jetèrent son cadavre dans le lac : puis craignant la vengeance du seigneur suzerain, ils recouru-

rent à leurs voisins de Schwitz ; ceux-ci partageant leur juste ressentiment, assiégèrent le château, le prirent, le démolirent et ne laissèrent subsister que la tour du centre, comme un monument éternel du crime et de la vengeance. La superstition, qui est plus utile qu'on ne pense, quand elle embrasse la cause des mœurs, n'a pas manqué de s'emparer de cet événement: elle l'a encadré dans un merveilleux effrayant, pour servir de leçon ; et au milieu d'un peuple simple et presque sauvage, elle a fait retentir la voix de la nature outragée, sur le mode le plus lamentable. Une fois chaque année, dit la tradition populaire, à l'heure de minuit, un coup de tonnerre se fait entendre.... des cris affreux remplissent la vieille tour, une jeune fille vêtue d'une robe blanche, poursuit une torche à la main, sur le faîte des murs un guerrier qui cherche à l'éviter, et ne cesse point de s'acharner sur ses pas, qu'il ne se soit précipité en hurlant dans le lac qui l'engloutit ; alors le fantôme satisfait et vengé disparoit jusqu'à l'année suivante.

L'aspect de ces deux îles au centre du paysage le plus mélancolique, le silence qui règne sur ce lac solitaire et perdu dans les montagnes, la religion qui dès-

long-temps

long-temps a sanctifié ces asyles, l'hermite intéressant qui les habite, et le souvenir des scènes d'horreurs dont elles ont été le théâtre, ont laissé dans mon ame une impression profonde, qui ne s'est point encore effacée : en général l'homme sensible, bien différent de l'ambitieux, trouve l'univers trop grand.... il lui faut une scène moins disproportionnée avec la place que son individu occupe ; il a besoin de se faire un petit monde, dont chaque partie soit plus rapprochée de lui. Voilà pourquoi le chevalier Hutten ne trouva de bonheur que dans l'île d'Auffnau ; voilà pourquoi J. J. Rousseau mécontent de tout et par-tout, ne goûta quelque repos que dans celle de St. Pierre.

Si j'avois visité cette contrée quelques jours plutôt, j'y aurois trouvé une décoration bien différente ; un corps de jeunes volontaires du pays de Schwitz y avoit formé un camp : partagés en deux troupes, l'une s'étoit jetée dans les îles et l'autre en avoit formé le siège, ainsi qu'au temps de la révolution. Ces derniers, comme de raison, avoient eu le dessus, et après une longue résistance, ils avoient fait prisonniers les défenseurs du château et l'hermite lui-même, tranquille spectateur de leurs manœuvres. Ces rivages couverts

d'un appareil guerrier qu'ils n'avoient jamais vu, ces canons qui pour la première fois tonnoient dans la vallée, ce vieux donjon changé en batterie, le débarquement de la petite flotte, les cris des combattans et les chants de la victoire formoient, me dit l'hermite, un effet qu'on ne peut décrire, et ce simulacre de bataille représenté dans les lieux où les pères avoient jadis combattu avec tant de succès, pénétroit les descendans de l'ardeur la plus martiale.

Vis-à-vis de l'île, (39) entre le rivage et de hautes collines, étoit autrefois une abbaye de religieuses, nommée Auf-der-Au. Fondée en 1262, puis consumée par un incendie en 1640, elle n'a point été rebâtie, et n'offre que des ruines à l'œil et de pieux sentimens au cœur : car tous les édifices où l'Etre Suprême a été adoré pendant des siècles, me paroissent mériter une sorte de vénération, même quand ils sont ruinés. La religion semble encore peupler ces débris de pensées saintes et célestes, et l'ame se plait à méditer dans le silence de ces lieux consacrés par tant d'hymnes et d'oraisons : non, l'homme vertueux ne passe point près d'un couvent abandonné, ou d'une chapelle antique, sans se sentir appelé dans leurs murs par

une voix secrète, qui l'invite à s'y livrer à la réflexion.

Voyageurs ! allez, allez visiter le lac et les îles de Lauwertz..... et vous verrez si ce n'est pas un des plus sublimes morceaux de notre Suisse.... Peintres, allez dessiner ces eaux, ces rochers et ces ruines, qu'aucun pinceau n'a encore rendus au naturel.... et vous nous reproduirez un paysage qui n'a son pareil que dans les rêves de l'imagination la plus mélancolique....... Malheureux, que l'amour ou la fortume a maltraités, allez visiter l'hermitage et l'hermite de Schwanau,..... et vous me direz si le calme de son front et de sa retraite n'appaise pas, du moins pour un moment, le tumulte de votre cœur dès long-temps agité.

Cependant le soir étoit venu..... des nuées de corbeaux planoient en croassant sur les sapins de la tour; la lune commençoit à éclairer les flots du lac plus tranquille, et le mélange de sa lumière incertaine, avec les vastes ombres des montagnes, sembloit peupler la contrée de formes fantastiques: je ne pouvois quitter le bon solitaire.... j'aurois voulu passer la nuit dans sa cellule; je ne sais, quelque attrait impérieux m'attachoit à lui et à son île: mais je devois aller encore plus

loin.... je me rembarque donc; l'hermite vogue de concert avec nous, et je descends à l'autre extrémité du lac, au village de Lauwertz. Là je quitte à regret mon anachorète, et je renvoie le vieux nautonnier. — Bien des gens se plaignent de la cherté des bâteaux sur les lacs des petits cantons; on me croira à peine quand je dirai que sur ceux d'Egeri et de Lauwertz, un bateau pris pour moi seul, ne m'a coûté que deux batzen, et que le batelier de Séwen a paru fort étonné que je lui aie donné le double de sa demande; je dois rendre cette justice à l'honnête vieillard : on ne peut certainement traverser à meilleur compte un lac de deux tiers de lieues de long, essuyer une tempête et faire trois débarquemens.

Je traversai rapidement une vallée assez sauvage, et le village de Goldau perdu dans une forêt d'arbres fruitiers, et je vins finir à Art, au bord du lac de Zug, une des plus délicieuses journées de ma vie, par l'immense variété de paysages, de sensations et de souvenirs qu'elle m'avoit prodigués.

DIMANCHE.

Art, chef-lieu d'un des six discricts du canton de Schwitz, est un bourg très-ancien et bâti comme une ville. La superbe montagne qui le domine, et le charmant lac qui le baigne, rendent sa situation des plus riantes et ses entours très-variés: je visitai l'église de St. Georges, bâtie dans le goût italien, et la bibliothèque des R. P. Capucins, où l'on trouve quelques livres rares sur l'histoire de la Suisse. — Une danse des morts, peinte sur la façade d'une maison, fixa mes regards; comme je voulois voir un médecin de mes amis, M. le conseiller *Zay*, j'imaginai, d'après cette enseigne, que ce devoit être là sa demeure : je me trompois cependant, et il fallut le chercher autre part. Les travaux sérieux de son état et les soins du gouvernement, ne l'empêchent pas de cultiver les Muses, et de donner de temps en temps des morceaux de poésie nationale, qui font honneur à ses talens. C'est lui qui en 1784 fut l'ordonnateur d'une fête vraiment helvétique, qui mériteroit d'être souvent répétée autant pour l'instruction que pour l'amusement de notre jeunesse. Plein d'un vrai

patriotisme, dans ses études comme dans ses délassemens, il a toujours en vue d'avancer le bonheur ou la gloire de sa nation; et il s'est déjà acquitté avec honneur de plusieurs commissions distinguées, dont la république de Schwitz l'a chargé. — Son excellent père, vieillard en cheveux blancs, me dit; „ je n'ai chez moi rien „ de curieux à vous montrer, que les „ lances maniées par mes ancêtres à „ Morgarten et à Sempach. Je les garde „ avec soin comme le palladium de ma „ maison et la leçon de ma famille."

Nulle part la vieillesse ne me semble plus respectée que dans les démocraties de la Suisse, parce que nulle part elle n'est plus respectable...... n'ayant point consumé leur vie dans l'intrigue ou dans la débauche, pleins de paroles graves et de bons conseils, sages de la sagesse des siècles passés, attentifs à conserver l'ordre et les mœurs dans leurs familles, les vieillards y sont les oracles des jeunes gens, qui les consultent et suivent leurs décisions; et c'est-là, selon moi, une preuve que ces états ne sont point sur leur déclin: tandis qu'il est bien proche de sa décadence tout gouvernement où les vieillards sont contredits, ridiculisés, appelés radoteurs et réputés nuls..... où

les jeunes gens font les lois et sont à la tête des affaires..... où l'esprit de nouveauté est substitué à l'expérience des années, et où, parce qu'une chose a été établie ou respectée par les pères, les enfans concluent qu'elle est nécessairement mauvaise ou absurde.

Quelque-temps après nos tristes guerres civiles (en 1719) le bourg d'Art fut en partie consumé par un incendie; et les habitans ne tardèrent pas à recevoir des subsides considérables de ces mêmes cantons qu'ils avoient attaqués. Un chirurgien entr'autres, dont j'ai oublié le nom, obtint de Berne une somme très-supérieure à la valeur de sa maison, et voici pourquoi: Quelques jeunes gens de ce canton ayant été faits prisonniers dans une escarmouche, par des montagnards de Schwitz, le lendemain, ceux-ci voulurent les massacrer de sang-froid, et ne consentirent à leur laisser la vie, que sur les instances de ce chirurgien, qui fit sentir à ces furieux l'horreur d'une telle violation du droit des gens.... Un bienfait n'est jamais perdu, dit le proverbe, et en voilà une nouvelle preuve.

Non loin du bourg, près de la chapelle de St. Adrien, on montre la place où tomba la flèche qu'Henri de Hunenberg

qui s'élève du rivage jusqu'au mont Albis.

Nous abordons enfin à Zug, charmante petite ville dans un site délicieux, la seule place murée qu'on trouve dans les petits cantons, et qui déja avant Jules César, donnoit son nom à l'un des quatre cantons de l'Helvétie : on peut lire dans nos divers auteurs son histoire, la forme de son gouvernement, et les longues dissensions qui ont régné entre les citoyens de la ville et ceux de la campagne.

Ce qu'il y a de plus remarquable en fait de bâtimens, c'est l'église de St. Oswald, fondée en 1478, par Jean Eberhard, curé de Zug. Son portail est orné de quatre statues assez grossièrement faites, qu'on dit être Constantin, Charlemagne, Louis le Débonnaire et Henri second. Les amateurs ne doivent pas manquer d'aller voir dans cette église, le tableau du maître autel, représentant St. Oswald prosterné devant la croix à la tête de son armée; c'est un des meilleurs morceaux de peinture que la Suisse renferme : il y a aussi dans l'église des capucins une sépulture du Christ, d'un des Carraches, qui ne doit point être oubliée.

Le roi de Northumberland, patron de Zug, n'est pas le seul saint que les églises helvétiques doivent aux Isles britanni-

à la fille du chevalier Henri de Stein, fit entrer en ligne de compte quatre cents *Rœteli*, que les pêcheurs d'Egeri devoient lui remettre. On y pêche aussi, ou plutôt on y harponne souvent, des carpes de cinquante à soixante livres, et c'est à ces poissons énormes qu'on attribue en partie l'écroulement d'une rue entière de Zug, qui s'abîma dans le lac en 1435.

Un vent frais enfle la voile de notre bateau; un beau soleil se lève sur la contrée pour en éclairer les beautés: je laisse à droite Walchwil, situé au milieu de bosquets de chataigniers, et parmi des vignes d'un travail très-pénible et d'un rapport assez mince.... la belle cascade de Grindweschen.... la petite île d'Eyelen, décorée d'une croix, et une suite de vergers et de jolies maisons jusqu'à Zug. A gauche, j'aperçois le golfe d'Immensée, dont le port n'est éloigné que d'une demi lieue du lac des quatre cantons, qu'il seroit, dit-on, facile de joindre par un canal à celui de Zug: le grand promontoire de Kiemen, dont le territoire appartient à Lucerne, les forêts à Zug, et la chasse à Schwitz.... l'antique château de Buonal, bâti sur un roc, et celui de St. André, qui dominoit jadis une petite ville: le fond présente un amphithéâtre

histoire, les armoiries et les bannières des cantons et des villes municipales : le plafond est chargé, dans tous ses compartimens, de peintures allégoriques, qui font allusion à plusieurs anecdotes de l'histoire secrète de la Suisse, et dont plusieurs sont des satyres très-ingénieuses, qui mériteroient d'être multipliées par le burin.

La famille de Zurlauben, dont le savant de qui je parle est le dernier en Suisse, est une branche des anciens barons de la Tour-Chatillon, en Valais : plusieurs militaires de cette maison, dont la valeur est aussi incontestable que la noblesse, ont été tués au service de France, et plusieurs autres y sont parvenus aux grades les plus distingués. Ils ont aussi rendu des services éminens, en plusieurs occasions, soit au canton de Zug, soit au corps helvétique. C'est avec douleur qu'on voit ce nom fameux prêt à s'éteindre ; mais il restera avec honneur dans les fastes de notre histoire et dans ceux de notre littérature.... (41) Je quittai M. de Zurlauben avec un vrai chagrin : je me serois estimé heureux, si le temps m'eût permis de passer quelques jours près de lui, et de faire des extraits dans sa bibliothèque. — Tout amateur de l'histoire suisse conviendra que mes regrets étoient fondés.... Mais que de-

viendra dans la suite cette superbe collection de documens helvétiques? Ceux qui savent à quel point son possesseur actuel est ami du bien public, ne doutent pas qu'il ne prenne des mesures pour empêcher qu'elle ne soit jamais aliénée, morcelée ou transportée hors de la Suisse. Ce seroit vraiment une perte irréparable pour notre nation, si elle passoit en pays étranger.

Zug a donné naissance à plusieurs militaires qui se sont fait un nom dans nos différentes guerres; entr'autres Werner de Steiner, qui fixa le gain de la bataille de Dornach, qui combattit en héros à Marignan où ses fils périrent à ses côtés, qui a sauvé de l'oubli la naïve chronique d'Etterlin, et qui a laissé lui-même plusieurs manuscrits curieux sur les expéditions d'Italie, durant lesquelles il commandoit les troupes de son canton. — Il est presque le seul de sa famille qui soit mort tranquillement dans son lit; son père fut tué à la bataille de Grandson, son beau-père au combat de St. Jacques, ses deux oncles à celui de Bellinzone, etc.

La ville de Zug a aussi fourni son contingent à la liste de nos savans; elle peut nommer Gaspard Lang, auteur d'une grande histoire ecclésiastique de la Suisse, Pierre Kolin, mort professeur en grec à

Zurich, et connu par de savantes traductions; Jean Muller, membre de l'académie des curieux de la nature, à qui la médecine a de vraies obligations; Beat Muoss, bénédictin de Rheinau, dont les ouvrages annoncent le grand savoir en diplomatique; et Gaspard Weissenbach, auteur de plusieurs poésies allemandes, estimées dans le siècle passé, et d'une singulière pièce de théâtre intitulée : *La demoiselle Helvétia dans son accroissement et dans sa décadence*, pleine de saillies et d'allusions ingénieuses, et jouée dans le temps, par les jeunes gens de Zug. C'est aussi dans cette ville que finit ses jours un enthousiaste singulier, nommé Jean Gaspard Steiner, de Winterthour, qui publia entr'autres, en 1682, une description allégorique de la Suisse, sous le titre de *Idea regni et ecclesiæ Laconiæ.* — Cet ouvrage, devenu très-rare, est une satyre mordante des cantons réformés, où Zurich est appelé Tyr, Berne Sidon, Bâle Babylone, Schaffouse Capernaüm, etc.

Les beaux arts peuvent aussi citer quelques peintres de Zug; deux Muller, qui excellèrent dans la peinture des vitraux, un Moos, un Brandenberg, dont les tableaux estimés, décorent les églises de leur ville natale, et de plusieurs abbayes

de la Suisse, un Wickart, qui, de plus, prouva ses talens en architecture, par la construction du beau pont de Sins, sur la Reuss, etc.

J'étois à Zug un dimanche; bientôt je vis, sur le lac, une multitude de bateaux chargés de jeunes gens des cantons de Schwitz et de Lucerne : d'un autre côté, des Zuricois de la ville et de la campagne, arrivoient par l'Albis, et des paysans du Freyampter, traversoient la Reuss.... le concours étoit prodigieux : j'appris que c'étoit une fête fort ancienne, où toute la jeunesse voisine tiroit annuellement au blanc, et que des prix considérables étoient destinés aux plus adroits. En voyant cette foule d'hommes, venus de dominations diverses, tous bien habillés, l'air satisfait, en état de mettre une très-forte contribution dans la caisse de l'entrepreneur, pour avoir le droit de tirer trois coups de fusil; je me disois, est-ce donc là ce peuple auquel, depuis quelques années, une certaine classe de novateurs cherche à persuader, ce dont il ne se doute guère, c'est-à-dire qu'il est malheureux, pauvre et opprimé par ceux qui le gouvernent?.... Ces déclamateurs, dont quelques-uns ne sont qu'enthousiastes, mais dont le plus grand nombre sont des Tartuffes politiques, affectent

de vanter beaucoup la démocratie d'une partie de la Suisse, pour soulever ceux quiont unautre mode de gouvernement; mais savent-ils au juste en quoi elle consiste, cette démocratie des petits cantons, prise sous son plus beau côté? Elle consiste à vivre sous un régime qu'on trouve tout établi en venant au monde, et auquel personne n'ose, ou plutôt ne peut faire aucun changement; elle consiste à obéir aveuglément, de père en fils, à des lois très-anciennes et à des coutumes qui se ressentent de l'époque de leur naissance, sans que qui que ce soit puisse réclamer contre ces lois et ces coutumes; elle consiste à porter des entraves politiques qu'on ne sauroit appeler volontaires, puisqu'elles datent souvent de trois siècles, et à se soumettre à des ordres qui ne sont pas arbitraires, il est vrai, parce qu'ils sont donnés par des magistrats dont l'autorité est reconnue, mais qui sont souvent très-durs, et que tout autres que des hommes accoutumés dès le berceau à une sévère discipline, appelleroient tyranniques: voici deux exemples qui me feront mieux comprendre que de plus longs raisonnemens. — A Zug, aucun habitant d'un des quatre quartiers du canton, ne peut quitter celui où il est né, pour s'établir dans un autre,

sans perdre la meilleure partie de ses droits de citoyen ; et pour les conserver, il faut qu'il soit aussi attaché à son sol natal, que l'est en Russie ou en Pologne, l'esclave de la glèbe. — Dans le canton d'Uri, dernièrement un prêtre s'est vu rappeler d'une cure fort lucrative qu'il desservoit dans l'étranger, pour en venir prendre une très-chétive dans sa patrie ; il eût pu sans risque, rester où il étoit ; mais tel est le respect pour la volonté du magistrat, qu'il n'a point hésité à obéir. — Or, je le demande, lequel des fougueux démagogues du jour, voudroit d'une liberté qui le fixeroit irrévocablement dans la commune où il est né, ou qui l'arracheroit à un bon poste, pour lui en donner un moindre ? — Sans doute à tout cela il y a une compensation : c'est pour le plus grand nombre de donner, une fois l'année, sa voix dans l'assemblée générale, et d'être, en ce moment, une partie intégrante du Souverain : mais je soutiens que la majorité des Suisses, tels qu'ils sont maintenant, c'est-à-dire amollis par l'aisance, et bien éloignés des mœurs antiques, se trouveroient très à plaindre d'avoir de pareilles entraves, s'ils n'en avoient aucun autre dédommagement. Un tel régime ne peut convenir qu'à un peuple simple, où les fortunes

soient à peu près égales, dont le respect pour les institutions de ses ancêtres reste inaltérable, et qui pense et vive, à peu de chose près, comme on pensoit et vivoit il y a deux cents ans.

Il ne faut point quitter Zug sans dire qu'on y a supprimé, il y a tout au plus quinze ans, une procession annuelle très-antique, appelée la fête de l'évêque des écoliers : elle se célébroit le six décembre, jour de St. Nicolas, et quoique défendue par plusieurs conciles, entr'autres par celui de Bâle, elle avoit jusqu'à cette époque résisté à l'anathême des saints canons. Voici en quoi elle consistoit.... un écolier de Zug s'habilloit en évêque ; il marchoit dans les rues précédé d'un chapelain portant sa crosse, et suivi d'un fou costumé selon l'ancien usage et tenant un bâton, surmonté d'une vessie pleine de pois : d'autres écoliers déguisés en chanoines marchoient processionnellement avec tous les officiers de la maison de l'évêque. Une autre troupe avec armes, drapeau et tambour composoit sa garde. Tout ce cortège venoit entendre la grand-messe. Le chœur des écoliers chantoit en cette occasion un cantique d'un genre assez singulier, imprimé à Zug, dans un livre qui contient les offices des grandes fêtes : l'é-

vêque finissoit par donner gravement sa bénédiction avec sa crosse et dans la forme usitée ; à l'instant les soldats de sa garde restés hors de l'église faisoient une décharge de mousquetterie : puis sa grandeur ramenée pompeusement au collége, donnoit un repas aux principaux officiers, tandis que le fou épiscopal courant la ville, alloit demander une pièce de monnoie à toutes les boutiques de la foire qui se tient à Zug ce jour-là.... tribut qu'on ne manquoit point de lui payer comme une redevance irrécusable. Quelque déplacée que fût cette bizarre procession dans une église, cependant la fête du patron des écoliers étoit encore moins absurde, que cette fameuse fête des foux, célébrée si longtemps dans la plupart des villes d'Allemagne, de France et de Suisse.

En m'éloignant de Zug, mon œil fut agréablement frappé de la belle culture soit de la plaine, soit des côteaux voisins : les vignes n'y sont point monotones, parce qu'elles sont entremêlées de fermes, de vergers et de pâturages. Quoique le vin qu'elles rapportent soit très-médiocre, néanmoins dans un pays où l'on boit beaucoup, leur produit seroit lucratif s'il étoit moins précaire ; mais la proximité des montagnes rend les saisons si incertaines,

qu'il est bien rare que la vinée soit abondante deux années de suite. A quelque distance de la ville, au bout d'une plaine arrosée par plusieurs ruisseaux, et parsemée d'arbres fruitiers, le Loretz se jette dans le lac de Zug; sortie de celui d'Egeri, cette rivière offre dans le haut canton plusieurs chutes pittoresques. Son cours impétueux et inégal a nécessité des digues coûteuses et souvent inutiles en plusieurs endroits, pour s'opposer à ses ravages. A demi-lieue environ de son embouchure, le Loretz ressort du lac et entraîne dans la Reuss le superflu de ses eaux.

Je prends le chemin de Bremgarten.... je rencontre sur ma route, ou je découvre dans son voisinage quelques endroits remarquables, comme le bourg de Bar qui renferme dans sa banlieue la délicieuse vallée où sont les bains de Walterschwil, le hameau de Teinicken, où se conclut en 1531, le traité de paix entre Zurich et les cinq cantons catholiques; Blikenstorf où nâquit le vainqueur de Morat, le bourguemestre Waldmann (42) qu'une faction puissante, à qui son crédit et sa gloire faisoient envie, conduisit enfin sur l'échafaud pour prix de ses services.

On me montra dans l'éloignement la colline que couvrent les ruines du château de

Wildenbourg : les fiers barons qui l'habitoient jadis harcelèrent long-temps la ville de Zug et désolèrent ses environs ; mais enfin le jour de la vengeance arrive.... et c'est encore l'enlèvement d'une jeune paysanne en 1355 qui met fin à leurs violences. Cette fille n'ayant pu sortir du château où le baron l'avoit conduite de force, qu'en lui donnant un rendez-vous pour le soir, va sur l'heure raconter à son père et le danger qu'elle a couru, et la promesse qu'elle a faite ; celui-ci prend les habits de sa fille et se rend au lieu convenu ; là, il se cache dans des broussailles, et quand le baron arrive, il sort une hache d'armes de dessous ses vêtemens et l'immole à son honneur outragé.... puis il court à Zug, harangue le peuple sur la place du marché, et lui montre la hache teinte, non du sang innocent de sa fille, comme le poignard de Virginius, mais du sang impur de son ravisseur : le peuple s'indigne, s'arme en tumulte, s'empare du château et en fait un monceau de ruines. Quels temps ! quelles mœurs ! mais à de pareils attentats il falloit de pareils châtimens.... et à de tels seigneurs, il falloit un tel peuple.

Au sortir du canton de Zug, dont la petitesse est compensée par la fertilité,

j'entrai dans le bailliage de Knonau ; cette petite province du territoire de Zurich, située au-delà du mont Albis, est une contrée intéressante à tous égards. L'historien y voit ce champ de bataille de Cappel, fameux dans nos annales par la défaite des Zuricois et la mort du réformateur Zwingle : le naturaliste y rencontre des eaux minérales estimées (43), des pierres figurées, des coquillages pétrifiés, des ruisseaux qui incrustent de tuf les mousses de leurs bords : l'antiquaire peut lire dans des dissertations de Breitinger et de Sultzer, la description des temples, des tombeaux, des statues, des urnes, des médailles qu'on a trouvées près du village de Lunneren en 1741 : l'amateur de l'agriculture y remarque un terrein fertile et parfaitement cultivé, une grande abondance de productions végétales, de beaux troupeaux, des forêts d'arbres fruitiers, sur-tout de poiriers, dont on fait un poiré d'un goût agréable et qui tient lieu de vin dans le ménage des paysans : les hommes m'ont paru plus grands et plus robustes que dans les environs de Zurich et le long du lac. Le costume des femmes y est plus élégant, comme je l'ai déjà remarqué, et le peuple y a cette supériorité physique en force et en santé, que donnent

nent généralement les travaux violens de la campagne sur les occupations sédentaires des manufacturiers.

Arrivé à Maschwanden, village peu éloigné de la Reuss, je me rappelle que c'étoit jadis une ville fortifiée, capitale des beaux domaines des barons d'Eschenbach, et je me retrace, au centre de la contrée qui en fut le théâtre, les détails d'une sanglante tragédie arrivée en Suisse l'année après la révolution, et qui sans paroître y concourir directement, contribua cependant à la consolider. Je crois faire plaisir au plus grand nombre de mes lecteurs, de leur offrir un court tableau des événemens de cette époque mémorable.

Albert affermi sur le trône impérial, apprend avec le plus violent courroux que ses baillis ont été chassés des trois cantons; il accourt à Baden pour y rassembler les troupes nécessaires à ses projets. Parti de cette ville le premier mai 1308, pour aller voir l'impératrice Elisabeth, restée à Rheinfelden, il passe la Reuss sur un bac près de Windisch, accompagné de son neveu Jean de Souabe, dont il retenoit injustement l'héritage, et des barons d'Eschenbach, de Wart, de Palm, de Tégerfelden, de Finstingen et de Castelen: ce dernier seul ignoroit le complot

des six autres, qui tous avoient du plus au moins sujet de se plaindre de l'empereur. (44) Arrivé de l'autre côté de la rivière, Jean de Souabe prie avec instance son oncle de lui restituer ses terres; celui-ci refuse plus aigrement que jamais: alors le neveu enflammé de colère lui porte un coup de poignard: Eschenbach lui fend la tête; tous les autres teignent leurs épées dans son sang, excepté de Wart, qui demeure tranquille spectateur de cet assassinat, et Castelen, qui, incapable de défendre son maître, part au galop, pour annoncer au reste de la cour d'Albert la mort de ce monarque: en l'apprenant, toute la troupe, où se trouvoit un des archiducs, rebrousse vers Baden avec la plus grande précipitation; seulement quelques cavaliers vont sur la place où le crime fut commis, et trouvent l'empereur expirant entre les bras d'une jeune paysanne, que le hasard avoit conduit près de lui, pour recevoir son dernier soupir. La nouvelle se répand avec une incroyable rapidité.... toutes les villes de l'Helvétie ferment leurs portes; la consternation est générale dans l'Empire, produite il est vrai, moins par les regrets donnés à Albert qui étoit peu aimé, que par la crainte des suites de sa mort. Cependant les meurtriers

qui n'ont écouté que le premier cri d'une aveugle vengeance, sans troupes, sans magasins, sans appui, incapables de soutenir leur crime d'une manière utile à leurs intérêts, se cachent d'abord dans le château de Frobourg, y sont découverts par le comte de Nidau, et bientôt prennent la fuite de différens côtés. L'impératrice Elisabeth apprend qu'elle est veuve, et jure de tirer une éclatante vengeance des assassins; mais comme cette princesse joignoit à l'humeur la plus sanguinaire une avarice insatiable, elle songe à faire de la mort de son mari un moyen d'enrichir et d'agrandir sa maison, et prend ses mesures en conséquence. Elle répand adroitement le bruit qu'une partie de la noblesse helvétique est complice de cet assassinat; elle fait mettre au ban de l'Empire non-seulement son neveu et les cinq barons ses complices, mais encore tous ceux du même nom, tous les parens, amis, voisins, et même leurs vassaux: elle se fait adjuger leurs dépouilles à elle et à ceux qui lui aideront à attaquer les proscrits et à leur courir sus.... Plusieurs gentilshommes ne grossissent la liste fatale, que parce qu'ils ont des fiefs à la convenance de la maison d'Autriche. Sans doute, si elle n'eût poursuivi que les coupables.

sa vangeance n'eût été que justice.... mais son ressentiment fut attroce, parce qu'elle y sacrifia des milliers d'innocens. Bientôt ses troupes se rassemblent et commencent les plus sanglantes exécutions. De leur côté, les proscrits qui savent qu'il n'y a pas de quartier à attendre de l'implacable veuve, se défendent avec tout l'acharnement du désespoir : mais leur courage ne peut résister au nombre. Les trois cantons refusent de les soutenir, autant par politique que par principe d'honneur. (45) Les Zuricois livrent aux Autrichiens les passages de l'Albis pour entrer dans les domaines d'Eschenbach : le château de ce nom, ainsi que ceux de Russek, de Schnabelbourg, de Mérischwanden, de Palm, de Wart, de Tégerfelden, et une foule d'autres sont assiégés, pris, rasés ou brûlés ; la ville de Maschwanden est forcée, ruinée de fond en comble, et tous ses habitans sont tués ou dispersés. Cinquante hommes, la plupart nobles, défendoient, la tour d'Altburen ; ils se rendent à discrétion.... Léopold d'Autriche les fait tous décapiter en sa présence. Une foule de gentilshommes s'étoient retirés dans la forteresse de Farwangen, près du lac de Halwil : ils espéroient s'y maintenir, jusqu'à ce qu'ils pussent

se justifier à la diète de l'Empire; mais Elisabeth en personne arrive avec toutes ses forces, fait attaquer les murs de divers côtés, et s'en empara après une vigoureuse résistance: plusieurs nobles périssent sur la brêche; soixante-trois sont faits prisonniers et amenés à l'impératrice, qui, malgré leurs protestations d'innocence, les fait conduire à l'échaffaud: elle s'y rend ensuite en grande pompe, regarde d'un œil tranquille tomber ces soixante-trois têtes, ordonne qu'on dépose au château d'Halwil le glaive du bourreau qui les a abbattues, et s'écrie: „ Ce sang m'est plus agréable qu'un bain de rosée." Il n'est pas possible de décrire les horreurs qu'elle fait ou laisse commettre dans les terres des proscrits.... Le dernier rejeton de la maison d'Eschenbach, un enfant au berceau, est apporté à Agnès, reine d'Hongrie, fille d'Albert et d'Elisabeth; elle veut l'étouffer de ses propres mains, et ne consent à lui laisser la vie, qu'à condition qu'il quittera un nom qui lui fait horreur, pour prendre celui de Schwarzenbourg. Cet affreux carnage ne cesse qu'après la destruction de plus de mille familles des plus distinguées de l'Helvétie: alors la mère et la famille rassasiées de vengeance, se reposent au milieu de ces

sanglantes dépouilles, et pour faire taire dans leur cœur la voix du remords, elles imaginent d'en consacrer une partie, en fondant un couvent sur la place où Albert expira. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'aucun des vrais coupables ne périt dans cette guerre. Jean de Souabe, travesti en gueux, se rend à Avignon, confesse son crime à Clément V, qui l'absout au spirituel; mais renvoyé pour le temporel à l'empereur Henri, il va à Pise et est condamné à une prison perpétuelle dans un couvent, où il meurt bientôt après à l'âge de vingt-cinq ans.... d'Eschenbach se sauve dans le Wirtemberg, y garde trente-cinq ans les troupeaux, et ne se donne à connoître qu'à l'article de la mort, au prêtre qui l'administre.... de Palm s'enfuit en secret à Bâle, s'introduit dans un couvent de religieuses, et y reste ignoré jusqu'à sa fin.... Tégerfelden et Finstingen s'en vont si loin, ou se cachent si adroitement qu'on ne sait absolument pas ce qu'ils sont devenus.... le seul de Wart paye de sa vie pour tous les autres : livré pour une somme d'argent par son cousin Thibaut, comte de Blamont, surnommé dès-lors le marchand, la veuve d'Albert fait instruire son procès à Bruck : il offre d'abord, mais inutilement, de prouver son innocence par

un combat singulier, contre le champion de ses accusateurs ; ensuite il avoue qu'il s'est prêté à ce meurtre pour venger son ancien maître et bienfaiteur, l'empereur Adolphe de Nassau, détrôné et tué par Albert ; enfin il entend avec la plus grande fermeté son arrêt, qui le condamne à périr sur la roue : vainement sa jeune femme, de la maison de Palm, vient solliciter à grands cris sa grâce ; ni ses larmes, ni sa beauté ne touchent les juges : de Wart est attaché à la queue d'un cheval, traîné à l'échaffaud, rompu vif, exposé sur la roue, où il vécut encore trois jours. Dès que la nuit arrive, sa femme accourt auprès de lui, elle l'assiste, le soigne comme s'il eût été dans un lit de mort, prie avec lui, et adoucit autant qu'elle peut, par les plus tendres soins, l'horreur des longs tourmens qu'il endure.... En vain il la conjure de s'éloigner, en l'assurant qu'il souffre doublement de ses propres douleurs et des angoisses de cette épouse chérie ; cette femme dont la force d'esprit paroîtra, surtout dans ce siècle, aussi incompréhensible que cette preuve de sa tendresse conjugale semblera extraordinaire, ne le quitte que quand elle a fermé ses yeux, après la plus affreuse des agonies. Du pied de l'échaffaud de son mari, elle se

rend à Bâle, où elle vécut encore quelques années, estimée et admirée de tous les gens de bien, dit une chronique; (46) mais consumée de mélancolie, et ayant sans cesse présent à son souvenir le plus déchirant des spectacles, elle meurt à la fleur de son âge, et laisse sa mémoire en odeur de sainteté. Tel est le précis d'une des scènes les plus frappantes de notre histoire; je finis cette longue digression, en remarquant que la destruction et la spoliation de la noblesse helvétique, porta un coup fatal à la puissance de la maison d'Autriche en Suisse, et servit peut-être autant la cause de la liberté que la victoire de Morgarten.

Je m'approhe d'Ottenbach, grand village zuricois; comme en moins de quarante ans il a essuyé deux incendies qui l'ont en grande partie consumé, l'un en 1753, l'autre l'année dernière, j'imaginois y voir régner la plus grande misère, parmi les tristes marques des ravages du feu..... Quel est mon étonnement de n'y trouver que des maisons neuves et toutes les apparences de l'aisance et de la gaîté! A l'entrée du village, je rencontre une nombreuse troupe de jeunes gens des deux sexes, bien habillés et sur-tout bien joyeux, qui terminoient la soirée du dimanche par

divers jeux, et qui même m'invitèrent hospitalièrement à partager leurs récréations champêtres. Quel bon pays, ou plutôt quel bon gouvernement, me dis-je alors, que celui, où de tels malheurs sont si vîte réparés et si promptement effacés! Voilà une des nombreuses preuves de fait qui montrent clairement que nous devons rester en Suisse, comme nous sommes: quinze mille florins d'Empire envoyés par la seule ville de Zurich la première fois, et douze mille la seconde, témoignent assez qu'un village qui a de tels souverains a réellement des pères plutôt que des maîtres. Par précaution les maisons nouvellement rebâties ne sont plus contiguës les unes aux autres; mais chacune est placée dans le champ ou dans le verger de son possesseur: ce qui devroit généralement s'observer dans les pays d'agriculture, parce qu'un domaine est toujours amélioré par les engrais qui s'écoulent de la ferme, dont une partie se perd, quand elle donne sur un grand chemin ou sur une rue de maisons alignées: cette manière de bâtir est regardée comme une des causes de la prospérité qu'on remarque dans l'Emmenthal bernois.

Je soupai à l'auberge d'Ottenbach; une foule de paysans remplissoient la

salle ; l'hôte avec sa nombreuse famille occupoit une table séparée : à la fin du souper, le père fait un signe à son fils aîné, âgé de dix à douze ans, ce dernier se lève et commence à reciter à haute voix la prière du soir.... A l'instant tous les chapeaux des assistans se tirent ; tous les verres des bûveurs se posent sur la table ; toutes les conversations s'arrêtent... les catholiques comme les réformés donnent l'attention la plus respectueuse aux paroles de l'enfant devenu le pontife de l'assemblée ; et quand il a fini par des bénédictions tirées des livres saints et prononcé l'amen d'usage, tous répètent en chœur cet amen : plusieurs se tendent fraternellement la main ; chacun ensuite se couvre et continue son repas. Cette scène vraiment antique et patriarchale, qui changea pour le moment en temple une salle d'auberge, me causa une joie indicible.... je ne puis exprimer ce que je sentis, en voyant l'attention de tant de personnes de divers cultes et de différens cantons à écouter la prière d'un enfant ; et je conserve ce trait pour donner une idée caractéristique des mœurs simples et religieuses de cette contrée de la Suisse. Je n'ai pas besoin de dire que dans tout ce rassemblement d'hommes, il n'y en

avoit aucun venu en carrosse ; aucun de la classe des gens du bon ton ; aucun de ceux que le paysan appelle des messieurs : cela s'entend.... de telles personnes n'auroient pas manqué de faire un sujet de plaisanterie d'une chose qui excita mon respect et qui fit plaisir à tous tant que nous étions là. Je le sais, mon amour pour les coutumes de nos ancêtres ne trouvera point grâce aux yeux de mes lecteurs philosophes, ils ne manqueront pas de dire que j'étois tout aussi paysan qu'aucun de ceux qui m'entouroient..... mais certes, loin de me fâcher de l'épithète, je m'en tiendrai pour très-honoré dans ce sens : je l'avoue, je me défie assez de moi-même pour aimer mieux en général marcher dans la route de la vie, sur les traces de mes pères, au flambeau de l'expérience des siècles, que de me régler sur des systèmes nouveaux de ma création ou de mon choix, dont rien ne justifie la nécessité aux yeux de la raison... oui, de la raison, qui ne doit juger des principes en fait de morale pratique, que par leurs conséquences.

LUNDI.

A quelque distance d'Ottenbach, s'élève une colline, nommée l'Isenberg, la montagne d'Isis : ce nom porte à croire, que les masures d'un bâtiment de quatre-vingt-cinq pieds de long, et de cinquante-cinq de large, situé sur cette croupe, sont les restes d'un temple d'Isis. Le culte de cette divinité égyptienne, introduit dans l'Helvétie par les Romains, étoit fort accrédité. Quelques endroits du canton de Zurich ont un nom où celui d'Isis se retrouve ; et la belle inscription conservée à Wettingue, atteste les honneurs solennels qu'on y rendoit à cette déesse.

La Reuss sépare ici le canton de Zurich du Freyampter ou bailliage libre : ce pays appelé autrefois le comté de Rhor, fut gouverné long-temps par les sept plus anciens cantons, qui l'avoient conquis sur la maison d'Autriche, la paix d'Arau amena un autre arrangement ; on tira une ligne de démarcation de Lungkoffen à Farwangen, qui partagea cette belle province en deux départemens ; celui d'en bas, où se trouvent les deux villes municipales de Bremgarten et de Mellingue, fut cédé par les cantons catholiques à Zurich et

Berne, dont il sépare les possessions immédiates, en réservant à Glaris la septième partie de la souveraineté et des revenus. Le département d'en haut, voisin du canton de Lucerne, resta à ses anciens possesseurs, qui admirent Berne dans la co-régence. Le Freyampter est en général fertile en blé et en vin; l'agriculture y est florissante; les hommes y sont robustes, et d'une grande gaîté: mais en plusieurs circonstances critiques de nos guerres civiles, ils se sont montrés enclins au changement et sur-tout trop légers dans leurs affections. Le voyageur qui traverse cette contrée, ne doit point négliger de visiter l'abbaye de Muri; bâtie, comme son nom et ses armes l'indiquent, sur des masures de murs construits par les Romains, elle reconnoît pour son fondateur, l'an 1026, un comte d'Altenbourg, tige de la maison d'Habsbourg et ensuite d'Autriche. On peut apprendre dans toutes les descriptions de la Suisse, que cette abbaye de bénédictins est superbement bâtie, très-riche et fort hospitalière; que sa bibliothèque contient des manuscrits précieux, son cabinet des médailles et des antiques très-rares, dont plusieurs ont été trouvés dans les environs, et son église des vitraux peints, d'une fraîcheur et

d'une beauté peu communes. Mais la pièce la plus curieuse, à mon avis, n'est pas le cor-de-chasse d'Albert le sage, comte de Habsbourg, enrichi de reliques, et daté de 1199.... c'est le manuscrit des actes de la fondation de ce couvent, écrit en latin, par un moine anonyme, vers le milieu du douzième siècle. Ils ont été publiés pour éclaircir l'origine de la maison d'Autriche, attaqués vivement et défendus de même dans une guerre littéraire, qui n'est point finie; quoiqu'il en soit de leur authenticité, qui me paroît assez bien établie, ils renferment des détails très-curieux...... En voici un morceau d'une grande naïveté, qui fait connoître la manière dont l'oppression féodale s'établissoit et s'affermissoit dans le moyen âge.

„ Il est périlleux d'écrire et de parler
„ publiquement touchant des choses qui
„ ont été amassées par injustice, rapine
„ et violence, et acquises selon ce mot
„ du prophête.... Ils ont fait des lois d'ini-
„ quité, et mis en avant l'injustice, pour
„ opprimer le pauvre en jugement, et
„ faire violence à la cause de mon peu-
„ ple; de manière que la veuve est de-
„ venue leur proie et qu'ils ont pillé la
„ nation : que ferez-vous au jour de la
„ calamité qui vient de loin? à qui aurez-

» vous recours, et où cacherez-vous vo-
» tre gloire, pour n'être pas courbés sous
» la chaîne et renversés parmi les morts?
» Nous voulons cependant manifester ces
» choses, et que tous ceux qui attendent
» le jour du Seigneur les connoissent;
» quoique jusqu'à présent elles aient été
» ignorées de nous, qui sommes simples
» comme des enfans ".

» Autrefois (en 1050) habitoit à Wo-
» len, un homme puissant, nommé Grun-
» tram, ayant là et ailleurs de vastes pos-
» sessions et très-avide du bien de ses voi-
» sins : quelques hommes de condition
» libre, qui étoient dans ce village, esti-
» mant qu'il seroit clément et débonnaire à
» leur égard, lui assujettirent leur do-
» maine sous la redevance portée par la
» loi, à condition qu'ils seroient toujours
» défendus par lui, et qu'ils vivroient en
» sûreté sous sa protection. Celui-ci l'ayant
» accepté avec joie, ne songea plus qu'à
» les opprimer : il ne tarda pas à leur de-
» mander divers services volontaires; en-
» suite dans sa supériorité de pouvoir, il
» leur ordonna, comme s'ils étoient nés
» serfs, de le servir dans ses travaux
» d'agriculture, et de faire ses foins et
» ses moissons, et les vexa dans toutes
» les choses qu'il trouva à propos. Lors-

„ que ceux-ci se plaignirent et se récriè-
» rent, il leur objecta, qu'il ne prenoit
» rien de leur bourse, puisqu'il n'exigeoit
» d'eux autre chose, que de travailler ses
» jardins et domaines et de couper du bois
» pour lui dans ses forêts. Il défendit à
» ceux qui habitoient en-deçà du torrent,
» de couper le bois dont ils avoient be-
» soin, à moins qu'ils ne lui donnassent
» chaque année deux chapons, l'un pour
» leur maison, l'autre pour l'usage de la
» forêt ; ceux qui habitoient au-delà du
» torrent n'en payèrent qu'un. Ces gens
» ne pouvant lui résister, obéirent bien
» malgré eux. Cependant le roi étant venu
» au château de Soleure (probablement
» l'empereur Henri III, dit le noir), les
» paysans s'y rendirent, et commencèrent
» à demander justice de cette oppression
» criante; mais au milieu de cette multi-
» tude de princes, et à cause de leur lan-
» gage presque inintelligible, leur plainte
» ne parvint point jusqu'au roi; de ma-
» nière que comme ils étoient venus ils
» s'en retournèrent, et même encore plus
» mal. C'est ainsi que cet homme riche se
» servit d'eux jusqu'à sa mort. Il laissa à
» sa fille, nommée Euffémie, et celle-ci à
» son fils Rodolph, cet héritage si injus-
» tement acquis. Or l'année 1106 de l'in-

„ carnation de notre Sauveur, nos prédé-
„ cesseurs voulant augmenter les riches-
„ ses de ce saint lieu, achetèrent pour
„ deux cents marcs d'argent, de Rodolph,
„ tout ce qu'il possédoit là, soit juste-
„ ment, soit injustement: et pour cela ils
„ rompirent un calice d'or orné de pierre-
„ ries très-précieuses, et deux croix d'ar-
„ gent, que leur avoit données la comtesse
„ Richentza de Lentzbourg, sœur du
„ comte Wernhard d'Habsbourg. Ils ven-
„ dirent plusieurs domaines utiles, et
„ dépouillèrent le couvent de presque tou-
„ tes ses propriétés, soit au-dedans, soit
„ au-dehors. Maintenant que chacun pense
„ en soi-même quel bien pour le corps et
„ pour l'ame peut provenir d'une propriété
„ ainsi acquise; vu que chacun doit faire
„ attention de ne pas nourrir son corps de
„ manière à perdre son ame.... et d'ailleurs
„ qu'importe qu'un larron le dérobe, ou
„ qu'un moine le mange". etc. etc.

En quittant le canton de Zurich, après avoir passé le ruisseau nommé Jonne, j'entrai dans le Kellerampt. Ce démembrement du Freyampter, duquel il est séparé par la Reuss, renferme quelques villages, dont la haute jurisdiction appartient à Zurich, et la basse à la ville de Bremgarten, qui en fait une espèce de bailliage.

M. le sénateur Salomon Hirtzel, si connu par ses vertus et par ses écrits patriotiques, a publié dans le *Museum Suisse* de 1784, une excellente description de cette petite contrée, à laquelle je renvoie les curieux. Une belle route, qui suit d'assez près les rivages pittoresques de la Reuss, mène à Bremgarten, ville située sur cette rivière, dont elle est environnée de trois côtés : ce qu'elle contient de plus remarquable, c'est une tour fort antique, dont on attribue la construction aux comtes de Schwartzenbourg, et qui est de beaucoup antérieure à la ville ; un beau pont de bois couvert, sur lequel on remarque des tableaux que les injures de l'air ont entièrement dégradés, et des papetteries assez considérables. Sa municipalité, l'une des plus privilégiées d'entre nos villes qui ne sont pas souveraines, avoit déjà un avoyer (Schultheiss) en 1430. La maison d'Autriche lui accorda de grands privilèges, en récompense de sa fidélité et de la bravoure de ses habitans. La livrée de la ville, qui est un manteau blanc avec des manches rouges, a une origine trop honorable, pour n'en pas faire mention. A la bataille de Morgarten, un détachement de soldats de Bremgarten se battit avec beaucoup de valeur, et parvint à

rapporter la bannière de leur ville, après l'avoir arrachée plusieurs fois des mains des ennemis : ceux qui échappèrent à ce jour de carnage, entr'autres le chevalier Wernard Schenck, avoient les bras teints de sang ; ce fut en souvenir de leurs héroïques efforts, que Léopold décora leur livrée de manches rouges. En 1415, les Suisses enlevèrent Bremgarten à la maison d'Autriche, après un siège de quatre jours : en 1529, elle embrassa la réformation à la pluralité des voix ; mais deux ans après, les cinq cantons vainqueurs à Cappel, la firent rentrer dans le giron de l'église romaine, par des procédés plus militaires que théologiques. Ayant manqué à la neutralité qu'elle devoit naturellement garder, quand une partie de ses souverains se battoit contre l'autre en 1712, elle en fut punie par le désarmement de ses habitans : comme la génération qui commit cette imprudence est dès long-temps dans la paix du tombeau il n'est point à douter que les trois cantons qui la gouvernent maintenant, Zurich, Berne et Glaris ne fassent finir cette espèce d'opprobre, quand cette ville le leur demandera. — C'est à Bremgarten que nâquit en 1504, d'une des meilleures familles de cette ville, le fameux Henri Bullinger, qui a joué un si grand rôle dans le siècle de

la réformation, par ses ouvrages, son crédit à Zurich, où il succéda à Zwingle dans la charge de premier pasteur. La manière dont son père s'y prit, pour lui inspirer cette compassion et cette bienfaisance envers les malheureux qui le caractérisèrent toujours, est sûrement très-peu usitée. La voici, comme on la trouve dans la vie de ce réformateur, écrite par son gendre Josias Simler.

„ Henri Bullinger passa trois ans à l'é-
„ cole d'Embrick : n'ayant reçu de son
„ père pour y aller que le vêtement, et un
„ léger viatique, il fut forcé de gagner
„ son pain en allant chanter et mendier
„ de porte en porte... non que le père n'eût
„ dequoi l'entretenir, ou que ce fût raison
„ d'avarice, puisqu'ensuite il le fit vivre
„ très-honorablement dans l'université de
„ Cologne ; mais pour qu'éprouvant par
„ lui-même quelle est la misère des pau-
„ vres et des mendians, il apprit d'un côté,
„ à les soulager promptement, et de l'au-
„ tre, à être frugal et économe : je ne
„ jugerai point cette conduite de son père,
„ qui sans doute paroîtra fort dure ; mais
„ cependant cette antique sévérité étoit à
„ mon jugement plus favorable aux bonnes
„ études et aux bonnes mœurs, que cette
„ indulgence outrée, dont on use de nos

» jours envers les jeunes gens, et cette
» grande facilité à leur accorder de quoi
» faire beaucoup de dépense dans le mon-
» de, etc. «.

En m'entretenant à Bremgarten, avec un prêtre du pays, il me parla dans la conversation de certains martyrs saxons, dont on voyoit les tombeaux dans l'église d'un village voisin, nommé Sarmansdorf. Mais il ne put en apprendre rien de plus à ma curiosité; après quelques recherches, j'ai trouvé qu'au commencement du quatorzième siècle, Errhard, comte de Wippra en basse Saxe, et son écuyer Gaspard de Brunschwil, allant en pélérinage à Rome, pour accomplir un vœu, furent assassinés par des brigands, aux environs de Bremgarten, honorablement ensevelis à Sarmansdorf, et élevés par nos légendaires, au rang des martyrs, pour avoir péri dans un voyage de dévotion.

Dans le voisinage de Bremgarten, sont deux beaux couvens de filles, au bord de la Reuss, l'un plus haut, l'autre plus bas que la ville, Hermetschwil et Gnadenthal. Le premier, qui est très-riche, étoit primitivement à Muri même, tout près de l'abbaye d'hommes de la même règle: mais vers la fin du douzième siècle, il fut transféré à Hermetschwil, où quelques savans

prétendent d'après l'étymologie du nom, que Hermes ou Mercure étoit jadis adoré. La seconde abbaye, celle de Gnadenthal, en françois Val-de-grâce, est de l'ordre de Citeaux : moins ancienne et moins opulente que la première, elle est beaucoup mieux située. Ces paisibles retraites de la piété et de l'infortune retentirent du tumulte des armes et du bruit des combats dans les deux dernières guerres civiles de la Suisse, dont le Freyampter fut le principal théâtre : mais cependant les soldats réformés respectèrent toujours la sainteté de ces asyles et l'innocence de celles qui les habitoient. Dans une petite forêt, près de Guadenthal, se livra en 1712, le sanglant combat connu dans nos annales sous le nom de bataille de Bremgarten, où deux compagnies de dragons bernois furent presque détruites. On m'a montré près d'une fontaine sur la route, l'endroit où fut enterré leur colonel, le baron de la Sarraz, qui paya de sa vie sa témérité et son inexpérience ; car quel autre nom donner à une manœuvre aussi absurde, que d'attaquer avec de la cavalerie un corps d'ennemis très-supérieur, embusqué dans un bois épais.

Un peu plus loin, entre la Reuss et la petite rivière de Bruntze, se trouve le village de Villemergue.... c'est dans son voi-

sinage que deux fois les Suisses ont combattu les uns contre les autres, en 1655 et en 1712 : ceux qui furent vainqueurs dans la première de ces batailles, furent vaincus dans la seconde : je ne vis point cette plaine fatale sans un pénible serrement de cœur.... je me sentis oppressé des tristes souvenirs de ces guerres civiles, qui font autant honte à notre nation, que ses guerres contre les aggresseurs étrangers lui font honneur.... je maudis le fanatisme qui fit servir la religion d'un Dieu de paix à armer des frères les uns contre les autres.... puis je me consolai par la ferme persuasion, que la Suisse est maintenant trop éclairée sur ses vrais intérêts, pour que jamais pareilles scènes s'y répètent. Si les deux blocs de rocher qu'on rencontre à l'extrêmité du champ de bataille, y ont été amenés par les vainqueurs, comme un trophée ou un monument de leur succès, c'est ce que j'ignore.... mais ce que je sais, c'est qu'il faudroit en faire deux autels, l'un consacré à l'Oubli et l'autre à la Concorde.

La route de Bremgarten à Mellingue est une charmante promenade; la Reuss varie et découpe le paysage par les sinuosités de son cours, et répéte tour-à-tour dans le verd de ses eaux, des forêts, des mois-

sons et des villages. Mellingue est une jolie petite ville, avec un pont sur cette rivière, dont le péage lui rapporte beaucoup : moins grande, moins privilégiée, mais aussi agréablement située que Bremgarten, elle a éprouvé à peu près les mêmes révolutions politiques et religieuses, et l'histoire de l'une est presque celle de l'autre. J'ignore ce que les habitans de Mellingue avoient fait au fameux Addisson; mais il ne tient pas à cet Anglois caustique, dans la relation de son voyage en Suisse, de les couvrir d'un ridicule indélébile, par le tableau grotesque qu'il trace avec complaisance de leur municipalité.

Je dinai à Mellingue, chez Mr. l'avoyer Muller, qui tient une très-bonne auberge, en même temps qu'il occupe la première place de la magistrature : il m'a paru connoître à fond l'histoire et les intérêts de sa petite ville. J'eus beaucoup de plaisir à m'entretenir avec lui; je n'en eus pas moins à voir sa nombreuse famille, composée de trois fils et huit filles, réaliser en entourant sa table, une des plus douces images du poëte de Sion. En parcourant sa maison, je fus assez surpris d'y trouver un théâtre; il m'apprit qu'un des passe-temps favoris de sa famille étoit de jouer pendant le carnaval de petites pièces, auxquelles

toute

toute la ville assistoit gratis, et qui l'amusoient beaucoup lui-même en amusant ses concitoyens.

En général l'habitant du haut et bas Freyampter, aime le spectacle à la passion: il s'y forme de temps en temps des troupes de jeunes gens qui vont d'un village à l'autre, répéter des farces ou des comédies; une foule de spectateurs accourt de tout côté à ces théâtres champêtres, et les acteurs sont toujours amplement applaudis et régalés par le parterre. C'est aussi le pays des bons mots et des fines reparties: on y remarque chez le paysan une vivacité d'esprit et une tournure ironique, qui contraste visiblement avec la pesante taciturnité et la bonhomie imperturbable de l'habitant de quelques autres contrées de la Suisse.

Meillerie, à l'entrée du hameau de Clarens.... Rien de semblable à ce qu'en dit J. J. Jaques n'existe dans ces lieux, et cependant tout ce qui remue l'ame paroît s'y trouver. J'ai rencontré bien des formes de gouvernemens dans le tour que je viens de finir. Je ne les juge point par une analyse politique, mais par leur effet sur les peuples; et je n'ai jamais vu, ce me semble, autre part qu'en Suisse, un tel tableau d'aisance, de paix, de bonheur domestique et de parfaite sécurité sous l'ombre des lois; aussi mon jugement a-t-il été facile a porter. Je quitte bientôt, monsieur, votre heureuse et belle patrie. Je lui dois des momens uniques d'un plaisir toujours varié, parce qu'il étoit toujours analogue aux diverses impressions reçues de ce qui frappoit mes yeux. Je vais en Italie.... j'y porte des souvenirs qui ne s'effaceront point, et au milieu desquels je veux souvent me retirer.

12 septembre 1790.

F. M.

„ Pardonnez, aimable étrangère, par-
„ donnez mon indiscrétion, si je publie,
„ sans vous en demander la permission,
„ ce fragment d'une lettre toute char-
„ mante. Ceux qui le liront me trou-
„ veront tout justifié.... J'ai respecté votre
„ nom, parce que je respecte votre mo-
„ destie : mais j'ai divulgué vos pensées
„ et vos sentimens, parce que je voudrois
„ que chacun pensât et sentît comme vous.
„ Je devois à ma patrie de lui communi-
„ quer le jugement que vous en portez ; il
„ est si flatteur et si vrai tout ensemble !....
„ Que ne peut-elle vous posséder plus
„ long-temps ! pourquoi donc y séjourner
„ si peu ? N'y veniez-vous que pour con-
„ damner à de longs regrets tous ceux
„ qui vous ont vue, madame, et qui ne
„ vous verront plus ? car sans doute il
„ n'en est aucun qui ne dise avec moi, en
„ pensant à vous :

Hélas ! j'aurois voulu, si j'en eusse été maître,
Ou toujours la garder, ou ne pas la connoître !

W E G G I S.

Præterii, et ecce non erat, quæsivi illum, et non repertus est locus ejus.

Ps. 37.

A deux lieues de Lucerne, entre le mont Rigi (Rigiberg) et le lac des quatre cantons, s'étend le bailliage de Weggis. Cette charmante contrée, couverte de vignobles, de vergers et de jardins, offre à l'œil le plus riant tableau, et au cultivateur le sol le plus fertile. Le soleil du midi le réchauffe, et le rideau des montagnes voisines le met à l'abri du souffle des vents du nord. Là se trouvent les villages de Greppen, de Witznau et de Weggis : ce dernier est séparé en deux parties, le haut et le bas Weggis; et l'église paroissiale s'élève sur une éminence entre les deux. Plus haut paroissent les flancs du Rigi, comme une énorme parois de rochers, d'où sont roulés à diverses reprises de grands blocs çà et là du côté du lac : par-tout, on découvre des traces d'éboulemens plus ou moins anciens et plus ou

moins considérables : plus on monte, plus la couche de terre végétale devient mince, et moins elle adhère au roc vif qu'elle recouvre : dans les endroits où la montagne n'est pas uniquement formée de rochers, mais composée de bancs de sable, d'ardoise, de petits cailloux et de terre, on aperçoit plusieurs sources, dont les unes serpentent paisiblement vers le lac, et les autres tombent en cascades ou en nappes, qui embellissent le paysage : un petit nombre, après avoir coulé quelque temps, disparoît en rentrant dans le sein de la terre.

Deux lieues au-dessus de Weggis, à une lieue de la cime du Rigi nommée Kulm, (Culmen), sort la fontaine des sœurs (Schwesterbrunnen), (47) dont les eaux minérales, d'une fraîcheur glaçante, sont recueillies dans un vaste bassin, et forment un bain froid très-fréquenté chaque été par les gens du pays. Entre Weggis et Witznau, non loin du lac, étoient jadis les bains renommés de Lutzelau, que plusieurs anciennes descriptions nous représentent comme un séjour délicieux ; mais d'immenses rochers, tombés du Rigi dans le dernier siècle, ont couvert d'une masse impénétrable la source salutaire, et changé ces beaux lieux en un morne et aride désert. (48)

Toutes les eaux dont le Rigi est le réservoir ne sortent point de son sein; il en reste beaucoup dans son intérieur, qui remplissent de vastes cavernes, qui circulent dans les canaux souterreins, qui filtrent entre les diverses couches dont la montagne est composée, et qui causent les fréquens éboulemens, auxquels cette contrée fut de tout temps sujette : quelques villages, sur-tout le haut Weggis et le bourg de Gersau, sont bâtis sur la pente d'un sol formé par des terres, que les eaux ont anciennement détachées des hauteurs supérieures.

Pour peu qu'on y réfléchisse, tous ces détails expliqueront les causes physiques de la destruction du haut Weggis, arrivée le 15 et 16 juillet 1795, après plusieurs semaines de pluies continues.

Au pied d'une forêt, et à une lieue de ce malheureux village, s'étendoit une plaine fertile, légèrement inclinée vers le lac : tout-à-coup le terrein se détache des flancs de la montagne auxquels il étoit attenant, glisse cent pieds plus bas, et laisse derrière lui un vaste enfoncement encadré dans les parois perpendiculaires des terres restées en place. Loin de s'arrêter, cet éboulement se continue et descend vers le lac, précisément sur la ligne

du haut Weggis : son poids énorme renverse tout ce qui s'oppose à son passage ; cette masse, sans cesse augmentée, couvre tous les entours, et bientôt la place de Weggis ne se reconnoit plus. Quiconque n'a pas vu auparavant cette belle contrée, traitera de fable tout ce qu'on pourra lui en dire ; et quiconque l'a connue, s'abandonnera, à la vue du vaste tombeau formé par ces débris, aux sentimens de la plus pénible mélancolie.

Ce fut donc le 15 juillet, sur les trois heures après midi, que le sol se fendit au pied du Rigi, avec un bruit alarmant.... mais comme ces accidens ne sont pas rares dans les contrées montagneuses, et surtout dans celle-ci, les habitans ne s'en effrayèrent point au premier moment, tant ils étoient loin de soupçonner le désastre qui les attendoit. Sur le soir, entre sept et huit heures, le fracas de la montagne redoubla : quelquefois c'étoit un bruit semblable au cliquetis des chaînes ; d'autres fois c'étoit une détonnation pareille à une salve d'artillerie. Alors la grande masse, entièrement détachée, se met en mouvement ; tout le terrein se déplace, descend, et fait des progrès encore lents mais irrésistibles. Le curé, accompagné de plusieurs de ses paroissiens, monte sur une hauteur

voisine pour juger de cet étrange phénomène, et déterminer ce qu'on avoit à en craindre dans le village.

Ils ne tardèrent pas à connoître toute l'étendue, soit du désastre déjà arrivé, soit du péril toujours plus imminent. Plusieurs chalets situés dans la hauteur avoient déjà disparu ; ce qui engagea à démeubler promptement les maisons du haut village et les moulins voisins. Tout le monde étoit dans les plus cruelles angoisses : quelques personnes espéroient, il est vrai, que le bas du village échapperoit à la destruction, et cherchoient à rassurer les habitans consternés; mais vers les neuf heures, on vit que le mal étoit sans remède. L'obscurité des plus épaisses ténèbres ajoutoit à l'horrenr de cette scène de désolation : le marguiller de la paroisse alla de maisons en maisons avertir chacun de rester levé ; triste mais nécessaire précaution.... car la dernière nuit du village étoit arrivée. Enfin s'approche l'éboulement, que rien n'avoit pu arrêter, et dont toutes les terres tenoient les unes aux autres ; comparable à un torrent de lave, auquel il ressembloit par la lenteur de sa marche et ses dévastations inévitables, il parvint aux maisons de Weggis.. Alors on n'entend plus que cris, gémissemens et lamentations déplorables :

il faut donc quitter ces habitations, et les quitter pour jamais ! Quels tristes adieux chacun fait au toit paternel qui l'a vu naître ! on s'empresse à transporter les vieillards, les malades et les enfans au berceau, soit en rase campagne, soit dans les hameaux voisins, soit dans l'église paroissiale, qui, par sa situation, n'avoit rien à craindre. Comme la plupart des bestiaux étoient sur les Alpes, on en eut peu à sauver; mais la consternation générale, qui ôtoit la présence d'esprit, et l'obscurité d'un ciel où ne paroissoit aucune étoile, firent négliger le transport de beaucoup d'effets, bientôt engloutis avec les maisons.

Avant le point du jour, on avoit sonné la cloche de l'effroi, et dépêché des couriers à Lucerne et dans les paroisses voisines : beaucoup de gens arrivèrent avec le desir d'être utiles ; mais de quel secours pouvoient-ils être dans un malheur, que toutes les forces humaines ne pouvoient empêcher ? Ils aidèrent tout au plus à conserver quelques meubles et à enlever une partie de la charpente et de la boiserie des maisons, tandis qu'on pouvoit encore y entrer et en sortir sans danger.

Sitôt que le magistrat souverain de Lucerne fut averti de cette catastrophe, il

envoya sur les lieux Mr. Pfiffer de Heydegg, bailli actuel de Weggis, avec ordre d'assister les habitans dans leurs besoins du premier moment, et de leur promettre pour la suite tout secours de la part du gouvernement.

Quel triste tableau vient éclairer le retour de la lumière ! Le regard cherche en vain ces riantes prairies, ces champs couverts de moissons jaunissantes, ces arbres courbés sous le poids des fruits, ces jardins dont les légumes et les fleurs étoient renommés dans les environs.... tous ces présens du ciel et de la nature, qui faisoient du petit pays de Weggis une terre de bénédiction, et l'un des plus fertiles, des plus beaux districts de notre Suisse. Ces domiciles, antique héritage des familles, dont le rustique abri suffisoit aux enfans comme il avoit suffi aux pères... ces fermes, plus précieuses que des palais pour leurs simples et laborieux habitans... ces domaines étroits, il est vrai; mais si bien cultivés, et chaque année plus fertiles... tout cela est déja englouti, ou va disparoître sous l'œil d'une foule de témoins, qui déplorent l'inutilité de leurs secours dans un pareil désastre.

A mesure que l'éboulement glissoit, il ébranloit les arbres, les déracinoit, les

brisoit, ou les entraînoit tout couverts de boue et de limon : arrivées contre les maisons et les granges, on voyoit les terres s'amonceler, soulever peu à peu les bâtimens, les renverser sur le flanc, et continuer ensuite leur cours vers le rivage. De temps en temps leur vîtesse étoit accélérée, sur-tout quand quelque grosse pierre venoit en augmenter la masse et le poids : il y eut entr'autres un rocher plus gros qu'une maison, qui se détachant avec fracas du Rigi, vint se précipiter dans le lac. Le bruit souterrain continuoit presque sans interruption, et glaçoit d'effroi tous les spectateurs.

Quarante-neuf familles, dont plusieurs très-nombreuses, perdirent leurs habitations, et s'établirent pour le moment au milieu des prairies. Hélas ! en émigrant de leur village, ces malheureux cultivateurs jetoient douloureusement un dernier regard de regrets sur ces toits et ces domaines ensevelis avec l'espoir de leurs récoltes et le salaire de leurs pénibles travaux. Près de cent arpens de terre (à 45000 pieds quarrés l'arpent) perdirent en quelques heures toute trace de culture : quelques troncs couverts d'un enduit limoneux, quelques racines éparses sur le sol bouleversé, la cime flétrie et dépouillée

de verdure de quelques grands arbres; quelques morceaux de toit et de charpente brisés et noircis par le frottement comme après un incendie, et quatre petites huttes sans fenêtres à l'extrêmité de l'éboulement, voilà tout ce qui reste dans ce désert... et ces débris rendent encore plus lugubre et plus déchirante l'impression de ce spectacle.

La largeur de l'éboulement, prise au pied de la montagne dont il s'est détaché, est de 1053 pieds : au bord du lac il en a 1064; à moitié chemin, resserré par des collines, il n'en a que 308 : le terrein couvert du Rigi jusqu'au rivage, a 5314 pieds de long.

Dès lors on craignit sur-tout, pendant la grande pluie du 29 juillet, une seconde catastrophe pareille à celle du 15; de nouvelles terres se mirent en mouvement sur le côté des précédentes, couvrirent un pré voisin de l'église, et emportèrent un bâtiment qui servoit de magasin pour les soies. Le rivage du lac a été élevé de vingt pieds au-dessus de son niveau par l'entassement des terres.

Il ne fut plus difficile d'assigner la véritable cause de cet écroulement, lorsque dans le lieu même où la terre, en se détachant du flanc de la montagne, a laissé

un large et profond fossé, on découvrit quatorze sources assez abondantes et très-rapprochées les unes des autres : peu de jours après elles disparurent, soit pour avoir été couvertes par de nouveaux décombres, soit pour avoir trouvé leur écoulement dans des canaux souterreins; une seule est restée, et fournit en abondance une eau des plus fraîches. Les habitans du pays prétendent n'avoir jamais vu jusqu'alors aucune trace de source à cette hauteur. Le ruisseau, qui met en mouvement les moulins de Weggis, est beaucoup plus gros que ci-devant, et s'est ouvert un large lit à travers les ruines.

Au bord du grand creux, vers le haut de l'éboulement, on remarque sur des plateaux cubiques de gazon quelques arbres restés dans la même situation qu'ils avoient dans la forêt d'où ils ont glissé avec les terres voisines, entr'autres trois grands frênes, que les enfans de Weggis reconnoissent aisément, pour avoir souvent joué sous leur ombre.

Mais ce qui est encore plus digne d'attention, c'est que le lac, en s'avançant dans l'intérieur du pays, a formé un nouveau golfe assez étendu : cette baie a 38 pieds de profondeur à son centre, où étoient

auparavant une maison et un jardin, et septante sur les côtés.

Les décombres sont en général composés d'une marne grossière et fort grasse; dans quelques endroits elle est mêlée de pierres plus ou moins grosses. D'abord ce nouveau sol étoit fort mou et incohérent, dès lors il s'est raffermi et consolidé, au point qu'on peut marcher presque par-tout sans danger d'y enfoncer. Pour voir dans toute son étendue l'espace dévasté, il faut monter sur la colline qui domine le lac, vis-à-vis d'un rocher pointu, dressé au milieu d'une verte pelouse.

Les habitans de Weggis ont reçu dans leur malheur les secours les plus consolans et l'assistance la plus fraternelle de tous les villages voisins : le magistrat souverain de Lucerne leur a donné les témoignages de cette affection paternelle qui l'a caractérisé dans tous les temps; il leur a fait distribuer sur-le-champ du pain, des farines, du riz, etc.; il leur a fourni des asyles, et il s'occupe avec activité des moyens propres à les dédommager de leur cruelle perte. Dans toutes les églises de la ville et du canton on a lu un mandat souverain, également dicté par la piété et la compassion, qui rend compte de l'évènement, qui recommande les familles ruinées

à la bienfaisance de leurs compatriotes, et qui prescrit une collecte en leur faveur.

Traduit de l'allemand, sur le manuscrit original de Mr. le professeur Thaddée Muller de Lucerne.

PRÉCIS

De la Société Helvétique depuis sa fondation jusqu'à 1788.

Quid est suavius, quam bene rem gerere bono publico?

PLAUT.

ON trouve dans tous les pays de l'Europe des sociétés de sciences, de belles-lettres, de beaux arts, d'agriculture; mais ce n'est que dans le nôtre qu'on en peut trouver une dont l'institution porte en propres termes...." le seul but et l'unique objet de notre société doit être d'établir et de conserver parmi les Suisses, amitié et amour, union et concorde; d'entretenir chez eux le goût des actions belles, nobles et grandes, et de transmettre

„ à la postérité par les soins de bons citoyens
„ liberté, paix et vertu ;" telle est d'aprés le plan qui en parut en 1766, la société helvétique, destinée à rendre les citoyens meilleurs, et à les lier plus étroitement entr'eux par l'amour commun du bien public.

Peu connue dans la Suisse françoise, qui lui a fourni cependant quelques membres de Fribourg, Neuchâtel, Genève et Lausanne, cette société mérite à tous égards de l'être d'avantage : nous croyons que les détails que nous allons en donner, seront non-seulement intéressans, mais utiles, et que plus d'une personne, après les avoir lus, cherchera à voir par elle-même cette diète civique et amicale, où des citoyens de presque toutes les parties du corps helvétique, composent une république en abrégé, et apportent chacun de la part de l'état d'où ils viennent, concorde, bonnes intentions, amour de la commune patrie, et désir sincère d'en avancer l'honneur et l'utilité en toute occasion.

On doit cette société au patriotisme et à l'attachement mutuel de deux hommes, dont le nom seul fait l'éloge, Mrs. Hirtzel de Zurich, et Iselin de Bâle : l'un et l'autre secrétaires d'Etat ont peint leur

caractère dans des écrits qui ne respirent que vertu, bienfaisance et amour du bien public. Le premier vit encore et vivra long-temps si nos vœux sont exaucés, et le second depuis quelques années est descendu au tombeau, avec les regrets de tous les vrais citoyens.

Le jubilé de l'université de Bâle, célébré en 1760, y avoit amené Hirtzel et le poëte Gessner chez leur ami commun Iselin. Les délices du commerce cordial et littéraire dans lesquels ils passèrent quelques jours, leur rendirent d'autant plus pénible le sentiment d'une séparation, qu'ils prévoyoient qu'elle seroit bien longue; et ils s'occupèrent avec transport de l'idée de choisir un lieu moins éloigné entre leurs deux villes, pour en faire un rendez-vous annuel: bientôt leur plan s'étendit; ils convinrent d'en faire part à leurs amis des autres cantons, et ils se quittèrent après s'être bien promis de réaliser un projet, qui leur devenoit à chaque instant plus cher. Hirtzel et Iselin lièrent à ce sujet une correspondance, dans laquelle ils se communiquoient leurs idées, nommoient les amis auxquels ils proposeroient de concourir à leurs vues en s'unissant à eux, et se félicitoient de ce que cette société pourroit par la suite deve-

nir un point de réunion, où se lieroient plus étroitement les divers membres du corps helvétique, où se renouvelleroient les anciennes amitiés, où s'en formeroient de nouvelles et où se rassembleroit tout ce qu'il y a en Suisse de vrais patriotes.

Charmé de tout le bien qu'il en voyoit résulter, soit au moral soit au politique, Iselin, désiroit que les commencemens de cette société restassent aussi secrets que possible entre le petit nombre de ses membres, et qu'elle débutât par un ouvrage périodique sur l'amour de la patrie et de la vertu. Hirtzel de son côté remontra que tenir cette assemblée secrétement seroit le moyen de la rendre suspecte, et qu'en faire une société littéraire, seroit lui donner une importance ridicule pour les uns et exclusive pour les autres. On convint des deux parts de se rendre avec quelques amis à Schintznach, le 3 mai 1761. Iselin y arrive le premier et commence à craindre d'être le seul : assis sous un arbre au coin du bois qui borde le chemin, il s'occupoit douloureusement de cette idée, quand tout-à-coup il se trouve environné et embrassé par les amis de Zurich aussi fidèles à leur promesse que lui à la sienne. Voici les noms des neuf premiers membres de cette société,

augmentée annuellement dès-lors, puisque la seconde année elle en eut vingt-cinq, vingt-sept la troisième, et qu'elle en compte actuellement plus de cent.

De Zurich, Mrs. Hirtzel, Gessner, le capitaine Keller et Henri Schinz; d'Uri, deux Mrs. de Béroldingen, l'un chanoine à Spire, l'autre à Hildesheim; de Bâle, Mrs. Iselin et Frey, maintenant lieutenant-colonel; de Bruck, Mr. le docteur Zimmermann.

Trois jours se passèrent en entretiens, en promenades et en lectures, et sans s'occuper à donner une baze plus solide à cette institution, on convint seulement de se revoir au printemps suivant de la même manière, de s'y trouver en plus grand nombre, et de sacrifier de nouveau à l'amitié, aux Muses et sur-tout à la patrie.

Cette première assemblée devint un objet de curiosité et de conversation dans toute la Suisse, sur-tout dans les cantons voisins : chacun la jugea à sa manière. Les uns la trouvèrent dangereuse, parce que c'étoit une innovation; les autres la déclarèrent ridicule parce qu'il y avoit des savans : mais elle attira l'attention de plusieurs hommes distingués et par leurs vertus et par leurs lumières, qui en approu-

mourant sa bénédiction helvétique : ces sentimens si précieux et à la patrie en général et à la société en particulier, ont passé du père au fils et au petit-fils, qui font l'honneur de l'une et de l'autre.

Iselin, devenu président, fit imprimer les mémoires de la société, qui furent très-bien reçus, soit en Suisse soit en Allemagne : toujours éloigné de toute institution trop savante vers lesquelles son ami penchoit encore, Hirtzel lui écrivoit à l'occasion de la publication des actes de la dernière assemblée ; „ Si nous aspirons aux honneurs d'une assemblée „ littéraire, nous courons grand risque „ d'éloigner des gens qui d'ailleurs aimeroient bien venir nous voir, si nous n'étions ensemble qu'à titre de patriotes „ suisses. Je respecte tout savant ; mais „ un homme droit et sensé des montagnes d'Uri ou des vallées d'Underwald „ seroit aussi bien venu suivant moi, que „ le docteur le plus profond."

Effectivement c'étoit des citoyens qu'il falloit, et non des savans ; c'étoit du bien de la patrie et non de celui des sciences qu'il s'agissoit, et tel curé d'une petite paroisse, tel maire d'un village obscur, tel propriétaire d'une ferme perdue dans le fond des Alpes ou du Jura, pouvoit comme on

en

en a l'exemple dans nos annales, ouvrir un avis plus utile au bien public et y contribuer davantage, que tel académicien à pension ou tel professeur titré, dont le nom est pompeusement inscrit dans la liste de vingt sociétés littéraires.

En 1764, l'assemblée fut privée de la plupart de ses membres des cantons qui bordent le lac de Lucerne : quelques mouvemens touchant les affaires politiques les engagèrent à s'en absenter prudemment, pour prévenir les soupçons et les inquiétudes qu'un voyage à Schintznach auroit pu faire naître dans l'esprit d'un peuple encore mal instruit du but de cette société : mais, du moins, elle eut un beau moment, ce fut celui de la lecture d'une lettre d'adieu, que lui écrivoit le docteur Zellweger du canton d'Appenzel. Ce vieillard mourant déposoit dans le sein de cette assemblée ses derniers vœux et ses derniers avis à sa patrie, et lui recommandoit d'y maintenir la concorde, les mœurs et les vertus des temps anciens ; tous les assistans furent profondément attendris à cette lecture, comme s'ils avoient su, que le même jour, et presque à la même heure, où son souvenir occupoit si délicieusement une partie de ses amis et de ses concitoyens, cet homme vénérable

rendoit le dernier soupir et alloit dans les cieux prier le père de la patrie de ratifier les bénédictions qu'il avoit prononcées sur la terre. La société regarda comme le plus heureux augure pour l'avenir et la meilleure preuve de la rectitude de ses vues, les adieux touchans de deux vieillards aussi respectés et aussi dignes de l'être, que l'étoient Balthazar et Zellweger.

Plus nombreuse que la précédente, l'assemblée de 1765 vit arriver de Lausanne le prince Louis Eugène de Wurtemberg, si connu par les vertus de son cœur, la simplicité de ses goûts et son amour pour les sciences. Dans cette assemblée de citoyens et d'égaux, il ne se crut point déplacé à côté du fameux paysan Kleiogg, que Hirtzel venoit de faire connoître en publiant le Socrate Rustique : il désira même, et il obtint d'être membre honoraire de la société, qu'il fréquenta encore les deux années suivantes accompagné de Mr. Clavel de Brenles professeur en droit dans l'académie de Lausanne, reçu en même-temps que lui ; ce ne fut point le prince, ce fut l'homme qui vint parmi des hommes, qui les apprécia et sut s'en faire aimer et estimer tout à la fois.

Comme le nombre des membres aug-

mentoit annuellement, afin de prévenir la longueur des délibérations qu'entraîne toujours une assemblée trop nombreuse, la société établit cette année une commission, dont le président et le secrétaire devoient être de fondation, pour préparer les matières à présenter: l'assemblee générale se réserva la nomination des membres de cette commission pris ordinairement parmi les anciens présidens, le choix du président qu'on tire tour-à-tour, autant qu'on le peut, de chaque canton, et l'élection des nouveaux mëmbres admissibles dans la société. Pour y être admissible, il faut être Suisse, et avoir été déjà à deux assemblées à titre d'assistant; à moins qu'on ne soit de quelque Etat helvétique qui n'ait pas encore trois membres dans la société: dans ce dernier cas il est possible d'être reçu la première année; tous les autres aspirans ne le sont qu'à leur troisième présence.

Tels sont en abrégé les commencemens et les progrès de la société helvétique. Si l'on veut de plus grands détails, on les trouvera dans ses actes imprimés à Zurich chaque année, avec le nom des membres et des assistans, tant étrangers que suisses.

N'oublions cependant pas quelques faits intéressans.

En 1766, Mr. le professeur Planta du pays des Grisons fournit l'idée de faire des chansons suisses, qui, mettant dans la bouche du peuple le récit des faits, des travaux et des vertus de nos pères, lui donnassent le sentiment de la liberté, réveillassent chez lui l'amour de la patrie, et l'excitassent et à la concorde pour la maintenir au-dedans, et à la valeur pour la défendre au-dehors. Lavater saisit cette idée avec l'enthousiasme propre à son ame de feu, et l'année suivante il présenta à la société ce charmant recueil de chansons helvétiques, où revêtus des charmes d'une poésie et d'une musique simple et touchante, la vertu, le courage et le patriotisme passent de la bouche de ceux qui les chantent dans le cœur de ceux qui les écoutent: déjà dans une partie de la Suisse allemande vous entendez le berger les chanter en gardant son troupeau dans les Alpes, le batelier en passant sur le lac des quatre cantons devant la chapelle de Guillaume Tell, les paysans en buvant fraternellement ensemble sur les champs de bataille où leurs ancêtres ont combattu. C'est par leur chant que se terminent tous les soupers de la société helvétique.

En 1773, Mr. Hirtzel résigna son emploi de secrétaire, dont il s'étoit acquitté

avec une approbation générale ; il fut dignement remplacé par M^r^. le sénateur Fusslin, qu'on peut mettre et par son patriotisme et par ses ouvrages, au nombre de ces hommes que Zurich doit s'honorer d'avoir vu naître dans ses murs.

En 1780, des raisons très-louables engagèrent la société à transporter ses assemblées de la Suisse réformée dans la Suisse catholique, et, passant de l'autre côté de l'Aar, elle vint de Schintznach à Olten. Cette petite ville du territoire de Soleure placée à-peu-près au centre des cantons, dans une situation des plus agréables, jouit dès-lors des plaisirs et de l'avantage que cette Société portera toujours avec elle, dans tous les lieux où elle s'assemble.

En 1782, M^r^. Ochs, maintenant chancelier de la république de Bâle, lut une pièce de passé deux-cents vers françois, intitulée la journée des quatre sapins.... l'énergie des idées et la beauté des vers, qui caractèrisent ce morceau, présageoient d'avance la belle carrière littéraire qu'alloit fournir son auteur, qui bientôt après a publié le premier volume de l'histoire de sa patrie, avec l'applaudissement général des savans et des citoyens.

En 1784, M^r^. Pfeffel, chef de l'insti-

tut d'éducation de Colmar et bourgeois de Bienne, dédia à la société un recueil de fables allemandes, dont plusieurs réunissent le sel attique à la plus saine morale, et les grâces naïves de La Fontaine à l'esprit délicat de La Motte.

En 1786, Mr. de Bonstetten de Berne, actuellement bailli à Nion, déjà connu par ses talens littéraires et son ardent désir d'avancer le bien public, et sur-tout l'éducation, mérita les remerciemens de la société et les éloges de tous les bons citoyens, en priant la commission d'adjuger trois prix; un de vingt louis pour 1787, un de la même somme pour 1788, et un de trente-cinq louis pour 1789, que lui et quelques autres patriotes avoient destinés, dans chacune de ces années, au mémoire qu'elle couronneroit sur ce sujet, „ Donner la plus complète relation „ de l'éducation actuelle dans un Etat quel- „ conque de la Suisse, avec les projets de „ la plus facile exécution pour la rendre „ meilleure."

En 1787, la commission ne reçut que quatre mémoires, relatifs seulement à la ville de Bâle; aucun n'ayant paru embrasser tous les points de la question proposée, l'adjudication du premier prix fut renvoyée à l'assemblée de 1788 et celle des deux autres aux années suivantes.

L'assemblée de 1788 a été très-nombreuse, tant membres qu'assistans on y a compté près de cent quarante Suisses. Le président de l'année M. le sénateur Glutz de Soleure, fit un discours plein d'idées saines, de réflexions utiles et de grands exemples sur l'importance des mœurs à la prospérité publique. M. Pfeffel lut quelques fables trouvées charmantes : il y parut aussi quelques morceaux sur les établissemens de bienfaisance ; on reçut de nouveaux membres, et M. Im-Thurn de Schaffouse fut élu président pour 1788.

L'assemblée, qui dure trois jours, est annuellement fixée à Olten, au mardi, mercredi et jeudi qui précédent le dimanche de Pentecôte. Dès le lundi la plupart des membres arrivent déjà, pour prolonger autant que possible le temps qui doit les réunir à leurs amis : le mardi matin se fait publiquement la lecture du discours du président ; le mercredi les lectures publiques des morceaux apportés par les membres ; le jeudi, l'élection des nouveaux membres et du président. Chaque après dîner il y a l'assemblée de la commission. On dîne tous ensemble, tant les membres que les assistans présentés par un membre au président : deux vas-

tes salles, dont une partie de la cloison mitoyenne est emportée, réunissent plusieurs tables, où l'on se place indistinctement. Seulement la table du milieu décorée d'une petite statue de Guillaume Tell et de la coupe de la confraternité helvétique est destinée au président moderne, qui y offre des places aux étrangers de distinction et aux dames s'il y en a, comme cela arrive assez souvent. A la fin du repas, un membre de la société porte la santé helvétique à chaque assistant qui la lui rend, en buvant dans la coupe du sang des Suisses: (c'est le nom qu'on donne au vin rouge qui croît près de Bâle sur cette colline de St. Jaques, que le fameux combat du 26 août 1444, rend aussi remarquable parmi nous, que les Thermopyles l'étoient chez les Grecs.) Pendant le dîner on ne manque jamais de faire une collecte générale pour les pauvres d'Olten; s'il y a des dames, c'est elles quelquefois qui se chargent de la recueillir, comme si la cause de l'indigence étoit mieux plaidée par la bouche de la douceur et des grâces: dans la dernière assemblée deux ecclésiastiques se tenant par la main, l'un catholique et l'autre réformé, firent cette collecte, et tous les cœurs s'épanouireut à cette douce

image de tolérance et de réunion. Car le dogme, qui trop long-temps a séparé ceux que la morale tendoit à réunir, n'est que le bois de l'arbre auguste de la religion, mais la sève qui l'anime et la moëlle qui le fait vivre, sont et seront toujours la charité, la bienfaisance et l'amour mutuel, d'après l'exemple et les discours de son divin fondateur.

Après le dîner on se rassemble par comités d'amis, s'il fait beau temps dans un bois du voisinage ou dans le jardin des R. P. capucins; s'il pleut on se promène soit dans les corridors de leur couvent, soit sur le grand pont couvert qui traverse l'Aar.

Tout étranger, et à plus forte raison tout Suisse présenté au président, peut assister à l'ouverture de l'assemblee, écouter les lectures, et manger avec tous les membres. C'est un préjugé de croire que ce soit une assemblée littéraire et qu'il faille être savant pour y entrer. On ne peut trop le répéter, c'est une société de patriotes que l'amour du bien public rassemble et unit. Penser comme eux et chercher à être utile, est un titre suffisant pour être avec eux, et un sûr moyen de s'y plaire. De bonnes auberges et l'hospitalité des meilleures maisons d'Olten, font que

tous les membres d'une assemblée aussi nombreuse trouvent à se loger, sinon magnifiquement, au moins plus commodément qu'il n'est naturel de le croire.

La société, qui s'honore de posséder plusieurs des premiers magistrats et des savans les plus illustres de la Suisse allemande, compte non-seulement des membres de chacun des treize cantons, mais aussi des Grisons, de St. Gall, de Neuchâtel, Mulhousen, Genève et Bienne, de Winterthour et de plusieurs autres villes municipales du territoire d'un ou de plusieurs cantons.

P. B.

TRADUCTION LIBRE DU DISCOURS

De Monsieur le Conseiller Meyer d'Arau, Président de la Société Helvétique, lu à l'ouverture de ses séances le 21 mai 1792.

Très-honorés Pères !

Chers amis, frères et compatriotes !

Souvenez-vous du moment, où votre bienveillance m'éleva l'année dernière de la manière la plus honorable à la présidence de cette illustre et respectable société. Ma surprise d'un choix si imprévu fut inexprimable ; mes instances pour tourner vos vues sur un membre plus capable que moi furent vaines ; un torrent d'embrassemens fraternels m'ôta la parole..., et mon cœur étoit si agité, qu'à votre départ je pouvois à peine vous dire adieu, en vous serrant la main : mais bientôt mon ame se calma, par l'idée que votre justice n'exigeroit rien de moi, qui passât la mesure de mes facultés.... Je ne ferai donc point

d'inutiles efforts pour m'égaler à mes prédécesseurs, par un discours digne, comme l'ont été les leurs, des suffrages de cette honorable société.... Non, je resterai tout simplement sur le sentier qui tend au but que se propose cette assemblée..... Etablir et conserver entre les Suisses, amitié, union et concorde, propager l'instinct des actions nobles et généreuses, et transmettre vertu, paix et liberté à nos descendans, en multipliant les vrais patriotes; voilà chers amis, frères et confédérés! voilà votre but; voilà la base de cette institution; voilà le motif qui nous rassemble aujourd'hui.

Mais je ne sais par quelle fatalité, on regarde presque généralement notre société sous un point de vue tout différent: presque par-tout on s'imagine que cette assemblée est une réunion des savans de la Suisse, et ce préjugé funeste nous prive du bonheur de voir accourir à Olten une foule de citoyens respectables, bien dignes par la pureté de leur patriotisme et par tout le bien qu'ils font dans le cercle de leurs entours, d'être embrassés ici fraternellement par chacun de nous.

Maintenant donc, chers frères, amis et compatriotes! que vous avez prouvé de la manière la plus incontestable, que cette

assemblée n'est point une société de savans, en m'élevant à sa présidence, j'ai dû me proposer de coopérer à son institution de toutes mes forces, quelques petites qu'elles soient. — Ici du pied du Jura, j'élèverai donc ma voix, ensorte qu'elle parvienne jusqu'aux glaciers qui vont se perdre dans les nuages, qu'elle pénètre à travers les sinuosités de nos vallons étroits, et qu'elle retentisse par delà les forêts de nos montagnes ; et je crierai d'un bout de notre terre natale à l'autre; — Homme, brave et vertueux ! .... Ecoute : que tu comptes d'illustres ayeux, ou que tu habites une obscure chaumière : que tu sois chef d'un Etat, ou que tu paisses un troupeau : que tu te prosternes aux pieds des autels, ou que tu adores en secret.... N'importe ! si tu crains Dieu sincèrement, si l'amour de la patrie brûle dans ton cœur, si l'innocence trouve en toi un libérateur et un soutien, si le pauvre se réjouit de voir ta face, si l'injuste rougit à ta rencontre, si le modèle de tes bonnes actions ne reste point sans imitateur, si tu tends la main à ton ennemi qui tombe, et que tu préviennes par des services celui qui t'a offensé; viens : quand même tu n'aurois fait aucune étude — viens à Olten.... passe en notre compagnie ces beaux jours con-

sacrés à la concorde et à l'amour du bien.... amène tes fils avec toi ; ils seront les bien venus : ils respireront parmi nous un air qui n'est point infecté de vices, et ils apprendront à consacrer leur existence à ces vertus auxquelles cette assemblée nous appelle.

Et moi aussi j'ai amené mes fils.... les voilà au milieu de vous ! Si jamais la voix d'un père fut solennelle et éloquente, certes ! c'est en ce moment et de cette place : écoutez donc, ô mes fils, les bénis de mon cœur ! écoutez : — demeurez toujours de bons citoyens fidèles à la patrie : que toute votre vie ne soit autre chose que la pratique des devoirs de l'homme et des vertus de l'Evangile : rendez-vous journellement plus dignes de la société où vous vous trouvez à cette heure ; et transmettez par votre exemple à mes descendans l'amour de leur pays. Commencez votre carrière avec Dieu ; ne vous laissez jamais égarer du chemin de l'honneur.... mais il n'y a point de victoire sans combat, point de triomphe sans vertu : combattez donc, soyez vainqueurs..... et si dans ces jours orageux, l'esprit de nouveauté passant auprès de vous, vous crioit d'une voix insinuante : « Mes amis ! vous avez ici dans le » meilleur pays du monde un excellent

» jardin ; quel dommage qu'il n'y vienne
» que des plantes communes ! croyez-moi ;
» coupez ces vergers qui ne sont chargés
» que de fruits ordinaires ; je vous don-
» nerai des boutures d'un arbre qui croît
» à Ceylan : son écorce odoriférante est
» des plus précieuses , et je vous promets
» qu'il réussira dans votre sol.... et cette
» quantité de légumes qui ne valent pas
» mieux que du pain pour vous nourrir ,
» arrachez-les : voici des graines de plan-
» tes exotiques , dont la fleur est aussi belle
» que l'odeur en est délicieuse.... et cette
» herbe vile qui ne sert qu'à engraisser
» vos troupeaux , que fait-elle là ? Ne vau-
» droit-il pas mieux changer ces pâtura-
» ges en promenades, en labyrinthes , en
» bosquets, pour en faire un jardin an-
» glois.... et vos demeures ! elles s'élèvent
» sur un terrein qui contient de riches
» mines d'or.... Renversez-les bien vîte ,
» pour les bâtir autre part avec plus de
» goût ". Alors , mes fils , répondez à cet
esprit séducteur : Retire-toi loin de nous ,
fuis , ennemi de notre félicité.... Au milieu
de ces vergers fertiles , sitôt que le soleil
levant fait étinceller les gouttes de rosée ,
nous chantons un cantique d'actions de
grâces , en serrant la main de nos femmes
et en tenant nos enfans sur nos genoux :

les couperons-nous ces beaux arbres ? les arracherons-nous ces plantes nourricières, qui ont préservé nos pères de la disette, et qui nous fournissent en abondance les alimens les plus sains ? Semblables aux abeilles qui profitent du beau temps pour faire leurs recoltes, n'employerons-nous pas les jours de notre force à cultiver ces jardins d'un si bon rapport, afin que le vieillard affoibli par l'âge, puisse encore en recevant les premières influences du printemps à la porte de sa chétive cabane, nous bénir des secours que nous lui tendons, et que l'orphelin qui suit en pleurant le cercueil de son père, trouve auprès de nous de quoi appaiser sa faim, lorsqu'il se croit abandonné de tout le monde ? — Changerons-nous ces vertes prairies, où paissent nos troupeaux, en parterres à la mode ? — et nos maisons simples et paisibles, les abattrons-nous pour trouver peut-être bien avant sous terre quelques particules de cet or, dont nous faisons si peu de cas ? Non, non, répétez-lui donc encore une fois et tous d'un accord : Retire-toi de nous, fuis, ennemi de notre félicité. C'est là, mes chers fils ! une image sensible de ces derniers temps, où l'esprit de licence et de nouveauté cherche à tout renverser, sous prétexte de tout réformer :

aussi la destruction le précède, et la misère le suit. Encore une fois.... ne vous laissez pas abuser par ce vertige du jour, qui ne veut pas seulement bouleverser les landes couvertes de bruyères et de chardons, mais aussi les champs les mieux cultivés. Soyez sages.... attendez en silence.... rapelez-vous que vous êtes libres; aussi libres que vos heureux ancêtres, libres dans le sens qu'Escher (49) a assigné dernièrement en ce même lieu à la véritable liberté: et s'il y a quelque point à ajouter à l'exercice de cette liberté; s'il nous manque quelque chose de réellement bon et avantageux, les pères de la patrie y pourvoiront.... mais sachez aussi, que dans la jouissance de ce bien inestimable, un peu d'indigence est moins nuisible que beaucoup de richesses; et que très-souvent ce qui paroît un mal à l'individu isolé, est un bien pour tout l'ensemble du corps social, qui y reconnoît une précaution paternelle.

C'est ainsi, chers amis, frères et confédérés! que j'instruis mes fils, pour que loin de prêter l'oreille au langage de la séduction, ils donnent toujours à leurs concitoyens l'exemple du véritable amour de la patrie.... C'est ainsi que j'invite tous les braves gens du pays à venir à Olten

partager nos fêtes annuelles, et agrandir le cercle de la famille qui s'y rassemble... C'est ainsi que je propose à chacun de nous de former et d'accomplir le vœu solennel, d'avancer, d'affermir et de perfectionner le bonheur de notre nation, selon la mesure de ses talens et les facultés de son état. Loin, loin de nous, toute apparence de fausseté et d'hypocrisie, qu'aucune main ne serre la main d'un frère, sans que le cœur en éprouve une émotion délicieuse ! que les exploits de nos pères célébrés dans nos chants, que les cantiques d'amitié fraternelle que nous répétons à l'envi dans ces momens d'allégresse, soient toujours présens à notre mémoire ! Souvenons-nous-en sur-tout, soit lors que la patrie aura besoin de nous, soit lorsqu'il faudra secourir un bon allié de nos conseils ou de nos armes. — Car une assistance prompte, des services aussi-tôt accordés que demandés, des avis sages et fraternels... voilà les meilleurs moyens de faire naître et prospérer au milieu de nous, paix, concorde et confiance réciproque.

De plus, chers amis ! si nous voulons atteindre notre but, il nous faut y tendre par des faits. Regardons autour de nous, si nous ne voyons point de malheureux parmi nos compatriotes : si nous en dé-

souvrons, tendons leur comme nous le devons, une main secourable; et si leur infortune étoit au-dessus des forces d'un seul, occupons-nous-en dans nos assemblées annuelles, pour réunir les efforts de tous. Ainsi en y portant toute notre attention, nous pourrons faire des choses utiles, et prévenir ou réparer bien des maux dans notre patrie : c'est pour cela que je désire de tout mon cœur, que tant de bons Suisses, qui parcourent chaque année nos contrées si remarquables, choisissent en conséquence un objet principal pour y rapporter leurs observations; par exemple, qu'ils fassent attention aux fleuves et aux torrens qui désolent le pays, afin de trouver des moyens d'arrêter leurs ravages; aux lacs et aux marais qui absorbent tant de place, pour chercher à les contenir ou à les dessécher; aux champs encore en friche pour en tirer profit; aux forêts pour les ménager et les conduire avec une sage économie; aux mœurs, sur-tout aux mœurs, pour les conserver là où elles sont saines, et les réformer là où elles commencent à se corrompre.... Qu'ils s'occupent en un mot de tout ce qui peut avancer le bien général; et qu'ensuite munis de recherches suffisantes, ils proposent au milieu de nous le résultat de leurs observations et l'ex-

posé de leurs vues : alors après mûres réflexions, l'assemblée enverroit ces remarques, comme un ami envoie des conseils à un ami, à la contrée ou à la paroisse qui en seroit l'objet, et même dans des occasions désastreuses, elle prendroit de telles mesures, qu'elle ne se borneroit pas a des conseils, mais qu'elle offriroit encore secours et assistance. Permettez, chers amis ! que je commence dès ce jour à mettre la main à l'œuvre, en fixant votre attention sur les rivages malheureux du lac de Wallenstadt : (50) le débouché par où s'écoulent les eaux de ce lac n'est pas loin de Wésen ; demi lieue plus bas, vers le pont des Tuiles, ce canal se réunit à la Limmat qui descend des hautes Alpes de Glaris : en hiver quand les montagnes sont couvertes de neige et que les frimats arrêtent la fonte des glaces, la Limmat douce et silencieuse traverse paisiblement la vallée, et associe sans peine à son cours les eaux qui s'échappent du bassin de Wallenstadt. Mais quand le soleil brûlant de l'été fond les neiges, quand les vents du midi diminuent les glaciers par leur souffle embrasé ; alors les torrens tombent de toutes parts du haut des rochers, grondent en franchissant d'étroits vallons, et renversent tous les obstacles. La Limmat considéra-

blement accrue et doublant de vîtesse, repousse les eaux du lac, qui n'ont pas plus de trois pieds de pente depuis leur sortie jusqu'au pont, et les fait refluer vers le lieu d'où elles viennent; il encombre de pierres et de sable la place où le confluent devroit se faire : d'où il s'ensuit que le lac, qui lui-même est fort enflé par la fonte des neiges du voisinage, doit nécessairement inonder ses rivages, sur-tout là où ils sont bas et applatis. Alors les deux villes de Wallenstadt et de Wésen se trouvent, ainsi que tous leurs environs, dans l'état le plus désastreux : le lac s'emparant de tous les appartemens inférieurs des maisons, relégue les habitans dans les étages supérieurs : (51) l'eau couvre les rues et les jardins, et le jonc croît tristement, là où l'on ne devroit voir que tréfle et verds gramens : livides et décharnés comme la mort, découragés dans leurs travaux, les habitans de ces humides contrées traînent une vie languissante. On voit çà et là les masures de maisons abandonnées : les plus aisés bâtissent des demeures sur les hauteurs voisines, d'où ils regardent avec douleur la misère de leurs pauvres concitoyens. Il n'y a pas soixante ans que Wallenstadt étoit encore un endroit très-florissant : le fréquent passage des voyageurs

et des marchandises pour les Grisons et l'Italie, le faisoit considérablement prospérer. Mais maintenant ses rues sont couvertes d'un limon impur, et ses maisons entourées de marais mal sains. Le commencement de ces malheurs date, selon plusieurs personnes, de l'an 1739, temps auquel on bâtit le pont des Tuiles, tout près du confluent du lac et de la Limmat: (52) dès lors le mal s'est accru chaque année. Les louables cantons de Schwitz et de Glaris ont déjà fait faire plusieurs inspections dans ces lieux désolés.... On a proposé des plans de secours, des contributions.... mais la difficulté du remède en a jusqu'à présent fait renvoyer l'application, en telle sorte que les habitans de cette contrée sont toujours affligés des mêmes misères. Je les recommande donc, chers frères et amis! à votre compassion, à vos conseils, à vos secours: et cela avec d'autant plus d'instance, que je ne considère pas seulement le mal en lui-même, mais dans ses funestes conséquences, qui ne nous sont point étrangères. Car, connoissons-nous le berceau de ces fièvres putrides, qui, communes au milieu de nous seulement depuis une trentaine d'années, ont dès lors conduit prématurément tant de personnes au tombeau? Si nous compa-

rons les époques, nous croirons avec beaucoup de vraisemblance, qu'elles viennent de ces marais, dont le vent du midi nous apporte les exhalaisons empoisonnées : alors son souffle dangereux répand dans l'air que nous respirons des germes de maladie et de mort.... germes qui ne tardent pas à se développer au moindre échauffement, et qui dans l'ardeur de la fièvre deviennent épidémiques. Plusieurs autres maladies, telles que les coliques, les petites véroles qui se guériroient dans un air pur, sans avoir de suites fâcheuses, deviennent mortelles, si l'on respire un air vicié, et couvrent souvent de deuil nos villes et nos campagnes. Verrons-nous donc avec indifférence se former au centre de notre commune patrie des marais qui s'augmentent chaque année, et deviennent par conséquent plus malfaisans? On sait que là où sont maintenant ces marais Pontins, dont les exhalaisons empestées dévastent de nos jours une partie de l'Italie, les Romains avoient jadis leurs plus fertiles campagnes et leurs plus beaux domaines ; alors sans doute les habitans de cette contrée brûlante avoient soin de la rafraîchir et de l'épurer par des eaux courantes : mais à la décadence de l'empire, ces canaux, ces aquéducs si salutaires furent négligés ; cette

négligence rendit les eaux stagnantes ; elles s'imprégnèrent de sels et de soufre ; elles procurèrent la dissolution du sol végétal, et le terrein s'étant affaissé au-dessous de son niveau naturel, leur écoulement devint impossible. C'est ainsi, que ce qui ne fut d'abord qu'un manque de soin, entraîna des désastres actuellement irréparables. Recevons donc instruction d'un exemple si propre à fixer notre attention....

O qu'heureux sont les hommes qui se laissent instruire par les malheurs d'autrui ! nous avons encore le temps et les moyens d'arrêter le progrès des maux qui désolent une partie de nos concitoyens, et dont nous ne manquerons pas de nous ressentir bientôt, si nous n'y portons un prompt remède. Je vous conjure donc, chers amis, frères et confédérés ! de vous occuper de cet objet, et si vous le trouvez aussi important que moi au plus grand bien de notre nation, et que vous désiriez des renseignemens plus étendus, je vous communiquerai ce que mon peu de lumières m'a permis de recueillir, et sur le mal et sur le remède.

Quel ne seroit pas mon bonheur, si votre souffle bienfaisant vouloit enflammer la petite étincelle que je viens de placer sur l'autel de la patrie, pour procurer le soulagement

lagement de plusieurs de nos compatriotes !

Se tournant ensuite vers les étrangers, Mr. le président les salua en ces mots :

C'est avec un sentiment bien doux, que je vois quelques dignes étrangers passer avec nous ces jours de fète ; je leur tends aussi une main helvétique.... J'aime à leur dire : soyez les bien-venus ! et je leur souhaite santé et plaisir, pendant leur séjour dans notre patrie. Si l'air d'Olten vous convient, si vous y trouvez quelque chose qui soit digne d'être imité, portez-en le germe dans votre terre natale.... Car le plan d'une société telle que la nôtre peut aussi s'exécuter dans les pays monarchiques. Vos princes, tels qu'ils sortent de la main de Dieu, sont bons et bienfaisans ; s'ils se corrompent, c'est l'ouvrage des flatteurs et des courtisans : ainsi établissez chez vous des assemblées pareilles à celle-ci : entourez vos maîtres d'un cercle d'hommes droits ; alors les trônes verseront sur l'humanité plus de bonheur que toutes les révolutions n'en pourront jamais procurer.

LETTRE

sur les Artistes suisses maintenant à Rome.

Antiques favoris de Bellone et de Mars,
On nous crut trop long-temps ennemis des beaux arts ;
Achevons de détruire une erreur qui s'efface....
(Poés. Helvét. pag. 112.)

Rome, ce 28 juillet 1789.

On compara quelquefois les républiques de la Suisse à celles de la Grèce ; on trouva des rapports dans leur situation, leur gouvernement, leurs révolutions politiques.... ne pourroit-on pas établir un parallèle aussi intéressant et plus vrai peut-être, dans l'égale aptitude de leurs habitans à la culture des beaux arts ?

Quel paradoxe ! s'écriera-t-on.... comparer la Grèce industrieuse à la sauvage Helvétie ? L'imagination, je le confesse, se refuse à cette comparaison ; le jugement la désavoue : mais peut-être qu'un coup-d'œil impartial, rapprocheroit les sentimens. Essayons. Je ne traiterai pas

là matière à fond, il suffit ordinairement de présenter une idée.... les bons esprits la saisissent ; ils la ruminent en silence, et la développent au besoin.

L'aptitude des Grecs pour la culture des beaux-arts, nâquit de plusieurs causes ; un climat doux, une nature charmante, un ciel pur et serein préparoient leurs cœurs aux émotions du sentiment.... Bientôt les jeux, les exercices, les bains, les travaux modérés développoient les organes du corps et en perfectionnoient l'harmonie.... dans l'adolescence, la vue répétée de la beauté échauffoit l'imagination... un gouvernement libre souvent agité par des convulsions intérieures augmentoit l'énergie.... Les guerres soutenues au-dehors contre des ennemis puissans accoutumoient à sentir le prix de la célébrité.... Enfin les sciences et les arts marchèrent d'un pas égal ; ils se prêtèrent des forces mutuelles : le goût si naturel au Grec, se perfectionna par la philosophie, et les sensations se doublèrent en se confondant.

Jetons maintenant un coup-d'œil sur la Suisse, nous y remarquons le même concours de circonstances : rien d'aussi beau que notre ciel, d'aussi bien dessiné que nos contrées ; les bords du Léman,

ceux du lac de Constance, les environs de Zurich et de Bienne, mille endroits sont comparables aux champs vantés de Naples ou de Palerme, de Florence ou d'Enna ; disons même que ces derniers leur sont inférieurs : la vigueur de nos productions, la multitude des ruisseaux qui les arrosent, la variété des côteaux qui les abritent, les masses de granit qui découpent la vaste uniformité des cieux.... tous ces objets composent un ensemble, qui ne se trouve nulle autre part ailleurs.

La salubrité de l'air jointe à la pureté des mœurs, une nourriture frugale qu'assaisonnent des travaux modérés, entretiennent sur-tout dans la Suisse montagneuse, une race d'hommes bien proportionnés. Je n'y retrouve pas comme à Tarente ou en Sicile, ce beau profil grec, dernier effort de la nature ; mais les muscles prononcés d'un Hercule, les formes harmoniques d'un Apollon, ou la touchante langueur d'une Niobé, y frappèrent plus d'une fois mes regards. Il n'est pas de peuple qui, pris collectivement, soit aussi beau que celui de certains cantons de la Suisse.

Et lorsque la simplicité des mœurs antiques rassemble sous l'ormeau les jeunes

gens des deux sexes : lorsqu'elle les réunit pour lutter, ou danser ensemble, l'imagination n'est-elle pas échauffée par la vue des diverses beautés, comme elle le fut autrefois dans les gymnases de la Grèce?

Au-dedans les républiques suisses nous offrent, quoique sous d'autres noms, les divers régimes des républiques grecques : elles leur ressemblent même par les convulsions intérieures qui les agitent quelquefois. Au-dehors, la maison d'Autriche fut pour nous ce que la Perse avoit été pour Athènes ; Sempach, Morgarten et Næfels sont nos Marathons et nos Platées : aussi l'influence du gouvernement et celle des circonstances ont-elles modifié uniformément le caractère national des deux peuples : même amour de la liberté, même dévouement à la patrie, même énergie, même passion pour la gloire. Or c'est, comme l'histoire nous le prouve, la préparation d'où nait l'aptitude d'un peuple à la culture des beaux-arts.

Quant aux lettres, nous n'avons produit, il est vrai, ni des Homères, ni des Euripides ; nos Aristotes et nos Platons, nos Thucidides et nos Polybes sont encore à naître.... Cependant si l'on jette sur la Suisse un coup-d'œil exempt de préven-

tion, on sera étonné de la masse de connoissances qu'elle renferme : cette masse surpasse celle qu'on trouve dans tout autre pays d'une même étendue et d'une égale population. Les diverses branches des sciences y sont cultivées ; elles y font des progrès gradués ; les Muses même, dont la douce harmonie prépare si puissamment notre ame à sentir celle des beaux - arts, sont venues habiter parmi nous : elles n'ont dédaigné ni les rochers des Alpes, ni les côteaux du Jura ; et si leur front ne fut jusqu'ici couronné que de fleurs champêtres, sans doute elles ne tarderont pas à tenter un vol plus hardi.

Venons au goût ; cet objet de comparaison est plus difficile : de tous les peuples connus, les Grecs furent ceux qui possédèrent le goût le plus délicat, le plus rapide, le plus sûr. Le dernier citoyen de Mégare ou d'Athènes, étoit un juge redoutable pour les Apelles et les Parrhasius : c'est qu'une espèce d'instinct les avertissoit de la présence de la beauté ; leur cœur sembloit ne pouvoir vivre que de cet aliment céleste ; il fut vraiment pour eux, ce que le nectar étoit pour les dieux d'Homère ; en seroit-il de même chez les Helvétiens ? Ah non sans doute ! et nous n'avons garde d'y prétendre pour le moment.

Afin de mieux saisir le point de vue sous lequel nous envisageons ici notre parallèle, il faut distinguer dans le goût deux parties : l'une est la faculté de sentir le beau ; on pourroit la nommer goût sentimental ; l'autre est la faculté de l'analyser et de le reproduire ; c'est le goût créateur : celui-ci naît de l'occasion de voir les chefs-d'œuvres, de la réflexion, de l'habitude, des encouragemens ; celui-là n'est qu'une simple puissance de l'ame, produite au-dedans d'elle par un concours de circonstances. Le Grec réunissoit ces deux parties, il sentit et créa : le Suisse n'a communément que la première ; mais elle suffit dans le système que nous établissons. Comparer deux peuples dans l'aptitude qu'ils ont à telle ou telle chose, n'est pas les comparer dans les effets.

Cependant comme les dispositions qu'un enfant reçoit de la nature, impriment un caractère particulier à chacune de ses actions, de même nous voyons se déceler en tout le goût naturel au Suisse, et suinter, si je puis m'exprimer ainsi, son aptitude pour les beaux-arts ; je l'aperçois dans les peintures nationales, dans les figures en bois que sculpte le tranquille berger des Alpes, dans la facilité avec laquelle ceux de nos compatriotes qui voya-

gent en Italie, deviennent amateurs et artistes dans les travaux de nos gens de lettres : la seule bonne théorie des arts fut composée par un Suisse, (M. Sultzer) et il étoit réservé à un autre de nos compatriotes (à Rousseau) d'apprendre à l'Italie même les règles de l'art qu'elle chérit le plus. Ajoutons un mot.... il fut parmi nous des artistes, qui, par les seules forces de leur génie, poussèrent très-loin des genres connus, et même en inventèrent d'autres. Je me contenterai de citer M. Gessner de Zurich et M. Perrégaux de Lausanne. Les paysages du premier et les ouvrages en ivoire du second sont répandus et admirés par tout (53).

Mais pourquoi tant de chefs-d'œuvres sortirent-ils des écoles de la Grèce, tandis qu'à peine pouvons-nous citer quelques effets heureux ? Cette diversité nâquit d'une seule cause.

Riches par les succès de leur industrie, et passionnés pour les beaux-arts, les Grecs mirent tout en œuvre pour les encourager : on fonda des académies publiques, où la jeunesse apprenoit le dessin ; dessiner fut même une obligation du citoyen dans certaines républiques : on défendit l'exercice des arts aux esclaves ; on avoit compris qu'ils dégénèreroient bientôt

dans des mains serviles : on prodigua l'or à l'artiste intéressé, les couronnes à celui qui aimoit la gloire, et l'immortalité à tous : les républiques offrirent des pensions, les rois des présens, le peuple donna plus encore.... le tribut d'un hommage éclairé.

En Suisse, au contraire, aucun secours pour commencer, aucun encouragement pour persister dans la carrière, aucun avantage quand on est parvenu au but. Ce n'est pas, s'il est vrai que l'empire des arts soit incompatible avec celui des mœurs, que je ne préfère voir ma patrie plus soigneuse de conserver ces dernières, que d'encourager les premiers.

Ce n'est pas que j'inculpe ici l'insouciance des gouvernemens, l'avarice des grands, ou la malignité du peuple : je sens qu'on doit seulement en accuser les bornes étroites du pays, le peu de ressources de nos républiques, et la médiocrité dans laquelle vivent la plupart de leurs habitans ; mais les effets n'en sont pas moins opposés aux progrès des arts.... Certes, l'artiste et l'homme de lettres, sont bien malheureux, quand ils doivent lutter contre l'indigence.... frapper à des portes qui leur sont fermées.... poursuivre une route obstruée à chaque instant.... mendier une

protection qui échappe, ou solliciter un établissement incertain.

Ces obstacles paroissoient insurmontables, et nous les avons surmontés : forts de nos seuls talens, nous avons lutté contre le mauvais génie qui tentoit de les étouffer. J'ai vu à Rome nos sculpteurs, nos peintres, nos graveurs, disputer aux Anglois, aux François, aux Allemands, aux Italiens même, la palme des beaux-arts. Si j'eusse été puissant, j'aurois tendu à chacun d'eux une main protectrice ; riche, j'aurois acheté à grand prix les productions de leur génie.... mais né dans une humble fortune, je ne puis réaliser les désirs de mon cœur. Alors je me dis, „ Essayons de les faire connoître ; je le dois „ comme compatriote ; je le puis comme „ ami des arts".

La sculpture nous offre d'abord M. Trippel, citoyen de Schaffouse : une fortune bornée, une disposition vague pour les arts, l'entraînèrent loin de son pays : il voyagea s'occupant à divers travaux mécaniques. Son heureuse étoile le conduisit enfin à Rome : il arrive, il voit les chefs-d'œuvres de l'antiquité, et ce premier coup-d'œil l'éclaire ; il sent qu'il est né sculpteur.... tous les ressorts de son ame se roidissent aussi-tôt pour justifier la nature, et le succès couronne ses vœux.

Qu'il est beau de voir un homme sans ressources et sans appui, parvenir au premier degré du plus difficile des arts!... l'art du sculpteur. En effet, apprendre à dessiner correctement; étudier à la fois l'antique et la nature; faire un choix difficile de formes, de proportions, d'expressions et de grâces; s'élever du beau terrestre et individuel à la contemplation de la beauté sublime; modéler en argile l'idée abstraite que le goût vient de concevoir; la transporter sur un bloc qui résiste au ciseau; donner enfin le sentiment à un marbre insensible et dur.... Telle est en abrégé la sculpture; M. Trippel apprit tout cela.

Ses premiers ouvrages furent une statue d'Apollon, une Diane que l'amour réveille, un buste de la fille de Niobé, une tête de Mercure: chacun de ces divers morceaux respiroit l'antique, faisoit l'éloge de son ciseau, et indiquoit ce que l'art pouvoit en attendre. Mais en vain a-t-on du génie, si l'on n'a l'occasion de le montrer: la cherté des marbres, la longueur du travail, les frais de l'exécution, empêcheront toujours le sculpteur isolé où pauvre, de travailler en grand: réduit à copier l'antique, il ne pourra jamais créer; il végétera dans son attelier solitaire, jusqu'à ce que son mérite ou la cabale ait

décidé en sa faveur l'amateur opulent ; jusqu'à ce qu'on lui ait confié quelque monument considérable.

Ce ne fut pas le seul inconvénient que M. Trippel rencontra dans sa carrière : il eut encore à lutter contre le préjugé, qui veut que le génie des arts inspire la seule Italie : et contre une cabale d'autant plus enhardie à l'écraser, qu'il étoit étranger, ignoré et modeste.

En 1787, le comte Tchernichef vint à Rome ; son cœur sensible briguoit le plaisir d'élever un monument à la mémoire de son frère, autrefois gouverneur de Moscou ; ce frère venoit d'être enlevé à un peuple qu'il gouvernoit avec justice et à une famille dont il faisoit le bonheur. Le comte ne tarda pas à démêler les talens du sculpteur suisse : ses ouvrages lui plurent ; sa modestie le charma ; il compara ses dessins à ceux de tous ses rivaux, et il leur donna la préférence. Le terme du travail fut aussitôt fixé à une année, comme son prix à environ six mille écus de notre monnoie : l'espace étoit trop court, la somme un peu trop modique ; mais le besoin de se faire connoître, le plaisir bien cher à une ame sensible de consacrer ses talens à la vertu, décidèrent notre sculpteur. Le monument fut

entrepris, achevé et envoyé à Pétersbourg au mois de février 1789. Nous en donnerons quelque part une analyse raisonnée ; c'est à une notice historique que nous nous bornons aujourd'hui.

A ce mausolée succédèrent rapidement les bustes du grand Frédéric, de Gœthe, de Dahlberg, etc. ils soutinrent la réputation de l'artiste. Quelque temps auparavant le roi de Prusse l'avoit appelé auprès de lui ; il devoit être son sculpteur, et inspecter son école des beaux-arts. Le traitement qu'on lui offroit étoit honnête ; M. Trippel se disposoit même à partir, lorsqu'une cabale puissante, dont je ne nommerai pas les auteurs, parvint à faire retirer ces offres. Il réclame aujourd'hui contre cette injustice, non pour obtenir une place dont il peut se passer, mais pour démasquer la cabale qui s'obstine à le poursuivre.

La ville de Zurich lui ayant écrit au sujet du monument qu'elle élève au Théocrite de la Suisse, j'eus occasion de voir chez lui quelques dessins relatifs à ce projet : l'un d'eux sur-tout me parut marqué au coin du génie antique, et j'espérois qu'il seroit préféré ; cependant je trouve dans un papier public la notice suivante.

» On a envoyé dès l'automne dernière

„ à messieurs les membres du comité de
„ Zurich, nommés pour travailler à éle-
„ ver un monument à Gessner, des dessins
„ de Rome de M. Trippel, de Paris de
„ M. Houdon, de Berne de M. le profes-
„ seur Sunshine, et de Vevey de M. Bran-
„ doin. Dès le mois de février, M. le pro-
„ fesseur Ustèri chef du comité, a donné
„ avis à M. Brandoin, que son projet
„ avoit été préféré; et on lui a demandé
„ un dévis du marbre pour l'exécution.
„ Ce projet consiste en une espèce de
„ piédestal de marbre noir, surmonté
„ d'une urne cinéraire de marbre blanc,
„ terminé par la flamme du génie qui s'é-
„ chappe vers le ciel. Sur la face princi-
„ pale est un grand bas-relief de marbre
„ blanc, lequel représente la poésie et la
„ peinture qui couronnent du serpent de
„ l'immortalité le médaillon de cet illustre
„ poëte. Le monument entier de treize
„ pieds de haut pose sur un rocher mous-
„ seux, et doit-être placé dans la belle
„ promenade de Zurich, au confluent de
„ la Limmat et du torrent qui s'y jette;
„ le bas-relief sera exécuté à Rome, le
„ reste à Vevey".

Si le projet de M. Brandoin n'avoit pas été choisi par le comité, j'aurois, malgré le respect que j'ai pour cet artiste

célèbre et pour ceux qui l'emploient, hasardé quelques observations.

J'aurois par exemple établi comme un principe général, que la peinture et la sculpture étant deux arts différens dans leurs données, leurs principes et leurs effets, ils le sont aussi dans leurs conceptions idéales. Un peintre ne sauroit donc concevoir ce que le sculpteur doit exécuter; ce qui est bien senti sur le papier, l'est ordinairement très-mal en marbre: les sculpteurs grecs ne se firent jamais dessiner leurs ouvrages, ils ne les dessinèrent point eux-mêmes : l'idée conçue par leur imagination étoit immédiatement transportée sur le bloc.

J'aurois montré, que c'est méconnoître l'harmonie de la sculpture, que de placer un piédestal de marbre noir, entre un relief et une urne de marbre blanc; les couleurs tranchantes produisent un effet dur, par conséquent désagréable. Quand on veut les admettre, il faut les marier habilement par le moyen des teintes adoucies. Les anciens employèrent pour cet effet, le granit oriental, le granit d'Elbe, le marbre jaune : si l'harmonie est nécessaire dans un tableau, elle ne l'est pas moins en sculpture.

J'aurois démontré que ce projet n'a pas

les données de l'antique ; or nous devons nous y borner, jusqu'à ce que nous ayons égalé ses chefs-d'œuvres. Cette flamme du génie, par exemple, est une idée froide, commune, métaphysique..... une image qu'on eût proscrite dans Athènes, et que le marbre rendra très-mal.

J'aurois avancé que ce mausolée est insignifiant, puisqu'il n'offre rien de national, rien de caractéristique ou de propre au grand homme qu'on veut honorer. Or qu'est-ce qu'un ouvrage de l'art, qui ne signifie rien ?....

Enfin j'aurois dit, pourquoi ce serpent de l'immortalité, emblême égyptien, se trouve-t-il transporté ici ? pourquoi l'a-t-on bizarrement substitué aux couronnes de fleurs qu'on distribuoit dans la Grèce ? Pourquoi un rocher mousseux est-il la base du monument ? l'art a désavoué depuis long-temps ces assemblages monstrueux ; l'esprit de philosophie est devenu le flambeau du goût, et les premiers vers de l'art poétique d'Horace un oracle.... Je m'arrête ; le projet est accepté, et mes remarques sont inutiles.

Je ne quitterai point l'attelier de M. Trippel, sans faire mention du nommé Christen, né dans les montagnes d'Underwald. Ce jeune homme sculpta d'abord

avec son couteau, comme presque tous les bergers des Alpes. Il ne tarda pas à concevoir qu'un tel art pouvoit être porté plus loin: plein de cette idée vague et à peine dans sa quinzième année, il abondonne les lieux qui le virent naître, traverse l'Italie, et arrive dans la capitale du monde chrétien. Je ne peindrai ni son étonnement, lorsqu'il rencontra à chaque pas dans Rome les chefs-d'œuvres de l'art, ni la sensibilité qu'acquit son goût naturel, ni le développement rapide de ses idées.... ce sont des choses qu'on peut concevoir, mais qu'on ne peut exprimer. Bientôt il apprend qu'un de ses compatriotes est sculpteur: il court, que dis-je, il vole à son attelier: Et moi aussi.... je veux être sculpteur, s'écrie-t-il en entrant. Sa jeunesse, sa simplicité, sa patrie, sa passion pour les arts déterminent l'ame généreuse de M. Trippel, à se charger de cet enfant: il le reçoit chez lui, l'entretient, lui fournit des maîtres, lui en sert lui-même. Une bonne action n'est jamais sans récompense: le bienfaiteur trouva la sienne dans les progrès de son protégé. Je l'ai vu au commencement de mon séjour à Rome, modéler en argile avec autant de chaleur qu'un écolier de deux ans; il avoit à peine cinq mois d'exercice;

au moment que je vous écris, il ébauche une tête en marbre: son goût ne s'est point refroidi.... c'est qu'il suit l'impulsion de la nature. Que de talens demeurent souvent enfouis par le seul manque d'un protecteur!!!

La peinture nous offre à la fois Mrs. Ducros, Sablet et St. Ours. Je commence par celui-ci; citoyen de Genève, il put dès son enfance cultiver ses heureux talens. Lorsqu'il quitta les rivages du Léman pour le fameux séjour de Rome, il savoit dessiner, il commençoit même à peindre; mais qu'est-ce qu'un peintre qui ne connoît pas l'antique? qu'est-ce qu'un peintre qui n'a pas vu les Raphaels, les Dominiquins, les Carraches.... qui ne s'est nourri, ni du génie de Michel-Ange, ni de la grace du Corrège, ni de la naïveté de l'Albane, ni de la douce expression d'André del Sarto, ni de l'harmonie sentimentale de Léonard de Vinci? Au lieu de partir du point où ces grands hommes laissèrent l'art, il doit commencer où leurs dévanciers commencèrent.

Pars donc jeune artiste, vole à Rome, pénètre dans ces sanctuaires, où le goût secondé par l'opulence rassembla tant de chefs-d'œuvres; vois, sens, jouis, et connois enfin ce que firent les siècles passés.

Un esprit naturellement philosophique et la connoissance de l'histoire, décidèrent M. St. Ours à la peinture historique. Embrasser le paysage, c'est briguer les suffrages du plus grand nombre : se borner au portrait, c'est travailler à sa fortune : imiter les anciens, c'est n'aspirer qu'à être copiste : celui qui veut dérober son nom à la nuit de la tombe, n'a qu'un genre.... l'histoire : s'il est une peinture qui mérite d'être placée à la tête des beaux-arts, c'est assurément celle qui emploie son pinceau à immortaliser les vertus. Vitruve n'en admettoit aucune autre.

Je dois examiner chez M. St. Ours le choix des sujets, le dessin, l'expression, la composition et le coloris. Son choix est toujours heureux : il prouve qu'après trois siècles cette riche mine n'est point épuisée, et que même les traits les plus intéressans de l'histoire ont été ou négligés, ou méconnus.

Dans son dessin, il a évité les trois écueils, contre lesquels vont échouer la plupart des jeunes artistes ; l'affectation, la négligence et la manière. Eclaircissons rapidement ces trois termes.

Michel-Ange, par exemple, est le plus exact, le plus savant des dessinateurs ; il n'est aucun muscle, aucune veine, au-

cune forme qui ne soit parfaitement exprimée, mais comme il fit consister la science du dessin dans la connoissance de l'anatomie, il manqua la fin de l'art qui est de plaire; de-là vient que son dessin est dur, souvent grossier, quelques fois désagréable.... il présente trop de lignes droites coupées à angle aigu, et n'offre pas assez fréquemment cet heureux mélange de lignes alternativement convexes et concaves, qui, sans être strictement dans la nature, est l'essence de la beauté. Voilà ce que ses admirateurs appellent le terrible de Michel-Ange, et que j'ose nommer affectation; on ne la trouve jamais dans l'antique.

La négligence est l'extrême opposé; elle offre rarement le contour précis, parce qu'elle ne le connoît pas; mais elle répare ce défaut par la magie du coloris, l'intelligence du clair-obscur, et la délicatesse du faire. Abusant des formes convexes on la voit tour-à-tour sacrifier la vérité à la grâce, et la vigueur à la facilité. De-là résulte un dessin gracieux en apparence, mais foible, lâche, inexact. Tel fut autrefois celui du Corrège, de l'Albane, du Guide, du Titien, et de toute l'école vénitienne. Tel est aujourd'hui celui d'Angélica Kauffmann. C'est ce que

j'appelle négligence.... il est vrai qu'elle fut réparée chez ces grands artistes par une foule d'inappréciables beautés ; mais pour oser les imiter, ne faudroit-il pas être eux-mêmes ?

Quant à la manière, c'est substituer aux grâces naturelles, les grâces de convention, ou pour la dessiner par un seul mot, c'est le clinquant de la pierre fausse : Le Bernin et ses nombreux sectateurs, ont dessiné avec manière.... ils ont été les précieuses ridicules de l'art.... ce style manièré passa après eux chez les peintres françois ; malgré leurs efforts on le retrouve encore aujourd'hui dans leur école... soit que ce défaut ait sa source dans le caractère national, soit que l'impulsion bonne ou mauvaise donnée par un grand maître, soit destinée à se conserver très-long-temps.

M. St. Ours, comme je l'ai dit, évita ces trois écueils. Son dessin est pur, parce qu'il offre le contour précis ; il est beau, parce qu'il approche de l'antique ; il est vrai, parce qu'il est puisé dans la nature ; il est aisé enfin, parce qu'il est le fruit de l'habitude et du talent. On s'aperçoit que l'artiste étudia long-temps Raphael : il ne pouvoit choisir un meilleur maître.

Quant à l'expression, elle est ordinairement dans ses ouvrages douce, vraie et sentimentale; on diroit qu'il peint son ame dans ses tableaux: mais il me semble qu'en peinture, l'expression d'une passion quelconque doit avoir un degré de plus que dans la nature, parce que la nature y joint des accessoires qu'un tableau ne sauroit avoir. Au reste comme mon sentiment est opposé à celui de Webb, de Reynolds, de Mengs et de plusieurs auteurs célèbres, je ne l'offre que comme un aperçu.

La composition est la partie qu'on estime le plus chez lui. Ce jugement du public est aussi le nôtre; on voit qu'il travaille à être l'émule du Poussin: on ne trouve dans ses tableaux, aucun personnage déplacé, insignifiant ou inutile: chacun remplit exactement les fonctions qui lui sont propres.... les groupes sont contrastés avec intelligence; les individus ont de la variété, et l'ensemble offre toujours ce silence pittoresque qui plaisoit tant aux Carraches: le lieu de la scène est analogue au sujet; ses décorations aux arts du siècle; le jet de la drapperie, sa couleur, sa nature même aux usages de la nation. Il ne représenteroit pas Brutus condamnant ses fils à la mort, sous un vaste

portique d'ordre corinthien, ou Philoctète assis dans l'île de Lemnos, sur un riche manteau de pourpre : c'est qu'il raisonne ses tableaux, et combien peu de peintres raisonnent !

Venons au coloris. La mauvaise application d'une observation judicieuse, a beaucoup influé sur cette intéressante partie de la peinture : on observe que l'huile, quelque dépurée qu'elle soit, ne tarde pas à se rancir; par une suite naturelle de cette altération, les couleurs s'obscurcissent, les teintes se confondent, le contour perd sa précision, la lumière sa vérité, et le tableau son harmonie. L'amateur ne sauroit considérer sans un serrement de cœur involontaire, les beaux ouvrages de Raphael, du Dominiquin, du Guerchin, que cette cause a presque entièrement dégradés.

Pour remédier à cet inconvénient, on usa de l'huile avec plus de modération; on empata plus sobrement; on employa des couleurs plus claires, et des nuances plus adoucies : il en résulta un coloris frais, mais dont le ton général n'est point dans la nature, et dont les demi-teintes en particulier sont absolument fausses : dès-lors on vît disparoître des écoles modernes la chaleur des Flamands, la vérité

du Titien et le moëlleux du Corrège ; ce ne fut plus que du blanc, du rouge, et un faux air de caricature. Charles Maratte consacra ce défaut par ses talens : Subleiras et Batoni l'imitèrent ; sur les pas de ces derniers marchèrent Hamilton, Conca, David et Angélica Kaufinann : Mengs fut le seul qui s'opposa au torrent de la mode, et qui ramena le coloris du Corrège : malheureusement il eut peu d'imitateurs ; ses observations furent négligées, et le mauvais goût prévalut.

Il faut avouer à la louange de M. St. Ours, qu'il tombe moins dans ce défaut que la plupart des autres artistes ; et si nous sommes entrés dans ces détails, c'est moins comme reproche, que comme avertissement : son coloris a de la vérité, de la vigueur, de l'intelligence ; il connoît la perspective, la dégradation et la théorie de la lumière : il a sur-tout admirablement saisi et exprimé ces jours qui ne venant pas directement, mais par réflexion, semblent jouer sur les objets qui les reçoivent, et ne les présenter qu'au travers d'une indécision graduée. Cette science étoit presque inconnue aux peintres du quinzième siècle, et c'est peut-être le seul progrès que l'art de peindre ait fait depuis eux. Je m'arrête.... on sentira

tira mieux la vérité de ce que je viens d'avancer sur cet artiste estimable, quand j'en ferai autre part l'application, par l'analyse de quelques-uns de ses tableaux.

M. Ducros est originaire d'Yverdon : ses parens le destinoient au commerce; mais combien il est difficile d'étouffer l'appel de la nature! combien les combinaisons du génie sont opposées à celles de l'intérêt ! il étoit né peintre ; il ne pouvoit être que peintre.... d'abord il emploie à dessiner les momens dérobés à ses occupations journalières : bientôt le dégoût du commerce s'empare de lui ; il quitte son comptoir et Genève, traverse l'Italie, et arrive dans le sanctuaire des arts.

A cette époque, de grands peintres occupoient les premières places de l'opinion publique ; il paroissoit difficile de les atteindre: tous les chemins de la renommée sembloient obstrués. Mengs, Angélica, Bottani, se distinguoient dans l'histoire ; Hamilton dans le pastel ; Hackert et Moore dans le paysage : tandis que Fidance disputoit à Vernet même le petit genre de la marine. Que pouvoit un homme isolé ? la sensibilité et l'imagination vinrent à son secours.

D'abord il s'aperçut que le beau idéal, essentiel à l'art du sculpteur, l'étoit éga-

lement au paysage, quoique produit par une diférente combinaison. En effet, le beau idéal est dans le premier, la collection des belles formes éparses dans la nature... tandis qu'il est pour le second, l'ensemble harmonique de certaines lignes et de certaines nuances..... le raisonnement dirige l'artiste dans la recherche de celui-là... le sentiment le guide dans la découverte de celui-ci.. là, s'élevant du particulier au général, il forme un tout... ici, élaguant les rameaux inutiles, il ne produit qu'en décomposant.

Il observa en second lieu, que nous ne voyons jamais les objets au travers d'un milieu pur, mais d'une atmosphère, qui, quoique plus ou moins vaporeuse, modifie toujours les couleurs; modification délicate à la vérité, mais sans la connoissance de laquelle il ne sauroit exister de vrai coloris.

Il observa enfin que le spectateur qui admire un páysage, le saisit ordinairement dans son ensemble et rarement dans ses détails: en vain, par exemple, toutes les branches d'un arbre, toutes ses feuilles, toutes les découpures même des feuilles, se peignent sur sa rétine, il ne voit qu'un arbre; cet arbre lui plait, s'il est harmonique: il lui déplait, s'il ne l'est pas.

Ces trois réflexions étoient naturelles, elles avoient été souvent faites ; le sort réservoit à Mr. Ducros de les mettre en exécution : d'après elles il conçut un nouveau genre de peinture, mieux senti que les précédens, plus vrai dans le coloris, plus harmonique, et qui étoit absolument d'effet.

Ce n'étoit pas assez de concevoir, il falloit exécuter ; cette exécution étoit difficile. L'huile présente des teintes lisses sur une surface brillante et qui n'a point le moëlleux de la nature : le pastel plus propre à produire cet effet ne peut être fixé, et se dégrade en peu de temps : la gouache a dix teintes fausses pour une vraie : il employa l'aquarelle, et peignit sur papier. L'aquarelle est un genre de peinture dans lequel on se sert de couleurs naturelles, faites des sucs de diverses plantes, qui n'étant que très-légèrement gommées, conservent la fraîcheur, la variété, le moëlleux et tout le ton de la nature ; par leur moyen on peut exprimer le paysage avec une grande vérité, dégrader la lumière avec intelligence, indiquer le mouvement de l'eau, la poussière humide qui s'élève du fond des cascades, les vapeurs matinales, les brouillards du soir, en un mot toutes ses parties presqu'insensibles, à la

réunion desquelles un paysage doit sa beauté.

C'est encore avec ces couleurs, qu'il rendit mieux qu'on ne le faisoit auparavant les ruines antiques et les débris des monumens fameux : je l'ai vu tour-à-tour peindre le Colisée, le temple de la Sibylle, le Panthéon, l'arc de Titus, celui de Constantin, le Forum, etc. Il travaille actuellement à un œuvre de Sicile, contenant vingt-quatre vues de cette île fameuse : comme nous aurons occasion de revenir sur ces divers articles, je me contente de les indiquer.

Mr. Sablet de Lausanne honore également son pays : il s'appliqua d'abord à la peinture historique ; soit que les mauvais principes des maîtres qu'il avoit eus dans son enfance, l'empêchassent d'acquérir un dessein correct, soit plutôt que son tour de génie l'entraînât vers d'autres objets, ses progrès ne furent pas fort rapides.

Les éloges qu'avoient mérités ses premiers tableaux sembloient devoir l'encourager à poursuivre : mais il s'interrogea, s'étudia, se jugea lui-même ; et plus sévère censeur de ses propres talens que ne l'avoient été ses confrères, il sentit que dans l'histoire il n'atteindroit pas au premier rang ; un autre se seroit contenté

de la seconde place : peu de personnes disent comme César, " J'aimerois mieux être
" le premier de ce bourg, que le second
" dans Rome. " Mr. Sablet fit mieux : n'étant pas né pour l'histoire, il eut le courage de l'abandonner. Cette résolution déchirante pour l'amour propre fait l'éloge de sa raison. C'est au genre qu'il se destina depuis cette époque.

Il est peu de lecteurs qui ne connoissent les tableaux de l'école flamande : ils représentent des sujets bourgeois ; les personnages n'ont d'autre costume que celui de leur pays ; le lieu de la scène y est pareillement analogue : c'est là ce qu'on appelle le genre.... il est à l'histoire ce que le drame est à la tragédie ; ce que Théocrite est à Homère : c'est en quelque manière le peuple encadré....

Le mauvais choix des sujets avoit insensiblement fait perdre l'estime qu'on devoit au genre, et au coloris de l'école flamande en particulier : ici l'on voyoit une tabagie et des joueurs : là des yvrognes se battoient à coup de bouteilles : plus loin un rustre caressoit brutalement une jeune servante. Un de leurs meilleurs peintres se distinguoit par des intérieurs de chaumière, ou par les détails dégoûtans d'une boucherie : par tout c'étoit la nature, mais

la nature dégradée, tandis que l'art doit lui redonner sa grâce primitive et sa noble simplicité.

L'Italien, dont l'ame sensible est si propre à juger des beaux arts, appelle ces tableaux des bagatelles hollandoises, ou des bambochades flamandes : il leur refuse une place dans ses galeries ; il croiroit offenser l'ombre de Raphael et de Michel-Ange, s'il plaçoit à côté de leurs chefs-d'œuvres un Téniers, ou même un Wouvermann. Il n'estime des Flamands que les portraits ; partie intéressante de la peinture, dans laquelle excella cette école, sous la direction des Holbein, des Wandyck et des Rembrand.

Telle étoit l'estime qu'on faisoit du genre, lorsque Mr. Sablet s'y destina. Son premier soin fut de le relever par le choix des sujets : n'ignorant pas que l'art doit plaire, mais plaire en instruisant, il voulut que chacun de ses tableaux représentât une action morale ; il ne s'appliqua qu'à exprimer des passions douces, honnêtes, sentimentales : s'il peignit le peuple, ce ne fut plus que dans ses jeux innocens, ou dans ses actes de bienfaisance.

L'étude qu'il faisoit dès long-temps de cette partie de la société.... la connoissance qu'il avoit acquise de la manière dont les

passions influent sur leur physionomie.... sur-tout ces principes de bonhomie qu'il trouvoit dans son propre cœur, facilitèrent ses progrès... on l'avoit quelque temps perdu de vue; on fut étonné de le revoir au premier rang. Suivons-le dans cette intéressante carrière.

Son coloris est vrai, égal, bien entendu. S'il n'a pas la chaleur du coloris flamand, c'est qu'en général ses tableaux n'en ont pas besoin. Les Flamands représentoient leurs personnages sur un fond obscur, dans des lieux sombres, et ne finissoient point. Mr. Sablet au contraire, représente les siens sur un fond clair, dans un jour plus direct; et sur-tout il finit avec un soin particulier.

Son dessein est bon et le devient chaque jour davantage: au reste le genre n'exige pas comme l'histoire la sévérité des contours et la richesse du dessein. Celle-ci peignant des figures demi nues... et quelquefois entièrement nues, des figures qui unissent l'idéal des physionomies à celui des formes, des attitudes, des draperies et du local, ne supporte aucune inexactitude. Celui-là au contraire, représentant la nature telle qu'elle est, et donnant à chacun son costume et son attitude ordinaire, jouit d'une liberté plus étendue. Là chaque

détail est analysé, ici on juge de l'ensemble; et tandis que l'une offre à nos yeux l'empreinte du génie, l'autre se borne à emprunter celle du sentiment.

Sa composition est simple, mais elle est bien raisonnée; sachant combien un seul personnage insignifiant ou oisif, dégrade le meilleur tableau, il n'introduit dans les siens que ceux qui sont absolument utiles : cette espèce de parcimonie facilite au peintre, une variété d'attitudes, d'expressions et de physionomies que ne sauroit avoir une grande composition. Annibal Carrache ne vouloit pas qu'on plaçât plus de douze personnages dans un tableau. Cette règle générale est solide; cependant elle est susceptible d'un assez grand nombre d'exceptions.

Passons à l'expression, c'est la partie qu'on estime le plus dans cet artiste; on voit qu"il connoît le cœur humain, et la manière dont les diverses émotions se peignent sur la physionomie : ce n'est pas seulement dans l'expression d'une passion violente qu'il développe ce talent, c'est sur-tout dans l'expression ambiguë du mélange de deux ou plusicurs passions agissant de concert sur l'ame : en effet, il est rare que nous ne soyons agités que par une seule passion; de leur mélange naît sur

notre visage une alternative diverse, selon l'âge, le sexe, le tempérament, le climat, la nation ou le gouvernement; ce sont des nuances délicates, mais que Mr. Sablet s'applique à exprimer : il le fait avec tant de succès, que l'on peut dire de ses tableaux, que le moins intelligent peut les lire.

D'après cet aperçu, on comprend que le genre prit un nouvel intérêt entre ses mains. Les étrangers qui viennent chaque hiver à Rome acquérir des connoissances, et acheter les ouvrages de l'art, ont extrêmement goûté les tableaux de notre artiste : chaque jour voit sa réputation s'accroître; et l'on peut dire hardiment, que si ses talens le conduisent à la célébrité, ils le conduiront également à la fortune.

Les bornes d'une seule lettre ne me permettent de parler, ni de Schwendimann du canton de Lucerne, jeune graveur, dont les arts pleureront long-temps la mort sanglante et prématurée par le poignard d'un lâche assassin.... ni de deux artistes pleins d'espérance, que j'ai vus pendant mon séjour à Rome : l'un est le fils du célèbre Gessner, qu'une imaginatiou brillante a décidé à peindre des batailles; l'autre est Mr. Gautier de Genève, qui, sur les pas d'un Vernet, ou d'un Fidance, semble s'être fixé aux marines.

J'aurois tort de finir sans nommer encore Mr. Birmann de Bâle, dont le talent pour le paysage en grand, sur-tout pour les clairs de lune, est fort au dessus du commun... Les sites romantiques des Alpes et du Jura attendent son pinceau; et je ne doute point de ses succès, s'il trouve des encouragemens.

(L. B.)

ANECDOTES.

Il y a dans le comté de Valangin, au Val-de-Ruz, près du village de Chézard, un terrein assez considérable, qui ne paye la dîme qu'à la vingt-deuxième gerbe, et cela depuis le milieu du seizième siècle: voici l'origine de ce privilège. Guillemette de Chalans, comtesse de Valangin, étoit dame de ce pays-là; très-populaire, et grande causeuse de son naturel, elle prenoit plaisir à interroger et écouter les femmes des paysans. Un jour celles de Chézard viennent la prier de diminuer l'impôt de la dîme, dont leurs terres assez ingrates étoient grévées. „ Volontiers, mes enfans, leur dit-elle, je

„ vous en cède la moitié dans tout l'es-
„ pace dont je pourrai faire le tour à
„ pied d'un jour". Elle avoit alors qua-
tre-vingts ans... On auroit dû croire qu'elle
se moquoit des suppliantes, et cependant
elle ne s'en moqua point. Un beau matin
d'été, elle se lève avec l'aube, prend une
femme robuste pour s'appuyer sur son
bras, se met en route, et tout en s'arrê-
tant par intervalles, pour se reposer et
faire ses petits repas, elle circonscrit un
espace, devenu privilégié, beaucoup plus
grand qu'on n'étoit en droit de l'attendre
de son âge et de ses infirmités. Le soir
ayant rassemblé les paysans pour leur con-
firmer cet octroi, elle leur dit : „ Je suis
„ bien lasse, mais je suis bien con-
„ tente ; quoique je puisse, grâces au
„ ciel, me louer de mes jambes oc-
„ togénaires, si Dieu m'avoit prêté seu-
„ lement pour aujourd'hui mes jambes de
„ vingt ans, je l'en aurois certes bien
„ béni le reste de mes jours. Et nous
„ aussi, noble dame, répondit un paysan ;
„ mais si vos jambes sont vieilles, votre
„ cœur est jeune ; et vous nous l'avez
„ bien montré. Dieu vous bénisse et vous
„ le rende, pour nous et nos enfans,
„ dans ce monde et dans l'autre. „ J'aime
beaucoup cette Guillemette de Valan-

gin. Restée seule catholique au milieu de ses vassaux, qui tous avoient embrassé la communion réformée, elle ne cessa de leur faire du bien, en dépit des préjugés intolérans de ceux qui la conseilloient. Elle mourut à quatre-vingt-six ans, en 1543; toujours gaie, bienfaisante, et sur-tout d'un caractère très-original. Preuve en soit le singulier moyen qu'elle employa pour distraire les auditeurs de Farel, qui prêchoit malgré elle à Valangin : nous n'osons le rapporter ici.... mais les curieux le trouveront sans peine dans la vie de ce fameux réformateur, ou pourront s'en informer à Neuchâtel, où chacun sait l'anecdote.

Voici comment Marc Lescarbot, à la page 70 de son tableau de la Suisse, (livre fort rare, imprimé à Paris en 1618,) raconte les fêtes données à Zurich, à M. de Castille, ambassadeur de Louis XIII, à l'occasion de l'accession de ce canton à l'alliance des Suisses avec la couronne de France. Secrétaire de l'ambassade, et témoin de ce qu'il rapporte, son récit n'en est que plus curieux et plus digne de foi.

« L'alliance fut donc solennellement
» jurée en la maison-de-ville de Zurich,
» en janvier 1614, où le corps de la ville,
» c'est-à-dire, le petit et le grand conseil
» étoient assemblés : ce qui fut suivi d'un
» grand bourdonnement de canon, au
» signal qui en fut donné à ceux qui en
» avoient la charge. Si sa Majesté eût du
» contentement à l'ouverture de cette
» alliance, la réjouissance n'en fut pas
» petite en la ville de Zurich, et par-
» tout le canton, à la consommation d'i-
» celle; car au-devant du dit ambassa-
» deur marchèrent 400 chevaux, qui lui
» firent voir en la campagne quatre mille
» hommes armés en bataille, lesquels
» furent trouvés rangés en haie le long
» des rues à son entrée. Tous les ordres
» de la ville furent festoyés et traités
» quatre jours durant; en considération
» de quoi on ne trouva mauvais que la
» jeunesse françoise, qui étoit-là, donnât
» le bal et la danse, et même la colla-
» tion aux dames de la dite ville, les-
» quelles, outre la beauté qui leur est
» naturelle, paroissoient de fort bonne
» grâce, avec leur coëffure et vesture
» faite à la mode vénérable de nos vieil-
» les tapisseries.... La ville fit son festin
» à son tour, avec tout l'honneur et ap-

le canton de Berne ; trente familles s'établirent à Arau, et vingt-cinq à Lausanne. On déploya à leur égard cette hospitalité qui de tout-temps a caractérisé notre nation ; sans décider s'ils avoient tort ou non, on n'écouta en faveur de ces fugitifs que la voix de l'humanité.... on se garda bien de faire du nom de leur parti une insulte pour les chagriner, de leur battre sans cesse les oreilles par des chansons qui tournoient en ridicule leurs infortunes, de leur parler de l'échafaud où plusieurs de leurs parens avoient perdu la vie par les fureurs de la faction contraire ! Non.... on s'efforça d'adoucir la rigueur de leur sort ; on les plaignit du ton de l'intérêt le plus tendre ; chacun se disputa le plaisir de leur être utile : en un mot, les Suisses les traitèrent comme ils auroient voulu être traités, si une révolution les eût chassé de leur patrie. Aussi de retour bientôt après dans leurs foyers, sous le règne d'Elisabeth, ces Anglois en conservèrent un souvenir de reconnoissance ; ils écrivirent des lettres de remercîmens aux villes qui les avoient si bien accueillis, et ne contribuèrent pas peu à rendre le nom Suisse honorable dans leur pays, et à faire naître cette affection qui attache leur nation à la nôtre.

Le cardinal Mazarin voyant naître dans Marseille un foyer de sédition, détermina Louis XIV à s'y rendre en personne : pour effrayer les factieux, il fit faire une brêche, par laquelle le roi entra dans la ville avec sept mille hommes. Un capitaine aux gardes suisses, nommé Waldkirch de Schaffouse, refusa nettement d'y passer avec sa compagnie.... le roi lui fit demander la raison de son refus : ce seroit, répondit-il, insulter ma nation ; les Suisses ne passent que par des brêches que le canon a faites.

Le fameux Matthieu Schiner, plus connu sous le nom du cardinal de Sion, nâquit de parens très-pauvres, à Mullibacs dans le haut-Valais ; ils l'envoyèrent fort jeune à Berne pour y faire ses études, et ce ne fut qu'en mendiant de porte en porte qu'il y trouva son entretien. Une femme du peuple, presqu'aussi indigente que l'écolier valaisan, lui donna l'hospitalité dans sa chétive demeure, et lui rendit tous les soins d'une mère, sans en at-

tendre aucune rétribution. — Bien des années après, Matthieu devenú cardinal, et envoyé avec le titre de Légat du St. Siège auprès des ligues suisses, vient à Berne, suivi d'un cortège digne de son haut rang; il s'informe à son arrivée de son ancienne hôtesse et apprend qu'elle est encore en vie: dès le lendemain, il envoie un de ses maîtres-d'hôtel dans son misérable réduit, le fait meubler et tapisser avec magnificence, et ordonne d'y transporter un repas somptueux. Puis quand tout est prêt, il s'y rend lui-même, se met à table avec plusieurs sénateurs qu'il avoit conviés, et fait asseoir à ses côtés la bonne vieille, toute confuse de cet excès d'honneur: pour la mettre plus à son aise, le cardinal l'appelle sa mère, comme il l'avoit fait dans ses premières années, il exige qu'elle lui donne le même nom d'amitié dont elle avoit accoutumé de se servir à son égard, et la comble de caresses et de prévenances. En la quittant, il lui laisse en souvenir de sa visite, la vaisselle, les tapis, et en général tout ce qu'il avoit ordonné de porter chez elle, et lui fait compter par son majordome deux-cents ducats. Pendant son séjour à Berne il fut la voir plusieurs fois, et à son départ, il vint encore lui faire ses adieux, lui donner sa bé-

nédiction et se recommander à ses prières. Ce trait lui fit le plus grand honneur auprès des citoyens de Berne, et prouva que le cardinal n'étoit point du nombre de ces parvenus ordinaires, qui, toujours ingrats envers leurs bienfaiteurs, et honteux de la basesse de leur condition première, travaillent sans relâche à en effacer les traces, et à en écarter les témoins trop importuns à leur sotte vanité.

Pendant que l'Alsace étoit sous la domination autrichienne, il s'éleva entre la régence établie à Einsisheim et la république de Mulhouse, un procès qui dura plus de deux-cents ans. Il s'agissoit d'un domaine important qui faisoit partie de la forêt appellée la Hart: Mulhouse assuroit qu'il étoit dans son territoire; la régence autrichienne le nioit, et se refusoit à la reconnoissance des bornes, dès-longtemps couvertes de terre et de gazon: on n'osoit même faire la recherche de ces bornes, parce que la partie adverse en possession du domaine usoit de menaces et vouloit s'y maintenir par force. L'affaire resta pendante jusqu'à la fin du seizième siècle: alors un jeune citoyen de

Mulhouse, nommé Jacques Ziégler, fils d'un des bourguemestres de la république, conçoit le noble dessein de prouver par le fait la légitimité des droits de sa patrie, fondés d'ailleurs sur les titres les plus incontestables : il s'échappe de la maison paternelle, se déguise en paysan et s'engage au service d'un vacher du voisinage, pour garder son troupeau.... comme il le conduisoit quelquefois dans les pâturages voisins des lieux en litige, il profite de son déguisement, qui le met à l'abri de tout soupçon pour déterrer et reconnoître les bornes que la régence autrichienne avoit si grand soin de cacher; il en dresse un plan exact, muni de cette pièce authentique il quitte son maître et rentre à Mulhouse, où son patriotisme reçoit le tribut de louange et de reconnoissance qu'il méritoit pour un service qui fit triompher la bonne cause.

Un régiment suisse ayant refusé, en vertu de sa capitulation, de passer le Rhin pour faire la guerre en Allemagne, le maréchal de Soubise dit avec dépit au colonel Lockmann qui le commandoit, à quoi me serviront donc les troupes des

cantons ? — A couvrir votre retraite, répondit l'officier zuricois.... réponse qui lui valut les arrêts, et qui n'en fut pas moins une prédiction, que l'évènement ne tarda pas à justifier.

L'Impératrice Marie-Thérèse se plaisoit à railler un officier suisse qui paroissoit quelquefois à sa cour : Est-il vrai, lui demanda-t-elle un jour, que vous autres Suisses descendez de Nabucodonosor dans le temps qu'il étoit changé en bête ? — Votre Majesté doit le savoir mieux que moi, repartit le vieux militaire, car sa famille est beaucoup plus ancienne en Suisse que la mienne.... En effet, Marie-Thérèse étoit la dernière de la maison d'Habsbourg, connue en Helvétie depuis le dixième siècle.

Pendant le dernier cantonnement des troupes bernoises à Lausanne, plusieurs personnes désirèrent voir une lutte des montagnards du pays de Hasli : un capitaine fit venir quelques-uns de ses soldats, qui luttèrent devant la compagnie et

se firent admirer par leur force et leur agilité : le maître de la maison leur fit servir une collation ; ils chantèrent ensuite des chansons nationales, et s'en retournèrent à leur quartier. Le lendemain un des lutteurs ne vient point à la parade : le capitaine s'en informe et apprend qu'il est malade ; aussitôt il va le voir, et le trouve au lit avec un bras disloqué. — Comment vous est arrivé cet accident ? lui dit-il. — Ce n'est rien, mon capitaine, ne vous inquiétez pas. — Mais encore, je veux absolument le savoir.... hier au soir vous étiez si bien portant. Eh mais ! c'est en luttant. — Comment donc ; cela n'est pas possible ! vous vous êtes mis à table avec vos camarades, vous avez chanté... je ne me suis aperçu de rien, ... pourquoi ne pas le dire sur le champ ? — Mon capitaine ! c'est que j'ai craint de troubler la fête, et de vous causer du chagrin : J'ai pensé que vous ne l'apprendriez que trop tôt, pour vous affliger d'un mal, qui du reste sera bientôt réparé. — Quel homme ! et que ne doit-on pas attendre de pareils soldats, s'ils sont appelés à défendre leur patrie ?

MARIAGES DE CINQUANTE ANS.

Felices ter et amplius,
Quos irrupta tenet copula; nec malis
Divulsus querimoniis
Suprema citius solvet amor die!
Hor. Ode XIII du Liv. Ier.

PLUS la carrière humaine s'abrège, plus rares deviennent ces longues unions, si communes dans les premiers âges du monde; et ce qui n'eût été alors qu'une chose fort ordinaire, devient de nos jours un phénomène digne d'attention. Aucune ville n'offre peut-être, en proportion du nombre de ses habitans, autant d'exemples de mariages d'un demi siècle que celle de Bâle: il est peu d'année que quelque famille ne jouisse de ce bonheur. Le 5 décembre 1785, Mr. Jean Henri Passavant et Madame son épouse, née Bourckard, célébrèrent leurs secondes noces, suivant l'usage antique, en allant à l'église assister à un office fait pour eux, et en donnant un repas à toute leur famille, composée de vingt-cinq tant enfans que petits enfans. Et cette époque étoit d'autant plus précieuse à leur

souvenir, que c'étoit aussi la cinquantième année depuis que le respectable vieillard étoit devenu membre du conseil souverain de la république de Bâle.

Dans le courant de 1789, Mr. Dietr. Forcardt et Madame son épouse, fille de feu son excellence le bourguemestre Fæsch, ont aussi célébré le cinquantième anniversaire de leur mariage. Ce fut sans doute un spectacle bien touchant, que de les voir entourés de quarante-six descendans, recevoir le doux hommage de leur piété filiale, leur donner avec émotion cette bénédiction des gens de bien qu'on peut appeler patriarchale, promener leurs yeux humides des larmes du plaisir et de la reconnoissance sur cette nombreuse postérité si chère à leur cœur, et écouter avec un pieux recueillement le discours plein de sentiment et d'onction, que prononça dans cette occasion Mr. Miville, pasteur de Ste. Elisabeth... Les circonstances ne permirent pas que la fête fut absolument complète, par l'absence de douze membres de la famille, composée actuellement de quatre enfans, vingt-sept petits enfans, et autant d'arrière petits enfans en tout cinquante-huit, y compris ceux qui sont entrés dans cette descendance par des mariages.

Une

Une scène pareille et non moins intéressante s'est aussi passée à Moudon, le 28 août de la même année, chez Mr. le banneret Burnand, qui (s'ils eussent été tous présens) auroit rassemblé au tour de lui, six enfans, quatorze petits-enfans et six arrière-petits-enfans. Des unions aussi longues et aussi heureuses, où l'on trouve encore santé et gaieté, sont réellement une des plus belles récompenses des mœurs et de la vertu sur cette terre; sur-tout quand des nœuds bien assortis font qu'on peut dire, comme La Fontaine disoit de Philémon et Baucis.

> Tout vieillit : sur leurs fronts les rides s'étendoient...
> L'amitié modéra leurs feux sans les détruire,
> Et par des traits d'amour sut encor se produire...

Mais peut-être le plus long mariage qu'il y ait eu dans ce siècle, est celui d'un bourgeois de Villeneuve sur le lac de Genève, du nom de Rivas : il dura 72 ans... La femme qui survécut encore de quelques mois à son mari, le voyant prêt à s'éteindre de vieillesse, lui disoit dans le patois du pays, avec ce ton d'une affection simple et touchante, qui retentit au fond de tout cœur sensible ; Eh! mon pauvre Jean... veux-tu déjà me quitter?

COURT TABLEAU

Politique et chronologique de la Suisse à l'usage des jeunes gens.

Le pays qui porte en général le nom de Suisse, étoit, en 1790, composé de quatre parties: — la première, qui avec la suivante forme ce qu'on appelle le Corps Helvétique, contient les XIII Cantons : — la seconde, renferme les Confédérés, qui ont droit de séance à la diète de la nation : — dans la troisième, sont des Etats qui ne sont alliés que de quelques cantons : — on met enfin dans la quatrième, de petits Etats, qui jouissent de l'indépendance absolue sous la protection de quelques cantons.

CLASSE PREMIÈRE.

LES XIII CANTONS.

I.

Zurich (Tigurum.)

Communion réformée, langue allemande. Le pouvoir souverain réside dans un conseil de deux-cents douze membres, fournis par les treize tribus de la bourgeoisie de la ville, présidé par deux bourguemestres à vie, qui alternent tous les six mois.

104 ans avant Jésus-Christ, les peuples de ce canton font passer sous le joug une armée romaine, après avoir vaincu et tué le consul L. Cassius.

L'an 800 Charlemagne séjourne à Zurich et lui accorde des priviléges.

1138 Prise de Zurich par Frédéric Barberousse.

1165 Grand tournoi célébré à Zurich.

1265 Zurich prend pour son capitaine général Rodolph de Habsbourg, depuis empereur.

1337 21 septembre, victoire sur le comte de Habsbourg et la noblesse voisine, qui soutenoit les exilés.

1350 La noblesse des environs introduite en ville par trahison et voulant s'en emparer de nuit, est en partie tuée, en partie prise.

1351 Zurich entre dans la confédération helvétique, est assiégé inutilement par Albert d'Autriche et bat son armée à Tettwil le 25 décembre.

1444 Zurich est assiégé par les troupes des autres cantons, qui la forcent à rompre son alliance avec la maison d'Autriche.

1515 Déroute des Suisses à Marignan, qui cause des troubles à Zurich.

1524 Ce canton embrasse la réformation par les soins de Zwingle.

1531 Les Zuricois sont battus à Cappel et au mont de Zug par les cantons catholiques.

1706 Renouvellement de l'alliance de Venise avec Zurich et Berne.

I I.

Berne (Berna.)

Communion réformée, langue allemande et françoise. Le pouvoir souverain réside dans un conseil de 299 bourgeois de la capitale, présidé par deux avoyers à vie, qui alternent chaque année.

1191 Berne est fondé par Berchtold V duc de Zéringue.

1287 Deux fois assiégé par l'empereur Rodolph.

1289 Victoire de Schlosshalden sur Albert d'Autriche.

1291 Victoire de Tonnerbuhel sur les Autrichiens.

1298 Victoire de Jammerthal sur les Autrichiens.

1339 Le 21 juin, victoire de Laupen sur la noblesse confédérée.

1353 Berne entre dans la confédération helvétique, et quoique le dernier en date des huit anciens cantons, obtient le second rang.

1365 L'empereur Charles IV, assiste à un tournoi à Berne.

1375 Le 26 décembre, victoire de Fraubrounnen sur une partie de l'armée que sire de Couci avoit amenée en Suisse.

1415 Prise de l'Argovie sur Frédéric d'Autriche.

1476 Le 2 mars, victoire de Grandson sur Charles de Bourgogne.

—— Le 22 juin, victoire de Morat sur le même, par les troupes combinées des cantons.

1528 Berne embrasse la réformation par les soins de Berchtold Haller.

1536 Conquête du Pays-de-Vaud. Lausanne ouvre ses portes aux Bernois le 1er avril, en se réservant ses droits et priviléges.

1653 Grande révolte des paysans étouffée la même année.

1656 Guerre civile entre Zurich et Berne d'une part, et les cinq cantons catholiques de l'autre, terminée à l'avantage des derniers.

1712 Guerre civile entre les mêmes, terminée à l'avantage des réformés, par la victoire que les Bernois gagnent à Vilmergue le 25 juillet.

1749 Conspiration contre le gouvernement découverte et punie.

I I I.

Lucerne (Lucerna.)

Communion catholique, langue allemande. Le pouvoir souverain réside dans un conseil de cent bourgeois de la ville, présidé par deux avoyers à vie, qui alternent tous les six mois.

Le temps de la fondation de Lucerne est incertain, cette ville tire son nom d'un fanal.

696 L'abbé Wighard agrandit Lucerne.

1315 Guerre de Lucerne avec les trois premiers cantons.

1332 Lucerne entre dans la confédération helvétique.

1375 Les Lucernois battent une partie de l'armée d'Enguerrand de Couci.

1386 Le 8 juillet, victoire remportée par Lucerne et les trois premiers cantons à Sempach sur Léopold d'Autriche.,

1473 Les sept dixains du Valais s'allient étroitement avec Lucerne, Uri et Underwald.

1531 Paix entre les cinq cantons catholiques d'une part, Zurich et Berne de l'autre.

1656 Les troupes des cinq cantons battent une armée bernoise à Vilmergue.

I V.

Uri. (Uria.)

Communion catholique, langue allemande et italienne. Le pouvoir souverain réside dans l'assemblée de tous les citoyens, qui se tient annuellement le premier dimanche de mai, présidée par un landamman annuel; chacune des dix communautés fournit six membres pour la régence ordinaire.

555 Des Goths chassés d'Italie s'établissent dans ce canton.

1253 Première alliance d'Uri et de Schwitz avec Zurich.

1291 L'empereur Rodolph de Habsbourg confirme aux trois cantons les titres et priviléges d'hommes libres de l'empire.

1303 Albert son fils leur en refuse la confirmation.

1307 En novembre Guillaume Tell abbat la pomme placée sur la tête de son fils, et tue le gouverneur Gessler.

1308 Le premier janvier, les garnisons autrichiennes sont chassées de ce canton et leurs châteaux brûlés.

1315 Le 15 novembre, victoire de Morgarten par les trois cantons.

—— Le 6 décembre, alliance étroite jurée entre eux à Brunnen.

1333 Les Uraniens battent les Grisons qui pilloient la vallée d'Urseren.

1362 Ils achètent tous les droits que l'abbaye de Wettingen avoit encore dans leur pays.

1466 Acquisition de la vallée de Livinen.

1478 Bataille de Giornico où six-cents Suisses mettent en fuite douze mille Milanois.

1755 La vallée de Livinen sujette de ce

canton, se révolte et est forcée à rentrer dans le devoir.

V.

Schwitz. (Svitia.)

Communion catholique, langue allemande. Le pouvoir souverain réside dans l'assemblée du peuple, qui se tient annuellement le dernier dimanche d'avril, présidée par un landamman annuel. Chacun des six quartiers fournit dix membres pour la régence ordinaire. Cent ans avant J. C. des Cimbres échappés de leur défaite par Marius, se sauvèrent et s'établirent dans les montagnes de Schwitz.

829. Ce peuple de concert avec des troupes d'Underwald et de Hassli, ayant aidé à chasser les Sarrasins d'Italie, obtient de grands priviléges d'Henri le Débonnaire.

944 Fondation du couvent de Notre-Dame-des-Hermites par Eberrard duc de Franconie, qui en fut le premier abbé.

1291 Première union de Schwitz avec Uri et Underwald.

1308 Les Underwaldois chassent le gouverneur autrichien et se liguent pour douze ans avec les deux autres cantons.

1422 Victoire et prise de Bellinzone par les trois cantons.

1436 Schwitz est en contestation avec

Zurich, concernant l'héritage du dernier comte de Toggenbourg, et se fait soutenir par les six autres cantons ; ce qui donne lieu à une guerre civile de huit ans, durant laquelle Zurich se fait secourir par la maison d'Autriche.

1512 Le duc de Milan confirme à Uri, Schwitz et Underwald la possession de Bellinzone, et donne aux douze cantons les quatre bailliages italiens en récompense de leurs services militaires.

V I.

Underwald. (Subsilvania.)

Communion catholique, langue allemande. Ce canton est partagé pour l'intérieur en deux parties distinctes et indépendantes l'une de l'autre. Dans chacune le pouvoir souverain appartient à tous les citoyens, dont l'assemblée annuelle se tient à Sarnen, le dernier dimanche d'avril pour la partie supérieure, et pour l'inférieure à Stanz le même jour, présidée aux deux endroits par un landamman annuel... la régence ordinaire dans chacune des deux parties est de cinquante-huit conseillers.

Quelques Romains échappés aux proscriptions peuplent une partie de ce canton.

1308 Ils chassent le gouverneur autrichien et détruisent les châteaux de Sarnen et Rotberg.

1315 Ils battent le comte de Strassberg envoyé dans ce canton pour faire une diversion, le lendemain de la bataille de Morgarten.

1353 Les secours que le canton d'Underwald avoit envoyés aux révoltés du lac de Brientz, sont battus par les Bernois.

1458 Prise de Rapperschwil par les troupes d'Uri, de Schwitz, d'Underwald et de Glaris.

1481 Diète de Stanz, où Nicolas de Flue empêche une guerre civile, en engageant les cantons populaires à recevoir Fribourg et Soleure dans la confédération.

1502 Mort de Nicolas de Flue.

1528 Ce canton donne du secours aux révoltés du Val de Hassli, qui avoient pris les armes contre les Bernois pour cause de religion, et qui rentrèrent bientôt dans le devoir.

VII.

Zug. (Tugium.)

Communion catholique, langue allemande. Le pouvoir souverain réside dans les citoyens de Zug et des trois communautés de la campagne Bar, Mentzingen et Egeri, assemblés annuellement le premier dimanche de mai, et présidés par un landamman souvent confirmé pour une seconde année, ainsi que dans les trois cantons précédens, la régence ordinaire est de quarante membres.

71 Les peuples de ce canton et leur voisins refusent de reconnoître l'empereur Vitellius et sont battus près de Windisch par Cécina.

1172 Richentze héritière de la maison de Lentzbourg fait passer Zug et son territoire à la maison de Kibourg.

1352 Abandonné par l'Autriche dont il avoit soutenu les intérêts, Zug entre dans la confédération helvétique.

1388 Les troupes de ce canton et de Zurich remportent plusieurs avantages sur les Autrichiens.

1435 Une rue entière de la ville s'écroule dans le lac, et en 1594 plusieurs maisons.

1531 Après la bataille du mont de Zug se fait le traité de paix, qui termina la guerre civile à l'avantage des cantons catholiques.

1604 Dissensions entre la ville et les communautés de la campagne, renouvelées et terminées dès lors plusieurs fois.

VIII.

Glaris. (Glarona.)

Communion réformée et catholique, langue allemande. Le pouvoir souverain appartient à l'assemblée de tous les citoyens qui se tient toutes les années le premier dimanche de mai, (vieux style) présidée par un landamman annuel. La régence ordinaire est de soixante-trois conseillers, dont quinze catholiques et quarante-huit réformés.

500 Le pays de Glaris est donné à un moine irlandois, nommé Fridolin.

1322 Glaris fait une alliance avec Schwitz.

1352 Il entre dans la confédération helvétique.

1388 Massacre de la garnison suisse de Wésen, par la trahison des habitans.

—— Le 11 avril, les Glaronnois battent une armée autrichienne à Næfels.

1395 Ce canton achète le reste des droits que l'abbaye de Seckingen avoit sur lui.

1415 Il se libère de quelques droits que l'Autriche y avoit conservés.

1517 Il achète le comté de Werdenberg.

2530 La plus grande partie du canton embrasse la réformation.

1638 Convention amiable qui règle les affaires entre les catholiques et les réformés.

1719 Commencement de la révolte du comté de Werdenberg, étouffée seulement en 1721.

I X.

Bâle. (Basilea.)

Communion réformée, langue allemande. Le pouvoir souverain appartient à un conseil de deux cent huitante-quatre membres tirés des quinze tribus et des trois abbayes qui composent la bourgeoisie, présidé par deux bourguemestres à vie, qui alternent chaque année.

Sous le règne d'Auguste, Munatius Plancus conduit une colonie romaine à Augst, capitale des anciens Rauraques.

450 Attila détruit la ville d'Augst.

748 L'évêché est transporté d'Augst à Bâle.

1003 On commence à bâtir la cathédrale de Bâle.

1027 Bâle est détachée de la Bourgogne et jointe à l'Empire.

1273 Bâle est assiègée par Rodolph de Habsbourg, qui lève le siège en apprenant sa nomination à l'Empire.

1303 Les Bâlois détruisent plusieurs châteaux voisins qui les inquiétoient.

1356 Une partie de Bâle et soixante châteaux des environs sont renversés par un tremblement de terre.

1376 Tournoi célébré à Bâle par Léopold d'Autriche, connu sous le nom de mauvais carnaval.

1392 Les Bâlois achètent le petit Bâle de l'évêque Frédéric.

1411 Paix de Baden entre Frédéric d'Autriche et les Bâlois.

1431 Commencement du concile de Bâle, qui dura dix-huit ans.

1444 Le 26 août, le combat de St. Jaques, où douze-cents Suisses se font tuer en attaquant une armée françoise, qui venoit assièger Bâle, pour dissoudre le concile.

1445 Les Bâlois détruisent plusieurs châteaux dans leur voisinage et chassent les nobles de leur ville.

1448 Le concile est transporté de Bâle à Lausanne.

1460 Fondation de l'université de Bâle, par le pape Pie II.

1501 Bâle entre dans la confédération helvétique.

1529 Bâle embrasse la réformation.

1653 Les paysans d'une partie du canton de Bâle s'étant révoltés, sont forcés de rentrer dans le devoir.

1691 Tumulte d'une partie de la bourgeoisie soulevée contre le gouvernement établi.

1790 Le conseil souverain délivre les paysans du canton de tout reste de leur ancien état de serfs.

X.

Fribourg. (Friburgum.)

Communion catholique, langue françoise et allemande. Le pouvoir souverain appartient à un conseil de deux-cents membres tirés des familles bourgeoises de la ville, présidé par deux avoyers à vie, qui alternent chaque année.

1179 Fondation de Fribourg, par Berchtold IV, duc de Zéringue.

1339 Les Fribourgeois sont vaincus par les Bernois au combat de Schœnenberg.

1350 Guerre des Fribourgeois contre le comte de Gruyères.

1419 Une armée de Fribourgeois et de Bernois pénétre en Valais par deux fois, et est toujours repoussée.

1448 Guerre de Fribourg contre la maison de Savoie et les Bernois.

1474 Le comte de Romont est battu par les troupes des cantons et de Fribourg.

1481 Fribourg entre dans la confédération helvétique.

1536 Fribourg s'agrandit d'une partie du Pays-de-Vaud, pris sur la maison de Savoie.

1781 Révolte d'une partie des paysans terminée par la punition des principaux chefs.

X I.

Soleure. (Solodurum.)

Communion catholique, excepté les quatre paroisses réformées du bailliage de Buchenberg, langue allemande. Le pouvoir souverain appartient à un conseil de cent et un bourgeois de la capitale, tirés à nombre égal des onze tribus, présidés par deux avoyers à vie, qui alternent chaque année.

—— La date de la fondation de Soleure est inconnue; mais elle passe pour une

des plus anciennes villes de l'Allemagne.

300 Environ ce temps-là, St. Urs et ses compagnons prêchent l'évangile à Soleure et autres lieux de l'Helvétie.

921 Une charte de ce temps apprend que Soleure faisoit déjà alors quelques actes de souveraineté.

1218 Cette ville nomme ses premiers magistrats.

1308 Renouvellement de son ancienne combourgeoisie avec Berne.

1318 Léopold d'Autriche assiège inutilement cette ville secourue par les Bernois.

1332 Cette ville perd une bataille contre le comte de Kibourg.

1367 Guerre de Soleure et de Berne contre l'évêque de Bâle, pour défendre leurs alliés de Bienne.

1382 Le comte de Kibourg tente de prendre Soleure de nuit par trahison, et manque son coup.

1388 Prise de Nidau et de plusieurs châteaux par les Bernois et les Soleuriens.

1393 Soleure se lie aux huit anciens cantons en recevant les mêmes lois militaires.

1481 Soleure entre dans la confédération helvétique.

1499 Victoire de Dornach remportée

par les troupes de Soleure, Zurich, Berne, Lucerne et Zug, sur les troupes impériales.

1530 Guerre de Soleure, Fribourg et Berne, pour la défense de Genève, contre la ligue des gentilshommes appelée de la Cueillère.

1632 Brouillerie entre Berne et Soleure, à l'occasion du massacre de quelques soldats bernois par les Soleuriens en pleine paix.

1777 Le 25 août, renouvellement de l'alliance entre le roi de France et le corps helvétique à Soleure.

XII.

Schaffouse. (Scaphusia.)

Communion réformée, langue allemande. Le pouvoir souverain réside dans un conseil de huitante-cinq membres, dont chacune des douze tribus de la bourgeoisie de la capitale fournit sept, présidé par deux bourguemestres à vie, qui alternent chaque année.

1052 Fondation de Schaffouse, par Eberhard comte de Nellenbourg.

1312 Première alliance de Schaffouse avec Zurich; ces villes embrassent le parti

de Louis de Bavière contre Frédéric d'Autriche.

1392 Grand tournoi à Schaffouse.

1468 Avec le secours des cantons, Schaffouse attaque et repousse la noblesse voisine.

1501 Schaffouse entre dans la confédération helvétique.

1520 Elle fait l'acquisition de la ville et du bailliage de Neukirk appartenant à l'évêque de Constance.

1529 Elle embrasse la réformation.

1790 Sédition d'une partie des sujets terminée à l'amiable.

XIII.

Appenzel. (Abbatiscella.)

Communion réformée dans l'extérieur, catholique dans l'intérieur, langue allemande. Le canton est divisé en deux parties; dans la partie réformée, le pouvoir souverain réside dans tous les citoyens assemblés le dernier dimanche d'Avril (vieux style), présidés par un landamman annuel; la régence ordinaire est de quarante-cinq membres. Dans la partie catholique, le pouvoir souverain réside de même dans l'assemblée des citoyens, qui se tient le dernier dimanche

d'avril (nouveau style), présidée par un landamman annuel; la régence ordinaire est de vingt conseillers.

651 Sigebert roi d'Austrasie donne le pays d'Appenzel au couvent de St. Gall.

1292 Ce pays est ravagé par le comte de Werdenberg.

1402 Commencement de l'alliance des Appenzellois avec la ville de St. Gall et de leur guerre contre l'Abbé.

1403 Appenzel chasse la noblesse et les officiers de l'Abbé, détruit la citadelle de Clanx, bat l'armée de l'Abbé à Speicher, et fait une alliance avec les quatre cantons forestiers.

1405 Les Appenzellois battent plusieurs fois l'Abbé, repoussent une armée autrichienne, s'emparent du Rhinthal et d'une partie de la Thurgovie, ravagent le Tirol et prennent l'Abbé dans son château de Wil.

1408 Ils font la paix avec l'Abbé aux conditions les plus avantageuses et s'allient plus étroitement avec les Suisses.

1460 Ils font l'acquisition du Rhinthal.

1466 L'empereur Frédéric confirme et augmente les priviléges du pays d'Appenzel.

1490 Les cantons dépouillent Appenzel du Rhinthal, pour avoir brûlé le bourg

de Roschac à l'Abbé de St. Gall en pleine paix.

1500 Appenzel est admis par les sept cantons à la co-régence du Rhinthal.

1513 Appenzel entre dans la confédération helvétique.

1529 Une partie du canton embrasse la réformation.

1597 Traité de cantonnement ou division du pays en deux républiques distinctes, l'une réformée nommée les Rhodes extérieurs, l'autre catholique qu'on appelle les Rhodes intérieurs.

CLASSE SECONDE.

Etats membres du corps helvétique, dont le député assiste aux diètes générales des treize cantons.

1. *L'Abbaye de St. Gall* (Sancti Galli) *de l'ordre de St. Benoit.*

Les sujets des anciennes terres sont tous catholiques : ceux du Toggenbourg sont les deux tiers réformés : la langue est allemande. La souveraineté appartient à un Abbé revêtu du pouvoir épiscopal dans toutes ses terres : il est élu par les moines du couvent de St. Gall. Son autorité est

modérée par le capitaine du pays, résidant à Wil, alternativement nommé pour deux ans par les quatre cantons protecteurs de l'abbaye, Zurich, Lucerne, Schwitz et Glaris. Le comté de Toggenbourg a une régence de quatre-vingts membres à nombre égal des deux communions, choisis par le peuple de chaque district, ayant droit de convoquer l'assemblée générale de tous les citoyens, et veillant à la conservation des immunités du comté, dont Zurich et Berne sont garants.

623 Hermitage bâti par St. Gall.

720 Fondation d'un monastère dont St. Othmar est premier abbé.

923 Burchard duc d'Allemanie pille le couvent.

1181 Guerre de l'Abbaye contre Berchtold duc de Zéringue.

1204 L'abbé Ulrich obtient de l'Empereur le titre de prince d'empire pour lui et ses successeurs.

1225 Guerre de l'Abbaye contre Diethelm comte de Toggenbourg, meurtrier de son frère.

1270 L'Abbé est vaincu par la comtesse de Rapperschwil.

1400 Commencement des guerres de l'Abbaye contre le pays d'Appenzel, sur lequel elle perd enfin tous ses droits.

1440 Combourgeoisie du Toggenbourg avec Schwitz et Glaris.

1451 Alliance perpétuelle avec Zurich, Lucerne, Schwitz et Glaris.

1468 L'Abbaye acquiert le Toggenbourg pour 14500 florins du Rhin.

1538 Le Toggenbourg forcé de reconnoître la souveraineté de l'Abbaye qu'il avoit secouée, avec conservation de sa religion et de ses droits.

1579 Le député de l'Abbaye assiste dès lors à la diète générale.

1719 Traité d'Arau qui détermine les droits de l'Abbé sur le Toggenbourg et garantit les libertés et priviléges de ce pays.

2. *Ville de St. Gall.*

Communion réformée, langue allemande. Sa souveraineté appartient à la bourgeoisie de la ville, divisée en six tribus, représentée par une régence de quatre-vingt dix membres, présidée par deux bourguemestres à vie, qui alternent chaque année et sont élus par l'assemblée générale des bourgeois.

953 Annon abbé de St. Gall commence à bâtir la ville, qui peu à peu s'entoure de murs.

1212 Frédéric II la prend sous la protection de l'Empire.

1281 L'Empereur Rodolph la déclare ville impériale.

1454 Elle s'allie avec Zurich, Berne, Lucerne, Schwitz et Glaris.

1457 Elle se libère par argent de toute dépendance de l'Abbaye.

1489 En guerre avec l'Abbé et assiégée par les cantons protecteurs de l'Abbaye, elle fait la paix.

1524 Elle embrasse la réformation.

1666 Son député assiste dès lors aux diètes générales.

3. *Bienne.* (Bipennis.)

Communion réformée, langue allemande : la souveraineté (en réservant l'hommage et les droits dûs à l'évêque de Bâle) appartient à une régence de soixante-quatre membres, présidée par un Bourguemestre à vie, élu par cette régence ainsi que tous les autres magistrats, à l'exception du banneret élu par toute la bourgeoisie assemblée.

1275 Rodolph roi des Romains accorde à Bienne les mêmes privilèges que ceux dont Bâle jouissoit.

1297 Première alliance avec Berne, rendue perpétuelle en 1352.

1367 Prise et brûlée par l'évêque de Bâle en pleine paix.

1382 S'allie avec Soleure.

1496 S'allie avec Fribourg.

1528 Embrasse la réformation.

1610 Prononciation de huit cantons choisis pour arbitres entre Bienne et l'évêque de Bâle, pour fixer leurs droits respectifs.

1668 Depuis cette année son député assiste aux diètes générales.

1731 Dernier traité entre la ville et l'évêque de Bâle, qui règle tous leurs droits réciproques.

4. *Valais.* (Vallesia.)

Communion catholique, langue allemande, dans la plus grande partie du haut-Valais, dans le reste et dans le bas-Valais, langue françoise. La souveraineté appartient à chacun des sept dixains séparément pour lui, et collectivement représentés par une régence de vingt-huit membres, quatre de chaque dixain, assemblée deux fois par an à Sion, présidée par l'évêque qui porte le titre de comte et de préfet du Valais, avec les droits de grâce, de monnoie, etc. et convoquée par le capitaine du pays.

Ce chef civil de la république, est pris alternativement dans chaque dixain et est deux ans en charge, de même que les gouverneurs du bas-Valais sujet du Haut.

381 St. Théodore premier évêque connu, résidant à Octodurum aujourd'hui Martigny.

515 Fondation de l'Abbaye de St. Maurice par Sigismond, roi de Bourgogne.

584 Siège épiscopal transféré à Sion.

998 Rodolph III roi de Bourgogne, donne à perpétuité le comté de Valais à Hugues, évêque de Sion et à ses successeurs.

1211 Les Valaisans battent Ulrich Berchtold, duc de Zéringen.

1377 Commencement d'une guerre sanglante entre le peuple et les nobles, principalement contre Rodolph de la Tour, qui avoit précipité l'évêque Guiscard du haut de son château, au désavantage des nobles la plupart exilés.

1384 Sion pris et brûlé par les Savoyards qui sont vaincus et chassés du Valais deux ans après.

1415 Les Valaisans chassent leur évêque Guillaume de Raron par l'ostracisme nommé *Masse*, et battent quatre ans après à Ulrichen une armée de Berne, Schwitz, Fribourg et Soleure qui vouloit rétablir l'évêque.

1475 Première alliance avec Berne.

1476 Conquête du bas-Valais sur la maison de Savoie.

1511 Matthieu Schiner évêque de Sion, devient cardinal et trouble bientôt le Valais et toute la Suisse par ses intrigues.

1533 Alliance des Valaisans avec tous les cantons catholiques.

1536 Conquête de leur dernier gouvernement le long du lac Léman, sur la maison de Savoie.

1551 Abolition de la *Masse*, par laquelle la plus grande partie de la noblesse avoit été chassée.

1600 Alliance du Valais avec les trois ligues grises.

1777 Première séance d'un député du Valais aux diètes nationales, comme membre du corps helvétique dans le renouvellement de l'alliance avec la France.

1790 Insurrection d'une partie du bas-Valais, terminée par le redressement de quelques griefs.

5. *Mulhouse.* (Mulhusia.)

Communion réformée, langue allemande. La souveraineté réside dans une régence de septante-huit membres, tirés des six

tribus de la bourgeoisie, dont les chefs sont trois bourguemestres à vie, qui alternent tous les six mois, dans la présidence d'un conseil ordinaire de vingt-quatre membres.

1246 Mulhouse est prise par l'évêque de Strasbourg.

1261 Remise en liberté par Rodolph de Habsbourg, qui, devenu empereur, lui donne de grands priviléges.

1445 Elle exclut de ses conseils tous les nobles.

1468 S'allie avec Berne et Soleure.

1506 S'allie avec Bâle.

1515 Alliance perpétuelle avec les treize cantons, avec permission d'assister par député aux diètes.

1523 Elle embrasse la réformation.

1586 Les cantons catholiques renoncent à son alliance, et par conséquent lui refusent d'assister aux diètes.

1587 Le peuple s'étant révolté contre son magistrat, la ville est assiégée et forcée par les troupes des cantons protestans, qui y rétablissent l'ordre, et qui par leurs soins lui ont conservé la permission d'assister aux diètes de légitimation, c'est-à-dire expressement convoquées pour recevoir les lettres de créance des ambassadeurs de France.

1777 Le député de Mulhouse, comme membre du corps helvétique, jure à Soleure avec les treize cantons, l'abbé et la ville de St. Gall, Bienne et le Valais, le renouvellement de l'alliance avec la France.

CLASSE TROISIÈME.

Etats alliés de tous ou de quelques cantons, qui n'ont point de députés assistans aux diètes générales.

1. *Les trois Ligues Grises.* (Rhætia.)

Les deux tiers des Grisons libres sont réformés, mais tous les sujets de la Valteline, de Chiavenne et de Bormio sont catholiques; la langue est suivant les quartiers, allemande, italienne ou romantche. La souveraineté appartient à toute la nation, représentée par une diète de soixante-trois membres, dont vingt-sept sont députés de la ligue Grise, vingt-deux de la ligue Caddée et quatorze de la ligue de Dix droitures, sans compter les trois chefs de ligue; cette diète convoquée alternativement par année à Ilantz, à Coire et à Davos, a pour président le chef de la ligue où se trouve le lieu de la séance:

chaque ligue a, outre cela, sa diète particulière, indépendante, annuelle, composée des députés élus par le peuple de chaque communauté, présidée dans la ligue Grise, par un grand juge, dans la Caddée par un président, et dans celle des Dix droitures par un landamman, tous annuels ; chaque communauté est elle-même libre, nommant suivant des tours fixes, aux offices des pays sujets, et jugeant par elle-même toutes les causes criminelles et civiles en dernier ressort, excepté dans la ligue grise, où les appels pour le civil peuvent se porter à Trons, à l'assemblée annuelle des députés de toutes les communautés de cette ligue.

16 Les Grisons sont soumis par les Romains.

440 Fondation de l'évêché de Coire.

826 Ville et évêché de Coire mis sous la protection de l'Empire.

1171 Eginon évêque de Coire, obtient le titre de prince d'Empire, pour lui et ses successeurs.

1400 Commencement de la ligue Caddée, qui n'a toute sa consistance que neuf ans après.

1424 Formation de la ligue Grise.

1436 Formation de la ligue des Dix droitures.

1477 Union étroite des trois ligues pour ne former qu'une seule république, renouvelée en 1544 et 1712.

1496 Première alliance perpétuelle avec sept cantons.

1599 Victoire de Maltzerheide sur les Autrichiens.

1509 Achat de la ville et seigneurie de Mayenfeld.

1512 Conquête de la Valteline, de Chiavenne et de Bormio.

1524 Commencement de la réformation.

1531 Guerre contre le châtelain de Muss.

1568 La seigneurie libre et indépendante de Haldenstein mise sous la protection des trois ligues.

1620 Massacre des Grisons protestans dans la Valteline, par leurs sujets catholiques, et guerre pour en chasser les Espagnols qui l'avoient envahie.

1637 La Valteline rendue aux Grisons, et leurs droits sur elle fixés deux ans après par le traité appelé, capitulat de Milan.

1648 Indépendance des Grisons ainsi que celle de tous les Suisses, reconnue par le traité de Westphalie.

1707 Renouvellement de l'alliance des trois ligues avec Zurich et Berne.

2. *Neuchâtel et Valangin.* (Neocastrum.)

Langue françoise; communion réformée, sauf la chatelanie de Landeron. La souveraineté appartient à un comte, actuellement roi de Prusse, et ne peut-être exercée que par le comte ou son représentant nommé gouverneur, résidant dans le pays, d'où il n'y a point d'appel au déhors. Ce comte jure de maintenir tous les droits et priviléges écrits ou non écrits des deux Comtés. L'un et l'autre ont un conseil d'Etat composé de douze membres, qui veille à la conservation des immunités, et qui a le pouvoir législatif en réservant la sanction du comte.

908 Charlemagne inféode le pays de Neuchâtel comme baronie.

1036 Ulrich premier comte entoure Neuchâtel de murs.

1132 Première inféodation de Valangin.

1236 Seconde inféodation.

1295 Bataille de Cofrane, où les seigneurs de Valangin refusant l'hommage ordinaire, sont vaincus et soumis par le comte de Neuchâtel leur suzerain.

1339 Le comte entre dans la ligue des ennemis de Berne vaincus à Laupen.

1358 Droit monétaire, accordé au comte Louis par l'empereur Charles IV.

1406 Combourgeoisie de la ville et du comté avec Berne, en 1458 avec Soleure, en 1495 avec Fribourg, et avec Lucerne en 1693.

1512 Les cantons s'emparent de Neuchâtel, la font gouverner par des baillis, et la rendent au bout de 17 ans.

1530 Etablissement de la réformation.

1584 Réunion de Neuchâtel et de Valangin pour ne faire qu'un état.

1707 Les trois états adjugent à Frédéric Ier. roi de Prusse, la souveraineté de leur pays, à la mort de leur duchesse madame de Némours. Depuis Ulrich premier comte de Neuchâtel, jusqu'à cette dernière, il y a eu 25 tant comtes que comtesses, partagés en quatre races.

1768 Grands troubles à Neuchâtel, conciliés par les quatre cantons alliés.

3. *Evêché de Bâle.* (Episcopatus Basileensis.)

Partie réformé, partie catholique; la langue est françoise dans la plus grande partie du pays, allemande dans le reste. La souveraineté appartient à l'évêque élu par ses chanoines et de leur nombre : mais une partie de ses états jouit de grands priviléges, entr'autres la Neuveville, combourgeoise de Berne depuis 1388; le Munsterthal allié et protégé de Berne, depuis 1486, et l'Erguel qui dépend de Bienne pour le militaire. Ces trois districts sont réformés depuis 1530.

347 Justinien, premier évêque connu, résidant à Augst.

748 Le siège épiscopal est transféré à Bâle.

999 Rodolph III, roi de Bourgogne donna à l'évêque et à ses successeurs La Sisinge, actuellement l'Erguel.

1140 Fondation du couvent de Bellelay.

1271 Henri III, évêque de Bâle, achète la ville de Porentru.

1312 L'évêque Gérard fonde la Neuveville.

1501 Le siège épiscopal est transféré de Bâle à Porentru.

1580 Alliance de l'évêque avec les sept cantons catholiques, renouvelée en 1671 et 1712.

1652 L'évêque entre dans un traité défensional du corps helvétique.

1678 Les chanoines quittent Fribourg en Brisgau et s'établissent à Arlesheim.

1739 Alliance de l'évêque avec la France.

1741 La France termine par la force, en faveur de l'évêque, ses altercations avec la ville de Porentru, touchant les priviléges de cette dernière.

4. *Genève.* (Geneva.)

La langue est françoise, la communion réformée. La souveraineté appartient à un conseil général de tous les bourgeois de la ville, représentés par une régence de deux cents membres et un sénat de vingt-cinq, et élisant toutes les années quatre syndics pour chefs de la république.

400 Environ ce temps-là, on parle du premier évêque de Genève connu.

811 Charlemagne accorde à Genève de grandes immunités.

1478 Alliance de l'évêque et de la ville avec Berne et Fribourg, qui devient plus étroite pour la ville en 1526.

1518 Pécolat, Berthelier, et quelques autres genevois périssent du dernier supplice pour la défense de la liberté de leur patrie, et leur mort est suivie d'une longue guerre contre la maison de Savoie, à l'avantage de Genève, soutenue de Berne et Fribourg.

1529 Abolition du Vidomat.

1533 L'évêque quitte Genève.

1535 Genève embrasse la réformation et perd ainsi son alliance avec Fribourg.

1584 Alliance perpétuelle avec Zurich et Berne.

1602 Escalade manqué par les Savoyards, et paix de St. Julien entre la Savoye et Genève, en 1603.

1734 Dissensions civiles terminées par une médiation de la France et des deux cantons alliés.

1752 Pleine indépendance de Genève reconnue par la maison de Savoye.

1768 Nouvelle pacification opérée par les mêmes puissances garantes.

1782 Une médiation armée de France, de Savoye et du canton de Berne, entre dans Genève, fixe les droits réciproques du peuple et des magistrats, et fait agréer un édit de pacification, sous le nom de code.

1789 Modification de ce code par une révolution populaire.

CLASSE QUATRIÈME.

Etats intérieurs, alliés et protégés des quatre cantons du lac, Lucerne, Uri, Schwitz et Underwald, auxquels ils sont censés incorporés, quoique jouissans d'une pleine indépendance.

1. *Gersau.* (Gersovia.)

Langue allemande, communion catholique. La souveraineté appartient à tous les citoyens assemblés chaque année, présidés par un landamman annuel, mais souvent confirmé, et représenté par une régence annuelle de neuf hommes choisis par le peuple, qui se double ou se triple suivant les circonstances.

1315 Première alliance avec les trois petits cantons.

1390 Gersau achète tous les droits et prétentions de ses seigneurs.

1431 Alliance perpétuelle avec les quatre cantons, traitée d'égal à égal, par laquelle Gersau leur accorde un se-

cours de cent hommes en temps de guerre.

1433 Diplôme de l'empereur Sigismond, qui devient le fondement de la liberté de cette république.

1507 Brouillerie de Gersau et de Lucerne, qui dégénérant en hostilités de la part de la première de ces républiques, est accommodée par la médiation des trois cantons voisins.

1786 Gersau refuse une pension de la France.

2. *Engelberg, abbaye de l'ordre de St. Benoit.* (Angelimontanum Monasterium.)

Langue allemande, communion catholique. La souveraineté appartient à l'Abbé élu par son chapitre: pour le civil, l'Abbé juge lui-même en dernier ressort les appels de la justice inférieure: pour le criminel, il se fait représenter par un Amman de son choix résidant ordinairement à Lucerne.

1120 Fondation du couvent par Guillaume de Selfenburen.

1128 L'empereur Henri V, donne à l'Abbé pleine souveraineté sur ses terres.

1254 Fondation dans le voisinage de l'abbaye d'un couvent de femmes, transféré à Sarnen en 1615.

1325 Agnès, reine de Hongrie, va à Engelberg pour la prise d'habit de cent-quarante religieuses, et fait tous les frais de cette cérémonie.

1488 Les sujets de l'abbaye s'étant soulevés, les troupes des cantons protecteurs les font rentrer dans le devoir, et l'abbé Udalric Stadler leur pardonne à tous, sans excepter les chefs des révoltés.

Tel étoit le tableau du corps helvétique en 1790, et on le conserve soit comme monument de notre constitution précédente soit comme guide nécessaire pour l'histoire de la Suisse jusqu'à cette époque. La révolution qui dès-lors a changé le nombre, l'étendue et le régime politique de nos cantons, exigeroit un autre tableau ; mais il est tout fait, c'est l'Acte de Médiation, auquel nous renvoyons nos lecteurs.

Cantique du matin d'un Anabaptiste du mont Jura.

TENDRE père de la nature
Et des foibles humains pour lesquels tu la fis,
Reçois comme une offrande pure
Dès l'aube du matin les vœux d'un de tes fils!

Docile à notre simple culte
En te cherchant par lui si mon esprit erra,
Du moins mon cœur qui te consulte
En t'aimant, ô mon Dieu! jamais ne s'égara.

L'astre du jour dans sa carrière
Vient éclairer le monde et mes pas et mes yeux,
Qu'ainsi ta divine lumière
Illumine mon ame et me luise des cieux!

Fais que ton céleste Evangile
M'instruise, me console et me guide à la fois;
Et que son influence utile
Se peigne en ma conduite et parle par ma voix!

Au cœur de chaque homme mon frère
Mets l'amour et la paix qui régnent dans mon cœur,
Et si j'ai su, Seigneur, te plaire,

Par le bonheur d'autrui procure mon bon-
heur !

O si la sève fécondante
Ravive la nature au retour du printemps,
Qu'au gré de ma sincère attente
Ton bon esprit m'anime et m'inspire en tout
temps !

La rose dont l'éclat s'efface
S'ouvre encore à la vie au vent frais du matin ;
De même au souffle de ta grace
S'épanouit mon cœur que fanoit le chagrin.

Puis que par ta bonté suprême
Grandissent chaque jour et montent mes épis ;
Fais que j'apperçoive de même
S'élever sous tes yeux mes filles et mes fils.

Si tu veux, les arbres stériles
Et de fleurs et de fruits soudain sont revêtus.
Veuille que mes enfans dociles
Portent des fleurs en grace et des fruits en
vertus !

Prolonge mes jours sur la terre,
Si je puis de ta part y faire quelque bien ;
Et qu'honneur du front de mon père
Les cheveux blancs du juste ornent aussi le
mien.

Que la navette fugitive,

Qui d'une de mes mains à l'autre va toujours,
M'apprenne d'une vie active
Et l'important usage et le rapide cours.

Libre de ce corps qui l'enchaîne
Qu'en le quittant, Seigneur ! mon ame aille en ton sein,
Pareille à l'eau de ma fontaine
Qui fidèle à sa pente arrive au lac voisin.

P. B.

ÉLÉGIE

Sur la mort d'un frère.

(*Dédié à sa mère.*)

La nuit de son voile immense
Couvre la terre et les cieux ;
Un vaste et profond silence
Dès long-temps règne en ces lieux :
Le triste oiseau des ténèbres
Suspend ses plaintes funèbres,
Que l'écho seul répétoit....
Tout dort ; tout est immobile,
Et la nature tranquille
Au sein du repos se tait.

Retentissant sous ces dômes,
Le marteau frappe à coups lents ;

Voici l'heure des fantômes:
Minuit sonne.... je l'entends.
Loin de mon toit solitaire;
Vers le tombeau de mon frère
Je m'avance tout en pleurs....
Et je vais d'un pas timide,
A l'amitié qui me guide,
Y consacrer mes douleurs.

Mais puis-je dans la nuit sombre,
Découvrir ce lieu sacré?
O Lune! à travers son ombre
Luis à mon œil égaré.
Elle paroît.... le nuage.
Dont son croissant se dégage,
En vain cherche à la cacher;
Et je vois à sa lumière,
L'enceinte d'un cimétière
Que domine un vieux clocher.

Comment la distinguerai je
La fosse où mon frère dort?
A quoi la reconnoîtrai-je
Dans ces états de la mort?
De verdure dénuée,
Cette terre remuée
Hélas! me l'indique assez:
Voilà les roses nouvelles,
Et le bouquet d'immortelles
Qu'on met sur les trépassés.

Sur cette place funeste

Je me prosterne trois fois;
Puis vers la voûte céleste
J'élève en pleurant ma voix.
O mon fils, dis-je, ô mon père!
Rends, je t'en supplie, un frère....
Un tendre frère à mes vœux:
Et ma prière élancée
Sur l'aile de la pensée,
Rapidement monte aux Cieux.

Ce Dieu propice à mes larmes
Prend pitié de ma douleur:
Un sentiment plein de charmes
Porte le calme en mon cœur.
Comme un zéphir qui murmure
Au sein de la nuit obscure,
Une voix sort doucement:
Je l'entends, quelle merveille!
Retentir à mon oreille
Du fond de ce monument.

» Oui! c'est bien moi, me dit-elle;
Qui renois pour te parler:
A ton amitié fidèle
J'ose encor me révéler.
Je sens toute ta tendresse;
Mais si mon sort t'intéresse,
Plus de deuil.... console-toi.
Ne pleure point, ô mon frère!
Ma mort qui te désespère,
Est un vrai bonheur pour moi.

Quand arrivé sur la cîme
D'un rocher voisin des cieux,
Le tableau le plus sublime
Se déploioit sous mes yeux;
Loin de la terre emportée,
Alors mon ame exaltée.
Crut voir la Divinité,
Et dans son ouvrage même
De l'Architecte suprême
Découvrir la majesté.

Un brûlant transport m'embrase....
Hors de moi même, éperdu,
Dans une céleste extase
Je demeure confondu.
Dieu puissant ! osai-je dire,
S'il m'est permis de prescrire
De mes jours mortels la fin;
Tandis que sur cette roche
De toi je me sens si proche,
O reçois-moi dans ton sein!

Sitôt que cette prière
Du fond de mon cœur sortit,
Un océan de lumière
Autour de moi resplendit;
De Dieu séant sur son trône
La majesté m'environne;
Le ciel s'ouvre sous mes pas....
De l'éternelle puissance
Je crois sentir la présence
Et je tombe.... dans ses bras ".

Il se tait : à ce langage
Ma douleur s'évanouit,
Et ma tendresse partage
Le bonheur dont il jouit.
Je ne ferai plus injure
Au ciel par un vain murmure,
Ou des regrets superflus :
Et vous, ô ma tendre mère !
Sur le trépas de mon frère,
Vous aussi.... ne pleurez plus !

Eclaircissement sur cette Élégie.

Cette pièce est une foible imitation d'une élégie allemande, en onze strophes, que M. Escher de Berg a faite à l'occasion de la fin tragique de son frère cadet, et qui fut imprimée la même année dans le *museum Suisse* de Zurich : il l'a composée à Bex, où il étoit allé pour rendre les derniers devoirs à cet intéressant jeune homme, qui trouva la mort, en tombant en juin dernier du sommet d'un rocher du col de Balme en Valais. Ceux qui savent l'allemand doivent lire cette pièce dans la langue originale : elle est du ton le plus tendre et le plus touchant ; et le cœur du frère s'y montre tout autant que le talent du poëte.

On sera peut-être bien aise de trouver ici l'épitaphe qu'il a faite pour le tombeau de ce frère chéri... Elle est dans le mur du cimétière de Bex, gravée sur une table de marbre noir : la voici :

MEMORIÆ
JACOBI ESCHERI A BERG
TURICENSIS
QUEM
IN SPEM URBIS AC DOMUS PATRIÆ
SURGENTEM
PRÆCEPS DE VERTICE MONTIS PALMI
CASUS
INMATURUM TULIT
MENS. JUL. MDCC XCI
MOERENTIBUS
MATRE SUPERSTITE PIENTISSIMMO
FRATRE,
LECTA AMICORUM CORONA
VIXIT ANNOS XXIV
OSSA EIUS BENI QUIESCANT CONDITA

Cet accident funeste n'est point le seul de ce genre arrivé cette année (1791) en Suisse : le 19 juin dernier, M. J. George Steiner, fils unique de M. Steiner, conseiller à Winthertour, redescendant du Rigiberg à Art, dans le canton de Schwitz, s'égare, tombe du haut d'un escarpement

escarpement de roc, se casse l'épine du dos, et meurt le quatorze juillet suivant, au milieu de sa famille désolée de la perte de ce jeune homme, qui donnoit les plus grandes espérances. Tout dernièrement encore, M. Jetzler, architecte de Schaffouse, homme doué de grands talens, et connu par son goût pour les sciences physiques et par de longs voyages entrepris pour s'instruire, part de sa ville natale, dans le dessein de visiter le haut Appenzel : il ne revient point au temps qu'il avoit fixé ; on l'attend en vain. Sa famille fait faire des perquisitions ; elle apprend par hasard, qu'on a enterré depuis peu dans les montagnes de ce canton, un inconnu trouvé mort d'une chûte au fond d'un précipice : on découvre la fosse, on ouvre la bière, et c'étoit lui !... Il a été universellement regretté dans sa patrie, qui n'oubliera point sans doute qu'elle doit à son zèle infatigable la fondation d'une maison d'orphelins. Ceux qui desireront une notice plus étendue sur cet homme de lettres et de génie, la trouveront à la page 123 et suiv. du Tome I, *des Lettres sur différens sujets, écrites pendant le cours d'un voyage par l'Allemagne, la Suisse*, etc., par M. Jean Bernouilli.

CHANT DE GUERRE FRIBOURGEOIS

D'un volontaire du Canton de Fribourg, venu au secours de Bâle en 1792.

Un jour j'allois voir mon troupeau,
Sur les montagnes de Gruyère;
Tout-à-coup du haut d'un côteau
J'entends une marche guerrière:
Mon cœur palpite.... et je me dis:
» Il faut s'armer pour la Patrie;
» Je lui dois mon sang et ma vie:
» Battez, tambours, et je vous suis".

Puis, par les sentiers les plus courts,
Vers mon toît je me précipite:
Je saisis mes armes, je cours
Me joindre à notre brave Elite.
Adieu ma mère! adieu ma sœur!
Prenez soin de notre héritage:
Et toi, la fleur de mon village,
Thérèse! garde-moi ton cœur.

Salut, trois fois salut à vous,
Chers frères, mes compagnons d'armes!
Que votre aspect me paroît doux!
Que vous suivre a pour moi de charmes!
Avec nous marche pas à pas
Des anciens Suisses la mémoire;

Fribourg ! ne crains rien pour ta gloire....
Tes fils ne la terniront pas.

Arrêtez-vous, chers compagnons,
Près des bords de ce lac paisible,
Qui jadis des fiers Bourguignons
A vu faire un carnage horrible :
Sur ce champ même où nos ayeux
Ont fait triompher la patrie,
Ecoutons leur voix qui nous crie,
De combattre et vaincre comme eux.

Avançons.... du vaste Jura
Sous nos pas les côteaux s'abaissent....
Des Alpes à nos yeux déjà
Les blanches cîmes disparoissent.
Pourquoi nos regards attendris
Redemandent-ils nos montagnes ?
C'est là bas.... C'est dans ces campagnes,
Que nous attendent nos amis.

Enfin les voilà ces remparts
Dont l'antique Bâle est munie....
Là s'assemblent de toutes parts
Les bannières de l'Helvétie :
Mais, camarades, n'allons pas
Nous reposer en son enceinte,
Sans voir la place jadis teinte
Du sang de nos braves soldats.

C'est donc là.... c'est donc sur ce bord (54)
Que douze cents guerriers tombèrent,

Quand cherchant la gloire et la mort,
Pour sauver Bâle ils s'immolèrent....
Nous qui venons la secourir,
Héritiers de leur mâle audace,
Comme eux sur cette même place
Nous saurons, s'il le faut, périr.

O venez, braves compagnons!
Qu'un serment solennel exprime
L'engagement que nous prenons
Ici d'un accord unanime!
Jurons, en nous tenant la main,
Qu'à la mort ainsi qu'à la vie,
Nous voulons servir la patrie
Qui nous vit naître dans son sein.

Oui! nous sommes tous pénétrés
Du feu de ces vertus antiques,
Dont brûloient les confédérés
Des premiers cantons helvétiques:
De Tell et d'Arnold le beau nom
N'est point perdu dans notre histoire....
Leur souvenir fait notre gloire,
Leur exemple notre leçon.

Dès ce moment, en quelque lieu,
O fortune! que tu nous mènes,
Nous n'aurons de maître que Dieu,
La patrie.... et nos capitaines.
Constance, force, loyauté,
Sur-tout discipline et courage....
Tel fut, tel sera le partage

Des soldats de la liberté.

Maintenant, Bâle, dans tes murs
Reçois notre troupe fidèle !
Tu n'auras point d'amis plus sûrs,
Ni de meilleure sentinelle.
Mais déjà nous l'éprouvons tous,
Chacun ici nous traite en frère....
Eh bien ! parlez.... que faut-il faire ?
Nos cœurs et nos bras sont à vous.

Un jour, quand la main de la paix,
Loin de nous chassant les alarmes,
Pour mieux jouir de ses bienfaits
Nous fera déposer les armes ;
Que ce cri, vivent les Bâlois !
Retentisse dans nos montagnes !
Et vous aussi dans vos campagnes,
Dites..... vivent les Fribourgeois !

LE VILLAGE DÉTRUIT.

(Imitation libre d'une élégie en vers allemands, composée sur les ruines mêmes de Weggis, par M. le professeur Müller de Lucerne.)

Soleil, dont les rayons en ces charmans bocages,

Se mêloient hier encore à l'ombre des feuillages,
Ne cherche plus ces champs et ces jardins fleuris !
Dans le cours d'une nuit la nature irritée,
A jonché sans retour la plaine dévastée
De ces affreux débris.

Du sommet de ces rocs, dont la cîme chenue
S'élance fièrement et se perd dans la nue,
Jusqu'aux humides bords du lac silencieux,
Un des flancs du Riggi, qu'une onde souterraine
Détache de sa base et sur sa pente entraîne,
A détruit ces beaux lieux.

Ces toîts exempts de rois, d'impôts et d'esclavage,
Ces rustiques foyers, chef et simple héritage,
Azîle des vertus, du travail, de la paix,
Où la mère économe à côté de sa fille
Filoit le vêtement de sa jeune famille,
Ont péri pour jamais.

Il n'est plus ce parterre, où la rose odorante,
Mêloit au romarin sa couronne brillante,
Où Flore prodiguoit ses dons avec orgueil,
Où croissoient tant de fleurs, dont les festons champêtres
Décoroient tour-à-tour, sous la main de nos prêtres,

L'autel et le cercueil.

Quelque jour, vers le soir, parcourant ce rivage,
Appuyé sur son fils dans la force de l'âge,
Un vieillard que désole un souvenir cruel,
Lui dira : dans ces lieux maintenant solitaires
N'aguères s'élevoient le hameau de tes pères,
Et le toît maternel.

A de tels changemens, mon fils ! tu ne peux croire...
Mais elle restera présente à ma mémoire
Cette dernière nuit, cette nuit de malheur,
Où je vis devant moi les collines se fendre,
Les forêts s'engloutir, et les rochers descendre
Avec un bruit d'horreur.

Ici, regarde bien ! étoit l'humble chaumière
Où la première fois tu souris à ta mère ;
Là, des vergers dont l'ombre a couvert ton berceau :
Sous une treille, ici, jaillissoit ma fontaine,
Et là bas s'étendoit mon fertile domaine ;
Qu'arrosoit un ruisseau.

Tout a disparu, tout.... une terre ennemie
A couvert mon jardin, mes champs et ma prairie ;

Aucun chemin ne mène à ce morne séjour;
Vous ne les trouvez plus, bergers du voisinage,
Ces sentiers qui jadis conduisoient du village
Aux alpes d'alentour....

A moitié recouverts par des ronces funestes
Du faîte d'une tour je découvre les restes,
Que le soleil couchant à mes yeux fait briller:
Témoins, tristes témoins de ce désastre horrible,
Quel souvenir, hélas! en mon cœur trop sensible
Venez-vous réveiller?

Dans ce temple sacré par l'airain appelée,
Non... je n'entendrai plus notre heureuse assemblée
Chanter un saint cantique aux pieds du Tout-Puissant...
Habitant, dès ce jour, des rives étrangères,
La troupe dispersée et des fils et des pères
L'invoque en gémissant.

O douleur! ces côteaux que la main de Pomone
De ses plus doux présens décoroit chaque automne,

Ces vallons respectés des vents et des hy-
vers,
Ces bords où le printemps brilloit de tant
de charmes,
N'offrent plus à mon œil inondé de mes lar-
mes
Que d'arides déserts.

Mais que dis-je ? à ses loix la nature asser-
vie
De la mort tôt ou tard fait ressortir la vie ;
Rien ne périt, mon fils ; tout change seule-
ment...
Ces corps décomposés que tu vois disparoî-
tre,
Ne tombent en débris que pour bientôt re-
naître
Du fond du monument.

Des ténèbres jadis a jailli la lumière ;
Le souffle de la vie anima la matière ;
Le cahos dans son sein engendra l'univers :
Les sables de l'Afrique un jour seront fer-
tiles,
Et ces rocs sourcilleux jusqu'à présent sté-
riles
De fleurs seront couverts.

Sans doute, il fut un siècle où couché
dans la plaine,
Le mont royal, dont l'aigle atteint la cime
à peine,

N'élevoit point son front en ces sauvages lieux :
De ses membres épars tout-à-coup il se forme ;
Son vaste corps s'allonge, et cette masse énorme
S'élance vers les cieux.

Sur ses flancs aujourd'hui couverts de frais bocages,
Errent mille troupeaux en de gras pâturages :
A ses piés le raisin croît auprès de l'épi ;
Et quand à son sommet le voyageur arrive,
Du plus riche tableau l'immense perspective
Frappe son œil ravi.

C'est ainsi que le temps, le plus savant des maîtres,
Ce temps qui détruit, change et forme tous les êtres,
Nous donne des leçons par chaque souvenir...
C'est ainsi que mon cœur s'ouvrant à l'espérance,
Loin de calomnier l'éternelle puissance,
Se plaît à la bénir.

Si d'une ombre nouvelle abritant ce rivage,
Des noyers dans les eaux répètent leur feuillage,
Ils verront à leur pied nos neveux réfléchir,
Des temps qui ne sont plus occuper leurs pensées,

Méditer en silence et les scènes passées
Et le vaste avenir.

Et nous... pareils à l'herbe et frêle et passagère,
Nous serons retombés sur le sein de la terre;
Ainsi pour la moisson sème le laboureur;
Mais de notre tombeau naîtra la fleur nouvelle,
Des célestes jardins habitante immortelle,
Dans un monde meilleur.

LES ÉPREUVES DE L'AMOUR.

Romance Neuchâteloise, sur l'air de Paul et Virginie.

NON loin des sources de la Reuse, (55)
Au sein d'un agreste vallon,
Avec son vieux père Milon,
La jeune Ittha vivoit heureuse.
Comme la rose en son printemps,
Qui croît au pied d'un chêne antique,
Ainsi croissoit la fille unique
De ce bon Suisse en cheveux blancs.

Un soir d'automne, à nuit tombante,
Milon dans sa maison revient;

Un inconnu guide et soutient
Sa marche foible et chancelante.
Mon tendre père ! apprenez-moi
Pourquoi vous vous traînez à peine ?
Ma fille ! en la forêt prochaine,
Sans lui j'expirais loin de toi.

Sous le poids des ans qui m'oppresse,
J'étois tombé près d'un rocher ;
Je sentois la mort approcher :
Mes yeux se fermoient de détresse.
Je n'espérois plus de secours,
Quand cet homme, qu'un Dieu propice....
O mon père ! que je bénisse
L'Ange qui conserva vos jours !

Et toi, que le ciel récompense !
Jeune inconnu ! dis-moi comment
Je puis égaler dignement
Au bienfait ma reconnoissance ?...
Las ! je suis un pauvre étranger,
Sans pain, sans parens, sans patrie ;
J'ai nom Sylvain... et n'ai d'envie
Que d'être en ces vallons berger.

Choisis donc mon toît solitaire,
Prends soin de mes troupeaux chéris :
Je t'adopterai pour mon fils ;
Ittha t'aimera comme un frère.
Loin des cœurs qui t'ont oublié,
Ici goûte un bonheur facile...
Les deux patrons de cet azyle

Sont la nature et l'amitié.

L'inconnu reste, et plein de zèle,
Aide Milon dans ses travaux;
Soir et matin, traît les troupeaux,
Ainsi qu'un serviteur fidèle.
Cependant Ittha chaque jour,
Avec soin cherche sa présence.
D'abord c'étoit reconnoissance...
Mais hélas! bientôt c'est amour.

Tout occupé de son service,
Le beau Sylvain semble ignorer
La flamme qu'il sait inspirer
A cette ame tendre et novice:
Et s'il ressent les mêmes feux
Dont pour lui brûle la Bergère,
Sa bouche s'obstine à le taire...
Mais Ittha l'a lû dans ses yeux.

L'hiver passe; au bord de la Reuse,
A son tour le printemps paroît;
Le vieillard appelle en secret
Sa fille dès-long-temps rêveuse...
Te souvient-il du Fribourgeois,
Dont la valeur sauva ma vie,
Quand vers Morat, pour la patrie,
Nous combattîmes autrefois?

En ce jour, je lui fis promettre,
Qu'amitié d'un étroit lien
Attacheroit son cœur au mien;

Ton père en reçoit cette lettre :
» Nous possédons troupeaux et champs :
» Je n'ai qu'un fils . . toi qu'une fille...
» Ami ! n'ayons qu'une famille,
» Unissons-nous dans nos enfans !

La jeune bergère interdite,
De ses pleurs arrête le cours :
Mon père ! accordez moi trois jours...
Puis elle s'échappe au plus vîte.
Ittha cherche aussi-tôt Sylvain,
L'aborde, et s'empresse à lui faire
Aveu naïf et sans mystère,
Du feu qu'elle couve en son sein :

D'aimer je n'ai pu me défendre ;
De Sylvain dépend mon bonheur,
Et ma main doit suivre mon cœur...
Ce cœur que lui seul rendit tendre.
Pareil honneur n'est fait pour moi ;
Vous riche... et moi dans l'indigence...
Ton cœur fera mon opulence,
Et mon plus grand trésor... c'est toi.

Je ne connois ayeul, ni père,
Lui disoit-il le lendemain ;
Dans les forêts de Valangin
Je fus exposé par ma mère.
Eh, qu'importe l'orgueil des rangs ?
C'est toi... non tes ayeux que j'aime ;
De toi, je ne veux que toi-même,
Et tes vertus sont tes parens.

Le lendemain s'en vint lui dire :
A vous j'ose me confier...
Malgré moi je fus meurtrier,
Et mon pays dut me proscrire.
Eh bien ! au milieu des forêts,
Par-tout je suis prête à te suivre...
Avec toi, si je puis y vivre,
Un désert me vaut un palais.

Il vient, le jour qu'avec son père
Ittha doit s'expliquer enfin ;
Rien ne peut attendrir Sylvain,
Rien ne peut guérir la bergère.
Adieu ! je pars, dit l'étranger,
Qu'un dernier aveu vous suffise...
C'est qu'ailleurs j'ai ma foi promise,
Qu'une autre aime, et ne puis changer.

Permets du moins que je te suive ;
Souffre que j'aille à ton côté,
M'offrir à l'heureuse beauté
Dont l'attrait puissant te captive.
Avec soin, je la servirai,
Tout comme une esclave fidèle ;
Ainsi je te verrai près d'elle...
Et moins à plaindre je mourrai.

Alors conserve ma mémoire ;
Donne une larme à mon destin,
Et sur ma tombe, que ta main
En ces mots grave mon histoire...

» Ci gît, digne d'un meilleur sort,
» Ittha qu'amour a consumée :
» Aimer sans pouvoir être aimée,
» En son printemps causa sa mort."

Pardonne-moi, fille chérie !
Dit Sylvain, tombant à genoux ;
Oui ! je veux être ton époux,
Et t'adorer toute ma vie.
Je suis le fils du Fribourgeois :
Jaloux d'être aimé pour moi-même,
D'amour j'appris ce stratagême,
Pour ne te devoir qu'à ton choix.

J'en avois prévenu ton père,
Du mien j'eus le consentement ;
J'osai, sous ce déguisement,
Te voir et chercher à te plaire.
Ta main n'étoit rien sans ton cœur...
Quel beau destin sera le nôtre !
Au vieillard courons l'un et l'autre
Faire part de notre bonheur.

Lors, des bons pères le modèle
Dit : » j'ai satisfait en ce jour
» La reconnoissance, l'amour,
» Et la tendresse paternelle :
» Dans mes bras venez tous les deux,
» Venez, que mon cœur vous bénisse...
» Et qu'hymen pour jamais unisse
» Ceux qu'amour joint des mêmes nœuds !

P. B.

MES GOUTS.

Chanson Villageoise.

QU'UN autre aime et chante
L'éclat des cités :
Leurs plaisirs vantés
N'ont rien qui me tente ;
Et j'aime bien mieux
La cabane antique,
Dont le toît rustique
Couvrit mes ayeux.

Qu'une onde pressée
Dans d'étroits canaux,
En pompeux jets d'eaux
Jaillisse élancée ;
J'aime mieux cent fois,
Le ruisseau tranquille
Qui d'un cours facile,
Serpente en nos bois.

Que dans un parterre,
L'Aster orgueilleux
Etale à nos yeux
Sa pompe étrangère :
Moi j'aime bien mieux

La rose champêtre,
Qu'un matin voit naître
D'un souris des cieux.

Qu'au travers de l'onde,
L'avide nocher
Aille au loin chercher
L'or du Nouveau Monde.
Au bord du Léman,
Que toujours ma vie,
Sans soin, sans envie,
Coule doucement !

Que toujours volage,
Zélis dans les cours,
Farde ses discours,
Comme son visage;
Combien j'aime mieux
La bergère Annette,
Dont la violette
Pare les cheveux.

Qu'un flatteur habile
Tourne à tous les vents,
Qu'il fixe des grands
La faveur mobile;
Aux regards des rois,
Ami ! je préfère,
Le souris sincère
D'un bon villageois.

Ainsi la nature

De tous mes desirs,
De tous mes plaisirs
Est la source pure :
Dès mes jeunes ans,
A ses lois fidèle,
Puissé-je, comme elle,
Plaire en tous les temps.

S. B.

ÉPITRE

A la Société Helvétique, lue dans son assemblée publique

A Olten, le 19 mai 1790.

QUEL est donc ce concours qui m'attire en ces lieux !
Que vois-je, et quel spectacle ici frappe mes yeux !
Ah ! je vous reconnois.... tous fils de la patrie...
Tous braves citoyens de l'heureuse Helvétie...
Guidés par la concorde et par la loyauté,
Vous venez sur ces bords fêter la liberté,
Et resserrer les nœuds de cette chaîne antique,
Qui joint tous les enfans de la terre helvétique.

Trois fois je vous salue.... et votre aspect chéri
Verse une douce joie en mon cœur attendri...
O mes concitoyens, mes amis et mes frères !
Que du ciel protecteur les regards tutélaires
Répandent sur vous tous, au gré de mes souhaits,
En ce jour solennel l'allégresse et la paix !
Dans nos épanchemens que nos voix se confondent !
Qu'aux échos du Jura ceux des Alpes répondent,
Par ce cri de vallons en vallons répété,
Vive en Suisse à jamais, vive la liberté !

Oui, j'apperçois ton peuple, ô liberté propice !
Recueillir les faveurs de ta main bienfaitrice,
Bénir ton influence, et par tes loix heureux,
S'honorer de ton culte et t'adresser ses vœux ;
Sous ton règne la paix, l'industrie et l'aisance,
Sont les durables fruits de notre indépendance.
Tu couvres nos vallons d'innombrables troupeaux,
De pampres et d'épis tu pares nos côteaux :
Jusqu'au sommet des monts maîtrisant la nature,
Ta main sur nos rochers fait briller la culture ;
Et tu montres ainsi que docile à tes soins,

L'homme libre, où qu'il soit, suffit à ses besoins;
Si du haut du Rigi j'embrasse l'étendue (56),
Qu'un paysage immense y déploie à ma vue,
La liberté présente à mes regards errans
Ce tableau de bonheur en cent lieux différens;
Et de quelque côté que mon œil se promène,
J'admire son ouvrage et parcours son domaine....
Ici de vieux châteaux dont les murs entr'ouverts,
Des tyrans de la Suisse attestent les revers:
Là des champs de bataille, où l'auguste victoire
D'un peuple de héros éternise la gloire;
Et plus loin des cités m'offrent dans leurs ramparts
Le temple de Thémis et l'école des arts.
De ces nombreux lauriers teints du sang de nos pères,
Je vois de toutes parts les ombres salutaires
S'étendre sur nos lacs, nos hameaux, nos guérets,
Protéger les travaux de Pan et de Cèrès,
Et repousser au loin la foudre menaçante
Qui gronde avec fracas sur l'Europe tremblante.
C'est elle.... c'est sa voix qui rassemble en ces lieux
Tout un peuple d'égaux, pour recevoir leurs vœux:
Jaloux de ses faveurs, si nous voulons lui plaire,

Que chacun dans sa main serre la main
d'un frère !
Que le charme innocent d'un mutuel plaisir
Ajoute aux doux liens qui doivent nous unir !
Que les mâles accords de nos chants helvétiques
S'élevent dans les airs, ainsi que des cantiques !
Et vous, jeunes beautés, qui venez parmi nous
Sous l'auspice chéri d'un frère ou d'un époux,
Sans doute qu'un François, pour célébrer vos grâces,
Feroit naître le myrthe et les fleurs sur vos traces ;
Mais un Suisse naïf qui ne flatta jamais,
Demande des vertus bien plus que des attraits...
Des femmes dont jadis Zurich fit des guerrières (57)
Il aspire à revoir en vous les héritières ;
Á vos concitoyens pour plaire en tous les temps,
La parure et l'éclat sont des arts impuissans :
Un seul suffit... un seul... c'est d'être citoyennes ;
Les mères des Romains doivent être Romaines.
De tous les cœurs bien nés charme délicieux !
Amour de la patrie ! ô doux présent des cieux !
Toi, dont l'antique Grèce a consacré l'exemple,

Veille sur l'Helvétie où s'éléve ton temple !
Mets le chapeau de Tell sur nos fronts triomphans,
Et que son fier panache ombrage nos enfans !
Nos enfans... quel doux son a frappé mon oreille !
Quel tendre sentiment chez moi ce nom réveille !
Tous mes sens sont émus... je m'échauffe, je crois
De l'auguste patrie entendre ici la voix :
Permettez qu'en ce jour ma bouche vous répète
Ses utiles conseils dont je suis l'interprête :
» Ecoutez, vous dit-elle, écoutez, citoyens !
» Par les plus saints des droits vos enfans
» sont les miens,
» N'étends-je pas sur tous mon aîle tutélaire ?
» De vous ainsi que d'eux ne suis-je pas la
» mère ?
» Ne dois-je pas veiller sur ces chers rejetons,
» Honneur de leur famille, espoir de nos
» cantons ?
» Des erreurs qui pourroient en ternir l'in-
» nocence
» Gardez donc avec soin les jours de leur
» enfance :
» Par toutes vos leçons sans cesse apprenez-
» leur
» A redouter la honte, et non pas la douleur.

» Endurcissez leur corps pour le rendre ro-
» buste ;
» Mais qu'avant tout le cœur devienne hu-
» main et juste :
» Montrez-leur par l'exemple, autant que
» par la voix,
» A ne craindre que Dieu pour n'obéir qu'aux
» loix ;
» Préservez-les du luxe et des mœurs étran-
» gères,
» Donnez-leur des vertus, et non pas des
» manières.
» Faites renaître en eux l'antique loyauté,
» Et la mâle franchise et la simplicité.
» N'allez pas hors des lieux qui les auront vû
» naître,
» Exilés loin de vous, les courber sous un
» maître,
» Et croire qu'à prix d'or, de la paternité
» Sur quelque autre le droit puisse être re-
» jeté....
» Ah ! quel œil peut jamais remplacer l'œil
» d'un père ?
» Quel amour est égal à l'amour d'une mère ?
» Par vous-même élevés, et croissant sous
» vos yeux,
» Ils revivront en vous, vous renaîtrez en
» eux ;
» Et des soins vigilans donnés à leur en-
» fance
» L'aspect de leur bonheur sera la récom-
» pense,

Avec

» Avec eux du passé parcourez les tableaux ;
» De l'antique Helvétie évoquez les Héros :
» Offrez à leurs regards, au temple de mé-
» moire,
» Le nom du grand Arnold tout rayonnant
» de gloire.
» Aux armes de bonne heure accoutumes
» leurs bras ;
» Par les travaux de Mars faites-en des sol-
» dats :
» Ils n'auront pas besoin, pour cet appren-
» tissage,
» De vendre aux étrangers leur sang et leur
» courage ;
» Menez-les seulement sur ces champs dont
» le nom
» Rappelle à nos voisins Platée et Marathon...
» Des sources du Loretz aux plaines des Rau-
» raques, (58)
» Montrez-leur et Morgarte, et Sempach et
» Saint-Jaques ;
» Sur les bords de la Birs, de l'Aar et du
» Limmat,
» Visitez ces vallons qu'illustre maint com-
» bat...
» Et par l'impression de ces nobles trophées,
» Alors que vous verrez leurs ames réchauf-
» fées
« S'animer au récit de tous ces grands ex-
» ploits .
» Qui jadis sur leur trône ont fait trembler
» des rois,

» Dites-leur en baisant cette terre natale,
» A l'aigle des Césars en tout tems si fatale,
» Enfans de la patrie et de la liberté,
» Soyez tels que jadis vos pères ont été !
C'est ainsi qu'en ce jour vous parle l'Helvétie...
Frères ! prêtez l'oreille à cette voix chérie ;
Ecoutez ses leçons, retenez ses avis :
C'est peu de les entendre ; il faut qu'ils soient suivis...
Moi-même, il m'en souvient, au printemps de mon âge,
Parcourant des Bernois le fertile héritage,
J'arrivai dans ces lieux où le miroir des eaux
Répète de Morat les antiques crénaux : (59)
De nos Cantons vainqueurs d'un prince téméraire,
Ce grand jour ramenoit la fête séculaire...
Tout un peuple à l'envi rassemblé sur ces bords,
D'un saint patriotisme exprimoit les transports :
Les uns avoient quitté la campagne voisine
Qu'arrosent dans leur cours la Broye et la Sarine ;
Les autres descendoient de ces rians côteaux
Que baigne le cristal de trois lacs inégaux ;
Plusieurs étoient venus des vergers de Corbières,
Des monts de Valangin, des Alpes de Gruyères ;
J'en vis même accourir de ce riche vallon

Auquel avec son or l'Emme a donné son nom :
Tous différens d'habits, de mœurs et de langage,
Tous unis par le cœur et le même courage,
Tous prêts, s'il le falloit, dans de nouveaux combats;
D'affronter des tyrans, de braver le trépas.
Par des chants de victoire et des jeux militaires
Ils venoient célébrer les exploits de leurs pères ;
Errans sur cette plaine, ou voguans sur les flots,
De leurs cris d'allégresse ils frappoient les échos.
Près de ce monument, dont la lugubre enceinte
Chez tous les oppresseurs doit réveiller la crainte,
Des enfans folâtroient sur la verdure épars :
Dans ces lieux où jadis flottoient cent étendards,
D'agiles laboureurs et de fraiches bergères
Fouloient ce champ de mort par leurs danses légères :
A côté, des vieillards assis sur le gazon
Parloient, la coupe en main, de leur jeune saison...
A ce touchant spectacle, en mon ame attendrie
Plus forte s'élevoit la voix de la patrie :
Mon œil avec transport dans ces jeunes guerriers
De l'antique valeur voyoit les héritiers ;

» La liberté, pensois-je, est leur bonheur
» suprême :
» Ce qu'on a fait pour elle, ils le feroient de
» même.
» Descendans de Héros, je ne crains point
» qu'en eux
» Ait pu dégénérer le sang de leurs ayeux".
Au retour de la nuit, quand la foule
écoulée
Au silence eut laissé cette plage isolée,
Plein de grands souvenirs je revins sur ces
bords
Promener ma pensée et nourrir mes transports...
Ici, me dis-je alors, non loin de ces murailles
Notre armée invoquoit l'arbitre des batailles;
Pour prix de leurs exploits, là cent de nos
guerriers
Par le vaillant Oswald sont armés chevaliers; (60)
Et plus loin s'étendoient sur ces rives fameuses
Le vaste camp de Charles et ses tentes pompeuses :
Puis me représentant de ce jour de fureur
Les allarmes, les cris, le carnage et l'horreur,
J'imaginois ouïr sur ces plaines sanglantes
Des phantômes plaintifs, des ombres gémissantes ;
Et la nuit redoublant sa triste obscurité,
Ajoutoit à l'erreur de mon cœur agité.

Tout-à-coup entr'ouvrant un rideau de nuages,
La lune a dévoilé le lac et ses rivages ;
Je me tourne, et soudain... vers ce vaste cercueil,
Sublime monument de vengeance et de deuil, (61)
J'entrevois trois bergers : sur leurs pas je m'avance...
Et dans l'ombre caché, je regarde en silence.
De l'un, je reconnois l'âge à ses cheveux blancs ;
Les deux autres à peine entroient dans leur printemps.
» A vous, si comme à moi, votre patrie est
» chère,
» Mes fils, dit le vieillard, écoutez votre
» père !
» Trois siècles ont passé depuis que dans
» ces lieux
» Ce jour vit le trépas de l'un de vos ayeux :
» Percé d'un trait fatal, lorsque sa main
» guerrière
» Des Gendarmes de Flandre arrachoit la
» bannière,
» Au sein de son triomphe il expira vain-
» queur,
» Et sa mort honorable attesta sa valeur.
» Héritiers de son nom, si pleins de sa mé-
» moire
» Vos cœurs, qu'un même sang associe à sa
» gloire,

» D'imiter son exemple en secret sont ja-
» loux ;
» A la face du Ciel, mes fils, prosternez-
» vous !
A genoux l'un et l'autre à l'instant ils tom-
bèrent ;
Du beau feu de l'honneur leurs regards s'en-
flammèrent :
Puis sur eux étendant ses paternelles mains,
L'heureux vieillard s'écrie : » ô maître des hu-
» mains !
» Entends les derniers vœux d'un père qui
» t'en prie...
» Je consacre aujourd'hui mes fils à la patrie :
» Tous deux ils veulent vivre et mourir pour
» ses loix...
» Reçois-en le serment qu'ils te font par
» ma voix ».
Et moi qui contemplois cette scène sublime,
Je prêtois dans mon cœur un serment una-
nime...
Ici je le répète, et ma bouche dira,
Certain qu'aucun de vous ne la désavoûra :
» Au nom des vrais enfans de la libre Hel-
» vétie,
» Je jure de t'aimer, ô ma chère Patrie !
» De mettre mon bonheur, ma gloire à te
» servir,
» Et d'accomplir ce mot, vivre libre ou mou-
» rir !

DEO OPT. MAX.
CAROLI INCLYTI ET FORTISSIMI
BURGUNDIAE DUCIS EXERCITUS MURATUM
OBSIDENS AB HELVETIIS CAESUS HOC
SUI MONUMENTUM RELIQUIT.
ANNO MCCCC LXXVI.

P. B.

NOTES.

(1) La bannière du canton de Zug a été presque toujours confiée à des officiers de cette brave famille, et ils l'ont portée et défendue avec honneur, entr'autres aux batailles de Bellinzonne, de Dornach et de Cappel.

(2) Il y auroit beaucoup à puiser sur l'Histoire ancienne et du moyen âge de cette partie de la Suisse françoise, située au bord des lacs de Neuchâtel et de Bienne, dans les nombreux manuscrits du savant Bosset, mort en 1667, pasteur à la Neuveville: on en trouve le catalogue dans les *nova litteraria Helvetica* de Scheuchzer, année 1705, (page 61-63.) ils ont tous passés dans les archives de l'évêché de Bâle, où l'on peut les regarder comme perdus : voici ce qu'Hottinger écrivoit en 1704 à Ruchat sur cette perte; " utinam felicius in campum hunc prodeas Bos-
„ seto, si bene memini pastore Neocomenti ad
„ lacum Biennensem : is historiam Episcopatus
„ Basileensis multo labore adornasse, neque exi-
„ guam lucem illi suppeditasse fertur... Sed fata
„ impedivisse ne ederet : hæredum autem secu-

» ritate factum esse vel nescio unde, ut cartæ
» illæ universæ in manus Episcopi Basileensis in-
» ciderint, ex quâ Carybdi quis eas liberaturus sit,
» ego non video ; verum operosior fuit hujus la-
» bor', politica geographica complexus, æque
» ac Ecclesiastica.

(3) » Le village d'Engolon, qui subsiste encore,
» étoit anciennement le fauxbourg de cette ville,
» à présent entièrement détruite. Son emplace-
» ment est maintenant couvert par une petite fo-
» rêt qui porte le même nom, et on distingue
» encore les vestiges des fossés et des murs de
» l'ancienne enceinte. — Les habitans que cette
» guerre en expulsa fondèrent au bord du lac de
» Bienne une nouvelle ville, qu'ils appelèrent,
» du nom de leur ancienne patrie, Bonneville :
» c'est encore le nom qu'elle porte dans notre
» patois ; elle l'a porté long-temps en français :
» mais enfin le nom de Neuveville a prévalu. Ce
» qu'il y a encore de remarquable, c'est que la
» place qu'occupe la forêt de Bonneville, et l'en-
» ceinte actuelle de la Neuveville, sont de la
» même forme et contenance. » (Extrait d'une
» lettre de M. Frêne, pasteur à Tavannes dans
» la prévôté de Moutiers-Grand-Val.)

(4) Ce prévôt Cunon, de l'ancienne famille d'Estavayer, étoit recommandable par son amour pour les sciences. — Après l'embrasement des archives de l'évêché en 1235, il ramassa toutes les pièces propres à réparer cette perte : il recueillit les traditions, et il retrouva quelques fragmens de l'ancien cartulaire de l'église de Lausanne ; (Ruchat, Histoire Ecclésiast. du Pays-de-Vaud, pag. 54-60.)

(5) Le dauphin avoit été engagé à cette expédition contre les Suisses et amené vers Bâle par le chevalier Burcard Munch, qui périt d'un coup de pierre sur le champ de bataille de St. Jacques. —Froissard, francisant son nom, l'appelle le Moine de Basele; et Monstrelet dans sa chronique en parle ainsi. « Et pendant ce siège (de Mez) vint » illec un grand Seigneur nommé monseigneur » Bourga le Moyne, lequel l'Empereur avoit en» voié devers le Dauphin pour le conduire es » païs de Basle, afin de subjuguer les Suisses » et Allemands, qui se disoient rien tenir dudit Empereur »: lequel Dauphin accompagné de plusieurs Seigneurs et Capitaines fut jusques à Bâle et trouva à une lieue dudit Bâle bien 800 Suisses. (Voyez le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Berne. Tome II, pag. 599.)

(6) On trouve dans le *Basileâ sepultâ retecta* de *Tonjola* (in-4to. 1661) page 115, à l'occasion de l'épitaphe du sénateur Bernard Scevogel, cette note, *Patruus ejus fuit* Amandus, *is qui Basileensium ruralium ductor, atrocissimo illo conflitu san-jacobeo quo Helvetii ab Armeniacorum copiis obruti sunt, pro patriâ fortiter occubuit.* Ce même auteur dit aussi, page 298, en parlant d'André Falckner, *miles in bello funestissimo san-jacobeo propè Basileam.* Voyez ce que dit de ces trois braves Bâlois le savant Spreng dans sa belle harangue sur le combat de St. Jacques, in-4to. Bâle 1748, page 37 et 38.

(7) Cette chartre, des plus intéressantes, est rapportée par Tschudi page 134 du premier vol. de sa chronique Helvétique.

(8) On les trouve dans l'édition latine de la Cosmographie universelle de Sebastien Munster, in-folio, Bâle 1559, page 745. Le même auteur (page 246.) parle fort clairement de leur but moral, en ces mots : *Torneamenta, in quibus, adulteria, blasphemia, latrocinia et alia scelera nobilium publice et magnâ eorum confusione sunt correcto.*

(9) Ce laborieux compilateur, né en 1599 à Diessenhoffen en Thurgovie, et mort à Weingarten à l'âge de 91 ans, a laissé entr'autres productions un énorme ouvrage en 3 vol. in-folio, contenant les armes, les généalogies, etc. d'une grande partie de la noblesse Allemande et Helvétique, sous ce titre — *Germania Topochronostemmatographica sacra et profana.* Ulm, 1655-1678.

(10) Le dernier rejeton de cette ancienne maison est mort à Zurich à la fin de 1792 : il a, par son testament, laissé plus de 60000 livres de France aux divers établissemens de bienfaisance de son canton : voilà la noblesse du cœur bien préférable à celle de race.

(11) On trouve aussi plusieurs listes et détails relatifs à ces tournois dans le Trésor Italien, François, Anglois, imprimé en allemand à Bâle en 1610 ; l'auteur de ce livre, devenu rare, est J. J. Grasser, mort pasteur à Bâle, et décoré du titre de comte Palatin.)

(12) Alors, comme dit naïvement Brantôme, on voyoit tel porter sur son dos, qui ses forets, qui ses moulins, qui ses champs.

(13) Il s'appeloit Henri. — Voici des vers qui racontent sa mésaventure à Bâle.

Idem comes additus olim
Lupoldo Austriacâ nato de stirpe secunda,
Qui dum pugnarum ludo simulachra ciebat,
Seditio magno in populo inalesana coorta est,
Atque animis sævit Basileæ ignobile Vulgus:
Henricus capitur, captum fortissimus heros
Liberat, et pœnas, urbis mandante senatu,
Seditiosorum scelerato ex sanguine sumit.

Page 18, du livre rare et curieux, intitulé: *Epænesis duarum illustrium familiarum comitum Montfortiorum et Fuggerorum* etc. auctore Joh. *Engerdo. Ingolstad* 1579, in-4to.

(14) Il s'étoit glissé quelques erreurs dans la première édition de cet article, qui ont été soigneusement rectifiées d'après des renseignemens très-exacts.

(15) Ce préjugé est fort ancien : déjà en 1576, Simler réclamoit contre cette erreur, au commencement de son excellent ouvrage de la république des Suisses. — *Cæterum Helvetiorum plures quidem sunt populi et urbes non paucæ, una nihilominus est civitas, una respublica..... de quo tamen a doctis dubitari video.*

(5) C'est ce qui est arrivé en 1792, que les deux représentans se sont transportés à Fribourg

en Brisgaw, auprès du prince d'Esterhazi, général de l'armée Autrichienne, qui couvroit cette partie de l'Empire, et de la part de qui on croyoit avoir à craindre une violation de territoire.

(16) Ces cantons déclarèrent, il est vrai, que bien que cette mesure ne leur convînt pas, ils n'en étoient pas moins disposés à secourir efficacément leurs bons et fidèles alliés, à la teneur des anciens traités, dans tous leurs besoins et dangers quelconques.

(17) Voyez sur ces immunités les rescrits des diètes, et les pactes défensionnaux de l'année 1668.

(18) Voici dès lors ceux qui leur ont succédé.
M. M. S. S. Veber, ancien landamman de Schwitz.
Von der Veidt, conseiller de Fribourg.
de Flue, ancien landamman d'Undervald.
Glutz, conseiller de Soleure.
de Landving, ancien landamman de Zug.
de Muller, conseiller privé du prince abbé de St. Gall.
Zwicky, conseiller de la régence de Glaris.
Von Willer, conseiller de la république de St. Gall.

(19) Dans les circonstances actuelles, on a cru que ces renseignemens seroient intéressans pour tout Suisse qui aime à connoître à fond sa patrie. Ils sont tirés de nos meilleurs Publicistes, et sur-

tout d'une excellente dissertation, devenue très-rare, de M Falkner, Professeur en droit dans l'Université de Bâle; elle est intitulée: *Exercitatio historico-politica de Helvetiorum legatorum singulari specie, qui vulgo Representantes dicuntur*: Bâle 1747, in-4to. 22 pages. On trouvera aussi quelques détails relatifs à ces objets dans la harangue, dont nous avons inséré ci-devant un morceau; elle fut imprimée à Bâle en 1702, sous ce titre: *J. J. Battierri Orationes duæ, una sæcularis de fœdere a Basileensibus cum Helveticâ gente, ante duo secula anno* 1501, *feleciter contracto; altera panægyrica quâ Helvetiis pro præsidio Basileensibus, hoc anno* 1701 *submisso, gratiæ aguntur*: in-4to. 42 pages. Il ne sera pas non plus inutile de lire dans ce but un autre discours académique de M. le Professeur J. R. Westein sur la fidélité Helvétique (de fide Helveticâ), qui parut à Bâle en 1680, à la fin de ses dissertations latines, sur la véritable prononciation de la langue Grecque, page 258--278.

(20) Dans le patois Fribourgeois *d'avo* veut dire là-bas: ce mot vient du vieux terme *val*, au pluriel *vaux*, qui signifie, vallée.

(21) Cette lettre écrite en très-beau latin, et qui renferme nombre de détails et de réflexions d'un grand intérêt, se trouve dans *Helvetiorum Respublica*, (édition des Elzévirs) Leyde 1627 in-12 pag. 461-508. Son auteur est un des étrangers qui a le mieux connu la Suisse; quelques-unes de ses remarques sont d'une vérité fort approchante de la satyre.

(22) On appelle ainsi une espèce de fromage maigre, qu'on fait à la seconde cuite du lait dont on a tiré le véritable fromage.

(23) D'Anville, dans sa notice des Gaules (page 714), combat avec raison l'opinion de quelques savans, qui veulent que ce mont Vocetius dont parle Tacite, soit le Vogesus (ou les Vosges), qui en est bien éloigné.

(24) Voyez l'excellent ouvrage du savant Plantin, intitulé : *Helvetia antica et nova*; édition de Berne, 1656 (page 275-280), et les autres auteurs qui traitent des antiquités de la Suisse, tels que Guilliman, Bochat, etc. L'expédition de Cecina contre les Helvétiens est rapportée dans Tacite (Lib. I. Histor. paragraphes 67, 68, 69.)

(25) Scheuchzer et Altman ont publié de savantes dissertations sur ces *dès*. Le conseil de Baden donne encore des attestations par lesquelles il reconnoît que c'est une merveille de la nature... Voyez une de ces pièces curieuses dans le *Diarium Helveticum* de *Calmet*, page 137.

(26) Ce livre assez rare, qui contient une description de la Suisse remarquable en plusieurs points (pages 846, 892,), a eu plusieurs éditions; celle que je cite est de Jena 1670, 8°. de 1448 pages. Les bains ont été connus et fréquentés très-anciennemement : Tacite en parle en ces mots : *longâ pace in modum municipii extractus locus, amæno salubrium aquarum usu frequens.*

(27) Cette lettre, où Pogge trace à son ami,

Léonard Aretin une description des bains de Baden, est des plus curieuses; on la trouve dans ses œuvres, édition de Strasbourg 1513, page 115: elle est aussi insérée dans le recueil des lettres d'Æneas Sylvius sous le N°. CCCCXXV. (Nuremberg 1496, in-4to.)

(28) Cette intéressante montagne a été fort bien décrite dans une brochure imprimée à Zurich 1774, en allemand. Théodore Collin composa aussi en vers latins un voyage au mont Uuctliberg en 1551: ce charmant poëme est inséré dans un ouvrage très-rare, intitulé : *Joannis Fabricii montani poëmata*, Zurich 1556.

(29) La Légende de St. Meinrad, fondateur de l'abbaye de N. D. des Hermites, nous apprend que cet homme ayant été assassiné dans son hermitage par deux brigands, ceux-ci furent poursuivis jusqu'à Zurich par deux corbeaux apprivoisés qui vivoient avec l'hermite, et qui furent cause de la découverte et de la punition de ce crime : l'Auberge où les assassins furent pris s'appela dès-lors le *Corbeau*, et ces oiseaux fidèles entrèrent dans le champ des armes de cette fameuse abbaie, en mémoire et en reconnoissance d'un trait unique dans la chronique des corbeaux, il est vrai, mais qui n'est au fond que le pendant de l'histoire des grues qui firent découvrir les meurtriers du poëte Ibycus.

(30) On peut les lire dans le recueil intitulé: *Epistolæ ab Ecclesiæ Helveticæ reformatoribus aut ad eos scriptæ*, Zurich 1742, N°. 72, 73, 74: du reste, cette collection peu connue renferme une foule de détails précieux touchant la réformation de la Suisse.

(31) L'ouvrage que M. Fuesslin a publié en 1780 sur cet infortuné chevalier, ne laisse rien à desirer, et nous y renvoyons comme à ce qu'il y a de mieux sur ce point curieux de l'histoire Helvétique.

(32) La naïve chronique du moine Jean de Vinterthour se trouve dans le *Thesaurus historiæ Helveticæ* in-folio, Zurich 1735. C'est la première pièce de cet important recueil.

(33) *Amicis tutoribus floret libertas*, telle est l'inscription que Rapperschweil a fait graver sur ses portes.

(34) *Terra minor reliquis, sed non tamen infima virtus.*
Gens ferri, populus acer, gens sueta laboris....

Rien de plus vrai que ces vers de Glareanus sur le canton de Zug, dans son panégyrique de la Suisse.

(35) En allemand Freyampter; c'est une petite province de la Suisse, située entre les cantons de Berne, Lucerne, Zug et Zurich, partagée en deux sections, le haut et le bas.

(36) Pages 17, 19, de *Joh. Mabillonii Iter Germanicum*. Hambourg 1717. Ce voyage traite de la Suisse depuis la page 12 à la page 41.

(37) Le lecteur est prié de se rappeler que ce voyage a été fait en juillet 1790.

(38) Cette tour dérive son nom d'un mot allemand qui signifie Cygne : il est probable qu'autrefois, quand le pays étoit moins peuplé, les Cygnes étoient communs sur le lac de Lauwertz : maintenant ils sont très-rares en Suisse : peut être aussi ce nom vient-il de ce que les anciens Seigneurs de ce château portoient un Cygne sur leur écu, comme nous l'apprend Stumpt dans sa chronique.

(39) Il est assez probable que ces Isles ont été détachées par un tremblement de terre des montagnes qui bordent ce lac; et je suis surpris, que quelque minéralogue n'ait pas examiné et comparé leurs rochers pour voir si véritablement ils sont du même genre. Le naturaliste Gualandri en dit un mot, page 53 de son voyage, intitulé : *Lettere odeporiche : Venezia* 1780, in-8°. où du reste il se trompe beaucoup sur la longueur du lac de Lauwertz, qu'il appelle *Lago di Lava.*

(40) Le Rigi s'appelle probablement en latin le mont Royal, parce qu'il domine tout le pays, et qu'il porte souvent une couronne de nuages qui cache son sommet. Art (*Arcta vallis*) est situé à l'entrée d'une gorge qui sépare le pied du Rigi d'un autre mont beaucoup moins élevé, nommé le Rufiberg (*rufus mons*). On prétend que Charlemagne établit dans ce défilé une colonie de soldats Saxons pour le garder, et que c'est là l'origine du bourg d'Art.

(41) Les principaux ouvrages de M. le général de Zurlauben sont : l'Histoire militaire des Suisses au service de France, 8 vol. Code militaire

des Suisses, 4 vol. Bibliothèque militaire historique et politique, 3 vol. Il a fourni un grand nombre de mémoires à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont il est membre depuis 1749; et il a fait la majeure partie des tableaux topographiques, pittoresques, physiques, etc. de la Suisse.

(42) La famille Waldman existe encore dans ce village; elle y est fort ancienne, car deux soldats de ce nom furent tués, en 1444, à la bataille de St. Jacques: ils étoient du nombre des cinquante hommes du canton de Zug qui périrent dans ce combat.

(43) Les bains de Wengi, près du charmant petit lac de Turler, au pied du mont Albis. — Toute cette contrée est remplie de paysages des plus pittoresques.

(44) La chronique d'Albert de Strasbourg, dit que l'Empereur, avant de partir de Baden, s'étant mis à table avec ses fils, son neveu, et les barons de sa suite, fit apporter des couronnes de roses, et qu'il les plaça sur la tête de ses enfans; ayant voulu faire le même badinage au duc de Souabe, celui-ci se mit à pleurer, jeta sa couronne avec dépit, et sortit de table lui et ses complices.

(45) Voici la réflexion du chroniqueur qui nous apprend ce refus des trois cantons. Les braves gens des pays forestiers étoient trop intégres et craignans Dieu pour faire (quelque avantage qu'il pût leur en arriver) telle chose que de se joindre à des assassins, qui avoient massacré leur Empereur.

(46) La chronique d'Albert de Strasbourg, page 114, dans la seconde partie de la collection des Historiens d'Allemagne publiée à Francfort en 1585, par le savant Wurstisen de Bâle, in-folio. Ce recueil, devenu très-rare, renferme beaucoup de choses intéressantes sur l'histoire Suisse du moyen âge. Voici ce qu'en dit Sinner dans son catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Berne tome II, page 519. „ Operæ pretium foret
„ novam Alberti argentinensis-- parare editionem:
„ res enim gestas Ducum Austriacorum, et histo-
„ riam Germaniæ, Italiæ, præcipuè Helvetiæ nos-
„ træ, magno opere illustrat; pauci nunc editio-
„ nem Urstisianam munibus tractant, quæ inter
„ rariores libros numeratur. "

(47) Voyez l'origine du nom de cette fontaine des sœurs, dans le Conservateur Suisse, Tome 2, page 253.

(48) On trouve une charmante description en vers latins des bains de Lutzlau, tels qu'ils étoient en 1603, par le Jésuite J. Baptiste Cysat, page 213 et suiv. de la description du lac des quatre cantons, par Jean Léopold Cysat, —in-4°. Lucerne 1661; ouvrage très-rare et infiniment curieux.

(49) Voyez dans l'article de la Société Helvétique de 1791, ce qui est dit du discours de Mr. Escher de Berg, dont le digne président fait ici mention.

(50) Ce lac, appelé en latin *lacus rivarius*, est situé entre le Gaster, le comté de Sargans et le canton de Glaris. A l'une de ses extrémités est la ville de Wallenstadt, et à l'autre celle de Wesen.

— Cette dernière appartient en commun aux cantons de Schwitz et de Glaris : elle étoit assez considérable autrefois ; mais brûlée l'an 1388 par les Suisses, en punition de la trahison de ses habitans, elle ne s'est jamais entièrement relevée de ses ruines.

(51) En 1764, Wesen étoit tellement inondé, que des bateaux sur lesquels on traversoit les rues, on montoit au second étage des maisons : aussi les suites de ces inondations annuelles y sont encore plus visibles et plus funestes qu'à Wallenstadt.

(52) Pour bien saisir ce local, il faut recourir à la carte du canton de Glaris, qui se trouve à la fin de la chronique de Trumpi, où l'on verra l'écoulement du lac nommé la Ser se joindre à la Limmat, vers le Ziegel-bruck ou pont des Tuiles.

(53) Mr. Perregaux est le premier artiste de l'Europe pour sculpter en yvoire : sur le chaton d'une bague, il met tout un paysage, dont il dégrade le lointain avec une délicatesse inimitable; la nature de ses ouvrages, le fini des détails, la grace de tout l'ensemble, sont une espèce de magie pour l'œil, qui demande comment la main de l'homme a pu exécuter de telles merveilles... Si je ne craignois de faire rougir ce modeste artiste, je dirais, que son caractère moral le rend aussi cher à ses amis, que ses talens le rendent précieux aux beaux-arts.

(54) Le champ de bataille de St. Jaques, au bord de la Birs, à un quart de lieue de Bâle.

(55) La Reuse, ou l'Areuse, dont il est parlé dans cette romance, est une petite rivière du Mont-Jura, qui arrose le Val-de-Travers, et va se jeter dans le lac de Neuchâtel. Il ne faut pas la confondre avec la Reuss, qui descend du St. Gothard, entre dans le lac de Lucerne, et en sort pour perdre son nom dans l'Aar.

(56) Le Rigi ou Rigiberg, haute montagne entre les cantons de Schwitz et de Lucerne, d'où l'on découvre la plus grande partie de la Suisse intérieure et des bords du lac des quatre cantons.

(57) Aucun Suisse ne doit ignorer, qu'en 1298 les femmes de Zurich s'armérent pour défendre leur ville contre l'empereur Albert d'Autriche, et en firent lever le siége.

(58) Le Loretz, rivière qui sort du petit lac d'Egeri dans le canton de Zug. C'est sur les bords de ce lac que se donna la bataille de Morgarten, en 1315; comme les combats de St. Jaques en 1444, et de Dornach en 1499, se sont livrés sur ceux de la Birs, dans l'ancien pays des Rauraques.

(59) Le 22 juin 1776, troisième jubilé de la bataille de Morat, dans laquelle 34,000 Suisses de divers cantons battirent l'armée du duc Charles de Bourgogne, forte de plus de 60,000 hommes.

(60) Le comte Oswald de Thierstein arma chevalier avant le combat 150 Suisses, élite de l'armée confédérée.

(61) On ne peut rien de plus sublime par sa simplicité que cette inscription de la chapelle de Morat, devenue l'ossuaire des Bourguignons tués dans le combat.

TABLE

DES PIÈCES CONTENUES DANS CE SECOND VOLUME.

NB. Les piéces marquées d'un astérique ont été traduites en allemand.